DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12228 — 6 F — DIMANCHE 20-LUNDI 21 MAI 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

L'école privée de vote...

...ou les vertus retrouvées de l'article 49-3

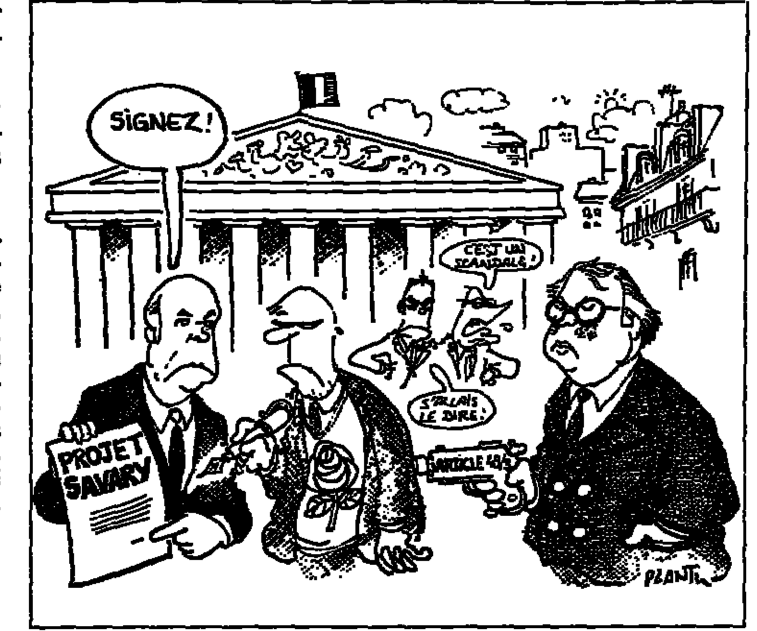
Le gouvernement a été autorisé, vendredi 18 mai, par le conseil des ministres, à engager sa responsabilité sur le projet de loi relatif à l'enseignement privé. Il le fera, s'il le juge nécessaire, en vertu de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, selon lequel un texte est adopté sans vote à moins qu'une motion de censure ne soit déposée dans les vingt-quatre heures, ce que le RPR ne manquera pas de faire.

A quoi sert donc l'Assemblée nationale ? Les socialistes, défenseurs constants des droits du Parlement, se posent cette question depuis le début de la Ve République. Ils ont sans cesse dénoncé les procédures qui permettent, dans les institutions de 1958, de limiter les pouvoirs et les droits d'expression du Parlement. Dans la dernière période du gouvernement Barre, à la fin du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, leur critique gagnait en crédit au fur et à mesure que le premier ministre de l'époque installait le *« désordre institutionnel »* – selon l'expression utilisée par M. Gaston Defferre – pour passer outre au désordre installé dans sa majorité par M. Jacques Chirac.

Comment M. Barre s'y prenait-il pour semer ce *« désordre institutionnel »* ? Il utilisait, comme le fait M. Mauroy aujourd'hui, l'article 49-3 de la Constitution. Mais il est vrai que M. Barre en avait fait un système de gouvernement. Il a mis en œuvre cette procédure à six reprises – quatre fois sur le budget de 1980 et deux fois sur le financement de la Sécurité sociale – entre novembre 1979 et janvier 1980.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)



Le dossier Citroën

La CGT suspendra-t-elle l'occupation des usines sans attendre la réponse du patronat aux propositions de M. Bérégovoy ?

Quelle issue pour Citroën ? Où mène la décision de M. Bérégovoy d'accepter *« les suppressions d'emploi qui correspondent à des départs volontaires »* (par le biais de préretraites ou d'aides à la réinsertion des étrangers) et de refuser *« pour l'instant »* les 2 000 licenciements (au moins) *« pour lesquels aucune solution n'a été mise en place »* en attendant les résultats d'une nouvelle négociation entre la direction de Citroën et les syndicats sur *« la réduction du temps de travail et la formation professionnelle »* ? (voir les dernières éditions du *Monde* du 19 mai). Permettra-t-elle d'amorcer une réflexion, peut-être difficile, mais aboutissant finalement à une solution pour l'entreprise et les salariés menacés, ou n'est-elle qu'une habileté trompeuse, procurant seulement un répit avant une nouvelle crise comme dans le cas Talbot ?

Dans l'immédiat elle ouvre une issue au conflit entre la direction de Citroën et la CGT en offrant une *« porte de sortie honorable »* pour les deux parties.

Le refus des licenciements a été accueilli par les cégétistes comme *« un succès »*, susceptible de faire suspendre l'occupation des usines d'Aulnay, de Levallois, de Nanterre et d'Asnières. Vendredi après-midi M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, se félicitait des propositions de M. Bérégovoy sur la durée du travail et la formation professionnelle, et estimait lors d'un meeting à Levallois qu'*« il fallait peut-être envisager une modification de la forme de lutte »*. Une position que devait confirmer la consultation des grévistes d'Aulnay, qui devaient décider samedi de suspendre l'occupation et d'examiner les conditions de reprise du travail. La CGT, qui n'a pas obtenu totalement satisfaction reste cependant vigilante et prête à *« recommencer »* si nécessaire.

De son côté, le conseil d'administration de Citroën a seulement décidé, vendredi après-midi... une nouvelle réunion au début de la semaine prochaine, vraisemblablement mardi. Les dirigeants de la firme veulent faire leurs comptes et attendent que cessent les occupations d'usines : c'est ce qu'à signifié le conseil d'administration en rappelant que les licenciements – chiffrés à 2 300 – étaient refusés alors que les usines étaient toujours occupées malgré les décisions des tribunaux.

La direction de Citroën peut attendre que le refus des licenciements lui soit transmis *« dans les formes »*, c'est-à-dire par les directeurs du travail des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis. Mais elle ne peut refuser le cadre tracé par M. Bérégovoy, à moins d'affronter une longue grève et une occupation prolongée qui seraient sans doute fatales pour la firme.

Mais pour l'avenir la décision du gouvernement ne règle rien. Le ministre des affaires sociales a offert deux outils : pour la réduction du temps de travail, la formule du contrat de solidarité (qui apporte à l'entreprise une aide de l'Etat s'élevant à 1 000 F ou 1 500 F par heure de travail en moins et par salarié) ; pour la formation la création d'un *« centre de formation professionnelle et de développement technologique »* de l'automobile, qui pourrait être cogéré par l'ensemble des constructeurs et les syndicats – et sans doute, bien que cela n'ait pas été dit, la prise en charge par l'Etat du coût de la formation.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 19.)

Ovations policières

Un an après les manifestations frondeuses MM. Badinter et Defferre ont été longuement applaudis au congrès du Syndicat général de la police

Le vingt-neuvième congrès du Syndicat général de la police (SGP), réuni du 15 au 18 mai à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), s'est terminé, vendredi, par un événement : l'ovation par sept cents syndicalistes, majoritaires parmi les policiers en tenue parisiens, du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur, un an après les manifestations frondeuses devant le ministère de la justice.

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la puissante Fédération autonome des syndicats de police (FASP), proche de la gauche, et dont le SGP est l'un des cinq syndicats, a réussi à créer l'événement dans ce qui aurait pu n'être qu'un banal rendez-vous catégoriel et corporatiste.

Un événement en trois actes : un garde des sceaux, que l'on prétend honni de la base policière, ovationné par sept cents représentants de cette même base, après qu'il eut exposé sa politique, calmement et sans concession; un ministre de l'intérieur et de la décentralisation, que l'on dit parfois détaché des contingences policières, fêté et ravi, après avoir visité un « commissariat de l'an 2000 », réalisé aux frais du syndicat qui, en matière de modernité et de transparence, semble en avance sur son administration; un directeur général de la police nationale, enfin, répondant directement aux questions sans détours des délégués sur les conditions de travail, les réformes trop attendues et les promesses pas assez tenues.

Car – et sans doute était-ce l'événement corollaire – ces prestations ministérielles ne se résumèrent pas à des plébiscites. M. Robert Badinter, le matin, comme M. Gaston Defferre l'après-midi, accompagné de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale, durent faire face à des questions sans complaisance, n'évitant rien du contentieux qui alimente les humeurs policières, de la suppression de la peine de mort à l'immobilisme administratif.

« La justice fait preuve d'un singulier manque de pédagogie, devait dire M. Deleplace en présentant au congrès M. Badinter. *Beaucoup d'affaires police-justice ne sont que le résultat de malentendus, d'absence de communication. Souvent le policier a le sentiment d'être isolé, trahi par le juge, désavoué ».*

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 11.)

Le sort des Sakharov

L'agence Tass dénonce l'« imagination maladive » de l'Occident et révèle que l'état de Mme Bonner était « satisfaisant »... en avril

De notre correspondant

Moscou. – Les autorités soviétiques ont évoqué publiquement, vendredi 18 mai, pour la première fois depuis le début de leur grève de la faim, la situation des époux Sakharov. Face à la montée de l'émotion à l'étranger, Moscou a rompu le silence qui pèse sur le couple exilé à Gorki (ancienne Nijni-Novgorod), à 400 kilomètres à l'est de Moscou.

Dans une dépêche de cinq feuillets non signée, Tass estime vendredi que *« la propagande occidentale fait du tapage au sujet de la condition prétendument « dramatique » d'Elena Bonner qui serait « dans un état désespéré » et qui devrait donc aller sans tarder à l'étranger pour y subir un traitement »*. L'agence soviétique affirme que les informations parues en Occident sur l'épouse du prix Nobel de la paix *« sont le fruit de l'imagination maladive des organisateurs d'une nouvelle campagne antisoviétique »*.

Tass ne dit nulle part qu'Andreï Sakharov a commencé une grève de la faim le 2 mai, et sa femme le 12, pour permettre à cette dernière qui a de graves problèmes cardiaques et oculaires, de recevoir les soins appropriés hors d'URSS. Mais l'agence soviétique y fait allusion indirectement en déclarant que *« les meilleures cliniques de la ville de Gorki et la clinique centrale de l'Académie des sciences d'URSS accordent gratuitement leur assistance à Mme Bonner aussi bien qu'à son mari en cas de nécessité »*.

Tass s'efforce – expressions médicales à l'appui – de réfuter l'idée que l'état de Mme Bonner a empiré et qu'il nécessite un déplacement à l'étranger. Tous les faits cités semblent cependant antérieurs au début de sa grève de la faim. *« L'état de la patiente est satisfaisant, le cardiogramme ne présente pas de changement dynamique par rapport aux précédents »*. Selon un examen qui aurait été pratiqué *« après le 20 avril dernier »*.

Le professeur Guelstein, une sommité médicale des problèmes cardio-vasculaires, que Mme Bonner a consulté à Moscou avant qu'il lui soit interdit à son tour, comme à son mari, de quitter Gorki, estime lui aussi qu'il n'y a eu *« aucune détérioration »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

«PARIS, TEXAS», DE WIM WENDERS

L'homme qui est parti du désert

Le film le plus bouleversant de ces dix dernières années s'appelle *Paris, Texas*. *Une décennie*, c'est l'écart qu'il aura fallu entre *la Maman et la putain*, de Jean Eustache, et ce nouveau titre dans l'œuvre de Wim Wenders. Il y a d'autres cinéastes, plus imposants. Il n'y a pas de comparaison à faire. Ce sont deux jalons, ils aident nos vies.

Un film bouleversant, qu'est-ce que c'est ? Pas forcément un film réussi, clos, que le spectateur reçoit éventuellement au-delà même des intentions de l'auteur, une fois accompli ce que celui-ci avait voulu réaliser. Le bouleversement doit être à l'intérieur des images, comme autant de risques pris par rapport au passé de l'auteur, et par rapport au cinéma ambiant. Le bouleversement, pour le spectateur, c'est la conscience de ces risques, que l'auteur ait réussi ou non.

On ne regarde pas sa montre, une fois lancé dans les deux heures vingt de *Paris, Texas*. Disons, approximativement, que le premier tiers relève de l'absolue beauté, celle que l'on cherche, plus que jamais, du côté des romans et de la peinture. Le cœur du film est comme un rêve d'enfant. Puis le rêve se prolonge, trop longtemps, et pour finir des failles se glissent entre la qualité de l'idée et sa mise en œuvre.

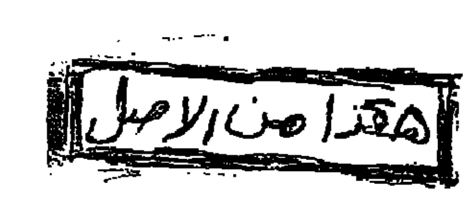
Un homme marche dans le désert en costume de ville. Il marche résolument, mais dans le désert. C'est-à-dire qu'il a soif et commence à repérer les vautours. Il arrive à une prise d'eau, on aurait le même geste, on tournerait le robinet jusqu'à l'en dévisser. Pas d'eau. Un vrai western. Mais plus loin, il y a des vieilles pompes à essence. Un endroit habité, entrons. Il y a un bac plein de glaçons, l'homme s'en met plein la bouche, et il s'effondre.

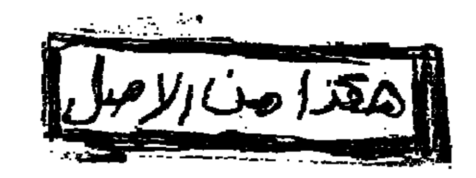
En quelques plans, on passe de la mort à la civilisation. Et dans chaque plan, le cinéaste a mis un prodige. Soit un paysage – une composition de lignes horizontales ou une ligne de fuite – soit un petit mouvement comique qui fait déraper notre progressive connaissance des personnages.

L'homme qui s'est effondré n'a rien de cassé, mais il est muet. On l'identifie après avoir inventorié ses poches, on téléphone à son frère.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 15.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 14 mai. – *Bruxelles :* Conseil des ministres de l'éducation de la CEE.
Lisbonne : « Table ronde » des partenaires économiques de la Guinée-Bissau.
Tokyo : Réunion d'experts nucléaires japonais et américains.

Dimanche 20 mai. – Rencontre Mitterrand-Kohl à Sarrebruck.

Mardi 22 mai. – *Oslo :* Conseil des ministres européens des transports.
Bruxelles : Conseil des ministres de l'énergie.

Mercredi 23 mai. – *Bonn :* Prise de fonctions du nouveau président de la République M. Richard von Weizsacker.
Moscou : Visite du président nord-coréen Kim Il Sung.

Jeudi 24 mai. – M. Mitterrand devant le Parlement européen de Strasbourg.
Madrid : Visite du président du conseil italien M. Craxi.

Samedi 26 mai. – *Italie :* Grève des douaniers.

SPORTS

Dimanche 20 mai. – *Automobile :* Grand Prix de France de formule 1 à Dijon.
Golf : Open de France à Saint-Cloud.
Basket-ball : Tournoi préolympique au Palais des sports de Bercy (jusqu'au 25).
Rugby : Demi-finales du challenge Du Manoir.

Mercredi 23 mai. – *Football :* Tottenham-Anderlecht (finale retour de la coupe de l'UEFA).

Samedi 26 mai. – *Rugby :* Agen-Béziers (finale du championnat de France au Parc des Princes).
Handball : Finale du championnat de France.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

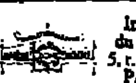
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT-CINQ ANS MOURAIT FOSTER DULLES

Le secrétaire d'Etat qui voulut « refouler » Moscou

Vingt-cinq ans après sa mort, John Foster Dulles évoque toujours dans l'esprit de ses contemporains un austère croisé de l'anticommunisme et le symbole d'une inébranlable fermeté envers ce que le président Reagan appelle aujourd'hui *l'« empire du mal »*. Certes, le nom de l'ancien secrétaire d'Etat est associé à des formules nouvelles et alarmantes dans les annales de la diplomatie : celle de l'« *agonizing reappraisal* » – la « révision déchirante », – de l'attitude des Etats-Unis envers la France au moment où celle-ci rejetait le projet de communauté européenne de défense ; ou encore celle du « *brinkmanship* » – la diplomatie du « bord du goufre » – menée au sujet de l'Indochine et surtout des îles Quemoy et Matsu, au large de Formose. A son arrivée au département d'Etat en 1953, il avait inquiété ses alliés européens et un certain nombre d'Américains en prônant la doctrine du « *roll-back* » (refoulement) qu'il opposait à celle du « *containement* » (endiguement) conçue par George Kennan (il l'obligea à démissionner) et mise en œuvre par les administrations démocrates.

Le nouveau secrétaire d'Etat estimait alors que les dirigeants soviétiques devaient « *payer* » pour leurs « *violations de la loi morale du bien et du mal* » et il dénonçait l'endiguement comme « *négatif, futile et immoral* », l'accusant de condamner d'« *innombrables êtres humains au despotisme et au terrorisme sans Dieu* ».

Prudence dans l'action

Mais était-il vraiment convaincu qu'aucun compromis n'était possible entre le bien et le mal ? En fait, les contradictions de ce personnage complexe ne tardent pas à apparaître. Rigide sur les principes, il se montre souple dans l'action et, au fil des années, le fossé s'élargit entre une rhétorique des théories audacieuses parfois téméraires, et le réalisme prudent qui, en dépit des apparences, le guida dans les moments de crise.

Avec la même foi que les paroissiens du Kremlin convaincus de l'effondrement imminent du capitalisme, Foster Dulles, victime de ses contradictions, croyait fermement que le communisme, « *phénomène historique passager* », se désagrégerait de lui-même. Il suffisait seulement à l'Occident d'en accélérer la dégradation, en se montrant ferme, en résistant à tous les empiétements, en accentuant la guerre psychologique, en aidant les éléments agissant derrière le rideau de fer, en encourageant le titisme... Mais ce général de la guerre froide connaissait-il les limites d'une politique de libération des peuples captifs ? « *Nous ne désirons pas une série de soulèvements suivis de représailles sanglantes* », déclara-t-il. La thèse du « *roll-back* » ne résistait pas, en effet, à l'épreuve. Au moment de la révolte hongroise de 1956, Dulles lui-même, résistant à de nombreuses pressions intérieures (celles des groupes d'émigrés notamment), se refusa à toute action qui eût pu être interprétée à Moscou comme une intervention américaine.

Qu'un homme aussi vigoureux dans la dénonciation de l'« *apaisement* » ait pu mener une politique favorisant leurs adversaires dans le tiers-monde a surpris ses alliés français et britanniques. Mais outre l'anticolonialisme naturel aux Américains, il estimait que le combat décisif contre le communisme soviétique exigeait de ne pas s'associer trop étroitement aux anciennes puissances coloniales, afin de ne pas rejeter les peuples dans les bras de Moscou. D'où la ligne ambiguë suivie dans la crise de Suez, puis son opposition ouverte à l'intervention israélo-franco-britannique. D'où le refus d'apporter son soutien militaire actif à la France en Indochine.

Dans un de ses essais, Foster Dulles recommandait de s'adapter au « *réel mouvant* ». Il avait lui-même donné l'exemple de cette adaptation. Il fut wilsonien puis isolationniste. En 1939, il était contre l'entrée en guerre des États-Unis dans un conflit « *vide de sens opposant les forces tactiques et dynamiques* », et justifiait les efforts de l'Allemagne et de l'Italie pour se dégager du *statu quo* imposé par les puissances « *nanties* ».

Un technicien hors pair

Avec beaucoup d'autres, il répudia l'isolationnisme, participa à la création des Nations unies (il avait en son temps critiqué vivement la SDN) et il devint même « *mondialiste* ». Cette versatilité n'affectait en rien sa compétence. Ce petit-fils et neveu de secrétaires d'État (John Foster et Robert Lansing) s'était fait depuis longtemps, notamment aux conférences de La Haye, en 1907, et de Versailles, en 1918, une réputation de technicien hors pair, d'exécutant expérimenté de la diplomatie. Il fit une incursion malheureuse dans la politique (poussé par son associé Dewey) et fut battu à l'élection sénatoriale de New-York, mais Truman, beau joueur, nomma ce républicain conseiller du département d'État. Il travailla ainsi dans l'ombre des secrétaires d'État démocrates Byrnes, Marshall, Acheson, avant qu'Eisenhower ne lui confie en 1953 le premier rôle, convoité depuis longtemps... A soixante-quatre ans, il se lança avec passion dans l'aventure de sa vie. Sillonnant les airs, infatigable, participant à toutes les rencontres internationales.



Il a toujours mené une « *triple vie* », associant ses activités de diplomate à celles, plus lucratives, d'avocat d'affaires international au service de grands intérêts privés, notamment les konzerns allemands. Mais ce businessman était, en même temps, un ardent champion des valeurs morales et des idéaux chrétiens. Lui-même avait un moment songé à entrer dans les ordres, comme son père. « *Je serai plus utile comme homme d'affaires chrétien que comme ministre presbytérien* », déclara-t-il. Plus tard, il présida le Federal Council of Churches, la très puissante organisation protestante.

Aussi, il n'est pas étonnant que dans ses écrits comme dans ses discours il ait souvent associé Dieu aux entreprises de la diplomatie américaine. Le communisme était pour lui une « *foi rivale* » et il assimilait l'Union soviétique à ce que fut l'islam. Cependant, sa sœur Eleanor, elle-même diplomate, affirme qu'il n'était pas au départ viscéralement antisoviétique. Longtemps, il considéra que les Soviets poursuivaient simplement la politique de Pierre le Grand, et il n'associa pas la politique étrangère de Moscou au mouvement communiste international. Ce n'est qu'à partir de 1946 qu'il dénonça partout la « *conspiration communiste* ».

Dulles savait naviguer dans les eaux profondes de la diplomatie. Mais parfois sa bonne conscience de puritain l'entraînait à prononcer des paroles imprudentes et fâcheuses ou à faire preuve de mesquinerie. Seul un homme de conviction pouvait commettre des enfantillages comme le refus de serrer la main de Chou En-lai à Genève ou de rencontrer Mendès France après l'échec de la CED...

Son apparence austère, la sobriété de sa mise, la sévérité de son regard, une diction rendue difficile par une déformation de la bouche (il mâchait ses mots, prononçait toujours Sekketary of State ou Krea (pour Korea), Krackus (pour Caracas) l'exposaient aux moqueries de ses détracteurs. Les caricaturistes s'en donnaient à cœur joie pour le dépeindre comme un père Fouettard.

Mais cet homme robuste, au physique comme au moral, ne se souciait guère de sa popularité. Ceux qui l'ont mieux connu témoignent qu'il n'était pas un intellectuel desséché, froid et renfermé, mais un être chaleureux qui aimait l'effort physique. Il passait ses loisirs à abattre des arbres, à nager et à se promener en famille pour observer le vol des oiseaux. Dans sa retraite sur le lac Ontario, il emmenait toujours ses livres de chevet : Shakespeare et, *bien entendu*, la Bible. On dit même qu'il chantait des cantiques (il en connaissait une centaine...) Il aimait la bonne chère et, bon convive, racontait facilement des histoires. Qui aurait pu penser que, jeune étudiant à la Sorbonne, il fût un jour matraqué par la police française...? Prudemment, il avait placé un rembourrage de vieux journaux dans son gibus. Cela se passait en 1908, à propos de Jeanne D'Arc. Et, bien sûr, le jeune Dulles était aux côtés de ceux qui défendaient la réputation de la bonne Lorraine...

HENRI PIERRE.

IL Y A CINQUANTE ANS, LE COUP D'ETAT DE LETTONIE

La vie et la mort oubliées des Etats baltes

Riga, 15 mai 1934. Le docteur Paul Kalnin, président du Parlement de Lettonie, la Sacima, assiste à un dîner organisé en son honneur à la légation de France. Vers onze heures du soir, il prend congé de ses hôtes, et, sur le trottoir, est vivement étonné de ne pas trouver sa voiture à la porte. Il se dirige alors en taxi vers sa villa de Mezaparks ; arrivant chez lui, il est accueilli par un groupe de gardes civiques qui le placent en résidence surveillée et perquisitionnent à la recherche d'armes...

La police et la garde civique tiennent déjà les points stratégiques de Riga, en liaison avec l'armée ; celle-ci, sous l'autorité du commandant de la garnison, le général Berkis, a pris en charge le maintien de l'ordre. La Maison du peuple, le quartier général du Parti social-démocrate, a été occupée sans résistance, comme les bureaux des syndicats. Un grand nombre d'arrestations sont opérées parmi les membres du Parti social-démocrate et parmi ceux des mouvements d'extrême droite. Les locaux de la police politique, illuminés, sont le siège d'une intense activité.

Au petit matin du 16 mai, les habitants de Riga prennent connaissance du coup d'Etat : ils découvrent, placardées à tous les coins de rue, des affiches du gouvernement proclamant l'état de siège.

A deux heures du matin, le président du conseil, Karlis Ulmanis s'est rendu chez le président de la République, Albert Kviesis, pour l'informer des mesures prises par le gouvernement. Les ouvriers des usines de Riga vont normalement à leur travail et ne suscitent aucun mouvement de protestation.

Une série d'arrêtés du ministre de l'intérieur interdisent l'activité des partis politiques et la tenue de réunions, instaurent la censure préalable et suspendent un grand nombre de journaux et de périodiques. Le 17 mai, Ulmanis constitue un nouveau gouvernement. Celui-ci décide le 18 mai d'assumer les prérogatives et fonctions du Parlement jusqu'à la révision constitutionnelle.

La conquête de l'indépendance

La Lettonie vient de quitter le camp des démocraties pour rejoindre celui des dictatures, comme l'ont déjà fait les deux autres républiques baltes. Ce coup d'Etat passe presque inaperçu et n'a pas de véritable écho dans la presse étrangère.

Il est vrai que, sortis de l'ombre en 1917 pour prendre leur place dans une communauté européenne qui, jusque-là, les avait à peu près complètement ignorés, les Etats baltes avaient fait peu parler d'eux. Ils ont aujourd'hui à nouveau disparu dans le brouillard de l'oubli.

Sur les rives orientales de la mer Baltique, entre le golfe de Finlande et l'embouchure du Niémen, se succèdent du nord au sud trois petis peuples, installés là depuis des temps très anciens, au nombre et à l'aire géographique à peu près identiques, les Estes, les Lettons et les Lituaniens.

Ils s'étaient retrouvés en 1795, réunis sous le sceptre du tsar. Mais la souveraineté commune de la Russie ne changeait rien à la domination concrète exercée en Estonie et en Lettonie par les « barons baltes » allemands et en Lituanie par les nobles polonais.

Cependant, dès le milieu du dix-neuvième siècle, se produit le réveil national. Celui-ci, outre la réactivation de la culture nationale et le développement de l'instruction, voit les populations baltes conquérir de haute lutte l'administration de leurs communes, la gestion du commerce et d'une partie de l'économie par le biais du mouvement coopératif.

Parallèlement, l'Estonie et la Lettonie s'industrialisent et deviennent les provinces les plus développées de l'empire russe. En 1914, l'essor économique, tempéré par le problème agraire, permet aux élites des trois pays de revendiquer l'autonomie interne, mais personne n'imagine pouvoir accéder à l'indépendance.

C'est la révolution russe qui fournit aux peuples baltes l'occasion d'obtenir ou de recouvrer leur indépendance, au terme de trois années extrêmement confuses : l'octroi de l'autonomie par le gouvernement provisoire russe, la révolution bolchevique, l'invasion allemande en vue qui projette de créer un état « *féodal* » vassal du Reich, l'invasion par l'armée rouge en novembre 1918, enfin une guerre de libération nationale qui voit s'affronter Baltes, bolcheviques, Russes blancs et corps francs allemands dans des combats meurtriers et dévastateurs.

En 1920, les peuples baltes obtiennent de la Russie soviétique, par trois traités de paix successifs, la reconnaissance de leur indépendance, et ils sont admis peu après à la Société des nations. Les trois Etats se dotent de constitutions libérales et démocratiques, fortement inspirées de la Constitution française de 1875, et de celle de l'Allemagne de Weimar de 1919, avec une prééminence de l'institution parlementaire.

Cette révolution politique se double d'une révolution sociale : des réformes agraires, mettent fin à la domination de la noblesse allemande en Estonie et en Lettonie, polonaise en Lituanie. Six années de guerre et de troubles ont laissé exsangue l'économie de ces pays, surtout celle de la Lettonie.

La montée de l'extrême droite

A la nécessité de reconstruire et de réparer les dévastations s'ajoute la contrainte d'une reconversion radicale.

En effet, si la Lituanie, essentiellement agricole, souffre relativement peu de la perte du marché russe, l'Estonie et la Lettonie, un des centres de la production textile, métallurgique navale de l'empire russe, doivent trouver de nouveaux débouchés, essentiellement britanniques et allemands, et s'adapter aux besoins d'un marché intérieur très restreint.

Les dix premières années de l'indépendance se déroulent sous le signe d'une stabilisation économique, et d'une relative prospérité.

Mais déjà se manifestent les inconvénients inhérents au régime d'assemblée, aggravés par le manque de traditions politiques et par la présence de minorités nationales ou religieuses actives (Allemands, Russes, juifs).

La vie politique est caractérisée par la multiplicité des partis, séparés non seulement par des idéologies mais aussi par des querelles de personnes, et donc par l'instabilité gouvernementale. Dès 1926, un coup d'Etat dirigé par le père de l'indépendance lituanienne, Antanas Smetona, met fin au régime démocratique. Celui-ci se maintient dans les deux autres pays baltes jusqu'à ce que la crise économique mondiale avive les difficultés et exarcerbe la fragilité des systèmes parlementaires.

La crise et la montée du chômage favorisent l'apparition et le développement de mouvements d'extrême droite, organismes d'anciens combattants qui deviennent paramilitaires Croix du tonnerre en Lettonie, et Combattants de la liberté en Estonie.

Devant la montée des périls, et peut-être sensibles à l'exemple de l'Allemagne hitlérienne, les dirigeants estoniens et lettons recourent à la force et suspendent les constitutions : c'est le coup d'Etat de Konstantin Pats en Estonie le 12 mars 1934 et de Karlis Ulmanis en Lettonie le 15 mai de la même année.

Dans les trois pays, les coups d'Etat ont en commun d'être le fait non pas d'aventuriers ambitieux, mais des trois chefs incontestés de la guerre d'indépendance et comme tels bénéficiant d'une relative popularité.

Les régimes autoritaires installés oscillent entre la dictature militaire traditionnelle (Lituanie), la démocratie « *dirigée et musclée* » (Estonie), et un régime quasi fasciste (Lettonie).

Grâce à un interventionnisme étatique accru, à l'introduction du corporatisme (système de chambres professionnelles englobant tous les secteurs d'activité), ils parviennent à rétablir la situation économique. Mais ils ne réussiront pas, lors de la montée des périls extérieurs, à sauvegarder l'indépendance.

Après avoir tenté, à partir de 1934, grâce à la création de l'entente baltique, de créer une zone de calme en Baltique orientale, les trois Etats baltes sont emportés dans le maelström de la politique internationale. Le pacte germano-soviétique inclut l'Estonie et la Lettonie dans la sphère d'influence soviétique.

L'Union soviétique, après avoir envahi la Pologne orientale, le 17 septembre 1939, contraint les trois Etats à conclure avec elle des « pactes d'assistance mutuelle » comprenant l'installation sur leur territoire de bases et de troupes soviétiques. L'Allemagne organise le rapatriement des minorités allemandes installées depuis le treizième siècle en Estonie et en Lettonie. Et, en juin 1940, l'URSS occupe intégralement les trois pays, dont l'annexion officielle aura lieu les 3, 5 et 6 août.

DENIS PARINI.

★ La meilleure et la seule récente introduction à l'étude des pays baltes en français est celle de Stuart R. Schram : *L'Union soviétique et les Etats baltes* et *les Frontières européennes de l'URSS 1917-1941*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1957.

L'ouvrage de référence est celui de Georg von Rauch *Geschichte der Baltischen Staaten*, 1970.

Étranger

LA GUERRE DU GOLFE

L'hodjatoleslam Rafsandjani menace de porter la bataille dans « le monde entier »

La dernière attaque revendiquée le vendredi 18 mai par l'Irak contre deux « gros navires » de nationalité inconnue a été démentie par Téhéran, qui a affirmé qu'il n'y avait aucune preuve venant confirmer les affirmations de Bagdad. Cependant, l'agence Reuter apprenait de source maritime à Bahrein qu'un cargo, le *Fidelity*, avait été coulé par un missile ce samedi matin dans le nord du Golfe, près du terminal de Kharg. Les vingt et membres de l'équipage ont été recueillis par un nvaire croisant dans les parages, le *Cathy-Milo*, et douze personnes dérivent encore sur des canots de sauvetage, précisait-on de même source. Un message de détresse émis par un autre navire, le *Goodwind*, a été également reçu.

En tous les cas, la menace créée par les récentes actions de l'aviation irakienne est prise au sérieux à Téhéran, où l'hodjatoleslam Rafsandjani, représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense, a dressé vendredi un tableau extrêmement noir de la situation, préparant le peuple iranien à vivre des journées très difficiles. Il a souligné que les attaques irakiennes visant à paralyser le trafic pétrolier autour de l'île de Kharg sont susceptibles de bloquer les exportations pétrolières iraniennes dans les deux semaines à venir et d'empêcher ainsi l'Iran d'acquérir tout ce qui est vital pour son économie et pour son effort de guerre.

Aussi a-t-il menacé de recourir à *« tous ceux qui croient à l'islam et à la République islamique »* à travers le monde. *« Si les superpuissances et les puissances de deuxième ordre pénètrent dans le Golfe, la nation iranienne doit se préparer à une guerre partout dans le monde contre les intérêts de tout pays qui interviendrait dans le golfe Persique. Ce jour-là, le champ de bataille ne sera plus le Khouzistan ou le sud de notre pays. Ce jour-là, pour nous, le champ de bataille sera le monde entier. »* Cette menace, précise le correspondant le l'AFP à Téhéran, est prise très au sérieux dans les milieux diplomatiques de la capitale iranienne.

A Moscou, l'URSS a accusé vendredi soir les Etats-Unis de préparer *« une nouvelle agression dans la région du Golfe »*, où ils viseraient à *« recréer une force multinationale »* comme celle *« qui a connu un échec au Liban »*. Selon l'agence Tass, les Etats-Unis veulent utiliser le conflit du Golfe comme *« prétexte pour une ingérence armée directe dans cette région stratégique et riche en pétrole »*.

Alors qu'au cours des derniers mois, la presse soviétique avait laissé transparaître un assez net infléchissement de la position du Kremlin en faveur de l'Irak, Tass ne prend pas partie pour l'un ou l'autre belligérant et ne fait pas état de la thèse selon laquelle trois pétroliers (deux koweïtiens et un saoudien) auraient été touchés par des appareils iraniens. L'agence soviétique évoque seulement les *« efforts »* déployés par les six pays arabes du Golfe pour *« empêcher une extension du conflit »*, efforts que Washington s'emploierait à *« torpiller »*. – *(AFP, Reuter.)*

Téhéran réclame de l'ONU des « mesures immédiates » contre l'Irak

De notre correspondant

New-York (Nations unies). – Sans pour autant négliger leurs options militaires, les Etats-Unis semblent peu enclins pour l'instant à sortir des voies diplomatiques pour tenter de désamorcer l'escalade militaire à laquelle se livrent l'Irak et l'Iran dans les eaux du Golfe, et de faire respecter le principe de la liberté de navigation.

Le département d'Etat s'est attaché, vendredi, à minimiser l'imminence d'un élargissement de la crise et a réaffirmé que les Etats-Unis restaient *« prêts à œuvrer avec d'autres pays, particulièrement les Etats de la région, pour limiter les effets du tragique conflit »*. Les milieux du Pentagone ont, par ailleurs, indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de confirmer la dernière attaque revendiquée vendredi par l'Irak contre deux pétroliers de nationalité inconnue non loin du terminal pétrolier iranien de Kharg.

La volonté de prudence de Washington apparaît manifestement calquée sur celle observée par les pays du Golfe (Arabie Saoudite, Bahrein, Emirats, Koweït, Oman, Qatar) qui ont repoussé les propositions américaines d'assistance militaire leur ayant été soumises récemment, et qui avancent sur le terrain diplomatique avec la même circonspection.

Selon certaines sources bien placées à Washington, la prudence de l'administration Reagan ne serait pas sans rapport avec les réticences qu'auraient exprimées la France et la Grande-Bretagne à s'engager à nouveau aux côtés des Etats-Unis dans des opérations aéronavales conjointes dans cette partie du monde. Ni Paris ni Londres n'ont oublié les leçons de l'échec de la force multinationale au Liban, même si, officiellement, au département d'Etat, on affirmait encore vendredi que les consultations étroites qui se poursuivent avec les alliés européens ne donnent lieu à *« aucune divergence fondamentale »*.

En fin de semaine, les pays du Golfe n'avaient toujours pas saisi officiellement le Conseil de sécurité des Nations unies des attaques iraniennes contre leurs navires, bien que leurs ministres des affaires étrangères aient pris, jeudi à Ryad, la décision de porter l'affaire devant l'organisation internationale. Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), M. Abdallah Bishara, est attendu lundi à l'ONU, où il aura des consultations tant avec les représentants des pays arabes et les membres du Conseil de sécurité qu'avec le secrétaire général, M. Perez de Cuellar.

Selon certaines sources diplomatiques, les pays du Golfe sont certainement conscients que l'adoption d'une résolution par trop anti-iranienne ne ferait qu'irriter davantage Téhéran à leur égard sans être suivie d'effets pratiques, car elle serait immédiatement rejetée par les dirigeants khomeinistes comme *toutes les résolutions précédentes de* l'ONU. Aussi s'attend-on que les consultations de M. Bishara prennent un certain temps et que le Conseil ne soit pas saisi avant au moins le milieu de la semaine.

Mettant à profit ces hésitations, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a fait parvenir, vendredi, une lettre à M. Perez de Cuellar, réclamant des *« mesures immédiates »* contre l'Irak pour avoir donné une dimension nouvelle au conflit en s'attaquant aux pétroliers chargeant du pétrole iranien.

Dans les milieux proches de la délégation iranienne à l'ONU, on reconnaît que M. Velayati, en prenant ainsi les devants, a voulu court-circuiter tout recours des pays du Golfe contre Téhéran devant le Conseil de sécurité et, en même temps, poser les conditions auxquelles il accepterait un débat sur les menaces à la liberté de navigation dans le Golfe. Dans sa lettre, il souligne en effet que les attaques iraniennes contre les pétroliers doivent être traitées par l'ONU comme telles et indépendamment du reste du conflit.

L'Iran avait déjà adopté une position similaire en mars dernier lorsque le Conseil de sécurité s'était penché sur l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak dans le conflit. Il avait rejeté la condamnation exprimée par le Conseil, considérant que celui-ci n'avait pas respecté le cadre de son mandat en renouvelant ses appels au cessez-le-feu et en ne dénonçant pas nommément l'Irak pour ses violations de la convention de Genève sur l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques.

(Intérim.)

Liban

DIALOGUE MINISTÉRIEL AU CANON

(De notre correspondant.)

Beyrouth. – *Chaque séance du conseil des ministres du gouvernement dit d'*« union nationale » *provoquant une flambée de violence qui laisse sur le terrain plusieurs dizaines de morts et de blessés, les Libanais en sont à se demander s'il ne vaut pas mieux que le cabinet ne siège pas et se contente d'exister. Vendredi soir 18 mai encore, les canon sont entrés en action sur une vaste échelle, faisant cinq morts et trente-sept blessés des deux côtés de Beyrouth : quatre morts et vingt blessés en secteur chrétien, un mort et dix-sept blessés en secteur musulman.*

Chaque partie accuse l'autre d'avoir mis le feu aux poudres, étant entendu que le foyer d'incendie est constamment entretenu le long de la ligne de front, même durant les « journées calmes ». *Les Forces libanaises (milices chrétiennes) avaient menacé de riposter désormais sans délai et durement à tout bombardement dépassant le cadre de la ligne de front – où la bataille permanente est admise de part et d'autre – pour atteindre les quartiers résidentiels. C'est ce qu'elles affirment avoir fait vendredi soir.*

Le gouvernement Karamé est censé adopter ce samedi une déclaration ministérielle appelée à servir de nouveau « pacte national ». *Cette charte faisant l'objet d'une querelle entre les deux camps, on estime que la flambée de vendredi soir constitue l'argumentation majeure des belligérants, qui sont, au demeurant, tous représentés au gouvernement.*

L. G.

WASHINGTON EST « PREOCCUPE PAR LES VIOLENCES » DANS LE CAMP PALESTINIEN D'AIN-EL-HELOUE

Le département d'Etat a exprimé sa *« préoccupation »* au sujet de la récente explosion de violence dans le camp palestinien d'Ain-el-Heloué, à l'entrée sud de la ville de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud), affirmant que *« la destruction de propriétés privées par l'armée israélienne, est interdite par la convention de Genève »*.

A Jérusalem, cependant, les autorités militaires israéliennes ont accusé, vendredi, les factions rivales du camp palestinien (loyalistes et dissidents de l'OLP) d'être responsables de la mort de deux de ses habitantes, contredisant ainsi formellement les informations publiées à Beyrouth qui attribuent ces deux morts à des balles israéliennes. Selon le porte-parole militaire, l'armée n'a pénétré qu'une seule fois dans le camp, dans la nuit de mardi à mercredi – blessant deux personnes par balles – et s'est tenue depuis lors à l'extérieur. Vendredi, une importante manifestation anti-israélienne s'est déroulée dans le camp. Après la prière, qui a eu lieu dans trois mosquées, tous les habitants sont descendus dans la rue et ont commencé à défiler en scandant des slogans et en brandissant des banderoles hostiles à *« l'occupation israélienne »*.

Les forces de Jérusalem et la « garde nationale » (milice pro-israélienne) ne sont pas apparus durant cette manifestation, selon les corresponadants qui précisent que les soldats israéliens ne sont plus présents autour du camp, dont les entrées étaient bloquées en début de matinée par des pneus, des carcasses de voitures usagées et des pierres. – *(AFP)*.

UN COLLOQUE SUR LES DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE

« Leur violation est la règle leur respect l'exception »

De notre envoyé spécial

Libreville. – *« En Afrique, il est important de le souligner, la réalité fait de la violation des droits de l'homme un règle, et de son respect l'exception »*, écrit Mᵉ Benoit Ngom (1), président de l'Association des juristes africains, organisation non gouvernementale créée en 1979. Cette constatation a d'ailleurs dominé le colloque organisé par l'AJA, à Libreville, du lundi 14 au samedi 19 mai, avec la participation de quelque deux-cent cinquante juristes, professeurs, avocats et magistrats africains venus de plus de vingt Etats et d'observateurs des pays de la Communauté européenne et des organisations internationales, sur le thème *« l'Afrique, l'OUA et le nouvel ordre juridique »*.

En ce qui concerne les violations des droits de l'homme, le continent noir détient en effet quelques tristes records mondiaux. Si la fatalité et la sécheresse font que sur les quarante pays les plus pauvres du Globe trente sont africains, en revanche, les guerres et la répression dues aux gouvernants, comme l'a souligné Mᵉ Fethi Sahli, ont ajouté à la misère des hommes : dans le monde, un réfugié sur deux est africain. Ils n'étaient que 242 000 en 1964, dix fois plus nombreux dix ans plus tard, et ils sont cinq millions aujourd'hui – un Africain sur cent. La convention africaine sur les réfugiés, signée pourtant à Addis-Abeba en 1969, est toujours ignorée par la plupart des Etats et souvent violée.

Les conférenciers se sont félicités de l'adoption, en 1981 à Nairobi, de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Mais, dans une vigoureuse intervention de clôture, le porte-parole de l'AJA, Mᵉ Charles Tchoungang, a constaté qu'à ce jour douze Etats seulement sur cinquante et un membres de l'OUA ont ratifié ce texte. Fait plus grave : *les détenus politiques et les* prisonniers d'opinion se comptent par milliers, et le « terrorisme d'Etat » est pratique courante dans un certain nombre de pays, où les autorités n'hésitent pas à prendre en otage les membres de la famille d'un opposant pour obtenir la reddition de ce dernier.

La condition juridique des femmes en Afrique est également apparue dans sa précarité. Les oratrices ont dénoncé le *« droit à la correction »* que s'arrogent les hommes et qui n'est, en fait, qu'un *« droit à la bastonnade »*. L'égalité entre la femme et l'homme, stipulée par de nombreuses Constitutions, n'est, en fait, qu'un leurre dans la vie quotidienne, dans le travail, dans le mariage et même dans la mort. En effet, la veuve – à moins de se remarier avec un membre de la famille du mari – est généralement dépouillée de tout l'héritage par la belle famille. De même, comme l'a souligné Mᵉ Nicole-Claire Njob Ndoko, *« la polygamie et la dot, qui équivaut souvent au prix d'achat de la fiancée, sont la négation de toute égalité »*.

Une autre commission a réalisé un travail non moins approfondi sur la charte de l'OUA et le fonctionnement de l'organisation. Elle a préconisé, entre autres, une révision de la charte *« adoptée en 1963 dans l'euphorie des indépendances »*, et qui apparaît, vingt ans plus tard, mal adaptée aux nouvelles réalités africaines et à la mission que s'est assignée cet organisme. Ainsi ne prévoit-elle aucune disposition au sujet du président en exercice, alors que ce dernier joue un rôle de plus en plus important. De même, aucune sanction n'est prévue à l'encontre des Etats qui ne s'acquittent pas de leurs obligations financières : cinq d'entre eux seulement ont payé leur quote-part, de sorte que l'OUA est au bord de la faillite.

Une troisième commission a examiné les problèmes concernant le développement sous des angles multiples (démographie, conflits des lois, nouveau concept du droit de la mer, décentralisation et droit ancestral, etc.). Elle a aussi étudié ceux concernant l'intégration et la coopération économique et sociale. La conférence a notamment déploré la prolifération et l'inefficacité des institutions africaines ou subrégionales.

Enfin, dans une documentation à la fois ferme et rigoureuse, sans concession mais sans provocation, l'Association des juristes africains a réclamé la libération de tous les prisonniers politiques et le strict respect des résolutions de l'OUA, en particulier des plus récentes, pour mettre un terme aux conflits qui déchirent le continent, entre autres ceux du Tchad et du Sahara occidental. Elle a demandé également l'abolition de la peine de mort, en rappelant qu'un seul Etat africain – Sao-Tomé et Principe – a jusqu'ici pris une telle décision.

PAUL BALTA.

(1) *Les Droits de l'homme et l'Afrique*, Editions Silex, 56 *bis*, rue du Louvre, Paris, 1984. 128 pages, 60 F.

LA VISITE DE M. BOTHA EN FRANCE

Un emploi du temps « trop chargé » pour rencontrer M. Mitterrand...

De notre correspondant

Johannesburg. – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a affirmé, vendredi 18 mai, qu'il n'avait, à aucun moment, été question d'un tête-à-tête entre M. François Mitterrand et le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, lors de la tournée en Europe du chef du gouvernement de Pretoria, en juin prochain. *« Le premier ministre est déjà lié par un programme chargé de rendez-vous et d'invitations dans d'autres pays européens »*, a déclaré le chef de la diplomatie sud-africaine, pour expliquer l'absence de rencontre.

M. « Pik » Botha a également ajouté qu'il avait été lui-même *obligé de décliner l'invitation de* M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui lui aurait proposé un entretien (1), au motif que cette tournée européenne *« retenait toute son attention »*. (Londres, Bonn, Lisbonne, Bruxelles, Vienne et Berne.) Une manière comme une autre pour le gouvernement de Pretoria de rendre la monnaie de leur pièce aux autorités françaises qui n'ont pas invité officiellement la délégation sud-africaine à se rendre à Paris. Le communiqué indique qu'il n'est pas *« nécessaire »* d'aller dans la capitale française *« pour rendre hommage aux Sud-Africains qui sont morts vaillamment au bois de Delville en Picardie »*.

M. Pieter Botha doit se rendre le 17 juin à Longeval, dans la Somme, pour poser la première pierre d'un musée commémorant la participation des soldats sud-africains aux deux dernières guerres mondiales. Le quotidien progouvernemental *The Citizen* raconte que trois mille cent cinquante d'entre eux avaient tenté en vain pendant cinq jours, en 1916, près de Longueval (Somme), de reconquérir le bois de Delville. Il n'y eut que sept cents survivants.

Seul quotidien de langue anglaise à commenter cette visite privée en France, *The Citizen* écrit à l'adresse du gouvernement français : *« Si vous ne pouvez reconnaître les changements en Afrique du Sud et dans ses relations avec ses voisins, ou vous êtes aveugle, ou vous ignorez délibérément, dans votre propre intérêt, ce qui se passe, ou encore vous êtes stupide. »* Le journal se demande si les Sud-Africains doivent continuer à être traités *« en intouchables, en parias, en méchants de l'Afrique »*, et si leur premier ministre, *« homme de réforme et de paix »*, doit être *« snobé et fui »*. »

Manifestement, l'Afrique du Sud, qui poursuit en direction de l'Europe son offensive diplomatique « tous azimuts », a pris ombrage du refus français d'accueillir ses responsables politiques. Il est reçu comme un camouflet, un an après la décision d'interdire les relations des sportifs non professionnels avec l'Afrique du Sud, et notamment la tournée de l'équipe de France de rugby.

Les Sud-Africains espéraient *une certaine reconnaissance*, après le dialogue qu'ils ont mené avec les Etats noirs voisins, depuis le début de l'année, et la réforme constitutionnelle adoptée le 2 novembre dernier. C'était compter sans l'apartheid, l'échec des pourparlers sur l'indépendance de la Namibie, illustré par la suspension de la participation de la France au « groupe de contact » des cinq, et les exécutions de militants de l'ANC (Congrès national africain). Au lendemain de la pendaison de trois d'entre eux, le 9 juin 1983, M. Mitterrand avait déclaré : *« Elles ajoutent un aspect sanglant, tragique, à la situation dans ce pays, ces trois morts prennent figure de symbole... Elles n'avaient pas de raison d'être, face à la réalité humaine et politique. »* Ce durcissement des relations entre la France et l'Afrique du Sud intervient au moment même où le nouvel ambassadeur de France à Pretoria prend ses fonctions.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Le Quai d'Orsay a fait savoir, de son côté, que M. « Pik » Botha *« n'avait pas été invité »*, mais que M. Cheysson *« était prêt à rencontrer son homologue sud-africain, si celui-ci était passé par Paris, pour lui rappeler les positions de la France sur les différents problèmes touchant l'Afrique du Sud »*.

Inde

EMEUTES RELIGIEUSES DANS LA RÉGION DE BOMBAY SEIZE MORTS

(De notre correspondant.)

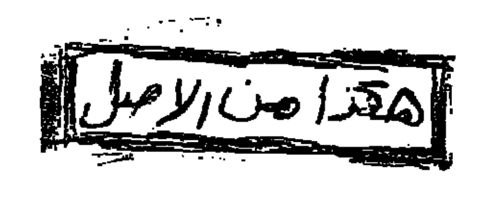
New-Delhi. – Au moins seize personnes, dont un officier de police, ont été tuées, le vendredi 18 mai, au cours d'émeutes religieuses à Bombay et à Bhiwandi, une ville moyenne située à une cinquantaine de kilomètres au nord du grand port industriel. La confrontation a mis aux prises les militants du mouvement Shiv Sena, une organisation d'extrême droite hindoue, essentiellement implantée dans le Maharashtra, et la minorité musulmane de l'Etat (10 % de la population environ).

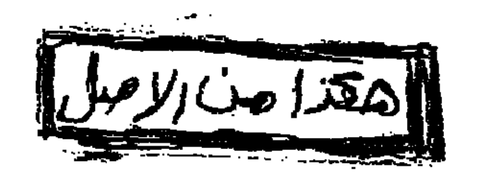
Un couvre-feu total a été décrété, vendredi matin à six heures à Bhiwandi, et la police a reçu l'ordre de tirer à vue sur les émeutiers. Toutes les manifestations ont été interdites jusqu'à la fin du mois. Une centaine de personnes, dont six policiers, ont été blessées au cours des émeutes, et plus de huit cents manifestants sont sous les verrous.

Plusieurs députés de l'Assemblée législative locale, dominée par le Parti du congrès de Mᵐᵉ Gandhi, ont publiquement demandé l'arrestation immédiate du chef de la secte extrémiste, M. Bal Thackeray, accusé d'avoir mis le feu aux poudres en insultant, au cours d'une réunion politique, le prophète Mohammed. Adorateurs de Shiva, la déesse hindoue de la destruction, les disciples du Shiv Sena auraient été auparavant rendus fous furieux par la découverte d'un portrait de leur chef de file, qu'une main mal intentionnée avait auréolé d'une guirlande de vieilles chaussures, insulte suprême dans leur religion.

En 1970, des émeutes ayant mis aux prises les mêmes groupes avaient fait plus d'une centaine de morts dans les bidonvilles de Bombay et des environs, territoire privilégié des militants du Shiv Sena.

P. C.





LA GAUCHE FRANÇAISE

Un PS trop « idéaliste » dans l'opposition et trop « réaliste » au pouvoir

La gauche met toujours l'accent, en France et ailleurs, sur la « solidarité internationale ». C'est l'une des composantes essentielles de son idéologie, qu'elle se réclame du communisme ou du socialisme libéral. Mais les relations entre les différentes gauches nationales ne sont pas toujours aussi idylliques que certains communiqués ou certaines déclarations d'amitié pourraient le laisser croire.

C'est particulièrement vrai des rapports entre la gauche française au pouvoir et ses « sœurs » qui, dans différents pays d'Europe, notamment en RFA et en Grande-Bretagne, doivent lutter pour le reconquérir.

Sœurs déçues et parfois amères, elles jugeaient le PS « irréaliste » dans l'opposition. Elles trouvent maintenant que le pouvoir lui salit les mains.

La situation de la gauche française par rapport aux formations socialistes ou social-démocrates européennes est aujourd'hui marquée par un singulier paradoxe. Avant son arrivée au pouvoir, et même dans les tout premiers temps de l'« après-81 », elle avait plutôt tendance à inspirer, chez les partis frères de l'intérieur ou de l'extérieur de la Communauté, une critique « de droite ». Des sociaux-démocrates ouest-allemands aux travaillistes britanniques, des socialistes belges aux suisses ou aux italiens, on avait du mal à admettre le tête-à-tête PC-PS, même s'il prenait bien souvent, dès cette époque, l'allure d'un face-à-face. Beaucoup de points du programme commun, puis, à partir de 1977, des propositions des socialistes paraissaient à la gauche européenne fort excessifs et encore marqués au coin de cet idéalisme révolutionnaire, un rien irréaliste que l'on prête volontiers hors de l'Hexagone aux Français en général et à ceux de gauche en particulier.

Bref, la gauche française était, dans bien des domaines essentiels, trop à gauche pour ne pas inquiéter vaguement ses amis européens, à de rares exceptions près (les Grecs ?). On redoutait à la fois l'influence des communistes sur la politique étrangère, l'effet d'un certain nationalisme socialiste (notamment au CERES) qui pourrait conduire Paris à prendre ses distances à l'égard de la CEE ou du « serpent monétaire » et les résultats d'une politique économique dont la logique même, s'agissant en particulier des nationalisations, n'était guère familière à la social-démocratie, voire au travaillisme.

« Amère désillusion »

En moins de deux ans, un gigantesque chassé-croisé s'est produit. Dans plusieurs domaines essentiels de son action, la gauche française, ou du moins le Parti socialiste, donne aujourd'hui à ses partenaires européens l'impression d'avoir par trop évolué *« vers la droite »* et vers l'Ouest. Peu de partis de gauche du Vieux Continent jugent avec sérénité les résultats actuels de l'« expérience », et estiment que, à l'aune du socialisme, la gauche française ne mérite finalement ni l'excès d'honneur d'hier ni l'indignité d'aujourd'hui. Chez la plupart, au contraire, au-delà de quelques formules courtoisement vagues, on recueille vite des jugements fort sévères. Les termes de « trahison » ou de *« coup de poignard dans le dos »* sont moins rares qu'on ne le croit. Celui d'*« amère désillusion »* peut passer pour l'expression d'une opinion moyenne. *« Quelque chose s'est cassé entre la gauche française et nous »*, explique un élu du SPD.

A ces déçus (étrangers) du socialisme (français), on pourrait cependant faire observer que la gauche européenne a, elle aussi, assez spectaculairement évolué en peu d'années, qu'il s'agisse des questions diplomatiques et militaires ou de l'économie. L'Allemagne en fournit l'exemple le plus frappant. C'est un chancelier social-démocrate qui avait demandé et obtenu, en 1979, la fameuse « double-décision » de l'OTAN en faveur des euromissiles, que le SPD reproche aujourd'hui à M. Mitterrand de défendre. Et qui eût imaginé, il y a encore deux ou trois ans, la gauche syndicale allemande prônant la grève pour obtenir la semaine de trente-cinq heures, ou les sociaux-démocrates s'alliant de plus en plus facilement aux adversaires irréductibles de leur politique en faveur du nucléaire civil ?

Il n'empêche : au moment où, un peu partout en Europe occidentale, une formidable campagne était lancée dans les milieux de gauche contre le rééquilibrage nucléaire de l'OTAN face aux SS 20, la « défection » de la France socialiste a été ressentie comme un coup particulièrement dur. M. Mitterrand n'est-il pas allé jusqu'à apporter, le 20 janvier 1983, en plein Bundestag, son appui à la politique de l'alliance atlantique ?

Les travaillistes britanniques, les socialistes belges et néerlandais (mais non, sur ce point, les italiens), sans parler des sociaux-démocrates allemands et scandinaves, en ont été doublement atteints. D'abord parce que le front européen de l'Internationale socialiste se trouvait, sur cette question essentielle, plus qu'ébréché. Ensuite parce que cette prise de position, venue d'un homme d'Etat qui s'était longtemps fait une spécialité de la dénonciation du nucléaire militaire, accréditait l'idée qu'une fois au pouvoir les partis de gauche européens étaient bien obligés de tenir un langage « réaliste », c'est-à-dire assez différent de leur discours ordinaire.

Ni Athènes ni La Haye

Quant aux principales déconvenues de la gauche française sur le terrain de l'économie, et tout particulièrement de l'emploi, elles ont, au minimum, singulièrement compliqué la tâche de quelques formations socialistes européennes, qui avaient ouvertement appelé de leurs vœux un « effet Mitterrand » susceptible de les ramener au pouvoir. Dans des registres différents, le PASOK de M. Papandréou, en Grèce, le PVDA de M. Den Uyl, aux Pays-Bas, ont dû, après avoir abondamment mis en avant ce cousinage jusqu'alors flatteur électoralement, trouver un ton nouveau pour expliquer que la France n'est ni la Grèce ni les Pays-Bas. Le Labour, de son côté, lorsqu'il fait campagne contre le chômage induit par le « thatchérisme », est las de s'entendre répliquer : *« Et vos amis socialistes français ? »*

Il est même un pays où, actuellement, la campagne électorale est assez largement marquée par le bilan de la gauche française, que socialistes et chrétiens-sociaux locaux se renvoient mutuellement au visage : le Luxembourg, qui votera le 17 juin, pas seulement pour le Parlement de Strasbourg, mais aussi pour renouveler sa propre Assemblée. Le POSL a fort à faire pour continuer d'afficher sa solidarité de principe à l'égard du parti de M. Jospin, tout en prenant sur bon nombre de sujets des positions différentes, voire contraires. Y compris dans l'affaire de la centrale nucléaire de Cattenom, qui agite depuis longtemps les milieux politiques du Grand-Duché...

Ces problèmes d'environnement, pour n'être pas perçus en France comme des enjeux politiques de premier plan, tant s'en faut, n'en sont pas moins eux aussi, pour la plupart, des points de friction avec la gauche française, surtout en Allemagne et en Europe du Nord. L'orientation résolument nucléaire de la politique énergétique de Paris irrite presque autant (et pas seulement les « Verts »...) que les ventes d'armes françaises ou un comportement que l'on croyait révolu en Afrique noire. Là encore, la gauche européenne est parfois exaspérée de s'entendre opposer, par les différentes droites nationales, le « réalisme » des socialistes français.

En fait, on reprocherait plutôt à M. Mitterrand, dans ses rangs, de s'entendre plus facilement et plus spontanément avec des chefs de gouvernement conservateurs qu'avec ses camarades (certains diraient même sans doute : ses anciens camarades) de l'Internationale socialiste. Non que les rapports entre directions de partis soient mauvais, notamment avec les Allemands. Le chef de file du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, avait en particulier apprécié que M. Jospin vienne lui apporter publiquement son soutien au cours d'un meeting électoral à Cologne, avant le scrutin du 6 mars 1983, qui s'annonçait pourtant mal pour lui. Et les réunions entre dirigeants des formations de l'IS ne prennent pas l'allure, selon différents témoignages, d'une mise en accusation des Français.

La déception de Madrid

Mais on aimerait tout de même visiblement, dans la famille socialiste européenne, que M. Mitterrand affiche un peu moins sa belle entente avec le chancelier Kohl, voire une certaine indulgence à l'égard de Mme Thatcher, en dépit des controverses (qui ne sont pas, au demeurant, spécifiquement franco-britanniques) sur la contribution de Londres au budget de la Communauté. Le récent voyage du président de la République en Scandinavie vient encore de fournir une illustration de ce phénomène : au fond, c'est avec le gouvernement conservateur et atlantiste norvégien bien plus qu'avec le cabinet socialiste et plutôt neutraliste suédois qu'il paraît avoir eu le meilleur contact.

Il est cependant un domaine où on aurait un peu tendance, chez les socialistes européens, à reprocher au PS français un choix « de gauche » dans ses alliances privilégiées : l'eurocommunisme. Le PSOE et le PSI sont certes liés, en principe, au PS ; mais leurs dirigeants lui font souvent grief, en privé, d'avoir surestimé, quantitativement et qualitativement, ce qu'allait devenir l'eurocommunisme, en « jouant » le PCE et le PCI sans égard pour l'attachement – plus net et plus persistant qu'on ne le croit à Paris – des communistes espagnols et italiens à l'Union soviétique. Il est vrai que certaines discordances entre ces deux formations et le PCF avaient pu y inciter les socialistes français. Mais leur attitude n'a pas toujours été bien perçue de leurs amis espagnols et italiens.

De même que les premiers s'irritent de certains comportements gouvernementaux de la gauche française, qu'il s'agisse de l'élargissement de la Communauté européenne, de la lutte contre le terrorisme, ou du mitraillage d'un bateau de pêche espagnol par la marine française. Autant de domaines, fondamentaux ou plus anecdotiques, où l'on attendait à Madrid une plus grande solidarité au nom du socialisme. D'autant plus que l'on se souvient de l'époque, point lointaine, où Paris exaltait l'avenir radieux du *« socialisme méditerranéen »*, de Lisbonne à Athènes...

Il n'est jusqu'au nouveau cours de la politique industrielle de la France de gauche qui ne déconcerte bon nombre de ses amis étrangers. Pas tous : Belges, Luxembourgeois, Néerlandais semblent avoir admis que les restructurations, fussent-elles socialement coûteuses, s'imposaient. Mais les Allemands ont beaucoup plus de mal à y adhérer, au moment où, précisément, le fameux *« consensus social »* de la RFA commence à présenter de sérieuses lézardes. De même pour les travaillistes britanniques : ils y voient la marque d'un réaménagement industriel bien insoucieux des conséquences sur l'emploi, ce qui n'est évidemment pas sans leur rappeler quelque chose. Et l'argument selon lequel il s'agit aussi là d'une mise en œuvre des directives communautaires sur la sidérurgie ne peut que mettre en lumière une autre de leurs divergences fondamentales avec les socialistes français : l'Europe.

Pourtant, la construction européenne demeure, à part pour le Labour, et dans une moindre mesure pour le PASOK, une des convergences très fortes qui unissent la famille socialiste et social-démocrate européenne. Ces temps d'élections devraient même permettre d'y revenir et d'y insister. D'autant que la façon dont M. Mitterrand a assumé sa présidence du Conseil européen, depuis le 1er janvier dernier, ne suscite guère que des compliments. Mais, dans beaucoup d'autres domaines, tout en rendant hommage à l'effort de justice sociale accompli depuis trois ans, on a parfois l'impression, à écouter les représentants de la gauche européenne, qu'ils préféraient à tout prendre les opposants socialistes d'hier, fût-ce avec leur excès doctrinaux, aux gouvernants « réalistes » d'aujourd'hui.

BERNARD BRIGOULEIX.

Italie

L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE MONTECASSINO

● Le pape évoque le droit de la Pologne à la liberté et à la souveraineté
● Mgr Glemp s'en prend à l'Occident

De notre correspondant

Rome. – La mort, il y a quarante ans, de mille soldats polonais à Montecassino a été commémorée, vendredi 18 mai, par Mgr Glemp, qui a célébré une messe sur les lieux où ils sont tombés. Montecassino, à une centaine de kilomètres de Rome, demeure dans l'histoire l'une des batailles les plus dures et l'un des épisodes les plus déterminants de la seconde guerre mondiale. Après des combats meurtriers pour prendre cette colline défendue âprement par les Allemands, car elle commandait la route vers Rome, ce furent les Polonais, en particulier les membres de l'armée Anders, rescapée des camps soviétiques, qui, les premiers parmi les troupes alliées, plantèrent leur drapeau au sommet de Montecassino.

Le quarantième anniversaire de la bataille, qui s'acheva un 18 mai, a été marqué par deux cérémonies séparées : jeudi d'abord, avec la participation d'une délégation officielle venue de Pologne et conduite par le président du Conseil d'État, M. Henryk Jablonski. Vendredi, ensuite, en présence du primat, Mgr Glemp, qui a célébré une messe devant quelque deux mille Polonais de la diaspora.

Dans son homélie, Mgr Glemp a reproché à l'Occident d'avoir abandonné la Pologne à la fin de la seconde guerre mondiale. Il a notamment rappelé le mot d'ordre des soldats polonais venus combattre en Italie : *« Pour votre liberté et la nôtre. » « Aujourd'hui*, a déclaré Mgr Glemp, *que demande le monde à la Pologne ? De devenir un rempart ou peut-être de donner à nouveau son sang. Nous en avons assez versé. Peut-être trop. »* Evoquant l'aide humanitaire de la France, il a affirmé : *« Une nation de trente-six millions d'habitants ne mérite pas d'avoir à demander l'aumône. »*

Pour sa part, le Vatican avait donné à la commémoration de la bataille de Montecassino un ton assez différent. Ainsi, *l'Osservatore romano* titrait : « Montecassino, symbole de la volonté de construire une Pologne souveraine dans une Europe libre. »

Cette souveraineté et cette liberté ont aussi été les deux grands thèmes du discours prononcé par Jean-Paul II, au cours d'une audience spéciale, devant les vétérans de la seconde guerre mondiale. Parlant des soldats polonais venus combattre en Italie, le pape a déclaré : *« Ils étaient convaincus que l'indépendance et la souveraineté de la patrie pouvaient naître seulement entre des peuples européens indépendants et souverains. La bataille de Montecassino est devenue une expression culminante de ces aspirations. C'est devenu un symbole. »*

Et, dans cette salle d'audience où avaient été accrochées des banderoles de Solidarité, le pape n'a pas hésité à établir un lien entre Montecassino et Gdansk ; *« de la vitalité de ce symbole, témoignent aussi les événements des années 1980. Les accords signés par les représentants du monde du travail et des autorités prouvent que la nation polonaise veut vivre sa véritable vie et qu'elle veut être souveraine »*, a déclaré Jean-Paul II, avant d'ajouter : *« Je ne perds pas l'espoir que l'accord social plusieurs fois annoncé, fondé sur des règles élaborées avec difficulté dans les journées critiques d'août 1980, se réalise graduellement. »*

M. Jablonski et la délégation officielle n'étaient pas là pour entendre ces fortes paroles. Le dirigeant de Varsovie devait par contre être reçu ce samedi matin en audience privée : l'occasion d'évoquer les négociations en vue d'un éventuel rétablissement des relations diplomatiques entre la Pologne et le Vatican, et aussi le sort des cinq à six cents prisonniers politiques polonais.

PHILIPPE PONS.

Espagne

M. Kohl réaffirme avec instance le désir de Bonn de voir Madrid dans le CEE

De notre correspondant

Madrid. – Comme il est de règle dans les relations entre l'Allemagne et l'Espagne, c'est dans un climat de franche cordialité que s'est déroulée la visite officielle effectuée à Madrid les 17 et 18 mai par le chancelier Helmut Kohm. Ce voyage répondait à celui effectué au mois de mai 1983f à Bonn par le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

La demande d'adhésion de l'Espagne à la CEE et dans une moindre mesure la position de Madrid face à l'OTAN ont dominé les conversations. La RFA aime à se présenter souvent avec une certaine emphase comme l'avocat de Madrid auprès des pays de la Communauté. Cette position s'explique d'autant plus aisément que l'économie (contrairement à celle de la France) est largement complémentaire de l'espagnole. Bonn aspire à la fois à vendre sans entrave ses produits industriels au sud des Pyrénées et à profiter des bas prix des fruits et légumes espagnols.

A Madrid, M Kohl s'est à nouveau prononcé avec insistance sur cette question. Le chancelier s'est toutefois montré plus évasif, malgré les questions des journalistes locaux, quant aux restrictions temporaires que son pays veut imposer à la libre circulation des travailleurs espagnols sur son territoire, un problème qui préoccupe Madrid.

« Nous voulons l'adhésion, a affirmé de son côté le chef du gouvernement espagnol, *mais pas dans des conditions qui risqueraient de susciter des difficultés insurmontables aux secteurs les plus compétitifs de notre économie. C'est pourquoi tout autant qu'au calendrier nous accordons une grande importance aux termes de la négociation. »* M. Gonzalez exprimait ainsi la nouvelle position de son pays, qui, après avoir longtemps réclamé qu'une date précise soit fixée pour l'adhésion, craint maintenant que, pour respecter les délais établis, la négociation soit menée avec précipitation, sans qu'un accord satisfaisant pour tous puisse être atteint.

La question de l'OTAN apparaissait plus délicate. Recevant les journalistes espagnols à Bonn avant son voyage à Madrid, le chancelier avait affirmé qu'il existait un lien indéniable entre l'adhésion de l'Espagne à la CEE et son maintien dans l'OTAN. Cette prise de position ayant pu être interprétée par certains secteurs à Madrid comme une pression peu opportune, M. Kohl s'est cette fois montré plus prudent, se contentant d'affirmer : *« Aucun pays ne peut rester de son côté dans le monde actuel. Cette réalité s'applique aux problèmes économiques et sociaux, mais aussi à ceux de la sécurité. »* M. Gonzalez, de son côté, a réaffirmé que son pays entendait *« assumer la part qui lui revient dans la défense de l'Occident »*, sans préciser si l'Espagne se maintiendrait ou non dans l'alliance Atlantique. Il semble toutefois qu'en privé M. Gonzalez ait évoqué avec M. Kohl la possibilité que son pays demande à bénéficier au sein de l'OTAN d'un statut particulier.

THIERRY MALINIAK.

Union soviétique

Le sort des Sakharov

(Suite de la première page.)

L'agence soviétique affirme, en outre, que l'opération de l'œil que Mme Bonner a subie en Italie, il y a quelques années a été effectuée *« de façon très médiocre »*. Tass s'étonne que Mme Bonner ait boudé les ophtalmologues soviétiques *« qui jouissent d'une renommée mondiale »* et qui *« sont gratuits »*. Et l'agence de conclure, qu'il *« ne s'agit nullement de maladie mais de trucage politique des antisoviétiques de toutes couleurs et de tous calibres »*.

Aucune information sur Andreï Sakharov lui-même

Tass ne donne aucune information sur Andreï Sakharov lui-même et ne cite à propos de sa femme que des examens médicaux déjà anciens. A Moscou, l'appartement de Mme Irina Kristi, une mathématicienne amie des Sakharov, qui avait pu s'entretenir un bref instant avec eux à Gorki, le 6 mai, et avait révélé au monde entier la grève de la faim du prix Nobel de la paix, est toujours gardé par la police.

Il est impossible de rencontrer Mme Kristi, de lui téléphoner. Le milicien assis sur un banc qui barre l'accès à son palier déclare que *« celle-ci est interrogée par la police »*. L'escalier et les abords immédiats de l'immeuble sont remplis de policiers en civil.

La dépêche de Tass traduit la difficulté des autorités à maintenir le blak-out qu'elles souhaitaient total sur le drame que vivent les Sakharov. Mais elle n'indique aucun assouplissement de la position officielle. On comprend que M. Mitterrand hésite à annoncer les dates de son voyage en URSS, officieusement prévu pour deux ou trois jours à partir du 20 juin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'Association France-URSS

TROUVER UNE SOLUTION QUI « DÉSARME LES CAMPAGNES ANTISOVIÉTIQUES »

L'Association France-URSS indique dans un communiqué publié vendredi 18 mai qu'elle *« s'est toujours prononcée dans l'esprit de l'acte final de la conférence d'Helsinki pour la libre circulation des hommes et des idées. C'est pourquoi elle est gravement préoccupée par les problèmes posés concernant les époux Sakharov. Elle souhaite qu'une solution soit trouvée qui permette à ces derniers de retrouver le plus rapidement possible leur entière liberté de mouvement. Une telle solution, en désarmant les campagnes antisoviétiques, donnerait aux véritables amis de l'URSS des raisons de se réjouir, surtout au moment où se prépare le voyage en URSS du président de la République française. »*

VUE PAR SES SŒURS D'EUROPE

Un réquisitoire implacable : le mémorandum du « mouvement de la paix allemand »

Le « mémorandum à la gauche française » a vu le jour à Berlin, le 7 mai dernier, et est dû à l'initiative du groupe « Non aux armes atomiques ». Il porte les signatures de seize personnalités – historiens, professeurs, théologiens et hommes politiques; parmi lesquels figurent MM. Oskar Lafontaine, maire de Sarrebruck et membre de l'aile « anti-OTAN » du SPD, ainsi que Peter Brandt, fils de l'ancien chancelier. D'autres parlementaires ont déclaré adhérer à ce document, notamment M. Eppler, membre de la présidence du SPD, Ehmke, Schroeder, Paterna, de même que Mme Wieczorek-Zeul et M. Gerhard Schmid, membres du Parlement européen.

« Les efforts de compréhension mutuelle entre Français et Allemands représentant les forces de gauche sur l'échiquier politique de leur pays ont atteint le point le plus bas. (...) Les partisans du mouvement de paix ouest-allemand ont-ils vraiment capitulé devant l'aspiration soviétique à l'hégémonie, pour mieux se réfugier dans les illusions du pacifisme ? *Les socialistes français*, dans leur rôle de gouvernants, sont-ils devenus les agents exécutifs du programme de réarmement de Reagan, les prisonniers d'une stratégie nucléaire dictée par l'égoïsme national ? Ce sont de tels reproches et d'autres du même genre qui ont récemment semé la discorde dans les esprits et interrompu maints échanges. (...) Comment mettre sur le même plan – ainsi que l'a malheureusement fait une partie de la presse française – le jeune activisme du mouvement de paix, certes fortement émotionnel, à l'hystérie de masse, à l'ivresse guerrière de 1914, ou pire encore au « soulèvement » national-socialiste de 1933 ? Inversement, le mouvement de paix allemand doit comprendre que la gauche française, et justement elle, voie dans la capitulation face à l'expansionnisme hitlérien – d'abord au moment des accords de Munich en 1938, puis de l'occupation allemande en 1940 – une constante invitation à défendre les libertés fondamentales (en cas de nécessité militairement aussi). (...) Maints Français semblent vouloir aujourd'hui se doter d'armes qui leur manquaient à l'époque d'Hitler, contre la menace soviétique, pour compenser la capitulation antérieure *devant l'Allemagne* nazie par une volonté de défense particulièrement affirmée face à l'actuelle Union soviétique.

Même un observateur bienveillant de la politique française aura eu ces dernières années l'impression fâcheuse que le débat sur la stratégie militaire occidentale, déclenchée par la double résolution de l'OTAN, ainsi que les confrontations critiques avec la doctrine de la dissuasion nucléaire sont passés à côté des socialistes et des intellectuels de gauche français, sans laisser de trace. (...)

Qu'est devenu le programme commun ?

(...) Sous cet angle, la politique française doit répondre de ses volumineuses exportations d'armes : n'amènent-elles pas dans les pays déjà sous-développés, au lieu de l'aide économique dont ils sont un besoin urgent, les instruments de nouvelles oppressions et de nouvelles destructions ?

Ce sont justement les amis sincères des Français et de leur gauche démocratique qui s'inquiètent le plus à l'idée que les chances du premier mouvement purement socialiste d'une grande nation européenne puissent être gâchées, du moins en politique extérieure. Le programme commun du gouvernement de 1972, par lequel la gauche française prétendait pour la première fois à la direction politique du pays, n'était-il fait que de vaines promesses quand il exigeait expressément : *« Renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit ; arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe française ; reconversion selon un échéancier précis, de l'industrie nucléaire militaire en industrie atomique pacifique »* ?

Les partis qui gouvernent en France peuvent toujours rappeler que dans d'autres pays les forces de gauche ont dû faire aussi avant eux de nombreuses concessions aux rapports de force et aux structures existantes de la mentalité collective. Mais en France, depuis de Gaulle, le consensus national ne résidait-il pas justement dans la recherche d'une politique nettement indépendante, tout à fait critique envers les USA, et orientée vers la détente vis-à-vis de l'Union soviétique ? (...) Beaucoup d'entre nous ont aujourd'hui l'impression qu'un nombre relativement élevé d'intellectuels français jadis procommunistes, en tentant de maîtriser leur passé, succombent désormais à un nouvel irrationalisme, étiquetant l'Union soviétique, dont ils avaient fait un mythe, comme un véritable démon, au lieu d'analyser enfin sans préjugé, avec un regard critique, une situation mondiale qui a *dangereusement changé*.

L'URSS : une puissance « plutôt défensive »

Pour ne prêter lieu à aucun malentendu : de notre point de vue, les crimes du stalinisme sont injustifiables et ne sont surpassés, dans l'histoire contemporaine de l'Europe, que par ceux du national-socialisme. Encore, après la fin de l'ère stalinienne, la puissance soviétique a utilisé à plusieurs reprises la violence contre les *critiques* du régime et les mouvements d'indépendance nationale (du 17 juin 1953 jusqu'à l'Afghanistan et Solidarnosc). Bien qu'une partie de ces agissements puisse s'expliquer par les conditions difficiles et les contraintes internationales du « socialisme réel », *il reste* que l'Union soviétique, dans le cadre de nos réflexions sur une politique européenne de paix, n'entre pas en ligne de compte comme une puissance morale, mais simplement comme une puissance de fait, dont le poids est important. Cela étant préalablement posé, nous ne pouvons que contester résolument tout fondement rationnel à l'analogie historique entre l'expansionnisme du national-socialisme et celui du communisme soviétique. Il y a pour cela toute une série d'arguments :

– A la différence de l'Allemagne durement atteinte par le traité de Versailles, l'Union soviétique peut être considérée *comme une* grande puissance territorialement saturée, qui n'a aucun motif de modifier par une nouvelle expansion le *statu quo* géo-politique, favorable pour elle, de l'Europe d'après-guerre.

– Les symptômes de crise au sein de l'empire soviétique imposent à la direction de l'État une politique extérieure conservatoire, sans grand risque, et de ce fait plutôt défensive dans l'ensemble vis-à-vis de l'Europe occidentale, qui apparaît comme un partenaire économique indispensable. Contrairement à l'Allemagne nazie, l'*Union soviétique* ne peut compter sur une meilleure intégration du pacte de Varsovie en cas de conflit international tournant à l'escalade ; elle serait *obligée de craindre une déstabilisation* massive, tant économique que politique.

Pas de comparaison avec Hitler

– L'aspect disproportionné du programme de réarmement soviétique de la dernière décennie, *tant dans le domaine* conventionnel que dans le domaine nucléaire, n'est point du même coup un signe de force, mais de faiblesse du système. Le pacte de Varsovie n'est concurrentiel vis-à-vis de l'OTAN que sur le plan militaire ; seule la présence constante de ses blindés fait reculer les mouvements d'émancipation est-européens devant une répétition du « printemps de Prague ». Même si, vu d'aujourd'hui, nous trouvons le fait monstrueux, il reste que l'Allemagne hitlérienne, avant que ne se déchaîne la guerre d'agression et *que ne soit connu* l'anéantissement des juifs, comptait dans les pays voisins (y compris la France) beaucoup plus d'admirateurs cachés ou non que n'en a présentement l'URSS. Celle-ci n'est plus acceptée comme modèle, en Europe, que par les *communistes orthodoxes* qui dépendent d'elle (matériellement aussi).

(...) Il n'existe entre *« l'éternel soldat du front »*, entre *l'aventurier politique* que fut Hitler, et les vieillards prudents, froidement calculateurs du Kremlin, aucune espèce de point commun. Les zélateurs chauvins du « réveil » allemand sous l'égide du national-socialisme avaient déjà déclaré la guerre à toutes les grandes puissances de l'époque moins de dix ans après leur prise de pouvoir ; les « révolutionnaires » grisonnants du communisme soviétique n'ont encore, dans les presque soixante-dix années de leur règne, pris le risque d'aucune guerre menaçant leur existence contre une quelconque grande puissance – mis à part l'Allemagne de Hitler, conflit qui leur fut imposé.

En guise de bilan, on retiendra qu'il existe peu de repères concrets pour induire une *« poussée vers l'Ouest »* des Soviétiques, analogue à *la « poussée vers l'Est »* du national-socialisme ; et que, d'autre part, des obstacles insurmontables à cette éventuelle poussée surgissent dans un camp occidental en gros doté d'une nette supériorité. La comparaison de l'Union soviétique actuelle *avec* l'Allemagne d'avant 1945 est donc fallacieuse et nuisible à toute discussion objective sur les dangers de guerre aujourd'hui.

La perspective de se trouver « réunis » dans la destruction sur un champ de bataille *« globalement allemand »*, à l'occasion d'une guerre conventionnelle ou nucléaire, a fait comprendre à beaucoup d'Allemands que leurs intérêts en matière de sécurité n'étaient pas les mêmes que ceux des deux super-puissances, ni – en partie – de leurs voisins *à l'Est et à l'Ouest. En effet*, même en dessous du seuil de l'état de guerre proprement dit, un pays divisé, situé à l'endroit même où passe la confrontation entre les blocs, est amené à ressentir le plus vite et le plus fortement les conséquences d'une aggravation des tensions. Ce n'est pas par hasard que l'idée d'un *« partenariat pour la sécurité »* entre l'Est et l'Ouest (Sicherheitspartnerschaft) – dans la continuité de la politique de détente – est d'origine allemande, car la division de la nation ne reste supportable que dans un climat de coopération *pacifique*. C'est justement parce que nous comprenons trop bien les inquiétudes françaises quant à la vision d'une *« Allemagne globale »*, ancienne et nouvelle manière, que nous voudrions solliciter la compréhension à l'égard d'une politique spécifique d'ouverture à l'Est *en* République fédérale, qui pour sa part ne peut affronter la RDA – ni le pacte de Varsovie en général – dans un rapport d'hostilité.

La reconnaissance d'intérêts propres aux Allemands dans le domaine de *la sécurité* n'est rien d'autre, pour l'essentiel, que le retour à la conscience d'une identité nationale telle qu'elle est admise par la normalité européenne, *et qui par suite* de la dictature nazie avait naturellement fait défaut à deux générations. Quand donc une partie du mouvement de paix aborde la *« question allemande »* sous l'angle de l'unification des deux États allemands, on peut y voir un indice de la permanence de la problématique nationale et une réaction à la perte d'identité des dernières décennies. Ce genre de préoccupation n'a pas nécessairement à provoquer l'étonnement, surtout dans un pays comme la France, si conscient de lui-même.

Pour la sécurité collective

(...) La gauche allemande et la gauche française devraient *très franchement discuter en* commun les problèmes de sécurité propres aux deux pays : comment pouvons-nous fonder de manière convaincante notre amitié pour la France, tant que des armes nucléaires tactiques implantées sur le sol français visent le territoire ouest-allemand, prêtes à le dévaster en cas d'attaque venant de l'Est ? Comment prêter foi à la politique de sécurité de la France, alors que *celle-ci approuve explicitement* le stationnement sur le sol allemand des fusées américaines de première frappe, les Pershing-II, alors qu'elle refuse de les admettre *sur son propre territoire* ? Ces deux exemples ne sont-ils pas l'indice que la politique militaire française, même avec un président socialiste, tient peu compte des intérêts des pays voisins en matière de sécurité ?

Il va sans dire que, sur tous ces points critiques, ne nous convient nullement – et au premier chef *parce que nous* sommes conscients de notre responsabilité historique – un rôle d'accusateur sous le coup de l'indignation morale. Nous voulons purement provoquer la réflexion, afin de briser le cercle vicieux qui mène chaque partenaire, *chaque contractant*, à *justifier* unilatéralement ses définitions problématiques de la sécurité nationale.

(...) Nous sommes bien conscients du fait que les voisins des Allemands, à l'Est comme à l'Ouest, ont admis l'hégémonie américaine et soviétique depuis la fin de la guerre, non seule*ment à cause de la contribution* de ces puissances au renversement du national-socialisme, mais aussi pour mieux se protéger contre d'éventuels projets de réunification allemande. Dans cette mesure, la politique d'ouverture à l'Est d'un Willy *Brandt, prête à reconnaître* les réalités territoriales, a constitué une des principales *« mesures de confiance »* dans l'histoire européenne de l'après-guerre.

Il n'y a de chance pour un système européen de sécurité, apte à supprimer la confrontation entre les blocs, que si les Allemands se montrent disposés à signer un traité de paix sur la base des deux États existants, *les vainqueurs de la seconde* guerre mondiale ne stipulant de leur côté aucune interdiction de réunification. Pareille solution ne sera supportable pour les Allemands que s'ils ne font plus partie de blocs militaires antagonistes, établissant leur ligne de front *inhumaine en plein cœur* de l'Allemagne. La création au centre de l'Europe d'une zone sans moyens d'anéantissement nucléaires, bactériologiques ou chimiques, marquerait un pas dans la bonne direction, tout comme la réduction des forces armées *ainsi que leur reconversion* à un armement exclusivement défensif.

(...) Nous estimons erroné d'exiger un retrait unilatéral de la *République fédérale hors de* l'OTAN, ou un démantèlement, unilatéral lui aussi, de la Bundeswehr. (...) Nous n'avons pas davantage l'intention de remplacer le « parapluie atomique » américain par une garantie nucléaire française ou un réarme*ment conventionnel au sein* d'une éventuelle communauté européenne de défense : il n'en résulterait qu'une aggravation de la course aux armements avec l'URSS, comme l'a *prouvé* l'attitude de celle-ci vis-à-vis du potentiel nucléaire propre de la France au cours des négociations de Genève. Seule la substitution aux actuels blocs militaires d'un système de sécurité collective pour l'Europe est un objectif po*litique, aussi lointain soit-il, qui* justifie la rupture du *statu quo* et les risques qu'elle entraîne. Dans quelle mesure le développement de la force nucléaire française est-il compatible avec cette perspective de « partenariat supranational pour la paix » en Europe, c'est une question que la gauche française ne saurait éluder, pas plus que la gauche allemande ne peut éluder la prise en compte des particularités de sa situation nationale.

Nous admettons que le silence d'une grande partie du mouvement de paix ouest-allemand après la déclaration de l'état de siège en Pologne a pu nourrir dans la gauche française le soupçon d'une complicité. Mais nous laissons à penser en même temps que, dans les *conditions actuelles* créées par la confrontation entre les blocs, tout mouvement d'émancipation en Europe de l'Est devra toujours faire face à un redoutable dilemme : ou bien renoncer aux objectifs les plus vastes en faveur de compromis, *ou bien provoquer de sanglantes* répressions. Il est certes facile, en lieu sûr à l'Ouest, de dispenser d'héroïques conseils aux mouvements ouvriers, aux mou*vements pour* la paix et pour les droits civiques, qui se manifestent en Europe de l'Est sur un terrain combien plus ardu. Quiconque n'en reste pas à un pur nombrilisme idéologique, mais cherche à obtenir de réels résultats conformes aux intérêts poli*tiques et humanitaires de* Solidarnosc, de la charte 77 et des groupes de paix indépendants en RDA, ne peut qu'aider à l'établissement d'un système de traités à l'échelle de l'Europe entière, imposant à l'Union soviétique de garantir la souveraineté *nationale* et et l'intégrité territoriale de ses alliés actuels.

(...) « L'européanisation de l'Europe » à laquelle nous œuvrons n'est réalisable que sur le *fondement stable d'un partenariat* pour la paix – entre Français, Allemands et leurs voisins à l'Est comme à l'Ouest. C'est à nous, forces progressistes en France et en Allemagne, de saisir enfin l'initiative politique et de constituer l'Europe comme *une force de paix*, au-delà de la confrontation entre les blocs et des aspirations à l'hégémonie. »

Des murailles de papier

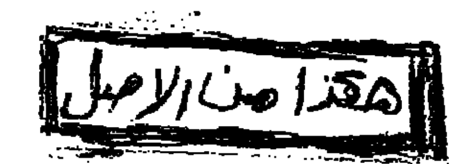
Le texte dont on lira ci-dessus les principaux extraits se veut une contribution au *« débat sur la politique de paix en Europe »* à l'occasion des élections européennes du 17 juin. Mais il était de toute façon bienvenu après au moins *deux années pendant* lesquelles le débat sur les euromissiles a vu la classe politique *et d'une manière générale*, les intellectuels français et allemands, poursuivre deux trajectoires notoirement divergentes sans même chercher, *sauf rares exceptions*, à confronter leurs points de vue respectifs. Voici donc expliqués à la fois les motivations de la gauche allemande dans sa *« campagne de paix »* et les griefs que celle-ci adresse à une gauche française soupçonnée de *« reagannisme »*.

Les signatures ont raison de souligner l'évolution qui a été celle de la gauche française depuis dix ans face au pro*blème des armements* et l'URSS : l'intelligentsia française a, en effet, changé son fusil d'épaule, mais à peine plus que les intellectuels d'autres pays voisins, hollandais notamment, ne l'ont changé dans *l'autre sens*, passant *d'un anticommunisme atlantiste* à un neutralisme *« compréhensif »* à l'égard de Moscou. Les intellectuels allemands ont fait preuve sans doute d'une plus grande constance, mais leurs arguments paraissent du coup *quelque peu dépassés*.

Par exemple, lorsqu'ils interpellent la gauche française à propos du programme commun de 1972, dont les dispositions sur la force de frappe ont été abandonnées dès 1977, et d'abord par le PCF *qu'on ne peut pourtant pas* taxer d'anti-soviétisme. Ensuite, dans leur analyse de l'URSS elle-même. Sans doute les comparaisons entre Hitler et les dirigeants *soviétiques* n'ont-elles guère de sens : l'histoire ne se répète jamais *de* la même manière. Mais *il* reste que le seul danger militaire qui pèse sur l'Europe aujourd'hui est celui de l'armée *soviétique et qu'on ne peut* l'évacuer en y voyant une force exclusivement défensive. Et s'il est vrai que Moscou n'a pas pris le risque d'une *« guerre menaçant son existence contre une quelconque grande puissance »*, c'est peut-être précisément parce qu'une telle guerre *« menace son existence »* et donc qu'elle est empêchée par la dissuasion et l'équilibre des forces. C'est cela qu'il paraît plus sûr de maintenir, au moins autant en tous cas que de rechercher des *« accords de sécurité collective »* qui sonnent quelque *peu « rétro » et utopiques* à la fois.

Il était en tous cas utile de connaître la position des signataires sur la *« question allemande »* : leur demande de *« compréhension »* à cet égard est d'autant plus justifiée que les Français sont encore trop nombreux, à droite comme à gauche, à juger avec suspicion l'apparition pourtant irrépressible d'un sentiment national allemand et à écarter comme un spectre toute idée de réunification. L'idée *que la division des* deux Allemagne n'est supportable que dans la coexistence et la détente est, en effet, la clef de toute l'*Ostpolitik* allemande depuis 1969. Le principal succès de cette politique est d'avoir amené peu à peu *les dirigeants est-allemands* à partager – jusqu'à tout récemment au moins – ce point de vue. Mais encore une fois, le *« partenariat »* que les au*teurs* appellent de leurs vœux entre les deux États allemands comme entre la France et l'Allemagne n'implique pas forcément – pas plus qu'il ne le rend souhaitable – le remplacement des défenses nécessaires par des murailles de pa*pier en guise de « sécurité collective »*.

MICHEL TATU.



Étranger

VATICAN

La «paroisse volante» de Jean-Paul II

Le pape, qui vient de rentrer d'Asie, voyage énormément. Il le fait avec plaisir et efficacité si l'on en juge par l'immense écho de ses déplacements. Passé maître dans l'art de transmettre le « message », il s'appuie sur sa « paroisse volante » : le groupe fébrile des journalistes qui admirent en lui un grand « professionnel »...

De notre envoyé spécial

Rome. – Jean-Paul-II a une nouvelle fois emmené sa « paroisse volante » – son entourage et une soixantaine de journalistes accrédités auprès du Vatican – à l'autre bout de la terre : en Asie et en Océanie. Soit en chiffres, dix jours de voyage, trente-huit mille kilomètres, neuf messes, quarante rencontres et onze localités visitées. Il y a l'événement que constituent les étapes du voyage. Et puis, il y a le non-événement : les coulisses, ce que, à travers des kilomètres de pellicule, des dizaines et des dizaines de minutes de commentaires et des monceaux de feuilles dactylographiées, on n'a pas raconté, les anecdotes.

A Fairbanks, en Alaska, première étape dite « technique » du voyage, tandis que le pape s'entretient une vingtaine de minutes avec M. Reagan, dans la salle de presse son « cirque » en rencontre un autre : celui du président américain. Peu d'échanges. Chacun travaille selon sa méthode. Les bribes de commentaires qu'on entend en passant à côté des téléphones donnent à penser que ce n'est pas le même événement que tout le monde est en train de « couvrir ». Deux conceptions du journalisme : celle « réaliste » des Américains, celle plus « interprétative » des Italiens. « *Facts* » contre « *voci* » (rumeurs). Reagan a-t-il transmis un message des Chinois à Jean-Paul II ? « *Non mi risulta* » (« Je n'en ai pas connaissance ») répond, avec son laconisme coutumier, le porte-parole du Vatican.

Départ. Dans l'appareil, les machines crépitent autour de ce non-dit et spéculent sur la nouvelle étape : Séoul. La cabine bourdonne. Certains essayent de lire mais la plupart bavardent au milieu des couloirs, bloquant le service des hôtesses. Soudain, une grande agitation secoue la cabine : « *Il arrive.* » « *Qui ?* », demande un néophyte. « *Le pape.* »

Les « petites phrases »

On remet sa veste, on serre le nœud de sa cravate. Venant de l'avant du DC-10 d'Alitalia affrété pour l'occasion et où lui a été aménagée une cabine spéciale avec un lit, traversant celle de son entourage, Jean-Paul II se rend, à chacun de ses voyages, une fois au départ et une fois au retour, dans la cabine des journalistes. Il passe dans les couloirs, précédé du porte-parole du Vatican, qui enregistre ses propos, et suivi de membres du service de sécurité, serrant les mains, répondant ou esquivant les questions.

Selon les mouvements du pape, tout le poids des passagers se porte d'un côté ou de l'autre de l'appareil. Fils de micro au-dessus des têtes, perches des preneurs de son plongeant le plus loin possible, caméramen et photographes debout sur les sièges... Dans le crépitement des flashs et sous les projecteurs qui couvrent le front de gouttes de sueur, chacun grimpe sur ce qu'il trouve, le dossier d'un fauteuil, un bagage, le dos du voisin. Après le départ du pape, par petits groupes, on échange les informations. Tout le monde est en quête de la « petite phrase » qui fera *notizia* (information). La distribution des discours du pape, avec embargo jusqu'au moment où il les prononce, donne lieu à un autre type d'effervescence, plus cérébrale, qui fait les délices des vaticanistes : l'exégèse. Les phrases soulignées sont commentées, analysées, soupesées : « *Ça ne vaut pas grand-chose* » ; « *On donne, ou on fait l'impasse ?* » ; « *Au contraire, par rapport à ce qu'il a dit au Zaïre, ce mot est essentiel...* »

Séoul. Ruée des photographes à peine les portes arrière sont-elles ouvertes. Puis, en bas de l'escalier, pagaille pour les accréditations. A la fin du voyage, journalistes et photographes seront bardés de badges multicolores, de rubans et de rosaces, comme le bétail à des comices agricoles.

Les horaires sont distribués. *Cette première* étape donne le rythme du voyage : lever aux aurores pour arriver avec une à deux heures d'avance sur le pape sur le lieu de la cérémonie. Avec le rituel : *fouille, refouille*, contrôle, recontrôle. Perdre son temps à attendre ou à faire la queue est l'une des constantes de ces voyages. La seconde : la quête *d'un téléphone*. D'emblée, le voyage prend son caractère artificiel : on est dans une ville sans y être, sans contact avec la réalité, naviguant entre sa chambre et la salle de presse, entassé dans des cars, des avions, posé à un endroit et repris une heure plus tard.

La crainte d'un attentat

La visite en Corée du Sud est placée sous le signe de la tension. Crainte d'attentat dont le régime fait circuler la rumeur afin de renforcer son service d'ordre. Peur de manifestations d'étudiants bloqués sur leur campus. Une tension qui engendre certains délires : à Kwangju, les confettis jetés sur la voiture du pape auraient été autant de « messages »... Ceux qu'on ramasse sont des plus normaux. En revanche, il est vrai que les familles des victimes de cette ville martyre ont essayé de faire parvenir une lettre au pape.

A Yoi-Do, lors de la cérémonie de canonisation des cent trois martyrs, la foule était là dès quatre heures du matin (la cérémonie commençait à neuf heures). Le pape est arrivé avec quelques minutes de retard. Parmi les journalistes, la rumeur se répand comme une traînée de poudre : un reporter d'une agence a vu un homme tenter de tirer sur la voiture du pape alors qu'il se rendait à la cathédrale à travers les rues populeuses et étroites du quartier de Myongdong.

Ruée sur les téléphones. Peu à peu l'affaire se dégonfle. Le pistolet n'était qu'un jouet et l'homme, semble-t-il, un déséquilibré. Il faudra cependant un ministre adjoint des affaires étrangères avec la réplique de l'arme de l'attentat en main (un engin en plastique dont il donnera même le prix) pour faire prévaloir la version officielle.

Les mesures de sécurité (enregistrement sur ordinateurs de toute personne assistant à une cérémonie) avaient rebuté les étudiants : à l'université Sogang, sur six mille élèves, cent cinquante seulement avaient accepté dans ces conditions de faire la haie d'honneur pour l'arrivée du pape. *Des questions* courageuses lui seront adressées lors de sa rencontre avec les jeunes, mais, à toutes, il donna des réponses platement générales. « *Je suis conscient du décalage entre les questions et les réponses*, devait plus tard dire le pape dans son avion, *mais je ne peux qu'indiquer des principes*, ce *sont à eux de trouver les réponses.* » Est-ce pour cela que, à Pusan, devant les ouvriers et les pêcheurs, Jean-Paul II, parlant du droit des travailleurs, n'a pas évoqué la question des syndicats qui, en Corée, sont pratiquement absents ?

« *Welkam* » (*Welcome*, soit bienvenue *en pidgin*, anglais métissé de mélanésien). A la tension de Séoul fait place, dans la moiteur des tropiques, l'accueil sans complexe des Papous « néo-guinéens ». Peuple pragmatique, *qui ne perd pas le sens des* affaires. C'est ainsi qu'à Mount Hagen, à 550 kilomètres de Port-Moresby, sur les hauts plateaux gagnés récemment à l'évangélisation, les membres des tribus venus accueillir le pape n'hésitaient pas à vendre leurs tambours et leurs arcs aux journalistes pour quelques dollars. Lorsque le pape arriva, il manquait à l'alignement trois tambours et deux arcs... Ils essayèrent bien aussi de monnayer les chapelets que Jean-Paul II leur avait donnés, mais sans succès...

FRANCHINI.

Mount Hagen : le bout du monde civilisé. Alentours, la forêt. Une économie de subsistance. Et pourtant, là, tandis que le pape dit sa messe, un confrère décrochant un téléphone de fortune accroché à une planche, au-dessus de laquelle est écrit « Press Center », obtient Paris en PCV en quatre minutes. Plus facilement que de Rome...

Partout, l'attentat a été la phobie de ce voyage. Aux îles Salomon, les autorités avaient fait un grand tapage, interdisant l'entrée du pays à trois journalistes européens, quelques Australiens et un photographe mondialement connu et prix Pulitzer. La raison véritable à ce strict contrôle était moins la crainte d'un attentat que l'incapacité de la police (trois cents hommes en tout et pour tout) à faire face à la situation. Crainte d'attentats ? Il y avait trois soldats sur la piste de l'aéroport de Honiara lors du départ du pape, totalement placides devant les fébriles allers et venues de l'entourage de *Jean-Paul II* : apparemment, on avait perdu le texte de son discours d'adieu... Guadalcanal a peu inspiré le pape, qui n'a en rien rappelé ce haut lieu de la guerre du Pacifique où commença le reflux des Japonais. A une terrasse, calot à écussons vissé sur le crâne, massif dans son fauteuil, une bière à la main, un vétéran américain était morose.

Quelle idée de se rendre en Thaïlande où la communauté *catholique ne représente que* 0,4 % de la population ! « *Il y a plus d'Occidentaux qui sont venus dans les temples de la Thaïlande pour chercher la vérité que de Thaï chrétiens* », soulignait, laconique, un missionnaire. En réalité, le pape voulait en Thaïlande rappeler un drame : celui des réfugiés indochinois. Il l'a fait. Le formalisme de la cérémonie, avec ces réfugiés parqués, assis par terre sans le droit de bouger pour applaudir, a donné toute la dimension de la tragédie de leur vie quotidienne. Le pape et son « cirque » reparti, ils sont retournés en rangs par deux vers leurs baraquements. On prépare déjà le nouveau voyage de Jean-Paul II : en Suisse, cette fois, pour le milieu de juin.

PHILIPPE PONS.



ESPAGNE

La Catalogne, première région bilingue ?

Le premier gouvernement régional catalan, depuis la restauration du régime d'autonomie en 1980, vient de parvenir au terme de son mandat. De toutes les mesures qu'il a adoptées durant ces quatre années, celles touchant à la langue doivent, avant toutes les autres, consolider une identité catalane enfin autorisée à s'exprimer après quarante ans de répression.

De notre correspondant

Barcelone. – La formation nationaliste Convergencia i Unio, le gouvernement et les partis d'opposition ont un seul et même *objectif : faire de la Catalogne* la première région véritablement bilingue d'Espagne. C'est une entreprise difficile, si l'on songe qu'il y a vingt ans encore, le catalan était *mis* à *l'index*, *banni* de l'administration, considéré comme subversif. Réduit à la quasi-clandestinité, il s'était vu confiné à l'intimité des foyers et des réunions entre amis, sans pour autant perdre de sa vigueur. Tandis que le basque, langue difficile et essentiellement rurale, disparaissait progressivement des villes, tant du fait de l'évolution sociologique que de la prohibition légale, le catalan, lui, résistait. Il n'attendait que la levée des interdits pour réapparaître à la surface.

En octobre 1975, le franquisme à l'agonie avait à nouveau autorisé l'enseignement du catalan dans les écoles, entérinant ainsi un virtuel état de fait. A peine installée au gouvernement régional à Barcelone en 1980, la formation nationaliste Convergencia i Unio affirmait sa volonté de stimuler en priorité l'usage de la langue locale. Cette politique était menée avec un tel zèle qu'elle provoquait de sérieuses réticences. En avril 1981, deux mille trois cents intellectuels travaillant en Catalogne rendaient public un manifeste dénonçant les discriminations dont commençait à souffrir, à leurs yeux, la langue espagnole dans cette région. Face au danger d'une guerre linguistique, le gouvernement catalan engageait avec les principales formations politiques de la région une longue et difficile négociation, afin de parvenir à un pacte sur cette délicate question.

« Une langue aux ailes coupées »

Elle *aboutit, deux ans* plus tard, à la « loi de normalisation linguistique » approuvée à l'unanimité par le Parlement régional en avril 1983. Elle vise à développer l'article 3 du statut d'autonomie, qui, avec une certaine subtilité sémantique, reconnaît l'existence de deux « langues officielles » dans la région, le catalan et l'espagnol, tout en qualifiant le premier de « *langue propre de la Catalogne* ».

« *Personne ne peut faire l'objet de discrimination pour le simple fait de s'exprimer en catalan* » : telle est l'idée centrale de la loi. Aussi, « *chacun a le droit de s'adresser en catalan, oralement ou par écrit, à l'administration et aux entreprises, publiques comme privées ; de s'exprimer en catalan dans n'importe quelle réunion ; de mener dans cette langue ses activités professionnelles, politiques et syndicales* ». De même, tout citoyen traduit devant la justice peut s'adresser au tribunal en catalan. Tous les actes administratifs rédigés dans cette langue seront considérés parfaitement valables. Ces dispositions ne concernent toutefois que l'administration civile, ce qui exclut de leur champ d'application les forces armées.

Au chapitre de l'éducation, le texte prévoit que « *l'espagnol et le catalan doivent être obligatoirement enseignés à tous les niveaux* » du primaire et du secondaire. Un règlement postérieur a développé cette norme : à l'école primaire, chaque élève recevra au *minimum* trois heures d'enseignement de chacune des deux langues. Les autres cours seront donnés en espagnol ou en catalan dans une proportion que chaque centre déterminera librement. Quinze pour cent des écoles, aujourd'hui, donnent déjà en catalan la quasi-totalité de leurs classes.

Paradoxalement, c'est à un fils d'immigrés allemands qu'il revenait de rendre à la « *langue propre de Catalogne* » ses lettres de noblesse. Chargé, dès 1980, au sein du gouvernement régional, du département de la culture, dont dépend la politique linguistique, M. Max Cahner n'était pas un militant de Convergencia i Unio. Il venait plutôt des milieux nationalistes de gauche et s'était signalé par son militantisme antifranquiste, qui lui valut une brève expulsion du pays en 1964, avant sa naturalisation. Par la suite, il fut l'un des promoteurs de la *Grande Encyclopédie catalane*, qui commença à paraître à la fin des années 70.

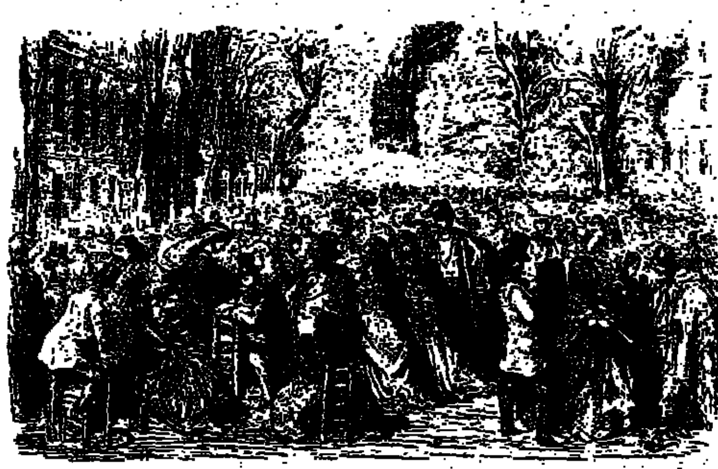
Le poids des immigrés

« *Si on laisse le catalan sans appui, il risque de mourir*, affirme-t-il, *car c'est une langue dont on a coupé les ailes durant un demi-siècle et à laquelle il faut réapprendre à voler. Il est paradoxal que certains parlent aujourd'hui, à Madrid, d'un supposé danger de discrimination contre l'espagnol dans notre région, alors qu'en fait c'est le catalan qui est désavantagé. Personne ne s'est jamais vu rabroué par l'administration parce qu'il s'adresse à elle en espagnol, tandis que celui qui utilise notre langue court ce risque quotidiennement !* »

Sur la nécessaire défense du catalan, tous s'accordent, à Barcelone, d'un bout à l'autre de l'éventail politique. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le député communiste, Xavier Folch, président de la commission de la culture du Parlement régional sortant. « *Non seulement nous appuyons la politique de catalanisation du gouvernement, mais nous la considérons trop timide*, affirme-t-il. *L'espagnol étant déjà protégé par la Constitution, il était indispensable de promulguer une loi accordant également des garanties à notre langue.* »

Si tout le monde semble donc d'accord sur les grands principes, leur application, toutefois, ne va pas toujours sans mal et exige tact et doigté. Le spectre de l'affrontement communautaire ne plane certes pas sur la Catalogne, comme l'affirment volontiers à Madrid ceux qui veulent justifier ainsi le maintien du centralisme. Mais il n'est guère facile d'assimiler, linguistiquement comme socialement, les centaines de milliers d'immigrés venus d'Andalousie et d'Estrémadure durant ces dernières décennies, attirés par la grande métropole catalane. La plupart s'entassent aujourd'hui dans la « ceinture industrielle » de Barcelone, et cette ségrégation géographique empêche l'osmose avec la population autochtone, rendant d'autant plus difficile leur intégration. Quarante pour cent des habitants de la Catalogne, actuellement, sont originaires d'une autre région d'Espagne.

« *Il faut raisonner en termes de génération*, affirme M. Cahner. *Nous espérons que, dans une vingtaine d'années, tous ceux qui termineront ici l'enseignement primaire seront parfaitement capables de maîtriser les deux langues, tant oralement que par écrit. A partir de ce moment-là, la question linguistique cessera d'être motif de division et contribuera au contraire à l'assimilation de tous. Cette philosophie n'a vraiment rien de discriminatoire : c'est justement parce que nous considérons qu'il n'y a qu'un seul peuple en Catalogne qu'il ne doit y avoir qu'une seule communauté linguistique.* »



N'est-ce pas là, toutefois, s'en tenir à une conception quelque peu statique de l'immigration, dans ce pays où la mobilité géographique reste l'une des plus élevées d'Europe ? Comment s'intégreront les nouveaux arrivants, qui risqueront parfois d'avoir le sentiment d'être incompris dans leur propre pays ? « *Lorsqu'un immigrant s'installe dans un pays où l'on parle une langue différente, il doit faire l'effort de l'apprendre s'il veut s'intégrer*, rétorque M. Cahner. *De même, le Canadien anglophone qui veut vivre au Québec devra maîtriser le français. La tâche, d'ailleurs, n'est pas très difficile : notre langue est d'origine latine, et il suffit de vivre ici deux ou trois ans pour l'assimiler.* »

Des subventions

Grâce à l'appui des autorités locales, le catalan regagne progressivement le terrain perdu. Une chaîne de télévision régionale a commencé à émettre dans cette langue en janvier dernier, et l'édition progresse elle aussi rapidement : sur les vingt-quatre mille livres publiés en Espagne en 1983, deux mille cinq cents l'ont été en catalan (une production équivalente à celle qui prévalait en 1936, juste avant la victoire des franquistes). Aujourd'hui le gouvernement régional achète automatiquement trois cents exemplaires de tout ouvrage publié en catalan. De même, les journaux écrits entièrement dans cette langue reçoivent une subvention de trois pesetas par exemplaire. Cette aide, qui représente environ cent millions de pesetas par an (5,4 millions de francs) profite essentiellement au journal *Avui*, le seul quotidien important (quarante mille exemplaires) qui réponde aux conditions requises, et dont la ligne politique est très proche de Convergencia i Unio.

Va-t-on vers une « catalanisation forcée ? » Un tel risque semble aujourd'hui bien ténu, et c'est plutôt la langue qui éprouve, pour le moment, des difficultés à faire valoir ses droits. C'est que tout n'est pas qu'affaire de dispositions légales, et l'inertie sociologique freine également le renouveau culturel catalan, après quarante années d'interdits. Le pari du bilinguisme, toutefois, vaut sans doute la peine d'être tenté. Réaliser en Catalogne une intégration communautaire harmonieuse sur cette base ferait en effet figure de modèle, dans un pays empêtré dans des problèmes régionaux difficiles qui mettent parfois à mal la conscience nationale.

THIERRY MALINIAK.

Étranger

LIBAN

Une semaine sans histoires...

Que se passe-t-il au Liban quand « il ne se passe rien » ? Rien, sinon quelques morts chaque jour, cela va sans dire. Etrange atmosphère de décontraction dans l'angoisse, de petites joies dans le malheur, de soleil et de soucis quotidiens... On en goûte la saveur douce-amère en quelques jours de « vacances ».

De notre envoyé spécial

Beyrouth. Dixième année de guerre, dixième charge de premier ministre pour M. Rachid Karamé, dix millième supputation sur les chances de règlement, les intentions des amis et des ennemis, les jeux du sérail... Et la vie qui continue, au cœur du drame devenu banal.

Lundi, *Achrafié.* La boutique est fraîche et obscure. Comme la plupart des magasins du secteur chrétien, cette petite librairie est protégée d'éventuels éclats d'obus par un mur de parpaings édifié à un mètre du seuil et qui, à ce jour, n'a intercepté que les rayons de soleil. Le libraire déplore poliment que la fermeture de l'aéroport empêche *le Monde* d'arriver. Il ne fait pas un mauvais chiffre d'affaires : « *Les gens sont cloîtrés chez eux et ils s'ennuient. Ils lisent. Au fait, quel temps fait-il à Paris ?*

— *Gris et froid.*

— *Ici, au moins il fait beau. Mais ça tape.* » (L'expression est passée dans la langue pour désigner les chutes d'obus : « *ça tape* » « *ça a beaucoup tapé hier. Le voisin a eu un Grad* (fusée soviétique) *dans son salon* ».)

Comme beaucoup des habitants aisés du quartier, le libraire *ne couche plus à Achrafié.* Son appartement est à cent mètres d'ici mais dès qu'il a fermé boutique il « *monte* » à Jounieh où il loue à prix d'or un second logement. En effet dans le petit port du réduit chrétien, saisi de frénésie immobilière, « *ça ne tape pas* ».

Mardi, Dany (douze ans) revient de l'école où la rentrée a enfin eu lieu. Habitué, depuis des mois, à fainéanter devant la vidéo, il se serait très bien passé de cette reprise des cours organisée, tant bien que mal « *dans la montagne* » là où « *ça ne tape jamais* ». De toute façon, il n'aura classe que « *les jours impairs* » faute de place.

Le passage du Musée

« *Comment étiez vous installés ?*

— *On était cinquante-six et il n'y avait pas de tables. Moi j'ai eu la chaise d'un de la maternelle. On écrivait sur nos genoux. On s'est ankylosés et de temps en temps la maîtresse nous faisait nous lever pour des mouvements.* »

Dany est, somme toute, ravi de ce style de cours improvisé. Sa mère hésite entre la colère et l'humour. Pour conduire le gamin à « *l'école repliée* », elle a dû affronter une heure et demie d'encombrements à l'aller et au retour. Ceux qui ont plusieurs enfants passent leur journée au volant.

« *Le moins drôle,* dit-elle, *c'est que leur nouveau local est au diable. Il n'y a même pas de chemin et il faut traverser un bois. Le premier jour, toutes les mères étaient en talons hauts. Un désastre !... Après-demain, je mets des espadrilles.* »

Mercredi, *Beyrouth-Ouest.* Dîner chez un petit entrepreneur sunnite « *traditionnel* ». La chère est copieuse mais tristement arrosée de seven up et d'eau fraîche. On parle surtout des chiites et de leur chef Nabih Berri. Prudence et circonspection du maître de maison qui se lance dans un long développement en arabe sur la fraternité de tous les musulmans et la vanité des querelles théologiques. Pourtant son inquiétude devant la montée en puissance de ces « *frères* » est patente.

« *Politiquement, où se situent-ils à votre avis ?*

— *Oh là ! là ! des khomeinistes à 80 % !* »

C'est faux mais l'exagération est révélatrice. Rien de plus terrifiant, pour ces musulmans pétris d'orthodoxie, que Khomeiny, ses foules hurlantes et son imam caché qui reviendra un jour et pour lequel on tient un cheval sellé en Iran.

Mais que veulent les chiites ? Un intellectuel chrétien, qui les connaît, témoigne de leur crise d'identité :

« *J'ai demandé l'autre jour à quelques-uns de leurs dirigeants s'ils se considéraient comme des Libanais à part entière, des révolutionnaires, des hommes de pouvoir ? Car c'est le grand débat chez eux : participer au gouvernement n'est-ce pas renier la grande révolte qui est l'essence du chiisme ?*

— *Et vos interlocuteurs sont tombés d'accord ?*

— *Oui, mais d'une curieuse façon. Pour arbitrer leur querelle ils sont allés chercher une cassette de Moussa Sadr, enregistrée bien avant sa disparition, en 1976. C'est cette voix d'outre-tombe qui a fait taire les extrémistes. Car l'imam, dans sa croisade pour les déshérités, était un modéré et s'était proclamé d'abord libanais.* »

Notre hôte sunnite écoute sombrement. De toute évidence, les hommages rendus au sens de l'Etat de M. Nabih Berri et à la « modération » de la direction chiite ne le feront pas changer d'avis. Pour détourner l'attention de ce sujet déplaisant, il propose de la limonade à la ronde.

Jeudi. — Passage d'ouest en est par le Musée, seule voie ouverte. Les énormes embouteillages ont fini par dissuader beaucoup de Beyrouthins de tenter l'aventure au volant. C'est donc une cohorte de piétons qui, valises et cabas à bout de bras, parcourt ces quelques centaines de mètres, longeant le bâtiment ultramoderne du Parlement et sa façade vitrée crevée de toutes parts. La rue est défoncée et l'on chemine dans une poussière rousse. Quelques tirs, tout proches, n'arrêtent même pas les conversations.

Dans sa jeep, un capitaine d'aviation français casqué de blanc observe. On raconte ici que les deux camps, de part et d'autre de la ligne de démarcation, se sont donné le mot. Pour que l'on ne puisse pas savoir qui a commencé, ils ouvrent le feu dans une parfaite synchronisation. Le capitaine, tenu au mutisme, ne nous dit pas si c'est là l'une des mille rumeurs de Beyrouth, ou si, vraiment, les antagonistes se paient sa tête. Depuis le départ de la force multinationale, tout le monde aime à confier, au visiteur français, que les Américains ont piteusement décampé, mais que ses compatriotes, eux, ont eu le repli « élégant ». Derrière le compliment on sent parfois — excès de susceptibilité ? — un amical mépris pour ces Occidentaux qui n'ont pas tenu la distance et ont ridiculisé, dans le tohu-bohu oriental, leurs armées géantes et pataudes.

Les marsouins et parachutistes de naguère étaient des gamins. Les « observateurs », tous officiers ou sous-officiers volontaires pour cette mission sans panache, ont de la bouteille. Ils sourient tout de même en voyant passer dignement deux messieurs qui vont sans doute dîner à Achrafié et qui, suants et cravatés, tiennent comme des cierges les bouquets de fleurs destinés à la maîtresse de maison. C'est sur des tapis de haute lisse que va s'incruster bientôt la poussière rougeâtre du passage du Musée.

Week-end « au chalet »

Vendredi. Beyrouth-Est, le week-end est plus sacré que jamais. « *On va au chalet* », entendez par-là l'un des appartements « pieds-dans-l'eau » qui dégradent la côte de leurs gigantesques gruyères résidentiels. Ces complexes « Aqua Marina », « Sol et Mar », « Rimal » et autres sont vendus à prix d'or. On s'y entasse, dans un inconfort parfait, à deux familles par pièce, sans compter les bonnes sri-lankaises ou thaïlandaises dont il n'est pas question de se passer. Ici, du moins, « *ça ne tape pas* »...

On prépare le départ. Hélas, une amie s'aperçoit qu'elle a oublié son maillot de bain le plus seyant dans son « *ancien appartement* » trop exposé à cent mètres de la ligne de démarcation. « *Je suis sûre qu'il est dans la commode.* » Nous allons de compagnie chercher l'indispensable bikini. Les fenêtres n'ont plus de vitres. Notre passage furtif déclenche une rafale toute proche. « *C'est le franc-tireur* », explique sans s'émouvoir la propriétaire en fouillant dans ses tiroirs. Elle ajoute, très mondaine : « *Vous voyez, il vise mal...* »

Enfin, au « chalet », autour des mezzés, on parle de tout et de rien : « *L'autre jour,* dit une jeune femme, *je devais aller décorer Notre-Dame-des-Dons. Le mariage d'une amie s'y célébrait le lendemain. Ça tapait très fort. Les miliciens sont même passés avec des porte-voix pour dire aux gens de rentrer chez eux. On a fait semblant de ne pas entendre. D'ailleurs, le lendemain était très calme, avec un temps radieux. On a eu une très belle cérémonie...* »

Dans le mélange des genres qui caractérise la vie quotidienne, les jours se suivent sans qu'on sache toujours si l'on assiste à une opérette ou une tragédie. Les Libanais, conscients de l'ébahissement du visiteur, en remettent parfois. Est-ce le cas de ma voisine ?

« *Mon fils,* raconte-t-elle en s'enduisant de crème solaire, *est en année de spécialisation de neurologie à l'université américaine, à Beyrouth-Ouest. C'est difficile, et ils ont énormément de travail. Il étudie surtout la nuit et il me dit que les bruits d'explosions l'aident à rester éveillé. L'autre soir, il n'entendait rien, ça ne tapait pas du tout et il était tout perturbé. Il n'a pas pu travailler cette nuit-là. C'est contrariant.* »

La mère compatissante me glisse un regard où nul ne pourrait lire une ombre d'ironie. Mais peut-être s'est-elle entraînée sur d'autres Français de passage ?



Le maître du Nord

Samedi, Liban-Nord. Pour aller à Tripoli par le chemin des écoliers, les touristes sont plutôt rares. Près des fameux cèdres, les seuls étrangers en pique-nique sont des diplomates français. Mais sur les petites routes, encombrées de camions depuis que les grands axes sont dangereux, l'étranger de service est plutôt syrien. Devant leurs guérites ornées de portraits du président Assad, de jeunes soldats au treillis bariolé de rouge montent une garde détendue, mitraillette à bout de bras, mais examinent dix fois de suite papiers et passeports. On voit beaucoup plus rarement les miliciens de M. Sleiman Frangié, suzerain de la région avec la bénédiction de Damas. Au cœur d'un imposant cirque de montagnes rousses, tous les villages voisins sont les places fortes du Seigneur de Zghorta. Il a donné ordre à ses féaux de ne pas descendre à Tripoli pour éviter toute friction entre les chrétiens du Nord et les musulmans.

« *Cette réclusion n'est pas drôle* », soupire notre hôte, avocat zghortiote et ami de l'ancien président. Il souffre visiblement de claustrophobie, à cinq minutes de voiture de la grande ville inaccessible. Mais pas un instant, il n'envisagerait de manger la consigne.

Dans ce Nord altier et grandiose, M. Sleiman Frangié, ami de longue date du président Assad, n'a — dit-on — qu'un souci : assurer avant de disparaître la succession à la tête du clan... Son fils ? Son neveu ? On en discute âprement car « *il y a des problèmes* ». Et l'on montre *au visiteur la placette de village* méridional flanquée de quatre cafés où, il y a bien longtemps, revolvers aux deux poings, adossé à une vasque, Sleiman fonda sa légende en tuant trois adversaires. Hélas, la vasque a disparu, remplacée par un banal lampadaire. Si la suppression n'était venue de la Haute Dame du clan, elle apparaîtrait sacrilège... En tout cas, rien de sérieux ne se fera à Beyrouth sans l'aval des Frangié que leurs amitiés syriennes et l'habileté manœuvrière du vieux chef ont transformés en arbitres de la situation au détriment des phalangistes exécrés.

« *Arrive-t-il que des phalangistes s'aventurent par ici ?* » La question, naïve ou provocatrice, fait sourire. Il ferait beau voir ! Et l'on raconte d'épouvantables histoires de geôles, de tortures et de disparitions...

« *Mais la mort de Tony Frangié, de sa femme et de sa petite fille est désormais vengée, puisque Béchir...* »

Là, les avis divergent. Pour certains de nos interlocuteurs la dette de sang est payée. D'autres font remarquer qu'Amine n'a rien à redouter mais que la veuve de Béchir est toujours très bien protégée. Trop bien peut-être... Un ange passe.

Dimanche. Dîner de fête à Tripoli. La famille qui nous reçoit est grecque orthodoxe comme la plupart des chrétiens — 10 % environ — de la métropole du Nord. Ici on redoute surtout la montée en puissance des intégristes du Mouvement d'unification islamique : les « *mui-mui* » comme on les nomme avec une ironie un peu grinçante. Leur chef, cheikh Chaabane, doit avoir maintenant un millier d'hommes dans la ville et leurs mitraillettes y font régner la vertu. De temps à autre, une brève fusillade marque un règlement de comptes avec une petite milice qui ne veut pas comprendre que son heure a passé. Les communistes, naguère puissants, sont tombés bien bas...

Les chrétiens font état d'une montée de l'intolérance. Des rumeurs courent... On ne vend plus d'alcool nulle part, on aurait vu des tracts menaçants, le prochain Ramadan serait marqué par diverses vexations, les femmes n'auraient plus le droit de se baigner dans des tenues « indécentes »...

Rassurant, l'évêque orthodoxe caresse sa barbe soyeuse :

« *Les chrétiens n'ont rien à craindre. Il n'y a pas eu d'incidents jusqu'à présent. Les vrais ennemis des intégristes, ce sont les musulmans modérés.* »

Les dîneurs approuvent sans conviction. A vrai dire, ils craignent surtout les malandrins à kalachnikov, d'inclassable appartenance politique, qui arrêtent les voitures et dépouillent leurs passagers à la nuit tombée. L'autre jour encore...

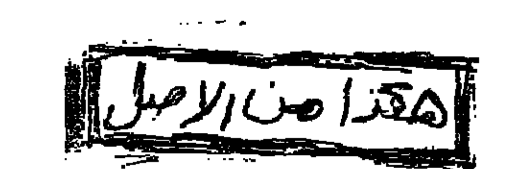
Bien après minuit, quand les hôtes prennent congé, la maîtresse de maison fait passer une coupe où chacun dépose montres et bijoux. Il est conseillé de garder un peu d'argent sur soi, « *sinon, ils se fâchent...* ». Mais on se console en chœur de ce petit désagrément. Hormis la parenthèse du départ mouvementé d'Arafat, Tripoli a connu surtout des affrontements de milices. Ça ne « *tape* » pas comme dans la capitale. Et l'on nous demande avec sollicitude :

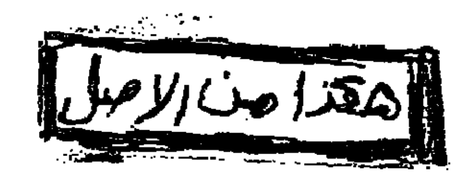
« *Vous rentrez à Beyrouth ? Est-ce bien prudent ?* »

Petite revanche de la province.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

● *Rectificatif.* — Dans l'article « L'impossible foi de Beyrouth » (*le Monde* du 13-14 mai), il convient de rétablir le prénom, déformé au cours de la transmission, de certains des organisateurs de la marche pour la paix : Nawaf et Nader pour les hommes et Aféfé pour l'une des jeunes femmes.





(Publicité)

Appel aux élus de la nation

A Mesdames et Messieurs
les Députés et les Sénateurs

Madame, Monsieur,

Vous allez vous prononcer sur un projet de loi qui marquera l'histoire de la République et l'avenir de notre système éducatif.

Le texte relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé peut conduire, en effet, à remettre en cause des principes démocratiques essentiels au progrès de la liberté, principes qui, voici un siècle, ont servi de fondement au régime républicain, d'assise au progrès social et culturel de notre peuple, de ferment de paix scolaire : la laïcité de la République, avec ses corollaires, la séparation des Eglises et de l'Etat, et le *« devoir de l'Etat »* d'organiser à tous les degrés l'enseignement public gratuit et laïque.

Les éducateurs de l'enseignement public sont au service de toute la jeunesse.

Femmes et hommes de toutes origines, de toutes convictions religieuses, philosophiques ou politiques, ils assument leur fonction sociale avec un haut esprit de responsabilité.

Bénéficiant des garanties d'indépendance personnelle et de responsabilité professionnelle de la fonction publique, ils ne sont au service d'aucun pouvoir politique ni d'aucune idéologie d'Etat, d'Eglise ou de parti.

Porteurs des valeurs communes universelles qui fondent l'éducation laïque, respectueux des consciences qui s'éveillent, attentifs aux personnalités qui se forgent, ils entraînent les jeunes à vivre eux-mêmes leurs différences non comme des barrières qui séparent, mais comme la chance d'un mutuel enrichissement.

Aujourd'hui, dans un monde soumis à de profondes mutations qui bousculent les rapports sociaux et les valeurs traditionnelles, la mission de l'enseignement est particulièrement difficile alors que, cependant, le devenir du pays repose plus que jamais sur la formation des hommes et des femmes.

Il s'agit donc d'adapter le système éducatif aux conditions nouvelles de notre temps afin de permettre à chacun, jeune ou adulte, de comprendre le monde, de maîtriser les nouvelles technologies et sa vie professionnelle, de participer aux responsabilités de gestion économique et sociale, à l'essor culturel de la nation, d'assumer son épanouissement personnel.

La nation doit faire en sorte que l'école de la République, ouverte à tous, soit toujours mieux l'école de tous. Non pas celle de la sélection sociale ou de la ségrégation idéologique des enfants, mais celle de leur rassemblement fraternel dans le respect des différences, celle de la promotion de tous par l'égalité des chances, celle de la solidarité, de la responsabilité et de la liberté.

Madame, Monsieur, durant les deux décennies précédentes, la stratégie éducative a conduit à l'aggravation des inégalités socio-culturelles, au gaspillage du potentiel intellectuel de notre peuple, à une crise sans précédent de l'éducation de la jeunesse..

Loin de développer et d'améliorer le service public, elle avait organisé son démantèlement et l'éclatement de ses missions, appauvri son contenu, limité la formation des personnels, stérilisé leur mission éducative et dénaturé le nécessaire dialogue avec les parents.

Camouflant en termes d'*« échec »* individuel, culpabilisant pour les élèves et les maîtres, une politique délibérée de sélection sociale et scolaire, elle a conduit au dramatique abandon à eux-mêmes d'un nombre croissant d'adolescents sans diplômes, sans qualification, sans avenir.

Et l'un des fondements essentiels de cette stratégie consistait à assurer, grâce aux fonds publics, le développement d'enseignements privés concurrents, patronaux ou confessionnels.

Aujourd'hui, les forces politiques de droite et la hiérarchie catholique se mobilisent pour conserver ce privilège. Elles se posent abusivement en défenseurs de la liberté d'enseignement, que personne ne menace mais qui ne peut signifier pour l'Etat républicain l'obligation de financer un enseignement privé qui entend demeurer sous tutelle privée et conserver son caractère propre, notamment confessionnel. Certains tentent d'utiliser ce débat pour déstabiliser le service public et pour généraliser entre des écoles séparées une concurrence dispendieuse et néfaste pour l'unité de la nation.

Aujourd'hui, cette concurrence scolaire, institutionnalisée en 1959 et progressivement aggravée, fait obstacle aux transformations indispensables pour le progrès du système éducatif au bénéfice de l'ensemble de la jeunesse.

C'est pourquoi la FEN a proposé, avec l'ensemble des forces de progrès, le dépassement de la situation présente par la mise en place d'un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale.

Mais loin d'ouvrir la voie à ce rassemblement volontaire, le projet de loi consacre, en son état actuel, le dualisme scolaire.

Il perpétuerait ainsi les facteurs de guerre scolaire.

Madame, Monsieur, la FEN vous demande instamment de redresser ce texte afin qu'il constitue une étape réelle vers l'unification :

– Le fondement laïque constitutionnel de la République doit être sans ambiguïté réaffirmé;

– La collectivité publique ne doit pas être obligée de financer des écoles privées qui, conservant leur caractère propre, ne sauraient *« concourir »* à la mission de service public ni s'engager dans la perspective de l'unification;

– Les droits et libertés légitimes des parents doivent être assurés, ainsi que ceux des personnels, notamment le droit de tous ceux-ci à la titularisation dans les corps correspondant de l'enseignement public;

– Enfin, doit être réaffirmé et partout mis en œuvre le devoir de l'Etat d'organiser l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés.

Ainsi redressé, le projet de loi constituerait une avancée significative vers le dépassement de l'actuel conflit.

En ouvrant réellement la perspective de l'unification laïque, il favoriserait la paix scolaire.

Les manifestations du 25 avril ont marqué une volonté de défendre et promouvoir l'école publique, de contribuer à l'édification du service unifié et laïque de l'éducation nationale.

La détermination de la FEN d'agir en ce sens demeure, car il ne saurait y avoir deux écoles de la République.

Le conseil national de la FEN.

Paris, le 17 mai 1984.

Fédération de l'Education nationale, 48, rue La Bruyère, 75440 Paris Cedex 09

France

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. Gallo justifie l'engagement de responsabilité du gouvernement « après deux ans de débats »

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a expliqué, vendredi 18 mai, après que le conseil des ministres eut autorisé l'engagement de responsabilité sur le projet de loi relatif à l'enseignement privé, que « le souhait du gouvernement, maintenant qu'un point d'équilibre est atteint, est que les choses aillent vite, tout en permettant à tous les parlementaires d'exprimer leur point de vue ». M. Pierre Mauroy engagera donc la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale le mardi 22 mai, au terme de la discussion générale sur le projet de loi de M. Alain Savary et avant l'examen des articles, lequel n'aurait pas lieu (le Monde du 19 mai).

M. Gallo a justifié le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, en soulignant que la négociation entre le gouvernement et les différentes parties intéressées par cette réforme avait duré deux ans. Cette « *procédure tout à fait inédite* », a poursuivi le porte-parole, a abouti à un texte, « *véritable tapisserie de Pénélope* », que le gouvernement ne souhaite manifestement pas voir mise en pièces par les interventions des députés de l'opposition ou de ceux de la majorité. « *L'essentiel a maintenant été dit,* a ajouté M. Gallo. *Pour le gouvernement, il s'agit d'un compromis honnête.* »

Les responsables de ce dossier, pour l'opposition estiment, au contraire, que la précipitation du gouvernement vise à dissimuler, aux yeux de l'opinion, la véritable portée d'un projet « intégrateur », ne correspondant pas au « point d'équilibre » entre les partisans de l'enseignement public et les défenseurs de l'école privée, évoqué par M. Gallo. Mme Hélène Missoffe, député (RPR) de Paris, animatrice de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, s'est élevée, vendredi, contre la décision du gouvernement. « *C'est scandaleux,* a-t-elle déclaré. *C'est la première fois, depuis que la Constitution de la Ve République existe, qu'il n'y aura eu de débat de fond ni en commission ni en séance publique à l'Assemblée. Le Parlement est bafoué.* » Mme Missoffe a attribué la décision du gouvernement à un un désaccord entre celui-ci et les députés de la majorité, qui, selon elle, « *trouvent que le projet de loi n'est pas assez dur pour l'enseignement libre et souhaitent que cet enseignement soit intégré tout de suite* ».

Le recours à l'engagement de responsabilité, venant après l'interruption des travaux de la commission spéciale, par son président, M. André Laignel (PS, Indre), montre que le gouvernement est désireux d'éviter que le débat sur l'enseignement privé ne se prolonge jusqu'à une date trop proche des élections européennes. Cette décision est, néanmoins, de nature à déplaire à certains députés socialistes. M. Lionel Jospin avait souligné, fin mars, devant le groupe, que le gouvernement ne devrait pas utiliser l'article 49-3 de la Constitution contre sa majorité, et M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, avait déclaré, le 6 mai, que le gouvernement « *commettrait une erreur* » s'il recourait à cet article.

Les députés communistes, soulignant qu'ils n'ont pas été reçus par M. Savary, ont condamné, vendredi, la décision du gouvernement, en rappelant qu'« *ils sont attentifs à l'organisation normale des débats* ». Le fait que le gouvernement ait donné son accord sur une partie au moins des amendements du groupe socialiste, hors de toute concertation avec les communistes, amène ceux-ci à exprimer leurs craintes, notamment quant au financement des écoles privées par les communes et, d'autre part, au fait que « *le gouvernement aurait (...) donné des assurances aux responsables de l'enseignement privé, selon lesquelles les établissements d'intérêt public seraient réduits à un rôle d'information et non de contrôle des fonds publics affectés aux établissements privés* ».

P. S.

L'école privée de vote

(Suite de la première page.)

Il s'agissait-là d'un record, qui justifiait que la gauche vît dans cet usage « *abusif* » un « *processus dangereux pour la démocratie française* ».

Certes, M. Pierre Mauroy n'en est pas là. C'est la quatrième fois qu'il a recours à cette procédure. Sur le projet de loi de nationalisation, il s'agissait de mettre un terme aux manœuvres de retardement de l'opposition, qui constituaient, selon le gouvernement, un abus de procédure de nature à dévoyer l'institution parlementaire.

Sur le blocage des revenus et des prix, à l'été 1982, il s'agissait de faciliter la tâche des députés communistes en leur évitant de se prononcer sur une mesure qu'ils n'approuvaient pas. Sur l'amnistie des généraux « factieux » d'Algérie, en novembre 1982, le gouvernement avait dû passer outre, afin de respecter la parole donnée par M. Mitterrand, à la fronde de l'ensemble de sa majorité. Aujourd'hui, fois, M. Mauroy veut empêcher à la fois l'opposition de faire durer un débat politiquement dangereux et sa majorité de remettre en cause le résultat de deux années de négociations avec l'enseignement privé.

Le gouvernement invoque l'argument selon lequel « *l'essentiel a été dit* » entre les groupes de pression intéressés, face au pays tout entier, et estime qu'il est donc justifié d'« *aller vite* ». Il admet ainsi que l'on puisse faire la loi en dehors du Parlement. Le résultat est exactement le même que celui dénoncé par M. Gaston Defferre, alors président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en décembre 1979, dans une lettre adressée au président de la République : le gouvernement « *se substitue au Parlement élu pour cela. Il fait la loi* ». Il est vrai qu'à l'époque le gouvernement pouvait être accusé de faire la loi tout seul, alors qu'aujourd'hui il l'élabore avec les représentants des « lobbies » concernés, d'une part, les parlementaires et le Parti socialiste, d'autre part. Manque toujours l'Assemblée nationale.

Pour autant, on ne voit pas pourquoi le pouvoir se priverait des facilités que lui offrent des institutions dont il a hérité, afin de trancher un débat dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas été escamoté. La Constitution de 1958, de ce point de vue, offre des commodités dont les cent dix propositions du candidat Mitterrand n'excluaient que très vaguement l'usage. « *Le Parlement retrouvera ses droits constitutionnels. Le recours à l'usage du vote bloqué sera limité* », annonçait la quarante-sixième des cent dix propositions. Le vote bloqué n'est pas l'article 49-3. Mais, dans la circonstance, l'article 49-3 y ressemble. Limité, mais non pas abandonné.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les menaces du maire d'Angers

A Angers, les conseillers municipaux de l'opposition ont dénoncé, vendredi 18 mai, « *l'abus de pouvoir* » du maire, M. Jean Monnier (app. PS), qui menace de supprimer les subventions municipales aux écoles privées si les défenseurs de celles-ci adoptent une « *attitude insultante* » vis-à-vis du président de la République lors de sa venue dans la ville, le 22 mai. Le comité de liaison pour la liberté de l'enseignement a, en effet, appelé à une « *présence pacifique dans la rue* » et sollicité une audience du président de la République, qui doit inaugurer le musée David-d'Angers et visiter une usine de la société d'informatique Bull.

M. Monnier a déclaré, jeudi 17 mai, qu'il est « *tout à fait normal que les partisans de l'enseignement privé manifestent leur opinion* », mais qu'il n'acceptera pas qu'une telle manifestation « *dégénère* » ou que « *des injures soient proférées* » à l'endroit du président de la République. Dans ce cas, a affirmé le maire d'Angers, « *je supprimerai aussitôt les subventions municipales aux écoles privées* ». M. Monnier a indiqué que, par précaution, l'exécution de la répartition des subventions votées au budget de 1984 avait été suspendue et qu'elle ne sera examinée par le conseil municipal que le 23 mai, au lendemain de la visite de M. Mitterrand.

Pour sa part, M. Jean Narquin, député (RPR), tête de liste de l'opposition aux élections municipales de mars 1983, a déclaré, vendredi, qu'il accueillera le président de la République à son arrivée à Angers, mais qu'il rejoindra ensuite les manifestants pour l'enseignement privé. Les syndicats de l'enseignement catholique, SPELC et SNEC, ont dénoncé eux aussi la menace de suppression des subventions. L'évêque d'Angers, Mgr Jean Orchampt, a « *invité instamment* » les défenseurs de l'enseignement catholique « *à exprimer leur volonté, dans le respect absolu des personnes et des services publics* ». Les parents de l'APEL ont mené, vendredi, une opération « encombrement du standard de la préfecture » et annoncé leur intention de la renouveler le 22 mai.

M. Monnier, maire d'Angers depuis 1977, avait été exclu du PS pour un an, en 1983, après avoir refusé de constituer une liste commune avec le Parti communiste aux élections municipales. Réélu maire à la tête d'une liste socialiste homogène, M. Monnier a refusé de réintégrer le PS.

« Avions renifleurs »

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Le *Journal officiel* du 18 mai a publié la liste des membres de la commission d'enquête parlementaire « *chargée d'examiner les conditions dans lesquelles des fonds ont pu être affectés depuis 1976 à une invention scientifique susceptible de bouleverser la recherche pétrolière* », ce qui désigne l'affaire dite des « *avions renifleurs* » d'ELF-ERAP.

Les membres de cette commission sont : MM. et Mmes François d'Aubert (UDF, Mayenne), Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie), Alain Bonnet (UDF, Morbihan), Denise Cacheux (PS, Nord), Paul Chomat (PC, Loire), Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure), Raymond Douyère (PS, Sarthe), Lydie Dupuy (PS, Gers), Robert Galley (RPR, Aube), Gilbert Gantier (UDF, Paris), Georges Hage (PC, Nord), Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques), Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Le Coadic (PS, Val-d'Oise), Marc Massion (PS, Seine-Maritime), Claude Michel (PS, Eure), Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), Michel Noir (RPR, Rhône), Jean-Paul Planchou (PS, Paris), Henri Prat (PS, Pyrénées-Atlantiques), Alain Rodet (PS, Haute-Vienne), René Rouquet (PS, Val-de-Marne), Roger Rouquette (PS, Paris), Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône), Michel Sapin (PS, Indre), Jean-Michel Testu (PS, Indre-et-Loire), Jacques Toubon (RPR, Paris), Pierre Weisenhorn (RPR, Haut-Rhin), Adrien Zeller (APP-UDF, Bas-Rhin).

Après l'interdiction par la préfecture de police

LES MANIFESTATIONS PARISIENNES POUR L'ÉCOLE PRIVÉE NE DÉBUTERONT PAS LE 20 MAI

Le rassemblement permanent des défenseurs de l'enseignement catholique que les Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) d'Ile-de-France souhaitaient organiser du 20 au 27 mai à Paris n'a pas été autorisé par la préfecture de police sur les lieux envisagés.

Les organisateurs avaient demandé à pouvoir se rassembler, jour et nuit, à la Concorde, au Trocadéro ou au Champs-de-Mars. La préfecture de police a fait valoir qu'il était impossible de tolérer des manifestations continues sur des lieux publics, surtout lorsque les lieux choisis *risquent d'entraîner* d'importants désordres dans la circulation. En revanche, la préfecture a laissé aux organisateurs la possibilité de proposer d'autres lieux, *ce qui n'avait pas encore été fait* samedi en fin de matinée, le rassemblement étant annulé au moins pour le dimanche 20 mai.

Les giscardiens rêvent de « désétatiser » l'école

Privatiser l'école publique. Tel est le rêve que caressent, aujourd'hui, les amis de M. Valéry Giscard d'Estaing. Présidé par l'ancien chef de l'Etat, le « conseil pour l'avenir de la France », qui s'est donné pour mission de « *réfléchir sur la société française de l'après-socialisme* », a rendu publique, vendredi 18 mai, sa « *charte pour l'éducation* ». Elle s'adresse à tous les « *déçus de l'école* ». Trois ans après avoir perdu le pouvoir, les giscardiens y découvrent le système éducatif de leur cœur, qui permettrait, selon eux, à la France de maintenir sa place dans le monde en maîtrisant l'« *arme éducative* » et à tous les jeunes Français d'appartenir à l'« *élite* ».

L'émulation prônée entre les élèves serait transposée au système tout entier, rebâti selon les principes de la concurrence et de la décentralisation. Les collectivités territoriales ouvriraient et fermeraient les classes, nommeraient les directeurs, qui recruteraient eux-mêmes les professeurs correspondant le mieux au projet éducatif défini par leur établissement. Un conseil regroupant des représentants des enseignants, des parents, des collectivités locales et des élèves préciserait les conditions de recrutement des élèves et les méthodes pédagogiques à appliquer. L'Etat, lui, se contenterait de définir « *la nature et la durée de l'obligation scolaire* », d'arrêter les objectifs généraux de formation, d'habiliter les professeurs à exercer et de transférer aux collectivités locales les moyens financiers de leurs nouvelles compétences. Un « *haut comité pour l'éducation* » serait le garant de cette séparation de l'école et de l'Etat.

D'où vient ce brutal engouement des amis de M. Giscard d'Estaing pour la « *désétatisation* » complète de l'école, que sept années d'exercice du pouvoir n'avaient pas permis d'engager ? « *L'adaptation au boom des effectifs scolaires était prioritaire,* expliquent-ils en substance. *Réhabilitons maintenant le qualitatif.* »

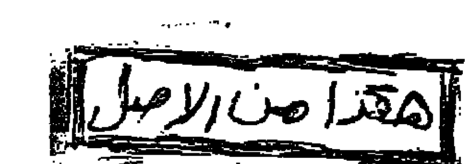
« *L'échec du socialisme fait le jeu du libéralisme intégral,* plaident les giscardiens ; *ce qui n'était pas crédible avant 1981 l'est maintenant.* » Faisant fi de l'histoire, ils veulent reconstruire l'enseignement public sur le modèle de l'école privée, qui, afin de préserver son identité, serait, dans leur projet, directement financée par l'Etat et non soumise au bon vouloir des collectivités locales.

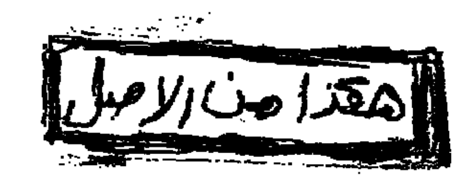
PHILIPPE BERNARD.

LA FEN RENOUVELLE SON OPPOSITION

Dans une lettre adressée, vendredi 18 mai, à l'ensemble des parlementaires, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) leur « *demande instamment de redresser* » sur cinq points le projet de loi sur les relations entre l'Etat et l'enseignement privé. La FEN exige que le texte « *réaffirme, sans ambiguïté, le fondement laïque constitutionnel de la République* » et qu'il n'oblige pas la collectivité publique à financer des écoles privées qui, « *conservant leur caractère propre, ne sauraient concourir à la mission de service public ni s'engager dans la perspective de l'unification* ».

La FEN réaffirme le droit à la titularisation pour les enseignants du privé et demande que « *les droits et libertés légitimes des parents* » soient assurés. D'autre part, la FEN s'oppose à toute disposition prévoyant que l'Etat se substitue aux communes dans le financement des écoles privées dont 50 % de maîtres n'auraient pas demandé leur titularisation. Si cette condition n'était pas remplie au bout d'un certain délai, le contrat devrait disparaître, demande la FEN afin que cette mesure « *conserve son objectif d'incitation à la titularisation* ». Au total, la FEN renouvelle son opposition au projet de la loi dans son état actuel qui, en « *consacrant le dualisme scolaire (...) perpétuerait les facteurs de guerre scolaire* ».





France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Pons : *M. Le Pen est un allié indirect de MM. Mitterrand et Marchais*

De notre correspondant

Dijon. – Au terme de leur périple en Bourgogne, vendredi 18 mai, Mme Simone Veil a assuré que la Communauté européenne *« constitue la meilleure sauvegarde de nos libertés »*, tandis que M. Bernard Pons dénonçait le recours à l'article 49, paragraphe 3 de la Constitution, pour le vote du projet sur l'enseignement. Tout en constatant que *« les socialistes sont pour l'Europe et les communistes contre »*, ce qui, dit-elle, explique l'échec du gouvernement actuel dans le domaine communautaire, Mme Veil a déclaré : *« Contre cette gestion ruineuse et incohérente, l'Europe est notre garantie »*. *« Grâce à elle*, a-t-elle poursuivi, *nous sommes restés dans le système monétaire européen »* et *« nous n'avons pas glissé vers l'étatisation généralisée »*.

De son côté, le secrétaire général du RPR a commenté l'appel des Dix en faveur des Sakharov : *« C'est*, a-t-il affirmé, *une manœuvre pour favoriser le voyage* [de M. Mitterrand] *pour le moins mal venu. »* Evoquant la présence de petites listes *« marginales »*, M. Pons s'en est pris directement à M. Le Pen : *« Je ne l'attaque pas directement au niveau de sa personne*, a-t-il observé, *je ne le connais pas ! »* Mais après avoir estimé que les attaques du président du Front national contre Mme Veil dépassent largement la mesure, même électorale, il a affirmé : *« M. Le Pen est un allié indirect de MM. Mitterrand et Marchais ! »*

D. C.

LE COLISTIER JUIF DU FRONT NATIONAL

« Ma priorité, c'est de combattre le fascisme rouge ! »

Antisémite, Jean-Marie Le Pen ? Certes non. Aux journalistes qui lui posaient l'inévitable question, *le président du Front* national répondait, la semaine dernière, en promettant la présence sur sa liste d'un candidat juif. Promesse tenue. *« Trois millions et demi de mes coreligionnaires sont dans des camps en Russie »*, explique M. Robert Hemmerdinger, quarante-deuxième sur la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries (*le Monde* du 15 mai). *« Ma priorité, c'est de combattre le fascisme rouge. »*

Surprenant personnage ! Ancien capitaine des Forces françaises libres et médaillé de la Résistance (*« J'étais à Londres le 1er juillet 1940. »*), ce directeur d'une entreprise de confection féminine est aujourd'hui délégué du SNPMI du très pétainiste Gérard Deuil.

Fin collier de barbe et carrure d'armoire à glace, M. Hemmerdinger est taciturne et solitaire. Certes, il n'a pas lié beaucoup d'amitiés au « Front », mais ses fonctions de juge des référés au conseil de prud'hommes de Paris ne lui laissent que peu de temps pour militer. *« C'est vrai, certaines déclarations ne me plaisent pas beaucoup*, admet-il presque à regret. *Mais je préfère défendre mes idées à l'intérieur du mouvement que le critiquer de l'extérieur. »*

Au fil de la conversation, M. Hemmerdinger se plaît à rappeler qu'il fut l'auteur d'une des toutes premières tentatives de *détournement dans l'histoire de* l'aviation. L'anecdote remonte à l'époque des accords d'Evian, en *1962 (le Monde du 20 mars* 1962). Soupçonné d'être un agent de liaison de l'OAS – ce qu'il a toujours nié, – M. Hemmerdinger est transporté en DC 4 au camp d'assignation à résidence de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard). A mi-chemin du voyage, notre homme se lève soudain en brandissant *une grenade. Il enjoint* à l'équipage de détourner l'appareil vers l'Italie. Hélas ! Un des membres de l'escorte réussit à dégainer son revolver et tire, blessant le pirate. Fin de l'épisode. *« J'aimais trop la liberté. Mais la grenade n'était pas dégoupillée »*, sourit-il aujourd'hui.

Incarcéré à Montpellier, notre activiste présumé menace d'observer une grève de la faim, se plaignant de ne pouvoir obtenir une nourriture préparée avec des produits cashers agréés par le rabbinat. Dans une lettre au garde des sceaux, il se considère *comme « victime de mesures discriminatoires par rapport aux détenus chrétiens et musulmans »*.

M. Hemmerdinger, qui affirme aussi avoir été proche de l'Irgoun de Menahem Begin, a eu sûrement une existence bien remplie. *« Mais je ne regrette rien »*, nous confie-t-il, en homme tranquillement satisfait des devoirs accomplis.

D. SCHNEIDERMANN.

● *Le budget de campagne du PCF.* – *L'Humanité* a indiqué, vendredi 18 mai, que le budget de propagande et de *communication* du Parti communiste pour les élections européennes s'élève à 9,17 millions de francs. Le PCF, qui a lancé une souscription, a dû renoncer à la location de quatre mille panneaux publicitaires, qui aurait entraîné une dépense supplémentaire de 4 millions de francs.

Pour M. Jospin l'agriculture est « un atout décisif » en même temps qu'« une force vulnérable »

De notre correspondant

Nantes. – *« Quand Simone Veil est au salon* (les salons Mauduit à Nantes, où s'exprimait l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés, jeudi 17 mai), *moi, je suis dans un hangar agricole »*, observait M. Lionel Jospin, venu passer vingt-quatre heures dans l'exploitation de son colistier et député européen sortant, M. Bernard Thareau, à la Rouxière, Loire-Atlantique (*le Monde* du 19 mai). Le premier secrétaire du Parti socialiste, qui a visité vendredi la coopérative d'Ancenis, a mis en avant l'intérêt que son parti porte au monde agricole, en rappelant que, sur la liste qu'il conduit, trois agriculteurs figurent dans les vingts premiers, alors que, pour la liste de Mme Veil, il faut attendre le vingt-sixième candidat.

Pour M. Jospin, l'agriculture reste *« un atout décisif »* de l'économie française, mais *« vulnérable »* en raison de *« ses inégalités tant internes que par rapport aux autres secteurs d'activités »*, qui, en outre, se sont trouvées *« renforcées par la logique libérale de la mise en œuvre de la politique communautaire »*. Après avoir dressé le bilan des réformes réalisées et engagées par la gauche depuis trois ans, il a constaté que *« beaucoup reste à faire pour tenir compte de la pluralité des situations agricoles et lutter ainsi contre les inégalités »*. *« La base d'une telle politique passe*, a-t-il expliqué, *par une meilleure connaissance du revenu de tous les agriculteurs, condition nécessaire pour définir de nouveaux critères de cotisations et de prestations sociales, et pour redistribuer les aides collectives »* de façon plus égalitaire.

« La réforme de la politique agricole commune s'inscrit au centre de l'objectif prioritaire de la relance voulue » par les socialistes européens, a-t-il noté avant d'énumérer les points indispensables à prendre en compte pour une telle relance : réaffirmation et respect de la préférence communautaire, redéfinition des relations entre la CEE et les pays en voie de développement, politique dynamique de commercialisation, politique d'organisation des marchés et d'orientation des productions, respect de la solidarité financière, politique de soutiens différenciés, adoption d'une politique des prix *« rémunérateurs pour tous »*, programme de lutte contre les disparités régionales.

M. Jospin a indiqué que la France s'apprête à prendre *« des mesures budgétaires internes »* avec les cinq régions du sud de la France concernées par l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, et il a précisé que ces mesures budgétaires internes se feraient *« sous forme d'avenants aux contrats de plan avec les cinq régions du sud de la France »*.

Y. R.

La Haute Autorité fixe les modalités de la campagne radiotélévisée pour les élections européennes

Une décision de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, publiée au *Journal officiel*, du 18 mai, précise les *« conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne électorale pour l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes »*. Les « neuf sages » se réuniront dimanche 3 juin, date de la publication officielle des listes, pour fixer notamment le nombre, la durée et les dates d'émissions pour chacune des listes. Ces émissions seront programmées – entre le 4 et le 7 juin d'une part, le 12 et le 15 juin d'autre part – à 19 h 25 sur TF 1 et A 2, vers 22 h 30 sur FR 3, à 13 h 30 le lendemain sur France Inter et Radio France Internationale (sauf le 15 juin : 20 h 05), avec des horaires variables pour RFO (DOM-TOM).

Les émissions peuvent être de quatre types : déclarations ou entretiens (pas plus de cinq participants pour une même émission), réponses à des questions (idem), insertion d'un document vidéo (pas plus du tiers du temps de l'émission), insertion de diapositives. Pour les émissions d'une durée supérieure à six minutes, deux séquences différentes peuvent être produites.

Les émissions sont réalisées par la Société française de production (SFP), en studio et sans public. La Haute Autorité précise les règles pour l'enregistrement et le montage et désignera, elle-même, le réalisateur sur une liste établie par la SFP ; chaque liste peut se faire conseiller par une ou deux personnes. Le décor sera neutre, le même pour toutes les listes, *« composé d'éléments offrant à chaque liste les mêmes possibilités d'agencement permettant des assemblages variés »*. D'autre part, *« un ou plusieurs membres de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle assistent à la prise de vues et de son et s'assurent qu'elle se déroule conformément aux dispositions prévues par la présente décision »*.

Un certain nombre de ces modalités sont celles déjà définies pour les précédentes élections (1979) par la commission *ad hoc*, présidée à l'époque par M. Daniel Videau, conseiller d'Etat, chargée alors de veiller à la fois à la régularité de la campagne et du scrutin. La loi sur la communication audiovisuelle ayant été votée depuis, les pouvoirs de cette commission de cinq membres ont été séparés en deux : la Haute Autorité s'occupe de la campagne, et une nouvelle commission, présidée par M. Pierre Rivière, conseiller d'Etat (*Journal officiel* du 12 mai) contrôlera dépouillement du scrutin.

Cadets et jeunes loups de la droite

Armés des outils du sociologue et de l'ethnologue, Jacques Frémontier est parti à la découverte *d'un monde qui, s'il n'est* pas inconnu, est parfois méconnu : *les Cadets de la droite*. Des soixante et une personnes de moins de quarante-cinq ans qui se sont fait connaître au Parlement ou dans la conquête de mairies sous l'étiquette du RPR, de l'UDF ou de « divers droite », il a voulu tout savoir. *Non pas ce qu'ils disent* d'eux dans leurs écrits ou leurs discours publics, mais ce qu'ils sont réellement : d'où ils viennent, quels étaient leur milieu familial, les influences auxquelles ils ont été soumis, leur *philosophie personnelle et donc* leur rapport avec la religion, leur attirance culturelle, leurs pensées politiques profondes au-delà du credo tout mâché de leur formation politique. Et cet énarque, passé par le journalisme et le Parti communiste, qui s'était déjà penché sur la sociologie de l'usine Renault de *Billancourt et sa culture* ouvrière, a découvert que la réalité de ces « cadets de la droite » est parfois bien différente de l'image que l'on s'en fait.

La revanche du parti de Jean-Paul II

L'intérêt de ce livre réside en grande partie dans la démarche suivie par Jacques Frémontier ; il n'a pas voulu mettre côte à côte *soixante et un portraits*, même si tous se dessinent au fil des pages. L'auteur s'est livré à des classements, à des recoupements, à des oppositions qui lui permettent de mettre en valeur ce qui réunit mais aussi ce qui oppose ces hommes et ces femmes qui joueront un rôle dans la vie politique de ces prochaines années. D'autant qu'il *ne s'est pas contenté de ren*contrer ceux qui, déjà, apparaissent sur le devant de la scène, mais qu'il a également rencontré ceux qui restent encore cachés dans leurs mairies de banlieue ou de province. Et *l'ethnologue a découvert* – non sans quelque surprise – que ces « cadets » qui, pour la plupart, ne renient pas leur étiquette de droite, ne correspondent pas forcément à l'image stéréotypée que la gauche peut s'en faire.

Certes les fils et filles de famille qui ont trouvé dans leur berceau fortune, relations, culture, voire une circonscription, existent ; mais ils côtoient de plus en plus les enfants de la petite bourgeoisie, voire *d'ouvriers qui n'ont pas forcé*ment gravi les échelons de l'échelle sociale en accumulant *les diplômes mais tout simple*ment en faisant leurs preuves dans les entreprises privées. Et tel qui, publiquement, apparaît comme le symbole d'une droite réactionnaire est capable de partir un week-end à la découverte de la peinture la plus moderne possible. Eh oui ! la droite est plus complexe que la gauche ne le souhaiterait.

Jacques Frémontier a même rencontré des hommes de droite venus eux aussi à la politique par la vie associative et qui mettent en avant la primauté de la société civile. Démontrant l'attrait des Etats-Unis et des nouvelles théories libérales, voire ultra-libérales, pour de nombreux « cadets », ne va-t-il pas un peu loin quand il se demande si une « *deuxième droite* » ne pourrait pas un jour rencontrer la « *deuxième gauche* » ? Lui-même montre tout ce qui sépare l'une de l'autre, car si le catholicisme est bien souvent à l'origine de l'une comme de l'autre, il explique que si la droite a su capter *« le très important retour du religieux »*, c'est en profitant des résistances au changement dans le monde catholique, et *que, si la gauche avait su attirer* de nombreux clercs, la droite joue la *« revanche du parti de Jean-Paul II sur le parti de Jean XXIII »*.

Plus intéressante est sa démonstration que les démarcations politiques profondes ne recoupent que fort peu les frontières partisanes traditionnelles ; il a ainsi trouvé plus de traces de l'idéologie *« démocrate-chrétienne »* chez de jeunes élus du RPR que chez ceux de l'UDF, y compris dans sa tendance centriste pourtant *héritière légitime* du MRP. Cela étant, il constate que si de nombreux « cadets » peuvent récuser la coupure entre RPR et UDF, c'est que le discours de la droite *« tend à s'unifier »*, et, paradoxe, au bénéfice de l'idéologie de cette dernière, au moment où le mouvement de M. Chirac semble l'emporter sur son *allié-rival*. Voilà peut-être *pourquoi il semble à* Jacques Frémontier que, des trois leaders potentiels de la droite, c'est M. Raymond Barre qui est le plus facilement entendu chez les « cadets ».

De ce voyage d'un ethnologue chez les nouveaux hommes de la droite, la gauche devrait tirer bien des leçons, ne serait-ce que parce que, constatant – semble-t-il avec quelque surprise – que la droite a des idées allant au-delà de la simple conservation de situations acquises, *il remarque que « l'hégémonie intellectuelle de la gauche déjà bien menacée pourrait demain s'en trouver fort malmenée »*.

THIERRY BRÉHIER.

* Jacques Frémontier : *les Cadets de la droite*, collection *« L'épreuve des faits »*, au Seuil, 79 F.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni vendredi 18 mai sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à améliorer le *régime d'assurance volontaire des* Français de l'étranger.

Le projet comporte cinq mesures :

1) *La gestion du régime sera* confiée à une caisse autonome des Français de l'étranger, dont le conseil d'administration sera élu par le conseil supérieur des Français de l'étranger parmi les assurés concernés ;

2) Les *cotisations* à *l'assurance* maladie seront modulées de façon à mieux tenir compte des revenus réels des travailleurs expatriés ;

3) *Le champ d'application de* l'assurance volontaire sera étendu aux résidents dans les pays de la Communauté économique européenne ainsi qu'aux étudiants et à certaines autres catégories qui en étaient jusque-là exclues ;

4) Les mères de famille résidant à l'étranger pourront s'affilier à l'assurance volontaire vieillesse, ce qui leur permettra d'acquérir un droit propre à pension de vieillesse et leur donnera des droits équivalents à ceux des pères de famille résidant en France ;

5) Les entreprises pourront accomplir les formalités nécessaires à l'adhésion de leurs salariés aux *assurances volontaires et prendre* éventuellement en charge une fraction de la cotisation aux différentes branches du régime.

● **ACCORD DOUANIER FRANCO-SUÉDOIS**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi *autorisant* l'approbation de la convention de Stockholm du 27 octobre 1983, qui a pour objet d'institutionnaliser l'assistance administrative mutuelle que la France et la Suède s'apportent en matière douanière.

● **PROTECTION DES PASSAGERS AÉRIENS**

Le droit international vient d'être amélioré à la suite du drame de l'avion de la Korean Air Lines abattu le 1er septembre dernier et causant la mort de deux cent soixante-neuf passagers : la convention de Chicago de 1944, qui définit les règles de base concernant l'aviation civile internationale, est complétée par l'engagement des Etats de *« s'abstenir de recourir à l'emploi des armes contre les aéronefs civils en vol »*. Cette disposition, qui avait été rejetée il y a quelques années, n'a pu être obtenue, sur la base d'un texte déposé conjointement avec l'Autriche, *que par un effort tenace* de la France au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal et auprès de plusieurs dizaines de pays qui hésitaient à modifier ainsi le droit. Elle est dès *maintenant obligatoire pour tous les* Etats, membres ou non de l'organisation.

Les propositions techniques complémentaires présentées par la France pour obliger l'aviation militaire à alerter le contrôle civil en cas d'incident et pour mieux réglemen*ter les procédures d'interception* seront adoptées à l'automne.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures d'ordre individuel suivantes :

– M. Robert Prévot a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

– M. Georges Dumas a été nommé président des conseils d'administration de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial et du Crédit industriel et commercial de Paris.

∴

– M. Hervé Fabre-Aubrespy, auditeur au Conseil d'Etat, a été nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

● **ELARGISSEMENT DE LA CEE**

Le ministre des affaires européennes a *présenté au* conseil des ministres une communication sur l'état des négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la *Communauté économique* européenne.

Il a également rendu compte des discussions qu'il *a eues* au Maroc, en Tunisie et en Israël pour examiner les conséquences de l'élargissement sur les relations de ces pays avec la Communauté. Il a réexprimé à cette occasion l'intérêt particulier que le gouvernement attache au maintien et au développement de relations économiques privilégiées entre la Communauté et les pays méditerranéens.

● **ENSEIGNEMENT PRIVÉ : ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT**

Conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote du projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements et les régions, et les établissements privés.

A MANTES-LA-JOLIE

L'espoir naît dans les caves

C'est le jour des enfants. En grappes ou deux par deux, rarement seuls, ils sont partout : sur le parvis du centre commercial où, comme d'habitude, ils n'achèteront rien ; sur les blocs de ciment qui bornent l'escalier de l'église ; sur les pelouses ou les graviers du stade municipal où ils miment l'affrontement de leurs aînés, leurs héros : Platini, Boniek ou Paolo Rossi.

C'est mercredi, il fait presque beau et la cité du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, tout au bout des Yvelines, presque la Normandie, résonne de cris enfantins. Le Val-Fourré est ce que l'administration parisienne appelle *« un îlot sensible »*. Ilot de pauvreté, de solitude, de racisme ; HLM construites à la va-vite dans les années 60 pour abriter les ouvriers de l'automobile, la mono-industrie dont la région souffre tant aujourd'hui.

Ilot sensible, comme la Courneuve ou les Minguettes, îlot privilégié de l'effort de la collectivité pour tout changer, effacer le passé, construire une ville, une vraie, avec des équipements publics, des transports en commun et des logements souvent entièrement rénovés.

C'est en 1977 que le maire, fraîchement élu, de Mantes-la-Jolie décrète l'état d'urgence. Déjà conseiller municipal sous la houlette de Jean-Paul David, une sorte de McCarthy, créateur du Parti libéral européen, M. Paul Picard, socialiste, prend en main les destinées de la commune à la tête d'une liste d'Union de la gauche et, vieil habitant du Val-Fourré, décide de tout mettre en œuvre pour vaincre la misère de la cité.

Celle-ci groupe, aujourd'hui, 8 000 logements, deux fois la Courneuve, – qui abritent 28 000 personnes, essentiellement immigrées. Elle a été conçue à la fin des années 50, au temps où les promoteurs immobiliers inventaient sans contrôle un « Grand Paris » mythique. On avait décidé de construire ici des HLM, bien sûr, mais aussi des quartiers plus résidentiels.

Mais tout a dérapé. Les promoteurs de bâtiments chics ont préféré construire plus près de Paris. Mantes-la-Jolie fut délaissée pour Parly-II, le rêve de M. Balkany. Les sociétés de HLM ont bien investi au Val-Fourré, mais elles seulement. Le maire de l'époque avait pourtant réalisé des investissements pour la voirie, l'assainissement, et devait rentrer dans son argent.

Alors, il a recherché d'autres sociétés de logement social, il a autorisé des densités de plus en plus fortes pour rentabiliser ses investissements. Il en est résulté un apport massif et rapide de population sans grands moyens financiers et qui avait besoin de nombreux équipements collectifs, impossibles à financer. Au total, douze sociétés HLM gèrent le Val-Fourré.

Aventures épiques

Les jeunes se retrouvaient à la rue, s'inventaient des aventures épiques dans le sous-sol des immeubles. M. Picard décrit ainsi le quotidien diaboliquement répétitif de la vie des immeubles : *« Les jeunes écoutaient leur radio à fond, dans les cages d'escalier. Les locataires, hérissés, leur jetaient de l'eau. Les jeunes, en représaille, brisaient les boîtes aux lettres. Les locataires crevaient alors les pneus des mobylettes. Les jeunes s'en prenaient aux pneus des voitures. Les propriétaires des véhicules appelaient la police qui faisait une descente et une rafle. C'était un temps d'affrontement permanent d'une logique implacable. Il fallait faire quelque chose. »*

On a fait autre chose. Les conseillers municipaux ont payé de leur personne. Discussions escalier par escalier, cave par cave avec les chefs de bande. *« On leur a proposé,* raconte M. Picard, *de leur payer l'aménagement des caves en association avec les sociétés de HLM, à la condition qu'ils nomment un ou plusieurs responsables. »* Et, aujourd'hui, cela semble bien marcher.

José, l'ancien chef de la « bande des Portugais », est devenu salarié d'une des sociétés d'HLM et achève l'aménagement de sa cave. Caverne peinte fraîchement d'un rouge framboise, agrémentée de banquettes moelleuses, de plantes vertes, d'un bar, le tout fait à la main par sa bande. Au programme de l'inauguration prochaine : un concours de smurf.

Plus loin, dans une autre cave, Dominique Gervaise a créé une association, Mantaquatique, où des tortues, des piranhas, toutes sortes de poissons évoluent dans des aquariums « faits maison » pour le plus grand plaisir des gens du quartier et des enfants des écoles. Les caves de la haine, du viol aussi parfois, sont devenues celles de l'espoir.

Mais il fallait faire plus, au ras du sol cette fois. *« Quand j'ai été élu,* souligne le maire de Mantes-la-Jolie, *il n'y avait au Val-Fourré que quatre lieux associatifs et sociaux. Cette année, on en comptera plus de cinquante et cinquante supplémentaires seront réalisés dans les années qui viennent. »*

La réussite la plus spectaculaire est certainement le Centre d'information et d'animation de Mantes-la-Jolie (CIAM), inauguré le 14 mai par le ministre de la culture « en personne ». Un cinéma de trois cents places *le Chaplin*, qui a déjà présenté *Tchao Pantin*, *Outsiders* et recevra prochainement la *Carmen* de Rosi ; une bibliothèque Louis-Aragon déjà prise d'assaut par plusieurs centaines d'habitants du Val-Fourré, et puis encore une salle de théâtre transformable et son foyer-bar, de nombreux services administratifs et une mairie annexe.

La peur recule

Beaucoup plus rudimentaire mais pourtant vitale, la maison d'accueil, petite bâtisse au cœur des tours, où se rassemblent les femmes immigrées et leurs enfants pour coudre, tricoter des vêtements avec les tissus et la laine fournis par la société IRP qui gère les immeubles voisins. De part et d'autre : des ateliers, des télévisions, au fond : la cuisine. Partout les enfants s'amusent. *« Au début, cela a été très dur,* raconte Mme Arlette Ryf, de l'office des HLM, *leurs maris leur interdisaient de sortir de chez elles. Puis ils s'y sont faits. Elles viennent ici librement et de plus en plus nombreuses. »*

Petit à petit, la cité retrouve sa sérénité. Le Val-Fourré, classé îlot sensible par la commission nationale pour le développement social des quartiers, s'apprête aussi à retrouver meilleure mine. Une première tranche de 100 millions de francs, versés par le ministère de l'urbanisme et du logement, permet la réhabilitation de mille premiers logements. Au détour d'une allée, on découvre donc des immeubles à la toilette : reprise complète et isolation des façades, création de nouveaux balcons, d'entrées vitrées en forme de petits chalets, couverture en ardoises et double vitrage dans tous les appartements. Cinq tranches suivront de la même importance.

Le Val-Fourré a aussi été classé « zone d'éducation prioritaire » et le ministère de l'éducation nationale lui accorde des moyens pédagogiques, humains et matériels, accrus. Un contrat d'agglomération a été signé avec le secrétariat d'Etat aux immigrés, et de nombreux stages de formation et d'insertion professionnelle sont proposés aux immigrés. Des jeunes du quartier sont, à ce titre, à l'ouvrage sur les chantiers de réhabilitation du Val-Fourré. Le ministère des transports finance, de son côté, des études pour l'amélioration du réseau local, et le surcoût dû à la desserte quelquefois peu rentable de certains quartiers.

La municipalité poursuit son effort pour les associations et pour la prévention. Elle aménage aussi de nombreux espaces verts : *« Je ne compte plus les dizaines et dizaines de milliers d'arbres et plantes que nous avons semés dans la cité »*, confie fièrement M. Picard.

Et les résultats sont venus. Les bandes ont presque disparu, le nombre des délits baisse considérablement. Si les chiffres de la délinquance sont encore les plus importants du département – le Val-Fourré rassemble plus de dix mille jeunes de moins de dix-huit ans – les derniers résultats indiquent que 95 % des délits sont effectués par... vingt-deux jeunes mineurs désormais bien repérés. Et la peur recule comme l'attestent les témoignages des habitants et des commerçants qui furent longtemps les victimes désignées de la violence.

OLIVIER SCHMITT.

GILBERT SANGUINÈDE EST ÉCROUÉ A LA PRISON DE LA SANTÉ

Les vertiges du remède miracle

Inculpé vendredi 18 mai d'escroquerie, d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, de vente de « spécialités pharmaceutiques » dépourvues d'autorisation de mise sur le marché, Gilbert Sanguinède, kinésithérapeute, qui se disait « naturopathe », a été écroué à la prison de la Santé par Mme Nida Bertolini, premier juge d'instruction à Paris.

Dans son cabinet parisien, Gilbert Sanguinède proposait des « traitements » prétendant guérir des cancers et des scléroses en plaques dont la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie n'avaient pu venir à bout. A son domicile, les policiers ont trouvé un fichier comportant les noms d'un millier de clients et des tubes de son prétendu remède, le 714-X, qu'il vendait à un prix variant entre 3 000 et 6 000 francs.

Le décès en mai de deux enfants cancéreux qu'il prétendait soigner aurait pu entamer l'assurance de Gilbert Sanguinède, kinésithérapeute de son état. Dénoncé par l'ordre des médecins, vilipendé par la presse, poursuivi par la justice, il aurait dû, pour un temps, quitter sa défroque de guérisseur. On aurait voulu, dans son intérêt, lui conseiller de fermer boutique, ce luxueux appartement du seizième arrondissement de Paris où il administrait à des cancéreux, dix ou quinze par jour, son « produit miracle », le 714-X, et l'inviter aussi à rejoindre son fournisseur et maître, réfugié au Canada, Gaston Naessens, le *« Pasteur des temps modernes »*, condamné en 1965 à 18 000 F d'amende par un tribunal de la Seine, qui regrettait alors de ne pouvoir prononcer une condamnation plus lourde.

Peine perdue que ces conseils : les attaques, apparemment, galvanisaient Sanguinède. A entendre ce bateleur talentueux s'indigner contre la calomnie devant des malades subjugués, on devinait qu'il irait jusqu'au bout, à voir ce charmeur caresser des yeux un public acquis, guetter ses réactions, s'engouffrer dans la moindre détresse, on sentait qu'il refusait de céder. Pas plus qu'il n'avait cédé lorsqu'il avait été inculpé, déjà, le 19 novembre 1982 et le 17 octobre 1983 pour *« exercice illégal de la pharmacie et de la médecine et pour escroquerie »*.

Bouc émissaire, il aime être, seul contre tous, le dos au mur, *« pour le seul intérêt des malades »*. Tout en jurant qu'il n'avait plus aucune déclaration à faire, il priait le journaliste de s'asseoir : *« Je suis content,* disait-il, *qu'on parle enfin publiquement du 714 X, car je préfère construire que démolir. »*

L'acteur était de qualité, le texte était plus faible. *« Il n'y a rien de moins scientifique que la médecine »*, affirmait-il d'emblée. Et, en effet, les explications de Gilbert Sanguinède sur le 714-X, *« ce mélange de camphre et d'azote qui stimule les défenses immunitaires »*, restaient succinctes. Avec des rappels historiques sur la guérison du cancer par les Egyptiens, il y a cinq mille ans, les plaidoyers pour la médecine des plantes pratiquée par sa grand-mère ou enfin les digressions métaphysiques sur l'âme et son immortalité.

Diafoirus

Le tout apaisait à l'évidence les malades présentes cet après-midi – trois cancéreuses et une quatrième atteinte de sclérose en plaques. Toutes quatre, également suivies par des cancérologues, avaient été adressées à Sanguinède par des médecins, pour la plupart des homéopathes (1). *« Regardez,* disait une malade, *on n'est pas mortes. »* Une autre, opérée quinze jours avant à l'hôpital, imputait l'amélioration de son état au 714-X, et à lui seul. De quoi, pour cette employée de la Sécurité sociale, consentir d'importants sacrifices financiers : trente-huit piqûres à deux cents francs chacune, soit, d'après Gilbert Sanguinède, *« un traitement de faveur »*.

Seule chagrinait ces malades la condamnation de Gaston Naessens, révélée par la presse. *« Nul n'est prophète en son pays »*, répondait Sanguinède. *« Il est vrai qu'il n'est peut-être plus le même homme vingt ans après »*, renchérissait une des malades. Leur foi n'avait d'égale que leur amertume face à la médecine officielle, que Gilbert Sanguinède, naturellement, ne perdait pas une occasion de flétrir. C'est sur ce registre qu'il était le meilleur : *« Nous sommes encore,* disait-il, *dans la médecine de Molière »*, ou encore : *« J'avais un ami cancéreux qui est mort »*. Un temps : *« Il est mort non du cancer, mais du traitement »*.

Enfin, *crescendo*, sûr de son effet : *« Les mandarins, y'en a marre. »* Et les grands malades d'approuver une fois de plus Gilbert Sanguinède qui sait remettre à leur place *« ces messieurs de la science »*, qui prend le parti des petits contre les gros, les diplômés, les méprisants.

Comment en voudraient-ils à cet homme courageux qui *« de plus, envoie tous ses bénéfices au Canada, pour la recherche »* ? Merveilleux Tartuffe !

NICOLAS BEAU.

(1) Le conseil de l'ordre des médecins a alerté les autorités judiciaires sur les activités de Gilbert Sanguinède, contre lequel il s'est porté partie civile. Il a, d'autre part, engagé des procédures disciplinaires contre un certain nombre de ses membres qui avaient adressé leurs malades à ce dernier.

Ovation policière

(Suite de la première page.)

Et a l'adresse de M. Defferre, le secrétaire général du SGP et de la FASP devait déclarer : *« On ne peut augmenter indéfiniment les effectifs de la police (...). Il faut, en revanche, pratiquer la « chasse au gaspi », passer du quantitatif au qualitatif, donner priorité à la modernisation (...). Car le véritable « malaise » de la police, ce serait le retour au statu quo »*.

Il y eut donc M. Badinter, précis et chaleureux, M. Badinter qui trouve *« plus agréable de rendre visite à un grand syndicat de policiers qui m'invite, plutôt que de recevoir la visite de tel ou tel groupe de policiers place Vendôme, que je n'ai pas invités »*. Mais, ici, les débordements du 3 juin 1983 sont loin. *« Nous sommes indissociables. La justice sans la police ne peut rien »*, lance le ministre, sous les applaudissements, à ces gardiens de la paix, *« une dénomination superbe, une fonction magnifique »*, qu'il traduit ainsi : *« Gardiens de la loi. » « Au fond, vous et moi, nous ne faisons que la même chose, chacun à notre place »*, ajoute la garde des sceaux qui revendique pour les relations police-justice trois principes : *« Compréhension réciproque, respect mutuel, collaboration étroite. »*

Le message passe bien. Rappelant sa circulaire de juin 1982, par laquelle il recommandait *« une répression sans hésitation ni faiblesse »* pour les auteurs de violence contre des policiers, M. Badinter précise cependant : *« Serviteurs de la loi, les policiers qui, s'abandonnant un instant, la transgressent, ne sauraient bénéficier d'une impunité quelconque. »* Le message passe toujours. Quelques hésitations dans la salle sur la peine de mort. Mais M. Badinter l'emporte, démontrant concrètement qu'elle *« n'appartient plus à la civilisation de l'Europe occidentale »*, qu'elle est *« la compagne inséparable de la dictature »*. Et il ajoute pour démentir ce qui est *« susurré de bouche à oreille »* : *« En trois ans, je n'ai jamais signé une libération conditionnelle pour un meurtrier de policier. »*

Un dialogue franc, où le garde des sceaux n'a rien caché de son pessimisme pour l'avenir immédiat. La crise économique, le lien entre le chômage des jeunes et la délinquance, l'encombrement de l'institution judiciaire... autant de raisons pour que justice et police *« repensent leurs méthodes pour une meilleure productivité »*, autant d'appels à la *« société toute entière pour qu'elle intègre la lutte contre la petite délinquance par la prévention »*. En somme, dit M. Badinter, *« mes soucis et les vôtres se ressemblent »* ; il annoncera, à ce propos, son accord pour l'extension des qualifications judiciaires aux gardiens de la paix, accompagnée cependant d'une formation.

Ce discours, qui aurait pu aussi bien être celui d'un ministre de l'intérieur, se terminera par l'aveu d'une inquiétude, celle que suscitent ces *« signes prémonitoires »* d'un fascisme qui, *« avant d'être une forme d'action politique, commence par pénétrer les sensibilités, les cœurs, gagner les esprits »*. Devant ce danger, *« chacun est un militant »*, conclut M. Badinter et, au premier chef... les policiers : *« La première défense des libertés se situe dans la conscience des policiers républicains »*. Lesdits policiers sont déjà debout, applaudissant à tout rompre.

Ovation semblable pour M. Defferre qui, à peine arrivé de Suède, visite une cage de verre encombrée d'ordinateurs, de systèmes vidéo, de maquettes d'architectes et d'imprimantes. Une exposition en forme de laboratoire réalisée par le SGP pour montrer ce que pourrait être un commissariat plus ouvert au public, libérant les policiers des tâches annexes, assurant une meilleure présence sur le terrain. Féru d'informatique, le ministre est ravi et ne s'étonne pas de ce que ce rêve concret soit une réalisation syndicale avant d'être un projet de l'administration. Après tout, commente-t-il, il vaut mieux que *« ceux qui devront appliquer les idées nouvelles soient les premiers à les présenter »*.

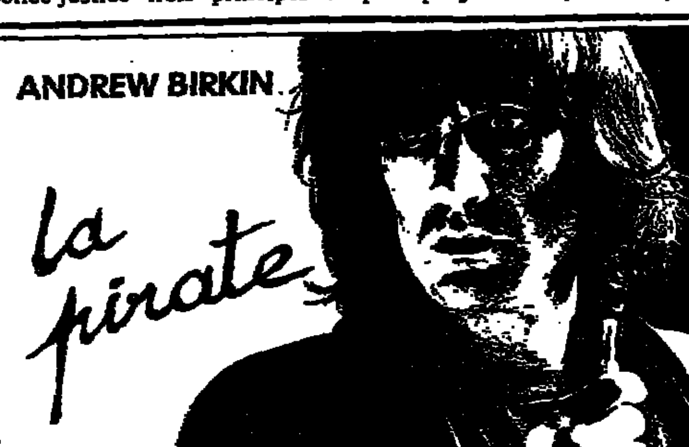
Pour le reste, un message sans surprise, rappelant le bilan des trois années écoulées et un principe cher au ministre de l'intérieur : *« Je ne prends jamais d'engagement que je ne puisse pas tenir. Il vaut mieux décevoir provisoirement et satisfaire ensuite. »* Les récentes *« affaires »* et la *« chasse aux fuites »*, jugée excessive par le SGP, ne sont cependant pas oubliées : oui à la *« transparence absolue (...) sur le fonctionnement de la police »*, dit M. Defferre, mais oui aussi au *« secret professionnel (...) dans l'action quand des délinquants sont recherchés »*. L'homme est heureux, remercie l'auditoire dont les applaudissements lui rappellent, assure-t-il, qu'il est aussi un *« militant »* et déclare aux journalistes : *« J'ai rarement été acclamé par une salle comme aujourd'hui »*.

Conseil des ministres oblige, M. Verbrugghe lui succède, dans un long jeu de questions-réponses avec la salle. L'administration plaide ses contraintes, les syndicalistes leurs exigences. *« Le problème de la police nationale n'est pas de commandement, mais d'unité »*, conclut le directeur général. Ce qui permet à M. Deleplace de clôturer « son » congrès en appelant à l'unification du syndicalisme policier, notamment à l'adresse des corps en civil, inspecteurs et commissaires de police. *« Comprenez que vous ne transformerez pas la police seuls, par en haut, mais avec nous »*, leur lance-t-il. Un discours de *« maturité syndicale »*, répété, assure M. Deleplace, malgré les polémiques, depuis un an, depuis l'alerte des manifestations policières du 3 juin.

Un an, et cela allait si mal pour la gauche dans la police. Un an, et la FASP voudrait prouver que cette exaspération policière n'est pas fatale.

« Que serait la police sans le syndicalisme ? Que serait son image dans la population sans une tradition syndicale de défense des principes républicains ? » OS du Nord devenu « flic » parisien, proche du parti socialiste, M. Deleplace posait la question en ouverture du congrès de Fontenay-sous-Bois. Rassemblement de policiers *« soucieux d'assurer la sécurité sans bafouer les libertés »*, le SGP y a répondu, hors de toute attente.

EDWY PLENEL.



LA MORT D'UNE VIEILLE DAME DANS UNE CLINIQUE ALSACIENNE

Le coup de cœur d'un infirmier

De notre correspondant

Strasbourg. – Le mot d'euthanasie n'a pas été prononcé. Mais il est en filigrane derrière la mort d'une octogénaire, mercredi 16 mai, au centre de traumatologie d'Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin). Un infirmier lui a injecté une dose mortelle (deux ampoules) de chlorure de potassium. Il a été inculpé d'homicide volontaire et laissé en liberté.

C'est une collègue du service de M. Pierre Thébault, un infirmier de vingt-huit ans, qui a remarqué le comportement curieux du jeune homme dans la chambre de Mme Léonie Friess, quatre-vingt-sept ans. Celle-ci, hospitalisée depuis le 27 mars, venait d'être opérée d'une fracture du col du fémur. Elle s'était mal remise de l'opération et était traitée à la morphine pour calmer ses souffrances.

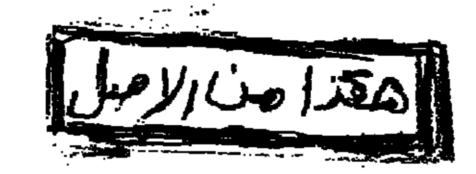
spontanément, semble-t-il, M. Thébault a décidé d'injecter dans l'appareillage de perfusion de la patiente deux ampoules de chlorure de potassium (ce produit est utilisé, très dilué, comme médicament de réanimation).

M. Thébault a été entendu par la direction du centre. Il a expliqué qu'il n'avait pas prémédité son geste, ni répondu à un appel de la malade, mais qu'il avait agi pour abréger ses souffrances.

D'après la direction du centre, Mme Friess, qui recevait des visites, *« s'éteignait doucement »*. Le professeur Kemps, directeur médical du service de traumatologie, estime qu'elle ne souffrait pas un *« martyre permanent »*. A ses yeux, la situation était beaucoup plus mal vécue par l'infirmier que par la malade.

M. Thébault n'a, en tout cas, pas cherché à dissimuler son acte. Trois infirmières travaillaient dans le même service ce mercredi après-midi.

JACQUES FORTIER.



Société

LA RÉUNION DU CIO A LAUSANNE

L'olympisme en crise

Peut-on rapprocher les champions commandités de l'Ouest et les champions étatisés de l'Est ?

Statu quo sur le front olympique. Les discours des Américains et des Soviétiques sont restés, à Lausanne, comme deux barres parallèles qui, par définition, n'ont aucun point commun. Le Comité international olympique (CIO) ne dramatise pas pour autant. Le Jeux de Los Angeles auront lieu. Après, viendra le temps des réformes.

Lausanne. – Les vieilles dames en tailleur Chanel qui passent l'après-midi en dégustant des pâtisseries et les messieurs en costume croisé qui consultent méthodiquement les derniers cours de Bourse, autrement dit les clients habituels du Palace, sont trop bien élevés pour avoir manifesté, vendredi 18 mai, le moindre signe d'agacement. Pourtant, le hall habituellement si calme de leur hôtel au luxe suranné dont les baies dominent le lac Léman a été envahi, toute la journée, par une horde de journalistes venus assister aux réunions du Comité international olympique.

Il est vrai que, dans cette ville où le sort de la paix mondiale s'est joué si souvent sur le tapis vert des conférences, on est habitué à l'éphémère fébrilité des négociations au sommet. Au plus profond des salles de réunions, on discutait donc fiévreusement du sort des Jeux olympiques de Los Angeles en particulier et de l'olympisme en général. Et, dans ce climat de refroidissement des relations Est-Ouest, on en a malgré tout, un peu parlé, comme si l'avenir de la planète dépendait de l'olympisme qui rime encore avec paix.

Au début de la matinée, les neuf membres de la commission exécutive du CIO s'étaient enfermés, la mine grave, pour entendre successivement les griefs des représentants du Comité olympique soviétique, puis la défense du Comité d'organisation des Jeux de Los Angeles. Bouche cousue, ils ont tous, ensuite, traversé l'hôtel, à 13 heures, pour s'enfermer à nouveau dans la salle à manger. Deux heures plus tard, ils firent le même chemin en sens inverse, amenant avec eux, pour un nouveau conclave, les neuf représentants des fédérations sportives internationales et les neuf délégués des comités nationaux olympiques (CNO).

C'était la même mauvaise pièce qu'en 1980. Le décor était le même, les acteurs et les spectateurs – en l'occurrence les journalistes – étaient les mêmes. Il n'y avait que le scénario et la mise en scène qui avaient été retouchés. Ce n'étaient plus les Américains qui boycottaient les Jeux de Moscou, mais les Soviétiques qui refusaient de participer aux Jeux de Los Angeles. Mais le thème était le même : l'infarctus olympique. Et le diagnostic restait à faire : sont-ils morts ou non, ces Jeux, après cette troisième attaque consécutive de boycottage (1) ?

Arbitres et juges soviétiques

Comme les croque-morts du Moyen Age, qui donnaient un coup de dents dans l'orteil des présumés cadavres, par précaution avant de les enterrer, les pontifes de l'olympisme ont constaté que le coma de la non-participation n'était pas irréversible, même si les lésions étaient plus graves que lors des Jeux de Moscou. En 1980, plusieurs comités olympiques des pays de l'Ouest avaient, en effet, négligé l'avis de leur gouvernement favorable à l'appel au boycottage lancé par le président Carter. Or, en 1984, le Kremlin ne s'est pas officiellement prononcé, mais l'alignement automatique sur la décision de Moscou des pays frères n'a pas fait l'ombre d'un doute.

Comme si de rien n'était, le président du comité d'organisation californien, M. Ueberroth, dont le visage bronzé n'a pas pris une ride depuis le début des événements, a offert au président du CIO, M. Samaranch, un modèle de la torche olympique qui transporte la flamme à travers les Etats-Unis. Et, de la même manière, le président du Comité olympique soviétique, M. Gramov, a assuré que les officiels soviétiques – arbitres, juges et délégués des fédérations internationales – se rendraient bien à Los Angeles pour garantir le bon déroulement matériel des Jeux.

Les silences de M. Gramov

Et le premier a confirmé que la charte olympique serait respectée scrupuleusement pour ce qui concerne l'accueil de toutes les délégations étrangères, tandis que, pour le second, le département d'État américain veut exercer, coûte que coûte, un contrôle sur la délégation soviétique, en contradiction avec cette charte.

Qui croire ? A qui faire confiance ? Le secrétaire général du Conseil supérieur des sports africains, M. Lamine Ba, a évité de se prononcer. Il a pris note des remarques soviétiques. Mais rien dans la charte n'oblige, à son avis, un comité olympique à participer. S'il est question d'un nouveau boycottage en Afrique, ce sera à propos des Jeux du Commonwealth, puisque l'Angleterre a laissé ses rugbymen partir pour une tournée en Afrique du Sud. Mais c'est une autre histoire. Le continent noir a trop souffert du boycottage des Jeux de Montréal en 1976 pour renouveler l'expérience. Dans les hautes sphères olympiques, on n'est pas loin de partager la même analyse. Le prince belge Alexandre de Mérode, qui préside la commission médicale du CIO, remarquait en aparté que l'olympisme tendait à l'universalité mais que les Jeux s'étaient parfaitement bien déroulés sans les Soviétiques jusqu'en 1952.

Finalement, tout le monde – à l'exception de M. Gramov muré dans son silence – s'accordait à reconnaître qu'une fois de plus les athlètes allaient être les principales victimes d'une décision politique prise sans leur avis. M. Samaranch a particulièrement mis l'accent sur ce point en faisant lire une motion du comité des athlètes. Ce texte demande *« qu'aucune organisation privée ou politique, qu'aucun gouvernement ou individu n'intervienne pour empêcher la participation d'un athlète ou d'une équipe pour contrecarrer l'organisation des Jeux en général »*.

Ce rappel du droit des athlètes à participer n'est pas totalement innocent. Parmi les arrière-pensées qui ont pu provoquer le « niet » de Moscou, il y a, sans doute, l'assouplissement des critères de sélection des sportifs, assouplissement qui tend à mettre sur un pied d'égalité les champions commandités de l'Ouest avec les champions étatisés de l'Est. On pressent là les véritables indices d'une cassure grave du mouvement olympique entre, d'une part, les « intégristes » et, d'autre part, les progressistes. Chacun le reconnaît, depuis que les joueurs du football professionnels qui n'ont pas disputé la Coupe du monde peuvent être qualifiés pour le tournoi olympique. Officiellement, la question n'a cependant pas été abordée vendredi. Elle sera à l'ordre du jour plus tard. Trop tard peut-être.

M. Samaranch, qui n'a pas toujours reçu de réponse à sa demande d'entrevue avec M. Tchernenko, risque, en effet, de surestimer les possibilités de réaménagement en profondeur de la charte à l'occasion d'un nouveau congrès olympique. De plus en plus, l'olympisme recouvre à l'Est et à l'Ouest des notions totalement différentes, sinon incompatibles.

ALAIN GIRAUDO.

(1) A Montréal, en 1976, une quarantaine de délégations, notamment africaines, avaient refusé de participer aux Jeux pour dénoncer les relations sportives de la Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud.

TIR

UN RECORD DU MONDE

Armand Chateauneuf, sociétaire du Racing-Club de France, *a mis 14 heures et 56 minutes* pour battre, sur le stand de Crécy-la-Chapelle, le 18 mai, le record du monde de tir aux plateaux (fosse olympique), établi *sur vingt-quatre heures par l'Italien* Ezio Bazzini en 1980.

Le tireur, qui est âgé de quarante-neuf ans, a « cassé » 4 129 plateaux avec 4 965 cartouches, soit un pourcentage de réussite de 87,83 %. Le record précédent était de 3 626 plateaux, pour 5 425 cartouches.

Assisté d'une équipe médicale composée d'un médecin, d'un kinésithérapeute et d'un diététicien, Armand Chateauneuf a continué son effort jusqu'à 8 heures du matin samedi, pour conquérir, en outre, les titres mondiaux d'endurance, toujours à la fosse olympique, sur douze et vingt-quatre heures.

[Le tir à la fosse olympique consiste à s'efforcer de « casser », avec des cartouches à petits plombs, des plateaux d'argile à partir de postes situés à 15 mètres en arrière d'une tranchée où sont dissimulés des appareils lanceurs au nombre de quinze. Les plateaux partent sous des angles différents.

La performance d'Armand Chateauneuf relève plus de l'exploit que du record. Aux Jeux olympiques, comme dans tout concours officiel, les épreuves de tir à la fosse ont lieu sur deux cents plateaux par séries de vingt-cinq.]

● *CYCLISME : Fignon, maillot rose du Tour d'Italie.* – Le Français Laurent Fignon a pris la première place du classement général provisoire du Tour d'Italie, vendredi 18 mai, après avoir gagné, avec l'équipe Renault, la première étape contre la montre par équipe. Il devance l'Italien Francesco Moser, deuxième à quatre secondes et le Français Dominique Gaigne, troisième à cinq secondes.

● *NATATION : Deux records de France.* – Franck Iacono et Laurence Bensimon ont établi, vendredi 18 mai, à Mission Viejo (Etats-Unis), deux records de France : Franck Iacono a battu celui du 400 m en 3 min 55 sec 99 et Laurence Bensimon, celui du 1 500 m en 16 min 44 sec 49. Les deux précédents records étaient respectivement de 3 min 57 sec 36 et 16 min 57 sec 22.

AUX ÉTATS-UNIS

Un juge suspend les travaux d'un chercheur en génie génétique végétal

La recherche américaine en génie génétique végétal serait-elle menacée et les meilleures équipes travaillant dans ce domaine seront-elles bientôt amenées à s'installer dans des pays moins méfiants à l'égard de leurs activités ? La question est posée par des responsables d'entreprises de biotechnologie au moment où un juge fédéral vient d'interdire à un chercheur de l'université de Berkeley (Californie) de planter dans un champ, à titre expérimental, des pommes de terre dans lesquelles il avait introduit une bactérie résistante au gel. Le tribunal a, en outre, demandé à l'Institut national de la santé (NIH) de suspendre les autorisations qu'il pourrait donner pour ce type d'expérience.

C'est là une nouvelle victoire pour les adversaires du génie génétique et pour l'un de leurs chefs de file, M. Jeremy Rifkin, qui craignent que les bactéries « anti-gel » se dispersent dans la nature et provoquent des changements importants de l'écosystème. Mais ce jugement relance aussi le débat, actuellement très vif aux Etats-Unis, sur la réglementation à mettre en place en matière de génie génétique végétal.

Attirées par les importants marchés potentiels qui s'ouvrent à eux – les seules pertes dues au gel coûtent actuellement quelque 3 milliards de dollars (environ 25,5 milliards de francs) aux agriculteurs américains, – de nombreuses équipes universitaires et une trentaine d'entreprises industrielles cherchent à modifier le patrimoine génétique des pommes de terre, des tomates, du maïs, etc, afin de rendre ceux-ci plus résistants au gel, à la chaleur, ou à l'humidité par exemple. Certains de ces travaux étant maintenant bien avancés, les chercheurs et les industriels doivent franchir le pas qui sépare les actuelles cultures faites dans des serres soigneusement fermées et ventilées et les cultures « sur le terrain », c'est-à-dire dans des champs expérimentaux. Mais la réglementation n'existe pratiquement pas en la matière. Les chercheurs n'ont qu'une ressource : demander – si ils le souhaitent – une autorisation à l'Institut national de la santé, dont l'avis, comme cela vient d'être le cas, peut être contesté par un tribunal fédéral.

Aussi les responsables industriels, aidés en cela par l'Association des industries de biotechnologie (IBA), cherchent-ils à inciter les pouvoirs publics à établir des règles claires et qui ne leur soient pas trop défavorables. Le directeur de la firme californienne Calgène se disait récemment optimiste quant aux résultats de ces discussions, estimant que le gouvernement cherchait « à ne pas freiner le développement des entreprises ».

ELISABETH GORDON.

En bref

La chancellerie responsable des « permissionnaires »

Le tribunal administratif de Strasbourg vient de condamner le ministère de la justice à dédommager une banque victime, en mars 1978, d'un hold-up commis par trois détenus permissionnaires. Les trois malfaiteurs, Simon Schneider, Roland Gonthier et Aimé Fischer, s'étaient emparé, dans une succursale de la Banque populaire, d'une somme de 396 710 francs. Le premier n'avait pas réintégré sa cellule après une permission accordée pour Noël, en 1977 ; le deuxième, en libération conditionnelle, ne se soumettait plus aux contrôles ; le troisième s'était échappé à l'issue d'un stage de formation professionnelle la même année.

Le tribunal administratif a estimé que les permissions de sortie et les libérations conditionnelles *« créaient un risque spécial pour les tiers »* qui engageait spécialement la responsabilité du ministère de la justice. La Chancellerie a deux mois pour contester la décision du tribunal administratif.

Accord franco-suédois sur la télédétection

Deux accords franco-suédois en matière de télédétection ont été signés, jeudi 17 mai, à l'occasion du voyage de M. François Mitterrand en Suède. Le premier prévoit que les Suédois consacreront 14,3 millions de couronnes (autant de francs) à la construction et au lancement, prévu en 1987, du satellite Spot-2. Il marque ainsi la volonté de la Suède de poursuivre sa participation au programme Spot. Par le second accord, le Centre national d'études spatiales et la société française Spotimage – chargée de la commercialisation des données que transmettra le satellite Spot-1 (dont le lancement est prévu pour le printemps prochain) – ont acquis respectivement 6 et 4 % du capital de la société suédoise Satimage.

Sursis pour les incendiaires de Séron

Roger Lahore et Michèle Jousse-Randeau ont été condamnés respectivement à douze et six mois de prison avec sursis. Le tribunal de Tarbes a ainsi sanctionné, le 18 mai, les « allumeurs de quatre-vingt-dix sept feux », entre le 6 et le 26 août 1979, au village de Séron (Hautes-Pyrénées).

● *Un brigadier condamné.* – Le brigadier de police Marc Aidoun, quarante-trois ans, qui, pour rembourser des dettes de jeux, avait commis quatre hold-up en janvier 1983, a été condamné, le 18 mai, à six ans de réclusion criminelle par la cour d'assises d'Évry. Son avocat, Mᵉ Jacques Isorni, a reproché à *« la police des jeux, qui avait fiché Aidoun, de ne pas avoir prévenu les supérieurs du brigadier délinquant »*.

Carnet

Naissances

– Mireille et Joël BAUBIGNY laissent à Astrid la joie d'annoncer la venue de son petit frère

Aurélien,

né le 16 mai 1984 à Versailles.

8, rue Pierre-Brossolette,
78210 Saint-Cyr-l'Ecole.

– M. Jean HOHMAN et Mme, née Martine DEVAL-MARX ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice,

Paris, le 16 mai 1984.

– Christian HUGLO
et Corinne LEPAGE
laissent à Nathalie, Delphine et Hélène la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Benjamin,

né le 16 mai 1984, à Paris.

30, rue La Boétie.
563-59-06.

Décès

– Mme Gertrude Barbier-Agelasto,
M. et Mme H.-R. Picard
et leurs enfants et petit-fils,
Mlle G. Barbier,
M. et Mme A. Ostier
et leurs enfants,
M. et Mme A. Birchler
et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Charles-Henri BARBIER,

survenu à Bâle (Suisse), le 16 mai 1984.

L'enterrement aura lieu lundi 21 mai, à 11 heures, à Muttenz (Suisse).

Muttenz (Suisse).
Constance (RFA).
Château-Arnoux (France).
Saint-Germain-en-Laye (France).
Genève (Suisse).

– M. et Mme Philippe Corouge,
M. et Mme Michel Doucet,
M. et Mme Olivier Corouge,
Leurs enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves COROUGE,

survenu à Dreux, le 18 mai 1984, dans sa soixante-treizième année.

– Mme Yves Le Roux Dupeyron,
née Catherine Morgoulis,
M. et Mme Yann Le Roux Dupeyron,
Ivy et Manon,
M. Hervé Le Roux Dupeyron
et Brigitte Rebelle,
M. et Mme Eugène Le Roux Dupeyron,
M. et Mme François Crouzet,
Guillaume, Marie et Sarah,
Mlle Francine Le Roux Dupeyron,
M. et Mme Alain Le Roux Dupeyron,
Anne et Sophie,
Mlle Anne-Marie Le Roux Dupeyron,
M. et Mme Kléber Crouzet,
Louise et Paul,
M. Henri Le Roux Dupeyron,
Christine et Gilles,
M. Paul Morgoulis,
Mme Jeanne Morgoulis-Molho,
Les familles Le Roux Dupeyron, Crouzet, Morgoulis, Burniston, Foïs, Poncéty, Gambardella, Surcouf,
ont la douleur de faire part de la mort de

Yves LE ROUX DUPEYRON,

leur époux, père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, gendre, parent et allié.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, le lundi 21 mai, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité, à Lion-en-Sullias, le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, allée Maintenon,
114 *bis*, rue de Vaugirard,
Paris-6ᵉ.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Aix-en-Provence.

Mme Louis Malbos,
M. Pierre Malbos,
Mme Frédéric Davin,
M. et Mme Patrick Carlier
et leur fille Raphaëlle,
Mme Jean Malbos,
M. et Mme Michel Malbos
et leur fille Cécile,
Le docteur et Mme Claude Graller,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louis MALBOS,
poète et mainteneur
de la langue et de la culture provençales,
conservateur honoraire
du musée Granet
d'Aix-en-Provence,
membre correspondant de l'Institut,
commandeur du mérite
de l'ordre souverain de Malte,
chevalier des arts et lettres
et des Palmes académiques,
membre de l'académie Tiberina
de Rome,

survenu le 17 mai, à la suite d'une brève maladie, dans sa soixante-treizième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu à Aix, le lundi 21 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, et une messe sera célébrée à Vers-Pont-du-Gard, avant l'inhumation, le même jour à 14 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Fleurs fraîches, aux églises, le jour des obsèques.

– Ses enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Thérèse MORACCHINI.

L'inhumation a eu lieu à Ollioules (Var), le 14 mai 1984, dans la stricte intimité.

La famille ne reçoit pas.

« Les Cèdres »,
chemin de la Canolle,
83200 Toulon.

– Nancy. Velaux. Dampríchard.

Mme Pierre-Antoine Narbey,
née Farine,
son épouse,
Me Philippe Narbey et Mme,
M. Patrick Ducloy et Mme,
née Isabelle Narbey,
M. et Mme Pierre-Georges Narbey,
M. Jacques Narbey,
ses enfants,
Julie, Marion, Jean-Edouard, Guillaume, Rémy et Claire,
ses petits-enfants,
M. Henri Moinot et Mme, née Farine,
M. l'abbé Jean Farine,
M. Louis Muneller et Mme, née Farine,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Antoine NARBEY,
notaire associé à Nancy,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 16 mai 1984, dans sa soixante-quatrième année.

Selon la volonté de la famille, les obsèques ont eu lieu le vendredi 18 mai, en l'église Saint-Léon à Nancy, dans la plus stricte intimité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Préville à Nancy.

Une messe de quarantaine sera célébrée en sa mémoire ultérieurement.

Ils rappellent à votre souvenir son fils

Alain NARBEY,

décédé le 22 juin 1970.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Clos de Médreville,
2, boulevard Charlemagne,
Nancy.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Mme Lucie JOSEPH,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– La bibliothèque municipale et le service culturel de la ville de Neuilly-sur-Seine, ainsi que les librairies La Léandrine, du lycée, du club, Variété et du Roule organisent, le jeudi 24 mai, à partir de 18 h 30, au centre culturel Arturo-Lopez, 12, rue du Centre, une rencontre avec de nombreux auteurs, parmi lesquels Michel Déon, Félicien Marceau, Jacques Faizant, Edwige Feuillère, Irène Frain. (Invitations à retirer auprès des organisateurs.)

SPÉCIAL SICOB

Le vidéodisque interactif à la recherche de marchés

Le vidéodisque interactif existe. Il n'est pas difficile de le rencontrer, même si, à l'inverse de nombre de terminaux électroniques, il a plutôt tendance à se cacher derrière l'écran qu'il programme. Il suffit de trouver dans un café une console du jeu Dragon's Lair, une borne d'information du *Musée de La Villette* au Forum des Halles à Paris, ou les écrans diffusant les bandes annonces des spectacles à l'entrée du multistore Hachette Opéra. L'expérience est simple : une simple pression sur la manette, le clavier, ou l'écran lui-même, et l'image obéit, répond aux questions ou vous permet de combattre dragons, géants et autres monstres. Entre l'écran et la main, invisible, un micro-ordinateur pilote un vidéodisque.

La facilité de la rencontre ne doit pas tromper. Le vidéodisque interactif n'est pas devenu d'un seul coup un média grand public. Il n'est, pour le moment, qu'un élément fragile d'une de ces *épopées complexes* propres à l'histoire des nouvelles technologies. Véritable Arlésienne des nouveaux médias, le vidéodisque cherche depuis dix ans à s'imposer sur le marché. Conçu à l'origine comme un simple lecteur de programmes *pré-enregistrés, il souffre* à l'évidence de l'antériorité du magnétoscope, qui, lui, permet en outre l'enregistrement de la télévision. L'abandon récent de RCA, après quelques dizaines de milliers de lecteurs vendus aux Etats-Unis, montre bien que le disque n'est pas prêt de supplanter la cassette.

A moins d'exploiter les avantages du vidéodisque sur le magnétoscope : *la qualité de l'image* et, surtout, l'accès immédiat à n'importe quelle séquence. C'est de cette dernière possibilité que naît l'idée du mariage du vidéodisque et de la micro-informatique. Un simple ordinateur bas de gamme, du type TO 7, permet de programmer l'accès aux séquences animées ou aux images fixes et d'organiser le dialogue entre l'utilisateur et le *programme. Les* applications sont multiples. Sans rêver aux fictions interactives pour lesquelles il n'existe encore ni scénaristes compétents, ni marché réel, on peut penser au jeu vidéo. *Dragon's lair et Astron belt*, les premiers jeux qui *ont substitué au graphisme* informatique la qualité du dessin animé, ont battu des records de recettes. Leur créateur américain songe déjà à fabriquer sur le même modèle des consoles domestiques obéissant à la voix.

Mais le vidéodisque interactif est aussi l'outil rêvé pour des catalogues de vente, des guides touristiques, des visites guidées de musées. Alliant la *fiabilité du stockage à la facilité de* la consultation, il permet la mise à disposition de tout le patrimoine d'images, des archives d'une agence de photos aux trésors d'un musée. Enfin, il peut enrichir l'enseignement assisté par ordinateur, être un instrument de formation professionnelle.

Mais la complémentarité entre vidéodisque et micro-ordinateur reste purement théorique sans la sanction du marché. Or, si le parc *français de micro-ordinateurs* progresse sensiblement, personne ne peut prévoir aujourd'hui quel accueil sera fait au vidéodisque. Philips, dont le standard reste seul en lice, commercialise ses lecteurs à partir du mois de septembre, mais ces derniers sont principalement destinés à reproduire des films et ont une *interactivité nulle. En l'absence* de marché grand public, il faut donc se rabattre sur des créneaux professionnels plus étroits, et les rares initiatives proviennent d'éditeurs institutionnels : musées de France, Office d'annonces (filiales d'Havas), Immedia, association financée par la direction générale des télécommunications, et Octet, agence dépendant du ministère de la culture.

Pour les ministères de la culture et des PTT, le vidéodisque interactif apparaît comme un chaînon important entre une télématique enrichie et les futurs services de vidéocommunication interactive des réseaux câblés. Un programme de recherche *commun expérimente divers* contenus en mariant des vidéodisques professionnels au réseau Minitel. C'est le cas du programme « Châteaux de la Loire » : des *consoles implantées dans les musées* et les lieux publics offriront aux touristes des films de présentation, tandis que le serveur vidéotexte fournira des renseignements réactualisés en permanence (heures d'ouverture, publicité hôtelière, etc). *D'autres expériences* sont menées avec Bayard-Presse sur un programme pour enfants et avec la ville de Montpellier sur une topographie animée de la ville, sorte de cadastre en relief.

L'Encyclopédie électronique des arts achève la mise sur vidéodisque du patrimoine du musée de Chantilly, Immedia celle des gravures conservées à la bibliothèque Sainte-*Geneviève. Dans un domaine plus* professionnel, l'agence Sygma étudie le stockage de ses photos et leur consultation thématique par des organes de presse, et Renault s'intéresse au vidéodisque pour l'information de son réseau de concessionnaires. *Au total, une* douzaine de sociétés, éditeurs ou prestataires de services, commencent à explorer un marché dont le développement reste dépendant de l'avenir des vidéodisques et de l'évolution des réseaux câblés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La maison rêvée à portée de l'écran

Bientôt finis, les longs week-ends passés à explorer les agences immo*bilières pour ne trouver que* des appartements trop petits, trop chers, trop excentrés. Avant la fin de la décennie, chacun pourra, grâce à son ordinateur familial ou son Mini*tel, dénicher la maison de ses rêves* et s'adresser directement à l'agent mandaté, en n'importe quel point du territoire.

Le premier essai d'informatisation dans l'immobilier remonte aux années 70. « *C'est en 1976 que nous avons mis au point la première banque de données, en ouvrant le CIMI (Centre d'information de la maison de l'immobilier), avenue de Villiers* », rappelle Daniel Charbit, délégué général de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers). A l'origine, une idée simple : rassembler en un seul lieu une masse d'informations accessibles au public. Concrètement, les trois ou quatre cents agents FNAIM (sur mille quatre cents) ayant accepté de jouer le jeu remplissent manuellement des fiches transmises au CIMI qui les introduit dans l'ordinateur. Le public vient consulter sur place le fichier (quatre à cinq mille affaires), l'agent immobilier, pour sa part, pouvant, par l'intermédiaire du centre, renvoyer un de ses clients vers un confrère.

Une première étape qui s'avère un succès public, mais ne satisfait pas pleinement les responsables de la FNAIM. « *Fin 1980, nous avons repensé le problème, notamment après plusieurs voyages d'études aux USA. Là-bas, les agents sont groupés dans des* « boards » *qui centralisent l'information, mais à usage strictement interne. Or, nous, nous voulions continuer à apporter un service au public. De plus, pour assurer le succès d'une opération, la participation de chaque agent nous semblait obligatoire.* »

Restait à trouver le site pour expérimenter le système. C'est Toulouse, l'une des soixante-quinze chambres syndicales, qui a accepté de servir de cobaye. Sur les cent-quarante-cinq agents toulousains adhérents, une dizaine seulement ont refusé cette informatisation obli*gatoire et ont quitté la Fédération.* Les autres ont, dans leur majorité, participé aux réunions visant à élaborer un cahier des charges déontologique. Début 1982, la FNAIM lance l'appel *d'offres aux sociétés* informatiques. C'est la SYSECA, émanation de Thomson, qui est chargée de mettre au point le logiciel sur matériel Digital. Il faudra *un an et un million de francs d'inves*tissement (dont 35 % à la charge de la FNAIM et 65 % de subvention de l'Agence de l'informatique) avant que n'ouvre le CIMI de Toulouse.

Les cent trente-cinq agences toulousaines ont le choix entre trois options : rédiger les fiches à la main et les faire parvenir au CIMI (à l'image de ce qui se passe à Paris), s'équiper d'un Minitel qui génère les fiches, ou, enfin, acquérir un « mini » ou un « micro » *relié* au CIMI et qui leur permet, en outre, de réaliser des applications classiques (gestion, comptabilité, etc.). Pour assurer le fonctionnement du système, chaque agence verse 500 francs par mois à la FNAIM (tarif de base, modulé selon divers critères, comme le chiffre d'affaires). De son côté, le public peut, en poussant la porte du CIMI ou de n'importe quelle agence FNAIM, *savoir si l'une des cinq* mille affaires actuellement dans le fichier peut faire son bonheur.

L'expérience de Toulouse est un succès : près de quatre mille recherches ont été enregistrées au CIMI en sept mois. D'ici à la fin de l'année, d'autres chambres syndicales devraient être équipées, à Bordeaux, Lyon, Nantes, Strasbourg et Nancy, puis, début 1985, Marseille et la Côte d'Azur. « *L'objectif est de parvenir d'ici à 5 ans environ à un quadrillage national*, explique Daniel Charbit, *c'est-à-dire une quarantaine de sites centralisateurs qui seront connectés entre eux.* »

L'ORPI (Organisation régionale des professions immobilières), groupement adhérent de la FNAIM et qui compte plus de sept cents agents répartis sur toute la France, s'est, elle, donné deux ans pour réussir un *maillage national. Sur les cinquante-*quatre groupements locaux ORPI, six sont déjà informatisés (Paris, Paris-Est, Lille, le Cotentin, Toulouse et Nevers), représentant envi*ron quatre-vingts agences. Dans ces* six centres, chaque agent possède son « micro », en liaison avec le centre local. Tous les soirs, l'agent introduit dans la machine les affaires « *rentrées* » dans la journée. Pendant la nuit, le centre informatique appelle chaque « micro », rapatrie les affaires, fait le tri, puis retransmet à chacun le fichier mis à jour. Un système similaire à celui de la FNAIM, à une différence près : le fichier ORPI est, en effet, à l'image des fichiers américains, réservé aux professionnels, le public n'y ayant pas accès par lecture directe sur écran.

Essentiellement limités aux ventes, ces fichiers pourraient intégrer bientôt les locations saisonnières et les programmes neufs des promoteurs. Quant à la location, « *cela pose un problème de fiabilité : il est rare aujourd'hui que, pour une nouvelle location qui arrive, chaque agent n'ait pas déjà un portefeuille de candidats. Le marché de la location est beaucoup trop rapide, beaucoup trop incertain pour être informatisé* », estime Daniel Charbit. En revanche, sous peu, par « micro » ou Minitel, n'importe quel particulier pourra accéder directement au fichier (public, évidemment). *Ce qui ris*que de modifier sensiblement la physionomie d'un marché d'évidence en pleine mutation, peut-être moins sur le plan technique qu'au niveau des mentalités. L'informatisation, en imposant de fait une sorte de « pot commun » d'affaires, met à mal l'individualisme qui a longtemps caractérisé la profession et explique le départ de certains adhérents. Au « réflexe-agence », les pro*fessionnels substituent désormais* le « réflexe-réseau ». Pour le plus grand profit du public.

GILBERT POINTOUT.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

De « SKINOUSSA » à « HISTOIRE DU CAPORAL »

L'hymne à la nature de Jean Baronnet

Jean Baronnet filme la nature comme Giono ou Genevoix la peignaient, avec amour et précision. *Histoire du caporal*, son second long métrage, n'est qu'une fiction pour la forme. Très vite il revient à son dujet de prédilection, la terre, l'eau, le feu, le rythme des saisons. Cette fascination était déjà perceptible dans *Skinoussa* tourné en 1979 sur une île grecque de quatre-vingt-dix habitants, à l'écart de tout. A quelques encablures d'Athènes on y vit encore



comme au début du siècle, sans électricité ni automobile. Pendant un an, au rythme de fréquents voyages, Baronnet avait capté en ethnologue méticuleux le travail aux champs ou au pressoir, les gestes ancestraux que le progrès aura bientôt fait oublier.

Ce très beau documentaire ne fut distribué que dans deux salles parisiennes où on ne se bouculait pas et dans un seul cinéma, à Tours, qui ne reçut jamais ni les affiches ni les photos du film. Jean Baronnet parle de cette mésaventure avec humour. Pour lui le succès d'un premier film n'est manifestement pas une question de survie.

A cinquante cinq ans il a beaucoup voyagé autour du monde et à travers la nébuleuse de ce qui fut l'ORTF. Il se destinait à la musique et, bien que premier prix de violoncelle au Conservatoire de Paris, il préféra rejoindre Pierre Schaeffer et Pierre Henry au service de la recherche. Il fut ingénieur du son pour Claude Lelouch et Michel Cournot (*les Gauloises bleues*) et réalisa quantité d'émissions de télévision. C'est à lui que l'on doit comme producteur et avant son entrée à l'INA *la Vie filmée* réalisé à partir de films d'amateurs que FR3 avait demandé aux téléspectateurs de lui prêter.

Cet itinéraire de professionnel averti de la radio et de la télévision donne une touche personnelle à ses deux films, faite de classicisme dans l'inspiration et de perfectionnisme dans la réalisation. Présenté cette année à Cannes dans la sélection de Perspectives, comme le fut aussi *Skinoussa*, *Histoire du caporal* raconte la vie et la mort d'un paysan des Alpes de Haute-Provence qui, envoyé au front en 1914 décide de déserter. Il n'aime pas la guerre mais ce qu'il a vu du côté de Verdun dépasse en horreur ce qu'il avait imaginé.

L'histoire de ce caporal, que joue Philippe Nahoun, est une histoire véridique. Ils furent plusieurs milliers comme lui à mettre crosse en l'air et à se cacher. Pourtant le haut-le-cœur d'Antoine Combalat, le héros, vient de plus loin. Il rejette la guerre mais le choc des tranchées n'est qu'un révélateur, presque un prétexte. Au fond de lui, Antoine est réfractaire à la camaraderie des hommes de son village et indifférent à l'amour conventionnel des siens. Il préfère vivre en symbiose avec la nature, pêcher les écrevisses, chasser le gibier et se préparer à affronter l'hiver dans la grotte où il a trouvé refuge.

Jean Baronnet a travaillé en orfèvre le son de cet hymne à la nature. Il restitue avec fidélité le craquement d'une brindille, le ruissellement de l'eau ou le souffle du vent. Un travail auquel a coopéré Jean-Philippe Le Roux, l'ingénieur de son de *Skinoussa*, et qui illustre une théorie chère à Baronnet, à savoir qu'un film n'est pas seulement l'image, mais un tout.

B. L.G.

« LE THÉ A LA MENTHE » de Bahloul Bahloul

Algérie-France aller et retour

Le Thé à la menthe, du réalisateur algérien Balhoul Balhoul est une fable avec morale sur l'émigration. Arrivé en France avec des rêves de vie facile plein la tête, Hamou, comme beaucoup de ses compatriotes algériens, doit vite déchanter. Les emplois sont rares, et, quand il y en a, il faut travailler dur. Lui est au-dessus de cela. Il n'est pas venu à Paris pour se retrouver en bleu de travail en haut d'un échafaudage.

Beau gosse à la fois naïf et fanfaron, il vit de petits trafics, fauchant un auto-radio par-ci, tapant un copain par-là. Il y a toujours un gogo pour risquer 50 francs au bonneteau ou pour acheter une fausse montre Cartier.

Il survit ainsi entre Barbès et Belleville, affairé et désœuvré à la fois. Il s'en est vite rendu compte, Paris est un miroir aux alouettes. Mais il ne veut pas perdre la face. Il se fait photographier accoudé, l'air avantageux, à une 604 garée devant le Sacré-Cœur et expédie la photo aux siens accompagnée de ces mots : « *Votre fils avec sa nouvelle voiture.* »

Un jour sa mère arrive à Paris dans ses voiles de villageoise. Le prétendu F4 d'Hamou n'est qu'une chambre de bonne. Elle s'y installe, à moitié dupe de ses comédies, sachant très bien ce qu'elle veut : le ramener en Algérie. Il résiste, hésite, résiste encore...

Tenu par Chaffia Boudra, le rôle de la mère illustre bien le fossé qui sépare les deux cultures. Il y a des scènes cocasses, comme celle où elle veut remercier un gardien de la paix de lui avoir indiqué son chemin, et lui apporte sur un plateau au milieu de la circulation, un thé à la menthe, provoquant un gigantesque embouteillage.

Seule dans la grande ville, elle fera front avec courage au malheur qui les guette. Elle a du caractère et il en faut pour venir à bout des réticences de son grand benêt d'Hamou que joue avec spontanéité Abdel Kechiche.

Traité comme une comédie, *le Thé à la menthe* est en réalité un film à thèse. Des deux immigrés que Bahloul Bahloul met en scène, l'un, Hamou, n'a d'autre choix que le chômage et la délinquance. L'autre, un cousin d'Hamou est au contraire un ouvrier modèle, travailleur et économe. Il n'a qu'une idée en tête : mettre suffisamment d'argent de côté pour retourner dans son pays. La morale de cette histoire est que l'émigration est un leurre, aux mieux un pis aller. C'est ce que veut démontrer ce film qui vise un large public des deux côtés de la Méditerranée.

BERTRAND LE GENDRE.

Il était une fois les Américains

« *Cannes est une tradition, et la tradition c'est le cinéma* », dit Myron D. Karlin. Petit, âgé, le regard rieur derrière des lunettes, le cigare au bec, négligemment éteint, le président de la Warner Bros regrette l'absence de certains de ses « *collègues* » qui n'ont pas jugé bon de se déplacer cette année au « *festival des festivals. C'est un rendez-vous très important pour l'industrie internationale du cinéma. En dépit de mes occupations, pour six jours dans mon emploi du temps, Cannes a eu la priorité* ».

Cette priorité, aucun Américain présent ici ne la conteste. Il n'empêche qu'on enregistre de leur part une certaine désaffection pour cette trente-septième édition. Chez Paramount, MGM, Universal, Columbia, pour ne citer que ces maisons-là, on est venu en comité restreint. Principale raison invoquée : l'absence de produits à montrer. Ce qui, pour chacune de ces compagnies, ne remet pas pour autant en question l'utilité d'une présence à Cannes. Simplement, comme l'indique Alan Fields, vice-président de la Paramount, les structures changent, les secteurs sont divisés et les responsabilités déléguées. Diplomatie ? Difficile de juger.

De là à parler d'une désertion des Américains, il y a un pas qui n'est pas près d'être franchi et la concurrence de l'American Film Market de Los Angeles n'est pas aussi inquiétante qu'on pourrait l'imaginer.

Ouf ! Si l'on s'accorde à trouver que le Marché de L.A. — qui tient dans un seul hôtel — évite les allers et retours en vigueur sur la Croisette et est plus rapide et pratique, à l'unanimité on lui préfère Cannes. Américains, oui, mais pas fous. En outre, à six semaines d'intervalle, les deux manifestations se complètent : les négociations entamées à Los Angeles se concluent souvent à Cannes.

L'avantage de la manifestation française, son caractère unique qui lui donne son équilibre, c'est sa double fonction : l'une proprement festivalière qui se situe pignon sur rue pour la promotion des films présentés dans les différentes sélections, l'autre, totalement séparée et strictement commerciale, qui se retranche à l'intérieur des grands hôtels : Majestic, Carlton, Martinez, où producteurs et distributeurs indépendants, majors américainse, se sont installés en masse.

Après un essai l'année passée dans les sous-sols du bunker, les Américains ont réinvesti les suites des palaces, reconnaît Timothy Kittleson, directeur de l'American Film Market Association qui regroupe une soixantaine de compagnies, pour la quasi-totalité américaines : « *Pour la vidéo et la télévision, ils sont habitués, mais pour les longs métrages, ils n'aiment pas être coincés.* » C'est dire qu'on ne veut pas à Cannes de la concentration pourtant tellement vantée à Los Angeles.

Le business plus la fête

Pour Steve Bickle, vice-président de Globe Export, le marché américain c'est le business, le marché français, c'est le business plus la fête, « *un endroit merveilleux pour les affaires où l'on se sent presque coupable d'aller tant il est vrai que, dans l'esprit des non-initiés, on va se la couler douce. Les relations sont différentes, plus décontractées. Tous ceux qui ont la charge des ventes aux distributeurs indépendants sont complètement névrotiques à l'idée de le manquer* ». Au-delà des résultats, l'importance de Cannes, c'est son rôle de vitrine.

Pour Cannon, c'est avant tout un tremplin extraordinaire. Créée par deux Israéliens, Menahem Golan et Yoram Globus, qui se sont installés à New-York il y a cinq ans, cette compagnie indépendante produit aujourd'hui plus de films (entre quinze et dix-huit par an) que la plupart des majors. Bourru, ne mâchant pas ses mots, pirate sympathique et fonceur, Golan a quelque chose des pionniers qui ont fait Hollywood. A côté des films commerciaux, il produit des œuvres de prestige : *Love Stream*, de John Cassavetes, qui a gagné le Lion d'or à Berlin l'année passée, *Maria's Lovers*, du réalisateur soviétique Andrei Konchalovsky, *The Ulimate solution of Grace Quigley*, avec Katherine Hepburn. Présente partout, au Carlton, au Nouveau Palais, rue d'Antibes, sur tous les panneaux publicitaires, dans toutes les revues, la Cannon fait le clash à Cannes.

Mulipliant les attaques, Golan s'en prend personnellement à Gilles Jacob, le délégué général du Festival. Il l'accuse d'agir en despote, et d'avoir exclu ses films de la sélection, certains, affirme-t-il, sans même avoir pris le temps de les voir. Dans *Screen*, il a acheté une page pour le défier et inviter son jury à aller voir *Maria's Lovers*, « *la Palme d'or potentielle du Festival* ». Golan a loué une salle du cinéma Ambassade pour créer « *le festival à l'intérieur du Festival* », qui passe chaque jour une sélection de ses films. « *Nous faisons le plein*, affirme-t-il, *et personne ne sort de mes projections. Au Palais, on n'entend que le bruit des fauteuils. La moitié des gens fuient, ce ne sont pas des films qui sont présentés dans la compétition, ce sont des pilules pour dormir. Ça, c'est le goût de Gilles Jacob. Mais qui est-il donc pour avoir seul le pouvoir de décision ? Napoléon ?* »

De toute évidence, le patron de la Cannon sait mener une campagne publicitaire. Il est d'autant plus futé qu'en aval il ne tarit pas d'éloges sur le Festival : le plus ceci, le plus cela, ma famille...

Ailleurs, on ne vient pas à Cannes pour vendre coûte que coûte, même si on préférerait. C'est la meilleure façon d'évaluer le marché dans sa globalité, de connaître les tendances, les difficultés inhérentes à chaque pays, de lier les contacts avec les clients et, du coup, de pouvoir s'adapter aux exigences, aux besoins de chacun. Un travail de prospection, en somme, un thermomètre sans équivalent.

Le patron c'est le public

« *Le rayonnement culturel du cinéma a toujours existé quelle qu'en soit la nationalité*, dit Myron, D. Karlin. *Mais il vit ou meurt selon la commercialité d'un film. Qualité, enthousiasme des critiques ou non, si le public n'en veut pas, ça n'existe pas. Le cinéma est une industrie, pas un art. Un artiste peut trouver un patron. Mais pour faire un film de 10 millions ou même de 2 millions de dollars, il n'y a pas de patron ; le patron, c'est le public. Il y a de l'argent partout dans le monde pour produire des films. Ce qui manque, aux Etats-Unis comme ailleurs, ce sont les scénarios.* » Cannes est l'occasion d'en lire, c'est ce à quoi s'emploie, entre autres activités, le numéro un de la Warner dans sa suite privée du Carlton, qui fait face au bureau de presse de la compagnie. Quand on lui demande à quoi on distingue les bons textes des mauvais, il répond en riant : « *Il n'y a pas de recette mais il est plus facile de reconnaître les mauvais. Je ne sais pas faire du lait mais je peux dire s'il est tourné.* »

Confinés dans les hôtels et n'en sortant que pour entrer dans les restaurants, les businessmen n'ont pas le temps d'aller aux projections. Alors on ouvre les oreilles plus que les yeux, et, si ça sonne bien, on va voir. L'époque où l'on attendait Cannes pour découvrir des talents est révolue. Des nouveaux réalisateurs, à la limite, et encore... la poule aux œufs d'or a cessé de pondre depuis longtemps. « *Maintenant*, explique Ernst F. Goldschmidt, le directeur d'Orion, *s'il y a talent, les agents font un tel tapage autour, avant même la présentation du film, qu'il est impossible de l'ignorer. Le cinéma s'est beaucoup organisé et Cannes avec. Je me souviens d'une époque récente, il y a peut-être dix ans, où le marché existait seulement sur la terrasse du Carlton avec des gros cigares et beaucoup de parlottes, qui, la plupart du temps, n'aboutissaient à rien.* »

A ses yeux, Cannes reste la meilleure plate-forme de lancement pour un film, au moins en Europe, mais il craint que la tendance amorcée par les palmarès des dernières années ne lui porte tort. « *En se prononçant pour des œuvres relativement obscures*, pense-t-il, *le jury porte préjudice au rayonnement commercial du Festival et ne fait rien pour le rendre efficace. Il n'est pas question de se faire l'apôtre du cinéma commercial mais de primer des films qui ont au moins un potentiel pour attirer le public. Si la Palme d'or n'a pas pour effet de faire gagner deux cent mille entrées de plus sur Paris, en considérant l'effort fourni et les sommes fabuleuses investies dans ce Festival, on peut penser qu'il manque son objectif. Si son Grand Prix n'est pas assorti d'une efficacité commerciale, alors à quoi sert-il ?* Yol, la Ballade de Narayama *sont de belles œuvres, très méritoires, mais je ne pense pas qu'elles attirent les foules. A long terme, est-ce que ça aide les cinémas turc et japonais à se faire connaître ? Est-ce que ça rend le cinéma plus populaire ? Sûrement non. Je sais que ces paroles ne vont pas être plus populaires mais c'est ma conviction. Le danger, ce serait que les Américains décident de se retirer de la compétition. Pourquoi prendre des risques en face de ces films destinés à des audiences limitées si les choix persistent en leur faveur ?* »

Le nombre de journalistes américains qui viennent à Cannes est de plus en plus important : plus de deux cents cette année, dont six équipes de télévision nationale, qui, selon Lucius Barre, responsable des liaisons pour la presse anglo-saxonne au Festival, sont plus soucieux de l'industrie du cinéma que des films présentés, dont la plupart ont peu de chance de sortir aux États-Unis. Pourtant cet intérêt croissant donne au Festival un caractère de tremplin dont les répercussions dépassent depuis peu l'Europe.

Allen, Leone et Huston

Pour Orion, qui présente deux films hors compétition dans la sélection (*Broadway Danny Rose*, de Woody Allen, et *Beat Street*, de Stan Lathon), c'est un aspect non négligeable. Avec *Beat Street*, un film de smurf lancé en première mondiale, la compagnie espère créer un événement à la *War Games* ou *ET*, montrés dans des conditions analogues.

Le cas de *Broadway Danny Rose* est différent : Woody Allen a toujours refusé la compétition, de même qu'il refuse de faire partie d'un jury. Mais dans ce festival traditionnellement sérieux,une comédie est toujours la bienvenue. Déjà coté par la critique américaine, le film, à Cannes, a toutes les chances de confirmer son succès.

« *Produire Woody Allen représente un risque considérable*, dit Ernst F.Goldschmidt. *Relativement bon marché dans le temps, ses films ont augmenté avec le coût des productions. Le malheur veut que l'audience, surtout aux États-Unis, n'a pas suivi. Orion a choisi de n'avoir aucun regard sur les films de Woody. Nos relations reposent sur une confiance absolue. Il a toute liberté dans le choix de ses sujets, de ses acteurs, des moyens dont il a besoin et, bien sûr, la maîtrise du montage final. C'est une situation plutôt unique.* »

Unique, en effet, Sergio Leone lui-même n'a pas eu le *final cut* pour le marché américain. Son contrat stipulait que le film ne devait pas dépasser deux heures quarante-cinq minutes. Dans la version présentée à Cannes hors compétition, et que Leone considère comme la version officielle, *Il était une fois en Amérique* dure trois heures quarante minutes. Actuellement en cours de remontage, le réalisateur refuse d'assister au « *massacre* ». « *Ils vont l'amputer d'une heure, le couper de façon démentielle. La chronologie, les souvenirs, la mémoire, le passé vont disparaître. Le film ne sera plus le même. Je n'ai pas voulu voir la version coupée, qui d'ailleurs n'est toujours pas terminée. J'espère qu'en dernière minute la raison l'emportera et que ma version sortira. Les grands producteurs n'existent plus, ils ont été remplacés par des hommes d'affaires. Le cinéma meurt des technocrates, et la télévision finit de l'achever. Tous mes rêves, toutes mes références sont aux Etats-Unis. Mais aujourd'hui, avant de vous demander comment ça va, on veut savoir combien vous gagnez.*

» *Le festival est d'une importance capitale mais il n'a pas besoin de vieilles barbes comme moi en compétition. Il faut la laisser aux jeunes réalisateurs, c'est le seul sponsor pour les nouveaux talents, pour se faire connaître et aspirer à une liberté d'expression.* » Sergio Leone et John Huston sont loin de l'effervescence qui règne à Cannes. Ils sont installés à l'hôtel du Cap d'Antibes, et pour rencontrer les deux monstres, il faut aller à eux.

Silence, paix, sérénité... Plus sollicités que les autres, répondant aux questions à longueur de journée, Leone sur la terrasse du restaurant, Houston dans sa suite, le premier hors compétition, le second en compétition, les deux hommes semblent pourtant à mille lieues de la frénésie du Festival (même s'ils se félicitent d'y participer), loin du marché du film (même s'ils en dépendent). Simplement, ils portent en eux le magnétisme, la beauté d'un cinéma éternel, américain ou pas, garants universels d'un talent et d'une gloire qui ne s'achètent pas.

ALAIN WAIS.

STRANGER THAN PARADISE

Le plus sensible des voyages

L'Amérique, c'est la terre promise, la terre d'asile des exilés. New-York, c'est la mégapole grouillante de toutes les ambitions et de toutes les violences. Le New-York de Jim Jarmusch — qui habite Bowery-Princess Street, dans un quartier de Latinos dont les propriétaires sont italiens, — c'est la grisaille des rues à poubelles sans voitures, des appartements, clapiers déglingués. Le port désert où viennent échouer les doux paumés qui vivent au ralenti : la frénésie, Willie ne connaît pas. Il joue un peu, il dort beaucoup, il est grognon parce que sa cousine Eva arrive de Budapest, et qu'elle va passer dix jours chez lui, avant de partir pour Cleveland. Elle va désorganiser sa paresse. En définitive, Eva est plaisante. Willie lui offre une robe (hideuse) qu'elle jette à la poubelle quand elle s'en va, et, quand elle s'en va, Willie la regrette. Un an plus tard, après un pocker-arnaque avec son copain Eddie, Willie décide d'aller à Cleveland voir sa tante, chez qui loge Eva. La neige fond le ciel, le paysage et le lac Erié dans un blanc opaque. Le goulasch de la tante est dur à l'estomac, en plus elle gagne aux cartes. Eva a un boy-friend. Willie et Eddie l'emmènent en Floride, où il fait gris, il pleut ; rien ne marche, ils se quittent, désemparés. C'est tout, c'est le plus beau, le plus étrange, le plus sensible des voyages qu'on a pu faire pendant ce Festival. Sur une musique discrète, drôle et aiguë de John Lurie (qui joue également Eddie), les étapes se succèdent, brèves, sans lien entre elles ; des pages qu'on tourne. On y retrouve des amis, des gens qui ne parlent pas beaucoup, mais qui sont authentiques, qui sont fragiles et chaleureux. On les aperçoit à des moments où ils attendent, des moments où ils font des choses sans importance, où ils ne savent pas quoi faire, des moments sans passion qu'ils vivent intensément — comme les enfants avant le goûter.

« *Mon film*, dit Jim Jamrusch, *n'est pas fait pour les publics qui attendent une tension dramatique. J'aurais horreur de manipuler les spectateurs. Je me tiens entre deux modes, celle de la manipulation par les sentiments ou la violence, celle des personnages froids. Je veux à tout prix éviter le sentimentalisme. Je travaille sur le détail, insolite ou drôle, je retire tout ce qui n'est pas essentiel. On pourrait dire que je suis minimaliste, je me considère réaliste.*

» *C'est comme ça les voyages. Quand je partais en vacances avec mes parents, mon père conduisait pendant des jours, on n'avait pas d'argent pour aller à l'hôtel. Au lieu de perdre son temps à rouler, on aurait pu aussi bien rester dans les environs. Dès qu'on arrive dans un endroit dont on a beaucoup rêvé, c'est la déception. La Floride ou le New-Jersey, c'est pareil si on n'a pas d'argent. Le pays change, le même malaise ne vous quitte pas. Les riches, les très riches, éprouvent peut-être la même gêne, je ne sais pas.* »

Jim Jamrusch ressemble à ses personnages : long, mince, nonchalant. Il est jeune et ses cheveux sont gris (son film est en noir et blanc) ; il est habillé étudiant sérieux, chemise noire, veste chevron sombre. Il a été étudiant à l'Université de New-York, section cinéma. Son film de fin d'études, *Permanent Vacation*, est sorti en public et a été acheté par la télévision allemande, ce qui lui a permis de vivre avec économie pendant un an. Sinon, il a formé un orchestre rock avec des amis. Ils ont enregistré des disques qui n'ont pas marché. Mais ils jouent dans des boîtes, et ça permet d'attendre. Jim Jarmusch a travaillé avec Nicholas Ray, le cinéaste dont il se sent le plus proche, pas dans la forme, dans l'esprit.

Il fallu deux ans pour réaliser *Stranger than Paradise*. La compagnie de Wim Wenders, qui a distribué *Permanent Vacation*, a fourni à Jim Jarmusch de la pellicule — une pellicule avec un grain spécial — pour un court métrage. Au montage, Jim Jarmusch s'est rendu compte que son histoire ne tenait bien que sur une heure trente. Il a quand même terminé son court métrage et l'a promené dans différents festivals européens. Finalement, c'est encore la télévision allemande, avec les productions Grokenberger de Munich, qui lui a permis de faire son film.

Jim Jarmusch a travaillé pendant cinq semaines avec ses comédiens. Seule Eva (Eszter Balint) est professionnelle. Elle appartient au Squatt Theatre, groupe hongrois qu'on a vu au Festival de Nancy, de Cologne, entre autres, et qui se trouve maintenant installé à New-York off-off.

« *J'ai beaucoup travaillé avec les acteurs. Il faut du temps pour connaître chacun en particulier, le mettre à l'aise. Il faut trouver la méthode qui lui correspond, et le laisser faire, mais, quand on a fixé une scène, il n'est plus question de changer, d'improviser. Ou, alors, on reprend les répétitions. En général, au cinéma, on s'intéresse trop au visuel, et ça se fait aux dépens des acteurs.* »

Jim Jarmusch prépare son prochain film, une *love story* entre un homme et une femme, chacun d'une nationalité différente, et qui se retrouvent dans un troisième pays. Leur seul moyen de communication, c'est l'anglais. « *Ce sera*, dit Jim Jarmusch, *une histoire passionnée.* Dans Stranger than Paradise, *il n'y a pas de sexe ; là, il y en aura.* »

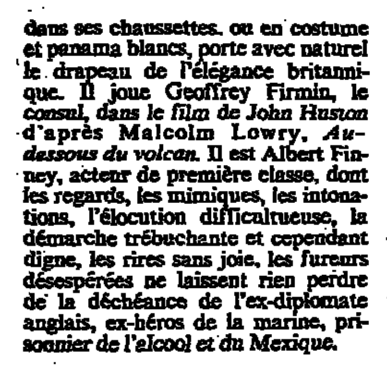
C. G.

INTERNATIONAL DU FILM

SÉLECTION OFFICIELLE

« AU-DESSOUS DU VOLCAN », de John Huston

Y a-t-il un film derrière l'acteur ?



Impeccablement droit, le geste ralenti comme par un poids, Albert Finney, en smoking et pieds nus dans ses chaussettes, ou en costume et panama blancs, porte avec naturel le drapeau de l'élégance britannique. Il joue Geoffrey Firmin, le consul, dans le film de John Huston d'après Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan*. Il est Albert Finney, acteur de première classe, dont les regards, les mimiques, les intonations, l'élocution difficultueuse, la démarche trébuchante et cependant digne, les rires sans joie, les fureurs désespérées ne laissent rien perdre de la déchéance de l'ex-diplomate anglais, ex-héros de la marine, prisonnier de l'alcool et du Mexique.

John Huston a tourné sur place dans les paysages tragiques sur lesquels règne le haut volcan, impassible et patient, à demi caché par son écharpe de nuages (*Le Monde* du 13 octobre 1983). Il a filmé les coutumes du pays, les danses de marionnettes en forme de squelettes, les orbites noires des têtes de mort en sucre que croquent les enfants. L'histoire se passe le jour de la fête des morts, une vraie fête à laquelle participe toute la population pour empêcher les larmes de rendre glissante la route qui conduit au ciel.

L'action a lieu en une seule journée, le 1er novembre 1938, année de calme trompeur avant le déchaînement de l'apocalypse guerrière. L'Europe est loin, pourtant, ici même, la gangrène nazie a déjà pris racine. Il y a ceux qui ne veulent pas savoir, ceux qui s'indignent inutilement. Le consul s'enlise dans les marais de l'éthylisme. Sa femme (Jacqueline Bisset) qui l'avait quitté revient, trop tard. Il a passé une porte qu'il ne peut plus ouvrir. Elle ne peut plus l'aider. Ils ne peuvent plus rien l'un pour l'autre, et pourtant ils s'aiment. Elle reste de l'autre côté en compagnie de Hugh (Anthony Andrews), son ex-amant et demi-frère du consul.

Terrassé par son incapacité à vivre, envoûté par ses délires, le consul « choisit l'enfer », le trouve dans un bordel visqueux, où un instant il se retrouve, juste le temps de se faire abattre. Une balle pour lui, une autre pour sa femme venue à sa recherche. Chacun meurt de son côte, seul.



On ne peut pas dire que John Huston n'ait pas suivi les péripéties du roman de Malcolm Lowry, mais ce n'est pas un roman à péripéties. C'est un sombre délire visionnaire, arraché directement à la souffrance, un univers grinçant, divaguant, un univers basculant de la lucidité flamboyante au cauchemar ensorcelé, bousculé d'obsessions, de terreurs inhumaines, de cris et de rires très humains. On y entre avec peine, puis on s'y engouffre, on n'est jamais sûr d'en être tout à fait sorti. Si quelqu'un, pensait-on pouvait le transposer sur pellicule, c'était bien John Huston, ironique cinéaste des vies ratées. Quand il est arrivé à la conférence de presse, avec sa longue figure, ses poches sous les yeux, sa barbe de moine diabolique, il a eu un triomphe, on voyait le consul. On aurait voulu oublier son film, son histoire bien propre, nette, très bien tournée, vue de l'extérieur, délivrée des orages, des obsessions, des visions, on voit ce qui les provoques, pas ce qu'elles provoquent... Un film derrière *un acteur, Albert Finney*. Les autres lui donnent la réplique, Jacqueline Bisset et Anthony Andrews sont inexistants, pour ne pas dire nuls. Il faut dire que leurs personnages sont réduits à des stéréotypes – la femme aimante et dépassée, le jeune idéaliste, – dépourvus de toute ambiguïté. Si on n'a pas lu le livre de Malcolm Lowry, on peut suivre avec intérêt la performance d'Albert Finney : impeccable. Si une palme haute couture de l'académisme était attribuée, le film de John Huston l'obtiendrait, ce serait justice.

COLETTE GODARD.

Le scénario et l'original

Au-dessous du volcan avait déjà connu en trente-trois ans soixante-six scénarios adaptés du roman dense et touffu de l'écrivain britannique Malcolm Lowry.

Soixante-six scénarios dus à des auteurs parfois connus, tel le prix Nobel de littérature Garcia-Marquez, mais qui n'ont jamais abouti.

Qu'il s'agisse de Bunuel, Losey ou Ken Russel, tous avaient échoué ou renoncé soit pour des raisons financières, soit en raison du veto de la veuve de l'écrivain.

Pendant des années, les droits d'adaptation du livre avaient changé régulièrement de main et, en 1979, un projet dû au réalisateur Paul Leduc sur le scénario de Garcia-Marquez tourna court à la suite du décès de l'acteur Robert Shaw, engagé pour tenir le rôle du consul. C'est en mars 1983, et après de longues tractations, que le producteur du film, *Wieland Schultz-Keyn*, a obtenu les droits d'adaptation pour une œuvre difficilement transposable au cinéma.

Après lecture de plusieurs nouveaux scénarios, John Huston et le producteur ont fini par trouver un projet qui correspondait à leur conception du film, celui d'un jeune scénariste sorti *de l'école d'art dramatique* de Yale, Guy Gallo, inconnu jusqu'alors.

Quant à l'original d'où a été tiré le scénario, il a donné lieu à une traduction française en 1950 (éditions Buchet-Chastel). En dépit d'un travail considérable, cette traduction, de l'aveu des traducteurs eux-mêmes, avait besoin de sérieuses retouches. Ils n'ont pas eu loisir d'y procéder.

Trente-quatre ans après, une traduction nouvelle due à Jacques Darras, semble-t-il plus conforme à l'original, a été établie. Elle paraîtra en septembre aux *Lettres nouvelles/Maurice* Nadeau. Jacques Darras a traduit des ouvrages de Ferlinghetti, Alan Watts, William Carlos Williams et Ezra Pound.



SEMAINE DE LA CRITIQUE

AGNETA ELERS-JARLEMAN ET LEOS CARAX

Cinéma en jeu, jeu du cinéma

Au-delà du chagrin et de la pitié, d'Agneta Elers-Jarleman (Suède) s'ajoute à la série de films sur les handicapés, ceux de Marlies Graf (Suisse), de Fernando Solanas (France) et de Steve Dwoskin (Etats-Unis-Grande-Bretagne) ; c'est dans la lignée de ce dernier qu'il s'inscrit clairement parce que l'auteur ne parle pas de l'extérieur, avec tout le tact et la lucidité souhaitables, mais à partir de son propre vécu.

Une jeune Suédoise a aimé un jeune Français, Jean, rencontré à l'école de cinéma de Stockholm en 1972. Ils étudient, travaillent, vivent ensemble. Un jour de novembre 1977, alors que Jean part tourner en extérieurs, c'est la collision entre sa voiture et un poids lourd. Jean reste longtemps dans le coma, perd la vue, sa cohérence d'élocution, mais garde le contact avec Agneta par de petits cris d'animal sauvage.

Agneta a le choix entre tourner le dos, partir, enterrer une fois pour toutes le grand amour, ou tenter de recoller quelques morceaux, de rétablir le contact, de ramener Jean à la vie. Le tournage s'étalera entre 1978 et 1983. Agneta nous livre en quelque sorte sa confession sur film, sa mise à nu face à la mort et à l'amour plus fort que la mort. Jean renaît, jusqu'à un certain point. Agneta fait un film, le film, et c'est admirable, le premier grand témoignage de cette école documentaire suédoise qui a de la peine à s'y retrouver entre Jean Rouch et Edgard Morin d'un côté, Pierre Perrault et Michel Brault de l'autre, les modèles.

Le cinéma tout d'un coup retrouve deux de ses fonctions premières, le génie de son invention : donner à voir d'abord, mais surtout donner à vivre. *Au-delà du chagrin et de la pitié* parviendra sur nos écrans grâce à Antenne 2 : oui, on parle suédois, mais on ne prouve rien, une femme lutte pour son bonheur, pour l'être qu'elle a aimé. Pas la moindre larme de crocodile, et tout le cinéma en jeu.

Boy meets girl, film français de Leos Carax irrite, flagelle un peu le spectateur et le transporte ailleurs loin du simili-réalisme de trop de fictions. Succession de sketches plus que récit cohérent, navigation à vue dans la purée parisienne. Des images très cadrées mais jamais gratuites, écrasantes. Alex, le héros, rase les rives de la Seine, les murs, la vie. Il n'a pas sa place. Il tombe sur une fille, Mireille, copine d'un copain : ils se parlent tout sec, passionnément, dialogue-monologue joycien, cru par moments. La fille est belle, différente, il devient presque supportable. La fin c'est Cocteau, plutôt *le Sang d'un poète, après les Enfants terribles*, de la longue confession qui précède.

Avant Cocteau, Godard bien sûr, le Godard de départ, d'*A bout de souffle*, la réalité éclatée, parfois du cocasse infiniment savoureux, comme l'explication avec un ancien machino du muet qui, devenu muet lui-même, parle à Alex par gestes : jeu du cinéma, de la communication à tout prix, cache-cache sans fin. Alex est ravi, d'ailleurs il rêve d'être cinéaste, il l'est déjà. Leos Carax a un certain génie du droit au cœur, de l'impudeur permanente. Moralement, personnage vieux comme le monde, du moins depuis Gide. Amoureux de l'acte gratuit où l'on s'affirme et s'enfonce en même temps. Comment survivre ? Comment continuer à tourner ?

LOUIS MARCORELLES.

« PARIS, TEXAS », de Wim Wenders

L'homme qui est parti du désert

(Suite de la première page.)

Les deux frères ne se sont pas vus depuis quatre ans. Comment le frère raisonnable va-t-il s'y prendre pour ramener à la surface le frère fou, qui s'obstine à se taire, à vouloir s'enfuir, et marcher ? Les sujets de Wim Wenders se ressemblent, il *s'agit souvent de voyage et toujours* de communication.

Depuis le début, une musique de guitare chemine, ballade folk sans paroles – sauf celles du film – pour conter l'histoire de ces deux frères éloignés. Le muet va enfin dire un mot, *Paris*. Pour la première fois, dans un film de Wim Wenders, les communications rompues se rétablissent, les personnages ont toutes les chances d'échapper à la solitude.

L'homme retrouve ses mots ; et son corps, les gestes d'un homme normal. *Il faut juste du temps, il* vient de si loin que, réellement, il est un peu malade mental. Vers quoi marchait-il, et dans quel enfer s'est-il anéanti ? Pour la première fois, Wim Wenders s'avance sur un terrain qu'il évitait, autour duquel il voulait bien tourner, *mais sans plus* : les hommes et les femmes, le champ d'amour et de bataille.

Une fois que l'homme (Travis) est installé chez son frère (Walt) et son épouse (Anne), qui ont recueilli son enfant (Hunter), on continue de penser à *la Femme gauchère* de Peter Handke tant son comportement, dans cet univers si chaud, petit-bourgeois, est étrange. *Il fait la* vaisselle, il cire les chaussures, les range selon un ordre où entre une jubilation certaine. Il accepte le b.a. ba de la vie quotidienne, renaît à la contemplation du panorama (Los Angeles, point de vue unique), mais *il refuse de se souvenir*.

D'un film familial en super-8 surgit un visage : Jane. Jane, Travis et Hunter *avaient l'air heureux. Entre* Jane et Travis, quelque chose a explosé, si fort que le foyer s'est désintégré, éloignant Jane, amenant Hunter à la porte d'une autre maison, rejetant Travis vers le dernier refuge, le dernier recoin de lui-*même, un endroit nu*. Il *marchait*, il marchait vers Paris, mais Paris dans le Texas, là où son père et sa mère l'avaient conçu.

Walt s'efface, puiqu'il a conduit Travis aussi loin qu'il le pouvait. Le père et le fils se découvrent. *Alice dans les villes*, c'était un homme et une petite fille. Dans *Paris, Texas*, un père recommence à zéro son itinéraire de père et, avec l'aide d'une femme de ménage, élabore son personnage. Le petit garçon réfléchit, accepte. Il a sept ans. Il n'aime pas marcher. C'est un petit Américain blond, savant, scientifique, avec une humanité incroyable. Comment résister à ce père qui innove tous les jours, et qu'on peut aussi aider ?

Anne, la femme de Walt, sert d'intermédiaire pour l'étape suivante. Le spectateur a reconstitué grâce à elle l'itinéraire. Maintenant, en route. On va aller à Houston *chercher* l'adorable Jane qui, tous les cinq du mois, vient à la banque mettre de l'argent sur le compte qu'elle a ouvert pour l'avenir de Hunter.

Harry Dean Stanton est Travis. Au fur et à mesure qu'il s'épanouit, le film se ralentit, exprès pour respirer à la façon d'un film américain ensoleillé classique. Mais le petit garçon (Hunter Carson) est si formidable qu'il parle trop avec son père, ça va trop bien, le spectateur a peur, pour l'histoire, pour *Paris, Texas*.

Bonheur toujours un peu plus élargi (bonheur aussi parce que ce jeu de la fiction sans frustration est un plaisir), ils trouvent Jane. Commence alors la démonstration de Wim Wenders, sur l'amour, les hommes et les femmes.

Jane travaille dans un peep-show. Travis fait toutes les cabines avant de la repérer. Intelligence de Wim Wenders : une fois l'information donnée, il place un danger comme il y en a ici et là au long du film (la présence d'un souteneur auprès de Jane), puis il gomme tout et se lance.

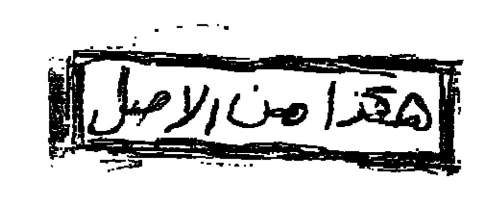
De chaque côté d'un miroir sans tain, *reliés par un téléphone, Jane et* Travis parlent. Il faut d'abord que Travis affronte l'image (Jane, elle, ne le voit pas). Il faut ensuite qu'il lui raconte leur histoire. Les voilà l'un en face de l'autre, émergeant des décombres par la seule force des mots, *sans pouvoir se toucher. Pour* le spectateur, il serait si simple de fracasser la vitre qui les sépare, ou de dépiauter la cloison, ça a l'air facile.

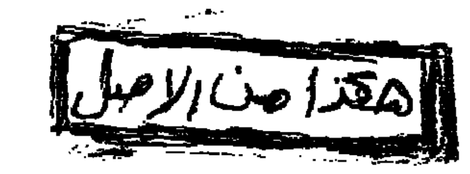
L'idée se passe de commentaires. Précisons que la double séquence est essentiellement filmée du côté de Travis pour aboutir à une soudaine réalité tangible du personnage de Jane : elle est sauvée, délivrée. Mais est-ce Nastassja Kinsky (Jane), est-ce Harry Dean Staton ? Ou le dialogue qui semble sans musicalité ? Il n'y a plus moyen de profiter du mélodrame, on sombre dedans, on n'en veut plus.

Il y avait un homme et une femme, et l'homme aimait trop. L'homme s'est imaginé coupable, et pour se racheter, il a rendu à la mère son enfant, avant de disparaître à jamais de leur vie. Ainsi s'achève *Paris Texas*. Parti pour nous du néant, Travis s'est mis à ressusciter. *L'Etat des choses*, se fermait sur la mort, ce film-là ouvre sur tous les horizons. Wim Wenders s'est jeté dans les sentiments exprimés, et il s'en est trouvé désorienté, nous étourdissant par là même au fil d'une trajectoire qu'il n'a apparamment pas maîtrisée.

Pour ce risque-là, pour cette idée qu'on peut se sauver les uns les autres en parlant, pour la somptuosité des couleurs et des cadres, pour les moments si drôles, pour ses *défauts*, faisons de *Paris, Texas* un film fétiche.

CLAIRE DEVARRIEUX.





Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN — Bouffes du Nord (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30.

LE PAIN DUR — Porte Saint-Martin (607-37-53), sam. 17 h et 20 h 45.

MONET OU LA PASSION DE LA RÉALITÉ — Cartoucherie Théâtre de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

GERTRUDE MORTE CET APRÈS-MIDI (reprise) — Poche (548-92-97), sam. 20 h.

GENNEVILLIERS — Scènes libres (troisième année). Théâtre (783-26-30) : les Ch'mins de Couté ; la Grande et la Petite Manœuvre, sam. 20 h et 21 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; dim., 14 h 30 : Cinna ; 20 h 30 : Spectacle Courteline.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : sam., 15 h : la Musique d'Exilar ; 18 h 30 : la Dernière Bande ; Grand Théâtre : sam., 20 h 30, dim., 15 h : la Mouette ; Théâtre Gémier : sam., 20 h 30, dim., 15 h : Mariage.

ODÉON (325-70-32), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : le Suicidé.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80), sam., dim., 20 h 30 : 325 000 francs ; Cinéma : sam., dim., 14 h 30 : la Pointe courte ; 20 h 30 : le Beau Serge.

PETIT TEP, sam., 19 h : Celui qui ne parle pas ; sam., dim., 21 h : Gust.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats/Conférences-musées : sam. à 18 h 30 : Festival franco-anglais de poésie ; sam., dim., 13 h, 16 h et 19 h : Nouveaux films BPI ; Concerts-animation : sam., 18 h : Concert de jazz ; 20 h 30 : L'art brut et sa musique.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet de Marseille, sam., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Pelléas et Mélisande.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Ballet de Gyor ; sam., 18 h 30 : Musiques de l'Inde du Nord et du Sud.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30, dim., 16 h : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), sam. 15 h et 21 h 30 : la Nuit des assassins.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim., 15 h : Mam'zelle Nitouche.

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : la Nuit des Rois ; Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30 : la Jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74), sam. 15 h 30 et 20 h, dim. 15 h 30 : le Prince travesti.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, sam. 20 h 30 : l'Ecole des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) sam. 17 h 30 et 21 h., dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.

18 THÉÂTRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.

ÉPICERIE THÉÂTRE (272-27-05), sam. 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE CARDIN (236-33-52), sam., dim. 20 h 30 : Festival de la jeune création.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 21 h, dim. 15 h : Un p'tit mot sous la porte.

ESPACE KIRON (375-50-25), sam. 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 19 h, dim. 16 h : Dede's tire ; sam. 22 h, dim. 18 h : Adam et Eve et le troisième sexe.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. sam. 20 h 30 : Sensualité.

FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Place au soleil.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), sam. 21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kocrikki. II. sam. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, sam. 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), Sam. 20 h 45 : Madras, la nuit ou...

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Madame Benoit ; sam. 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), sam. 21 h, Dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), sam. 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02), Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, Dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), Sam. 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), Sam. 17 h : Tchin Tchin ; petite salle sam. 21 h, Dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAINE (250-15-65), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : Marivaux et Marivaux.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 30, Dim. 15 h : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 : Moby Dick.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 21 h, Dim. 15 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), Sam. 20 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47), Sam 18 h 30 et 21 h 30, dim. 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 21 h, Dim. 15 h 30 : Bataille navale.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Écume des jours ; sam. 22 h 30 : Dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (306-76-49), sam. 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), Sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h : le Tigre.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : la Zoulou.

THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Drôle de programme.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), Sam. 17 h 30 et 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle, sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), Sam. 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), Sam. 17 h et 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60) sam. 20 h 30 : Peru Andino.

ESCALIER D'OR (523-15-10) sam. 21 h, dim. 17 h : Chorégraphie J. Patarozzi.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) sam. 15 h 30 et et 20 h 30, dim. 15 h : Ballet Moïsseïev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) sam. 20 h : Cie Magenia.

SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93) sam. 20 h 45 : Cie S. Keuten.

SOLEIL D'OR (543-50-12), sam. 20 h 45 : S. Ragunath Manet.

TEMPLIER (278-91-15), sam. 20 h 30 : A. Maucouvert, R. Sosa.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30 : Ecole de danse G. Rivière.

THÉÂTRE DE PARIS (874-10-75), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Lindsay Kemp Company (le Songe d'une nuit d'été).

Le music-hall

AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Cosmocomicompagnie.

BATACLAN (700-30-12), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mezz, la Rage de vivre.

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 45, Dim. 15 h : B. Wootton.

CASINO DE PARIS (874-26-22), sam. 16 h et 20 h 45 ; dim. 16 h : Hair 84.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam., dim. 20 h 30 : Théophile, D. Vachée, D. Borano.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), sam. 20 h 30 : Armasson Dele Pave.

CITHEA (357-99-26), sam. 22 h : Cl. Astier.

FORUM (297-53-47), dim. 17 h 30 : Paula et Viriato.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 19 h 45 : R. Bahr, chansons populaires juives.

MUTUALITÉ (329-12-99), dim. 14 h : Fête Vesak.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : B. Lavilliers.

PORTE DE PANTIN (sous chapiteau) (387-71-31), dim. 15 h 30 : clown Kompanie.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h et 20 h 45 : Marotissimo.

Samedi 19 - dimanche 20 mai

THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h : La Villette en chansons.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h : R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), sam. 19 h : Al Zaharat ou Phèdre au tombeau de Thesee-le-Medium.

Les concerts

SAMEDI 19

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Capella antiqua de Fribourg (Haendel, Bach, Marais).

Maison de la Radio, Grand auditorium, 20 h 30 : Récital Charles Rosen.

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : V. Roux, P. Bary (Roussel, Schmitt, Haydn).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Boston.

Heure musicale de Montmartre, 18 h : D. Achatz (Stravinski).

Eglise Saint-Laurent, 20 h 30 : Petits Chanteurs de Saint-Laurent.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Gabrieli, dir. C. Petillot (concert spirituel).

DIMANCHE 20

Eglise Saint-Laurent, 11 h 15 : Pueri Cantores.

Conciergerie, 18 h 30 : Orchestre symphonique franco-allemand (Mendelssohn, Beethoven).

Parc de Bagatelle, 15 h : D. Merlet.

Agora-Sèvres, 16 h 30 : Quatuor à cordes des Flandres (Webern, Beethoven, Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : A. Nicolet, Nouveau Trio Pasquier (Mozart, Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : F. Rieunier (Bach, Schumann, Mendelssohn).

Eglise des Billettes, 17 h : Quatuor Arcana (Haydn, Dvorak, Debussy).

Eglise américaine, 11 h : Peace Choir de Raleigh, chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Cercle d'orchestre de chambre, dir. C. Theuveny.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), Dim. 16 h 30 : Jazz on a sunday afternoon.

ARC (723-61-27), Petit Auditorium, Dim. 15 h : L'état des sons.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), Sam., Dim. 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), Sam., Dim. 22 h 30 : Manigua.

CITHEA (357-99-26), Sam. 20 h : Nuit Blanche.

DÉPOT-VENTE (637-33-88), Sam. 21 h : N. Holloway.

DUNOIS (584-72-00), Sam. 20 h 30 : Bolem Quintet ; Dim. 20 h 30 : V. Ferrer, T. Coé, R. Boni.

ESPACE BALARD, Sam. 20 h : Africa Fête.

FORUM (297-53-47), Sam. 21 h : Magma Offering.

NEW MORNING (523-51-41), Dim. 16 h : Ribour, Bop Ensemble ; à 21 h : R. Marachin.

NOTES BLEUES (589-16-73), Sam. 21 h 45 : Satranga.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), Sam. 21 h : Zaka Percussion.

PHIL'ONE (776-44-26), Sam. 20 h 30 : 6TH Continent.

PETIT JOURNAL (326-28-59), Sam. 21 h : Swing at six.

SLOW CLUB (233-84-30), Sam. 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), Sam. 23 h : O. Hutman, T. Rabeson, M. Bertaux.

TWENTY ONE (260-40-51), Sam. 21 h : G. Hunter.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 19 MAI

17 h, Une bête à nourrir, de N. Oshima ; 19 h, Dernier caprice de l'automne de la famille Kobayagawa, de Y. Ozu ; 21 h, Coup de cœur, de F. Ford Coppola.

DIMANCHE 20 MAI

15 h, L'aventure est au coin de la rue, de J. Daniel-Norman ; Cinéma japonais : 17 h, Harakiri, de M. Kobayashi ; 19 h 30, l'Histoire de Zatoichi ou le Samouraï aveugle, de K. Misumi ; 21 h 30, la Femme sur la plage, de J. Renoir.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 19 MAI

17 h, Sois belle et tais-toi, de M. Allégret ; Cinéma israélien, 19 h : Rosa, je t'aime, de M. Mizrahi ; 21 h, Mon Michel, de D. Wolman ; le Voile de la mariée, de D. Aldor.

DIMANCHE 20 MAI

15 h, Vive le sport ! de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h, le Passager clandestin, de R. Habib ; Cinéma israélien : 19 h, Juke box, de B. Davidson ; 21 h, Asirey Adam, de D. Peck ; L'amour cruel est sans pitié, de U. Peres.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V. f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGENE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).



Culture

Un abbé rocker à l'Olympia

Quelle sacrée joie de vivre anime Bruno Petit, prêtre, rocker, chanteur, qui débarque, le lundi 21 mai, sur la scène de l'Olympia ! Sourire éclatant, croix d'acier scintillant sur la poitrine, il fonce à deux cents à l'heure, de FR 3 à Europe 1, répétant par ci, travaillant par là. Presque un « pro », la gentillesse et la fraîcheur en plus.

Le micro, il le fréquente de longue date. *« A l'église, on gratouille la guitare, on fait chanter les gamins. Et puis, il y a la chorale... »* Huit ans en paroisse et notamment à Decize (Nièvre), dans le diocèse de Nevers, un an comme prêtre ouvrier, ont enseigné à ce quadragénaire toutes les ficelles de l'animation.

« Ça a commencé de façon banale à la fin des festivités organisées par Decize et la ville allemande avec laquelle elle est jumelée. Il manquait une partie « variétés ». Nous avons formé un petit orchestre. C'était il y a dix ans. » Et c'était parti... jusqu'à l'animation de la messe de minuit 84 au Palais des congrès de Paris et jusqu'à l'Olympia, lundi 21 mai.

Le swing et le synthétiseur. *« J'ai voulu trouver le moyen d'accrocher l'attention du plus grand nombre à partir des sons actuels. Ceux-ci donnent une dimension cosmique. »* La chanson *la Main de la dernière galaxie* ne jurerait pas dans *la Guerre des étoiles*. Harpe-laser et tout le bataclan. Surtout se garder de racoler, suggérer la foi même si le slow *Je voudrais rencontrer Dieu* annonce la couleur. Dans *Allez, venez, on va vivre deux fois*, c'est tout naturellement qu'il parle de Pâques et de la Résurrection.

Bruno Petit reconnaît qu'il n'a pas encore trouvé son style, mais il s'inscrit dans le courant de la chanson française. Bluette avec *l'Enfant, la fleur et le papillon* ? Rock avec *le Rocker des bacs à sable* ? On pense à la simplicité d'une Chantal Goya ; il rêve de Brassens ou de Brel. *« Je ne suis pas seul. Je travaille avec une équipe d'amis qui me donnent des idées de chansons. Parmi eux, il y a un employé du métro, une infirmière, une serveuse de wagon-bar. Ils sont mes inspirateurs, et mon public leur ressemble. »*

Belle voix, bien timbrée, qui respire la santé, l'abbé Bruno Petit provoque plus par son statut que par son message musical. Un curé rocker, quelle drôle d'hybride ! *« Mes compatriotes me suivent : six cars montent de Nevers sur l'Olympia. Des catholiques pratiquants m'approuvent pleinement. Il en est d'autres, c'est vrai, qui me disent que je ferais mieux de dire la messe. Comme si je ne la disais pas tous les jours ! »*

ALAIN FAUJAS.

★ Récital de l'abbé Bruno Petit à l'Olympia. Lundi 21 mai, à 21 heures.

■ **LORIN MAAZEL A PITTSBURG.** – *Le chef d'orchestre Lorin* Maazel, qui quittera cet été – soit deux ans avant l'expiration de son contrat – son poste de directeur de l'Opéra de Vienne, vient d'être nommé conseiller musical de l'Orchestre symphonique de Pittsburg, ville où il a passé sa jeunesse. Lorin Maazel n'en demeure pas moins le premier chef invité de l'Orchestre national de France.

■ *UN INÉDIT DE DONIZETTI.* – La partition d'un opéra inédit attribué à Donizetti vient d'être découverte dans les combles du Royal Opera de Londres. Repérée par hasard par un journaliste du *New York Times* qui recherchait un livre, cette œuvre, authentifiée par plusieurs experts et spécialistes de Donizetti, *s'intitule Elizabeth* et comporte trois actes. *Selon le New York Times*, qui fait état de documents se trouvant à la Bibliothèque nationale de Paris, *Elizabeth* aurait été tiré d'un autre opéra inédit de Gaetano Donizetti, composé en 1827 et contant le voyage d'une jeune femme partie à pied à travers la Sibérie pour faire libérer son père.

■ **L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS PRÉOCCUPÉE PAR LES TRAVAUX DU GRAND LOUVRE.** – L'Académie des beaux-arts s'est inquiétée, au cours de sa dernière séance, du sort réservé, dans le projet du Grand Louvre, aux salons Turgot, actuellement occupés par le ministère des finances. *« L'homogénéité de cet ensemble unique ne doit pas être rompue par l'insertion d'éléments étrangers »*, déclare un communiqué de l'Académie. De son côté, la direction de l'établissement public du Grand Louvre précise qu'il n'a jamais été question de toucher aux anciens appartements du duc de Morny.

■ **THÉATRE EN VAL-DE-MARNE.** – *L'opération* « 94 coups de théâtre », qui avait permis de donner quatre-vingt-quatorze représentations théâtrales plus particulièrement destinées au jeune public dans le Val-de-Marne (94) en 1983, est renouvelée cette année jusqu'au 30 mai. Dix-huit compagnies donneront cent trente représentations dans vingt-quatre endroits répartis dans dix-sept villes. (Renseignements : 377-50-56.) – (Corresp.)

Des associations protestent contre le projet de construction d'un Opéra à la Bastille

Une conférence de presse, réunissant les sociétés locales du XIIe arrondissement, auxquelles s'étaient jointes de nombreuses associations de défense de Paris, était organisée le 17 mai dans l'ancienne gare de la Bastille, où se déroule actuellement le quinzième Salon de la brocante. Objet de cette réunion : le projet de construction du futur Opéra populaire de la Bastille à propos duquel une enquête d'utilité publique entraînant une modification du plan d'occupation des sols sera ouverte du 28 mai au 29 juin prochains.

On a rappelé à cette occasion que la réalisation de ce projet va entraîner de nombreuses expropriations, en particulier dans la rue de Charenton bordée de nombreuses maisons du dix-huitième siècle et que le coût d'une telle opération sera difficilement maîtrisé. Mais les responsables des associations ont surtout insisté sur le sort des occupants des cent quatre-vingts logements et des cinquante ateliers compris dans le plan d'expropriation et qui n'ont jamais réussi à prendre contact avec les auteurs et les responsables officiels. Ils sont toujours tenus dans l'ignorance du sort qui leur est réservé.

Les associations de défense de Paris, à la tête desquelles se trouve l'Association des habitants du XIIe Bastille, viennent, en prévision de l'enquête d'utilité publique, de publier un projet d'aménagement concerté du quartier de la Bastille qui comporte cinq propositions :

1) Restauration de l'ancienne gare avec maintien des salons qui y sont présentés et qui, cette année, ont reçu sept cent mille visiteurs ; 2) Création d'une terrasse de départ vers la coulée verte Bastille-Bois de Vincennes avec aménagement d'aires de jeux sur la terrasse ; 3) Réaménagement du jardin public situé au 10, rue de Charenton ; 4) Réhabilitation des maisons de la rue de Charenton ; 5) Réorganisation des animations de la place de la Bastille.

Cette étude s'achève par un extrait du programme de gouvernement du parti socialiste « Changer la vie », que, selon les associations, devraient méditer ceux-là mêmes qui l'avaient rédigé et qui ont pris la décision de faire élever l'Opéra populaire de la Bastille... « *Ce sont les collectivités de base*, prévoit ce texte, *qui doivent décider de la conception, du choix, de l'implantation et de l'usage des moyens d'animation culturels ; les syndicats, comités d'entreprise, associations socio-culturelles, familiales, de quartier, seront parties prenantes à la définition de la politique urbaine de l'agglomération, à la question des équipements et à l'organisation de la vie sociale des quartiers.* » « *Sur le plan opérationnel*, précise encore le document, *on doit donc avoir recours : 1) A la restructuration et à la réhabilitation, et il faut lutter contre la tendance actuelle de destruction spéculative de quartiers anciens ; 2) A la rénovation. Les deux types d'intervention doivent avoir comme condition essentielle de maintenir les habitants sur place* ». On ne saurait mieux dire.

ANDRÉ JACOB.

Le « centenaire » du peintre Pierre-Bertrand

Mme Y. Pierre-Bertrand, qui fut l'épouse du peintre Pierre-Bertrand décédé le 9 novembre 1975, rappelle en ces termes la carrière de son mari :

« Pierre-Bertrand, peintre officiel de la marine depuis 1930 jusqu'à son décès en novembre 1975, aurait aujourd'hui cent ans : il était né à Lorient le 5 mai 1884.

» Il fut, depuis le début du siècle, l'un des peintres français de marine le plus doué et le plus apprécié des amateurs, particulièrement sensibles à l'œuvre de cet autodidacte solitaire et modeste dont la vision et la main n'étaient que justesse et émotion vraies.

» Ses toiles, principalement maritimes, sont dans de nombreux musées d'Europe et d'Amérique. En novembre 1982, le Musée de la marine de Paris lui avait rendu un magnifique et émouvant hommage en présentant une rétrospective de près de 300 toiles et dessins qui eut un énorme succès.

» Pierre-Bertrand était officier de la Légion d'honneur, des Arts et des Lettres, grande médaille d'or de la Ville de Paris. Il repose à l'île d'Yeu au bord de l'océan ».

Eutelsat s'oppose au projet luxembourgeois de satellite

L'organisation européenne de télécommunications internationales par satellites, Eutelsat, estime que le projet d'un système concurrent, actuellement développé par le grand duché du Luxembourg ne pourrait que lui causer *« un préjudice considérable »*. Dans un communiqué publié vendredi 18 mai, à l'issue d'une réunion de son assemblée, Eutelsat invite les vingt pays membres de l'association *« à s'abstenir de conclure tout accord visant à l'utilisation d'un système de satellite qui fournirait des services publics de télécommunications internationales en Europe »*.

Cette prise de position d'Eutelsat intervient après celle, tout aussi défavorable, de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) (*le Monde* du 18 mai), alors que l'on prête au gouvernement du grand duché l'intention d'accorder sous peu à une société américaine, Coronet, l'autorisation de lancer et d'exploiter un satellite capable d'assurer des retransmissions de télévision et des télécommunications en Europe.

Le projet contrarie non seulement celui de télévision directe TDF 1, mais met aussi en péril l'avenir même de l'organisation constituée par les administrations des PTT européennes. Le plan de charge de son système ECS et des satellites à venir ne lui permet pas en effet d'envisager encore la rentabilité de ses investissements. Un système privé venant encore s'ajouter aux satellites du programme français Télécom 1, qui est déjà un concurrent de fait, serait difficilement supportable pour Eutelsat.

E. R.

● *La semaine d'action du Livre-CGT.* – Les ouvriers du syndicat du Livre-CGT de la région parisienne ont cessé le travail durant une heure, vendredi 18 mai, dans la soirée. A l'imprimerie Montsouris de Massy, le tirage du *Point* a été retardé ; l'hebdomadaire devrait toutefois paraître normalement lundi.

Les différents pourparlers ayant eu lieu ces derniers jours entre les pouvoirs publics, le Livre CGT et les candidats à la reprise de Montsouris n'ont toujours pas permis d'aboutir à une solution. Le Livre CGT estime « *innaceptable* », les réductions de salaire qu'imposerait une nouvelle solution industrielle. Il semble, en revanche que les discussions ont permis de rapprocher les points de vue des négociateurs sur la question de l'emploi. Sur un effectif global de 695 salariés, une solution serait, en effet, entrevue pour 400 et non plus seulement pour 305 d'entre eux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3713

HORIZONTALEMENT

I. Un homme regardant. Une fille devenue belle. – II. Vraiment très coulant. Gilles pour des filles qui succombèrent. – III. Dans sa tête, il y a beaucoup de pointes. Fin de bail. Son odeur peut mettre en fuite. – IV. Une doctrine philosophique préconisant le « retour à Kant ». – V. Endroit où l'on peut trouver le martinet. Pour lier. La moitié de sept. – VI. Point de départ. Donna des fleurs à un poète. Une maladie à laquelle peut succomber le charme. – VII. Peuvent être prises par celui qui suit. Deux cantons dans l'eau. Des hommes vraiment pas sévères. – VIII. Bon quand il n'y a rien de cassé. Petite, peut être assimilée à la gale. Point de vue. – IX. Crochets pour manier des tissus. Un mot qui prouve qu'on n'a rien inventé. – X. Un spécialiste qui s'intéresse aux arbres. – XI. Bricole quand il est petit. Marchand de crêpes. – XII. Se conduisent comme les Romains avec les Sabines. Patrie d'Abraham. Lac. – XIII. Grecque. Pronom. En France. Peut être plein de nœuds. Qui n'a donc pas circulé. – XIV. Instrument à corde. Grosses moulures. Comme une matière précieuse. – XV. Faire sauter. Son geste inspira un poète.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■											■			
II											■				
III				■		■			■						
IV														■	
V		■				■			■		■		■		
VI			■				■								■
VII						■			■						
VIII					■						■				
IX	■							■		■		■			
X													■		■
XI		■	■					■							
XII									■			■	■		
XIII			■			■							■		
XIV				■						■					
XV							■							■	

VERTICALEMENT

1. Une dent bien conservée. C'est pour mieux la gagner qu'on a inventé les machines. – 2. Se dépose au foyer. Qui a fait l'objet d'une inscription. Présent quand il est petit. – 3. Est parfois un peu marteau. Recommandé à ceux qui aiment les belles gorges. Ne se presse jamais. – 4. Un peu d'espoir. Se remplissent plus vite quand il y a de grandes boucheries. – 5. Liszt s'en est inspiré dans ses Rhapsodies hongroises. Peut être assimilée à un abus de confiance. – 6. Est souvent sur la planche. Comme une montagne. Matière dont on peut faire des ponts. – 7. En couche. Faire entendre un son de cloche. – 8. Sautent sur la plage. Qui ont peut-être été descendus. – 9. La moitié de rien. Abri. Pronom. – 10. Tient parfois un rôle de flotteur. Ne circulent plus. – 11. Plaît au berger. Qui a donc pu nous enrichir. Travail qui peut se faire sur un banc. – 12. Quand elles sont sourdes, on peut redouter de les voir s'enfler. Article arabe. Même pas saisi. – 13. Point de départ. Ne s'accordent pas toujours avec leurs sujets. Fin d'infinitif. – 14. Compagnons de jeux. Les meilleurs sont gardés pour la fin. – 15. Qu'on rencontre fréquemment. Qualifie le régime quand on n'a pas le droit de siffler. Craignent le bâton.

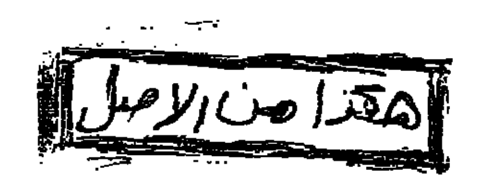
Solution du problème n° 3712

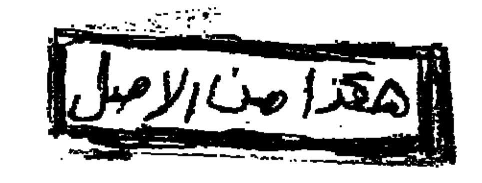
Horizontalement

I. Simplisme. – II. Elévation. – III. Clé ; Io ; Tc. – IV. Retenue. – V. Egide. – VI. Tan ; Trot. – VII. Algèbre. – VIII. Piocha. – IX. Ravioli. – X. Eve ; El. – XI. Serviette.

Verticalement

1. Secrétaires. – 2. Illégal ; Ave. – 3. Meeting : Ver. – 4. PV ; Ed ; Epi. – 5. Laine ; Bio. – 6. Itou ; Trolle. – 7. Si : Etréci. – 8. Mot ; Et. – 9. Encastrable.





France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Le vie est trop courte.
D'A. Roussin, mise en scène M. Fagadau, réal. P. Sabbagh, avec C. Maurier, M. Le Royer, E. Tallien...
Que deviennent les femmes de quarante ans libérées du poids des enfants ? Elles s'ennuient, trouvent la vie longue ou trop courte si la passion les mobilise. Par l'un des auteurs classiques du théâtre de boulevard, académicien, André Roussin.

22 h 25 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Lourdes questions posées par Michel Polac aux écrivains Bernard Clavel, Philippe Sollers, Roger-Pol Droit, Philippe Nemo, Dominique Grisoni, Raphaël Sorin...

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Euro Show.
Variétés présentées par des artistes des dix pays de la Communauté européenne. Avec Adamo, Gitte Haenning, Shakin Stevens, Star Sisters, Sylvie Vartan, Michel Sardou, Chris de Burgh.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
D.A. de Caunes.
Houba-Houba : Joe Jackson en concert à Rotterdam en avril, Roxy Music à Fréjus ; Les Rois fainéants : un groupe des années 80.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.
Une émission de P. Blanc-Francard.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Au procès de Blake, Alexis, son ex-femme déclare avoir un amant. Scoop ! Claudia est hospitalisée. Fallon dévoile de mystérieuses combines financières et Steven confie à sa mère son amour pour Ted. Mieux ou pire que Dallas ?

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Avec Anne-Marie Carrière, Florence Brunold, Jacques Faizant, Jean Le Poulain. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 10 Journal.

22 h 50 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit à Cannes trois invités vedettes choisies selon l'actualité culturelle.

23 h Un, deux... ou trois ? Jeu cinéma.

23 h 5 Musiclub.
Concert en différé du Festival de Cannes. Hommage à Chaplin. The Real Chaplin, *par l'Orchestre Provence-Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender.*

23 h 25 Les nuits du cinéma.
En direct du Festival de Cannes, avec P. Bouteiller, B. Lafont et G. Lefort.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face, l'actualité des spectacles.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Clip-clap, panorama de la chanson et du cinéma français.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

19 h 40 Salvador, nouveau Vietnam, par E. Laurent.
21 h 50 Libre-parcours jazz : Gospel songs : La Velle.
22 h 30 Festival de Cannes : bilan de la semaine de la critique.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30 Concert (en direct du Théâtre national de l'Opéra) : *Iphigénie en Tauride* de Gluck par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. G. Albrecht, sol, S. Verrett, A. Pingart, J.-P. Courtis, J. Trevealan...
23 h 7 Et la Salle Favart... : œuvres de Boieldieu, Bizet, Massenet, Offenbach, Chabrier, Charpentier, Debussy, Poulenc, Ravel.
0 h L'âge d'or de Jacques Rouché (1914-1944) et les temps modernes (1944-1984) : témoignages, création, interprètes, répertoire.

Dimanche 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Grand prix de France de formule 1 :
Essais à Dijon, interviews de pilotes ou de constructeurs, des reportages sur les à-côtés de la course.

13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Clip vidéo
14 h 25 Champions.
Une émission du service des sports présentée par Michel Denisot.
Grand Prix de formule 1 à Dijon ; aviron : régates internationales ; tiercé à Longchamp ; variétés avec Linda de Suza, Plastic Bertrand, Nino de Angelo et Martin Garat...

17 h 15 Hip hop.
17 h 30 Les animaux du monde.
Emission de M. de la Grange et A. Reille.
Têtes d'affiche en Australie.

18 h Série : Le signe de justice.
19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin est M. André Bergeron, secrétaire général de Force Ouvrière. Au sommaire un reportage sur les « grosses têtes » de Taïwan, sur les vidéoclips : un art nouveau ; la télévision des autres : NO.TE.LE, télévision par câble en Belgique.

20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Syndrome chinois.
Film américain de J. Bridges (1979), avec J. Fonda, J. Lemmon, M. Douglas, S. Brady, J. Hampton.
Dans une centrale nucléaire californienne, un dérèglement des installations manque de provoquer une terrible catastrophe. Une journaliste de télévision, aidée par le directeur technique, cherche à faire connaître la vérité escamotée par les autorités. Jane Fonda a produit ce film, qui est à la fois un passionnant « suspense » et un acte d'information politique et civique répondant à certaines craintes de l'opinion publique.

22 h 35 Sports dimanche.
Emission de Jean-Michel Leulliot.
Basket-ball, golf, cyclisme, aviron...

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 20 Dimanche Martin
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.

17 h 5 Série : Marie-Marie.
17 h 55 Dimanche magazine.
De M. Thoulouze.
Au sommaire : Liban : l'âge de la déraison ; Bahut : B comme bakchick ; Kaprisky : Valérie publique, Valérie privée.

18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A La Nouvelle-Orléans.

21 h 40 Série documentaire : le monde du baroque.
de J. Antoine et F. Quilici. Nº 3 : le rayonnement vers le Nord.
La caméra de Folco Quilici sait comprendre et montrer la richesse du baroque. On l'a bien vu à Rome, dans la seconde émission. On le suit maintenant vers le Nord, et on le voit persécuter les mille et un détails de ces avatar frénétique du baroque qu'est le rococo.

22 h 35 Désirs des arts : la collection du Menil.
La rime et la raison.
Suite de la grande collection réunie par Jean et Dominique Menil : des pièces du paléolitique, du néolithique aux œuvres de Cézanne, Picasso, Magritte, Ernst, actuellement présentées au Grand Palais jusqu'au 30 juillet.

23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

Emission de la Fondation pour la vie associative.

14 h 20 Objectif entreprise.
Emission de l'Association pour la promotion de l'information des entreprises.

15 h 45 Spectacle 3 : les Séquestrés d'Altona.
de Jean-Paul Sartre, enregistré au théâtre Daniel-Sorano par le « Grenier de Toulouse », mise en scène J.-P. Bisson, avec J. Magre, S. Jobert, C. Comendy...
L'une des pièces les plus célèbres de l'auteur de la Nausée. *Un industriel allemand exige que son fils lui succède à la tête de l'usine. C'est Frantz, son fils aîné, qui aurait dû le remplacer, mais Frantz ne voit que sa sœur et s'est séquestré, et tente de sauver un juif que son père a dénoncé.*

18 h 15 Pour les jeunes.

19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Humour : Spécial Cannes.
Les pirates de la Croisette.

20 h 35 Témoins : Carolyn Carlson.
L'une des plus grandes chorégraphes américaines nous initie aux différentes phases d'élaboration d'un ballet et à la synthèse du corps et de l'esprit.

21 h 30 Avec l'ami Jojot.
Portrait d'un figurant depuis toujours.

22 h Journal.
22 h 25 Un, deux... ou trois ?
22 h 30 Cinéma de minuit : le Roman de Marguerite Gautier.
Cycle Greta Garbo. Film américain de G. Cukor (1936), avec G. Garbo, R. Taylor, L. Barrymore, H. Daniell, L. Ulric (v.o. sous-titrée, N.)
En 1847, une courtisane de haut vol s'éprend d'un jeune homme de bonne famille et se sacrifie pour lui, sans qu'il le sache, après l'intervention de son père. Cette version de la Dame aux camélias, *splendidement filmée par Cukor, donna à Garbo son rôle le plus romantique, le plus séduisant, le plus émouvant. On l'y voit comédienne accomplie mais Cukor a, également, dirigé les interprètes masculins d'une manière remarquable.*

0 h 15 Prélude à la nuit.
Children's Corner, *de Claude Debussy, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux sous la direction de Janos Komives.*

FRANCE-CULTURE

8 h Orthodoxie.
8 h 30 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h Messe à l'abbaye de Clairmont (Mayenne).
11 h La radio sur la place : à Bordeaux.
12 h 5 Le cri du homard.
12 h 45 Musique : Malher à l'opéra de Vienne (et à 16 h 30 et 23 h).
14 h 30 Elocoquente, de G. Limbour. Avec A. Cuny, R. Coggio, N. Garcia, F. Christophe...
17 h 30 Rencontre avec... Claude Bouchinet-Serreulles, dit Scapin.
18 h 30 La cérémonie des mots.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Pierre de Marbeuf.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Y a-t-il d'autres questions ? Philosophia.
23 h Musique : Mahler à l'opéra de Vienne ; les grands chanteurs (*Carmen*, de Bizet, par M. Gutheil-Schoder ; *Mignon*, de Thomas, par S. Kurz ; *la Walkyrie*, de Wagner, par E. Schmedes ; *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, par L. Slezak ; *Oberon*, de Weber, par A. von Mildenburg).

FRANCE-MUSIQUE

8 h Cantate : BWV 166 de Bach.
9 h 10 Intégrales : la musique de chambre de Stravinsky.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts : Œuvres de Mozart, Prokofiev, Malher.
17 h Comment l'entendez-vous ? *Venise* ; œuvres de Marcello, Vivaldi, Galluppi, Rossini, Verdi, Wagner, Maderna.
19 h 5 Jazz vivant : le Quatuor français de saxophones, J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, P. Maté, J. Didonato et le Pandémonium de F. Jeanneau.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert : *Symphonie nº 1*, de Schumann ; *Concerto pour piano et orchestre nº 27*, de Mozart ; *Symphonie nº 4*, de Brahms, par l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. K. Musur, sol. E. Guilels, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris (les livres sur la musique) ; à 1 heure, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 MAI

– *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, est l'invité de l'émission « Forum » sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 h.

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est le « grand témoin » de l'émission « 7 sur 7 », sur TF1, à 19 h.

LUNDI 21 MAI

– *Mme Hélène Missoffe*, député RPR, présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, est l'invitée du « Plaidoyer », sur RMC, à 8 h 15.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19/05/84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.5.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 mai à 0 heure et le dimanche 20 mai à 24 heures.

La dépression du sud-ouest de la France se décale vers la Belgique. De l'air humide et instable continuera d'évoluer sur la moitié est de la France. Une perturbation océanique peu active s'étendra en cours de journée à nos régions de l'ouest.

Dimanche matin, excepté la Bretagne qui bénéficiera d'éclaircies, le temps sera le plus souvent gris et humide. Les pluies seront localisées, d'une part, des Landes et de la Vendée aux Flandres et aux Ardennes, d'autre part, de la base du Jura où elles auront un caractère orageux.

Au fil de la journée déclin de l'activité pluvieuse sur les régions de la moitié ouest avec développement d'éclaircies. Mais cette amélioration ne sera que temporaire près des côtes atlantiques où le ciel se couvrira dans l'après-midi et des pluies sont probables en fin de journée.

Les températures nocturnes évolueront entre 6º et 8º (8º à 12º sur les régions méridionales). Les températures maximales se situeront vers 16º à 18º en général, 13º à 14º sur la Bretagne et le Cotentin.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 mai à 8 heures, de 1 005,4 mb, soit 754,1 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mai ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 mai) : Ajaccio, 24 et 12 ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 19 et 11 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble-S.-M.-H., 17 et 9 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 9 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille-Marignane, 16 et 12 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 11 ; Paris-Montsouris, 21 et 10 ; Paris-Orly, 20 et 11 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 26 et 12 ; Berlin, 23 et 12 ; Bonn, 20 et 5 ; Bruxelles, 19 et 6 ; Le Caire, 39 et 20 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 17 et 10 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 31 et 17 ; Londres, 14 et 5 ; Luxembourg, 18 et 11 ; Madrid, 10 et 1 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 22 et 8 ; Tozeur, 36 et 18 ; Tunis, 25 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 MAI

« Bibliothèque de l'Arsenal », 11 heures, façade, Mme Allaz.

« De l'Arsenal à la Bastille », 14 h 30, façade de la bibliothèque de l'Arsenal, Mme Allaz.

« Itinéraire Delacroix », 15 heures, Pace Furstenberg, Mme Collin.

« Le pont Neuf et la place Dauphine », 15 heures, pont Neuf, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La fin du Moyen Age », 15 heures, Musée des monuments français, (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

MARDI 22 MAI

« Les manufactures des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Colin.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Halot.

« Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boily, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFÉRENCES

LUNDI 21 MAI

20 h 45, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Max Herzberg : « Architecture contemporaine en Israël » (AISCAL).

MARDI 22 MAI

15 heures, 78, boulevard Raspail, E. Laffond et P. Soufflet : « Académie populaire des arts ».

20 h 30, place Maubert, M. Ph. Dehay : « Les élections européennes ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 mai :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 6 mai 1980 fixant les attributions des directions de la délégation générale pour l'armement.

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

JARDINS

LE PRINTEMPS A BAGATELLE. – Le parc de Bagatelle, au bois de Boulogne, est un but de promenade et un lieu d'enchantement pour l'amateur d'iris (mi-mai à mi-juin) et de roses (mi-mai à fin juillet, puis septembre). A la roseraie, s'épanouissent quelques roses anciennes, *huit mille roses modernes* et les *roses primées* au Concours international de la Rose nouvelle de Bagatelle. Il aura lieu cette année le 25 juin, dernier jour du Salon international de la rose, qui ouvrira ses portes, le 21 juin, au Parc floral de Paris.

★ Parc de Bagatelle, route de Sèvres, à Neuilly, entrée : 4,30 F (groupes : 2,15 F).

Economie

Le dossier Citroën

(Suite de la première page.)

Mais le ministre des affaires sociales a renvoyé la solution du problème à la direction de Citroën et aux syndicats.

Chez ces derniers, les propositions ministérielles n'ont recueilli jusqu'à présent que des approbations : la Fédération CFDT de la métallurgie s'est dite satisfaite, FO y a vu *« un pas dans la bonne direction »*, et M. Marchelli a fait au congrès de la CGC des suggestions fort voisines de celles de M. Bérégovoy, tout en insistant sur la nécessité de permettre des créations d'emplois. Les centrales ne peuvent qu'apprécier d'être associées aux décisions alors qu'elles en avaient été exclues pour Talbot-Poissy. Mais les chances d'un accord avec la direction de Citroën paraissent *a priori* assez minces. Pour la réduction du temps de travail, aucune des confédérations ne veut accepter de diminution de salaire, à l'exception de la CFDT. La solution suggérée par cette dernière, consistant à déduire le coût de cette réduction des augmentations salariales à venir, peut-elle être acceptée ? Ce n'est pas évident.

Pour sa part, la direction de Citroën, qui avait d'abord elle-même tâté le terrain pour une réduction du temps de travail, juge la voie sans issue sauf si l'ensemble du personnel et toutes les organisations syndicales acceptaient *« une réduction proportionnelle et durable du salaire »*, selon une récente note interne. Elle estime qu'avec le recours aux pré-retraites l'entreprise se trouve déjà *« à la limite de ses capacités financières »* : compte tenu des pertes enregistrées en 1983 (500 millions de francs pour la société elle-même, 1,2 milliard de francs avec les filiales), elle a besoin pour assurer sa modernisation d'une nette réduction de la masse salariale. Même entièrement compensée, la diminution de la durée du travail n'apporterait pas nécessairement de soulagement à l'entreprise : dans plusieurs usines, avec les journées de chômage technique, on est déjà aujourd'hui, et certains syndicalistes le reconnaissent, au-dessous de trente-cinq heures de travail par semaine.

Mêmes blocages et mêmes incertitudes en ce qui concerne les objectifs de la formation professionnelle et ses relations avec l'entreprise. Pour M. Bérégovoy, elle doit ouvrir *« des possibilités de reclassement dans et hors de l'entreprise »* et permettre d'*« acquérir les qualifications adaptées à de nouveaux emplois »* : puisqu'il y a *« sureffectifs »* – *« une réalité qu'on ne peut pas nier »*, – une partie des salariés actuels doivent quitter l'entreprise.

Cette idée est acceptée par la plupart des syndicats, pourvu que *« personne ne se retrouve au chômage »*, mais pas par la CGT : au cours du meeting de vendredi à Levallois, M. Sainjon a rappelé son désaccord avec le gouvernement sur ce point.

Dans ces conditions, on peut se demander se demander si M. Bérégovoy n'est pas en train de chausser les bottes de M. Ralite, qui, lui aussi, avait refusé les licenciements chez Talbot le 11 octobre 1983, *« faute de propositions satisfaisantes dans le domaine de la formation ou de la durée du travail »*, tout en reconnaissant l'existence de *« sureffectifs »*, et si le gouvernement ne s'engage pas sur la même pente qui l'avait conduit, après dix jours de grève en décembre, à décider de son propre chef de ramener le nombre de licenciements de deux mille neuf cents à mille neuf cent cinq...

De même, on peut demander si la formule *« réduction du temps de travail plus formation »*, n'est pas simplement un nouvel avatar des *« congés de conversion »* qui devaient être limités à des zones géographiques bien précises.

Il est vrai que la réduction du *temps de travail prend* aujourd'hui pour le gouvernement une grande importance dans la lutte contre le chômage, les pré-retraites ne suffisant plus et les autres formules n'apportant qu'une contribution assez faible. Citroën devient alors un enjeu considérable : la possibilité de faire passer dans les faits une volonté politique jusqu'ici affirmée seulement dans les discours, ou dans des textes réglementaires de portée encore limitée comme le décret sur le chômage partiel.

L'enjeu est considérable aussi pour les syndicats. Tout particulièrement pour la CFDT, qui a fait du *« partage du travail »* un cheval de bataille. La formule adoptée chez Citroën pourrait servir d'exemple, et marquer des points dans cette affaire aurait déjà, en soi, une valeur symbolique. On comprend que la CFDT ait fait le « forcing ». On comprend aussi, à l'inverse, la *contre-offensive menée par* M. Yvon Gattaz, président du CNPF, sur les trente-cinq heures, et le soutien qu'il a apporté parallèlement, sur TF1 jeudi soir aux dirigeants de Citroën : la firme automobile risque de constituer le *« maillon faible »* dans la défense patronale sur ce point.

M. Bérégovoy s'est sans doute placé dans cette perspective. En laissant à la direction de Citroën et aux syndicats trois mois pour se mettre d'accord, il ne se donne pas seulement du temps pour « voir venir » : il peut jouer à la fois sur l'évolution de la négociation locale et sur la négociation nationale sur la « flexibilité de l'emploi » qui va s'ouvrir le 28 mai entre le CNPF et les confédérations de salariés, au cours de laquelle – M. Gattaz l'a confirmé – on parlera de la *durée du travail*. Le risque de voir céder le « maillon Citroën » peut inciter le CNPF à s'engager un peu avant l'été (il est évidemment exclu qu'on puisse conclure une négociation aussi large dans ce délai). Mais une avancée dans la discussion générale pourrait en retour faciliter une solution chez Citroën.

GUY HERZLICH.

M. MAIRE DÉNONCE LES POSITIONS DE M. GATTAZ

M. Edmond Maire a affirmé, le 18 mai à Paris, que le discours de M. Yvon Gattaz sur les 35 heures *« était d'une indigence rare et désolante »*, ajoutant *« que la violence et l'archaïsme du président du CNPF étaient un défi à l'intelligence et à l'esprit d'initiative »*.

Rendant compte des derniers travaux du bureau national au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général de la CFDT a vivement critiqué *« le discours de combat »* du numéro un du CNPF qu'il a qualifié *« d'irresponsable économiquement et socialement »*.

M. André Bergeron a souligné à Chateauroux que la réduction de la durée du travail ne peut se faire *« naturellement et spontanément »*. *« Il faut prendre les devants*, a affirmé le secrétaire général de FO, *afin de n'être pas contraints de décider sous la pression d'événements du type de ceux que l'on connaît actuellement »*. Enfin, le bureau confédéral de la CFTC a dénoncé, le 18 mai, dans un communiqué, *« le slogan simpliste des 35 heures »*, estimant que, s'il s'agit de 35 heures payées 39 heures, il est *« illusoire d'en attendre un effet positif sur l'emploi »*.

● **Manifestation contre l'occupation d'Aulnay.** – Un millier de personnes ont manifesté vendredi 18 mai dans l'après-midi devant la mairie d'Aulnay-sous-Bois à l'appel des élus de l'opposition (UDF, RPR), et notamment de M. Jean-Claude Abrioux, maire (RPR) de la ville, pour protester contre l'occupation de l'usine Citroën.

Les pays de l'OCDE dénoncent à nouveau le protectionnisme

Réuni sous la présidence de la Finlande, le conseil ministériel de l'OCDE a achevé sa session le 18 mai en publiant un long communiqué qui comprend un certain nombre d'engagements de principe et une décision de caractère plus symbolique que réel concernant le développement des échanges internationaux. Les vingt-quatre pays membres sont convenus de demander à leur Parlement respectif de voter une loi pour procéder, dès 1985, aux abaissements des droits de douane prévus pour 1986 à la suite du Tokyo Round, ce qui aura pour effet de doubler l'année prochaine les réductions programmées de tarifs. Selon les produits, le pourcentage de baisse sera d'un peu plus ou d'un peu moins de 7 %.

Aucune étude – du reste, cela est impossible – n'a été faite pour chiffrer l'impact probable – modeste de toute façon – qu'une telle mesure peut avoir sur le développement des échanges. En décidant d'y recourir, les pays membres de l'OCDE ont voulu montrer qu'ils prenaient au sérieux l'engagement plus général de *« renverser la tendance au protectionnisme »* et de *« démanteler graduellement les restrictions commerciales »* introduites depuis le déclenchement de la crise internationale. Cependant, contrairement au vœu exprimé par les Etats-Unis et le Japon, l'OCDE n'a pas repris à son compte le projet d'ouvrir de nouvelles négociations commerciales multilatérales, mais il est entendu qu'un rapport sera établi d'ici deux ans sur l'opportunité de libérer les échanges de services.

En ce qui concerne l'endettement international, le texte est balancé : il donne satisfaction à la thèse centrale des Etats-Unis, en affirmant que des progrès ont été faits *« pour gérer et pour contenir les problèmes soulevés par l'endettement international »*. Mais, comme pour faire écho aux préoccupations des Européens et des Australiens, il est également dit : *« Les problèmes qui se posent à certains pays en voie de développement demeurent graves et les hauts taux d'intérêt ajoutent au fardeau du service de leur dette. »* Les vingt-quatre ont voulu aller plus loin que *« la gestion de la crise »*, comme l'a dit M. Emil Van Lennep, secrétaire général de cette institution (il sera remplacé, comme on le sait, par M. Jean-Claude Paye le 1er octobre prochain).

De façon générale, pour l'OCDE, l'objectif doit être *« une croissance économique soutenue »* impliquant *« une plus grande convergence des politiques suivies »*, lesquelles doivent être *« propres à entamer le chômage qui demeure élevé, en particulier en Europe »*. On s'engage également à baisser l'inflation et à réduire le prix de l'argent, l'existence de grands déficits pouvant laisser en héritage *« une lourde dette publique, des taux d'intérêt élevés et une formation du capital réduite dans le secteur privé »*. Pour réduire ces déficits, les gouvernements doivent, de préférence, abaisser la part des dépenses publiques dans le revenu national, et ensuite seulement recourir à une augmentation des recettes. Les pays membres doivent *« ralentir la progression des dépenses sociales sans toutefois toucher aux besoins des plus pauvres »*.

M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, avait répondu aux critiques adressées à la politique financière des Etats-Unis : *« On nous a d'abord dit, lors des précédentes réunions, qu'à cause de nos taux d'intérêt élevés il n'y aurait pas de reprise ; puis, quand celle-ci est apparue, qu'elle serait faible ; quand il est devenu manifeste qu'elle était forte, on nous a encore dit qu'elle ne serait pas durable... »* Pour sa part, M. Jacques Delors a déclaré qu'en 1985 la France pourrait retrouver un rythme d'activité proche de celui des autres pays de l'OCDE.

A l'occasion d'une réunion de presse, M. Regan a déclaré, comme il l'a déjà fait dans le passé, qu'il y aurait bien un jour une conférence internationale sur le système monétaire international (que préconise M. François Mitterrand), mais il n'a pas donné d'indication de date. Les ministres du groupe des Dix, plus la Suisse, se sont réunis ce 19 mai à Rome, où M. Delors devait évoquer à nouveau la nécessité de prévoir un système très souple de stabilisation des cours de change.

AU VINGT-SIXIÈME CONGRÈS DE VERSAILLES

M. Marchelli a été élu président de la CGC

Il n'y a pas eu de surprises à Versailles au vingt-sixième congrès de la CGC, qui s'achève ce samedi 19 mai avec la venue de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. M. Paul Marchelli, président de la Fédération de la métallurgie, ancien délégué général, a été élu président de la Confédération française de l'encadrement, succédant à M. Jean Menu. Le *« prince-président »*, comme l'a appelé un délégué, a eu son couronnement. Les congressistes ont ratifié tous les choix préétablis. Les jeux étaient déjà faits avant que les travaux commencent.

M. Marchelli a été plébiscité, mais son succès n'a pas eu la même ampleur que celui de M. Menu en 1981, qui, candidat unique, avait alors obtenu sept cent quarante-deux voix. Le nouveau président a recueilli, lui, six cent cinquante-deux suffrages, soit 84,02 % des suffrages exprimés et 77,34 % des votants, ce qui est un beau score, mais on a compté soixante-sept abstentions et cent vingt-quatre bulletins blancs et nuls. M. de Santis (VRP) a fait mieux que son président, puisqu'il a été élu secrétaire général avec six cent quatre-vingt-onze voix. Les six candidats aux six postes de secrétaires nationaux ont été également plébiscités. M. Jean-Louis Mandinaud (pétrole), qui sera le *« ministre des affaires sociales »*, a dépassé le plafond avec sept cent un suffrages. M. Jarlegan (assurances), qui aura en charge l'enseignement et la formation, étant le moins bien élu. L'équipe comprend deux agents de maîtrise, MM. Cros (métallurgie) et M. Saïu (chimie) et deux autres cadres, MM. Bordes-Pagès (Minatom) et Traverse (transports) qui auront respectivement les portefeuilles de l'action, des entreprises, de l'économie et enfin du cadre de vie et des finances. Parmi les dix-huit délégués nationaux élus (il restait vingt-cinq candidats), on compte deux femmes, et des hommes qui pourraient un jour prétendre à la relève, comme MM. Cambus – qui a battu le record en voix avec sept cent trois suffrages –, Heilbrunn et Lahalle-Gravier. Un des rares opposants déclarés à M. Marchelli, M. Patrouilleau (papier carton, membre du PS) figure parmi les *« battus »*.

Plusieurs congressistes, sans s'opposer véritablement à M. Marchelli ont exprimé certaines inquiétudes au cours du débat. Elles ont porté tant sur le fonctionnement interne – avec le risque de *« personnalisation excessive du pouvoir »* – que sur la volonté de mettre des garde-fous à tout dérapage politique. M. Michel Caron (assurances) s'est montré ainsi particulièrement sévère : *« Il n'y a personne à choisir. Je le déplore comme le signe d'un état de santé préoccupant pour la démocratie intérieure. Verrouiller tout d'avance, comme on semble prendre l'habitude de le faire, risque de déposséder un peu trop les instances de leur rôle normal. L'objectif du pouvoir dans la maison prend parfois un peu le pas sur l'idée de la servir. »*

En fait, une partie de la bataille s'est jouée en coulisses. Un appel de seize responsables, parmi lesquels M. Donnadieu, membre du Conseil économique et social, et M. Patrouilleau, a circulé parmi les congressistes pour demander que soit *« sauvegardé le pluralisme »* de la confédération. Réclamant un *« recentrage syndical »*, dénonçant les dérapages politiques et les risques de déviation vers le *« pouvoir personnel »*, les signataires ont souhaité que la CGC renonce à la *« stratégie de l'affrontement »* avec le gouvernement et prenne en exemple *« la mesure et l'habileté »* du CNPF et de l'épiscopat de France... Mais M. Patrouilleau, en intervenant à la tribune, n'a même pas fait allusion à ce texte, tandis que deux *« signataires »* affirmaient hautement ne l'avoir jamais cautionné. M. Marchelli a donc eu beau jeu, tout en contestant le *« moyen »* employé, d'indiquer qu'il prendrait *« en considération »* dans cet appel *« certains éléments intéressants »*. La fronde avait tourné court.

M. Marchelli a reçu, par contre, le soutien de ses fidèles et aussi de M. Jean-Louis Mandinaud, qu'il avait vivement attaqué avant le congrès de 1981. S'adressant au candidat, M. Mandinaud a lancé : *« Je ne suis pas l'homme du président ni un opposant systématique. Je suis un homme libre. Il faudra que tu respectes cette tradition de liberté d'expression dans la confédération. »* Dans sa réponse aux vingt-huit intervenants, le futur numéro un est revenu sur les risques de dérapage politique et a insisté sur le travail en équipe : *« C'est vrai*, a-t-il souligné, *que nous courrons des risques, mais la meilleure manière de ne pas en courir c'est de se taire et de rester immobiles. (...) Avec votre confiance, je veux bien continuer à prendre un maximum de risques. (...) Nous resterons toujours à distance par rapport au pouvoir et par rapport à tous ceux qui veulent prendre le pouvoir. »* A égale distance, selon l'expression de M. Mandinaud, *« de l'Élysée et de l'Hôtel de Ville »*.

MICHEL NOBLECOURT.

● **M. Noël Mandray a été élu secrétaire général adjoint de la CFDT** par le bureau national de cette organisation, a annoncé M. Maire le 18 mai *(le Monde* du 18 mai). M. Mandray, qui est âgé de quarante-huit ans, était responsable des secteurs organisation et formation syndicale au sein de la Confédération, après avoir été de 1964 à 1979 secrétaire national de la Fédération unifiée de la chimie.

Encore cinq jours d'attente pour le plan laitier

La communication sur la réduction de la production laitière que devait faire M. Rocard au conseil des ministres du vendredi 18 mai a été reportée à celui de mercredi 23 mai. Motif : l'ordre du jour était trop chargé pour avoir sur ce dossier important une discussion approfondie. Ce report n'est pas, affirme-t-on de source officielle, le signe de *divergences politiques*.

De fait, l'ampleur de la mutation que le dispositif prévu par M. Rocard va provoquer justifie un engagement du gouvernement. La discussion qui aura lieu mercredi prochain ne portera pas tant sur le dispositif général, devant favoriser les départs et les arrêts de production, que sur les conséquences régionales de ce dispositif : problèmes particuliers de la montagne (voir l'article de Llibert Tarrago), des zones défavorisées, de l'emploi et des industries.

Mais ce report fera, en dépit des explications officielles, mauvais effet dans le Landerneau agricole. Il intervient juste après que M. Guillaume a haussé le ton. Il sera présenté comme un signe d'attentisme qui donne raison à la fermeté du président de la FNSEA, ou encore comme *le signe de divergences au* sein de la majorité.

En fait, ce feu vert que représente la consécration gouvernementale du plan du ministre de l'agriculture est attendu avec impatience. En dépit des déclarations de M. Guillaume, les éleveurs veulent savoir ce qu'ils doivent produire, mais les quotas ne pourront être connus qu'une fois le plan approuvé. Pendant ce temps, la collecte augmente dangereusement : forte en avril, très forte en mai. En octobre prochain, au bout de six mois de campagne laitière, il faudra prouver aux autorités européennes qu'un premier palier de diminution a été atteint. Il reste donc un peu *plus de quatre mois pour réduire le* débit des pis de vaches et chaque jour désormais compte. En octobre encore, on connaîtra depuis le mois d'août le nombre des départs des éleveurs et le volume théorique de la réduction de la production. Mais cette réduction ne sera pas à cette date *effective* et suffisante. Comme les quotas sont attribués collectivement, par laiterie, c'est bien l'ensemble des producteurs qui sont concernés jusqu'à cette première échéance d'octobre par une diminution de la production.

La sagesse, dit-on à l'ONILAIT, serait de rester au niveau de la production de 1983, moins 2 %. Si l'objectif d'octobre n'est pas atteint, les entreprises laitières devront payer à Bruxelles de fortes pénalités de dépassement, qu'elles répercuteront sur les producteurs. Il y a fort à parier qu'il y aura dépassement en plusieurs endroits et qu'il ne sera pas question pour les producteurs de payer. Il faudra alors trouver une « astuce » qui respecte l'engagement pris par la France à Bruxelles et empêche surtout les vraisemblables jacqueries.

Aux Pays-Bas, *chaque producteur* reçoit depuis la mi-avril un relevé *bimensuel indiquant sa situation par* rapport au quota...

J.G.

Les quotas inquiètent l'Auvergne

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Les mesures de limitation de la production laitière inquiètent l'Auvergne. Les protestations, valables pour l'ensemble du Massif central, n'ont pas manqué de se manifester lors du congrès Montagne, organisé par la FNSEA à Clermont-Ferrand le 5 avril (*le Monde* du 7 avril). Un *dialogue s'est instauré avec* les autorités politiques de la région appartenant à la majorité. M. Maurice Pourchon, président du Conseil régional, et M. Arsène Boulay, président du Conseil général du Puy-de-Dôme, ont rencontré le 15 mai, M. Michel Rocard.

Il ressort de cet entretien, selon M. Pourchon, que les quotas pour 1983 seront fixés en tenant compte des calamités et des épizooties qui se sont produites en Auvergne.

Plus généralement, les zones de *montagnes et* les zones défavorisées rattachées à un massif homogène (ce qui est le cas pour le Puy-de-Dôme et l'Auvergne) feront l'objet d'un traitement particulier.

Les volumes laitiers qui seront dégagés par la cessation d'activité des agriculteurs âgés seront toujours, selon M. Pourchon, réaffectés en priorité aux zones fragiles où la production laitière constitue le fondement de l'économie *agricole et* où les reconversions sont quasiment impossibles ; puis aux exploitations qui se sont engagées dans des plans de développement et de modernisation.

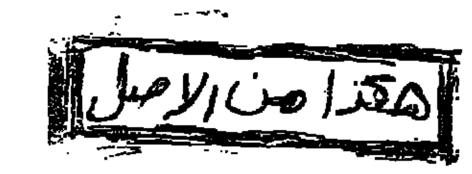
Mais la méfiance demeure chez les responsables agricoles. M. Roger Blanc, président du Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière (Auvergne-Limousin) reste convaincu *« qu'il existait des possibilités dérogatoires, d'autant que le dossier était facile à plaider à Bruxelles : la production de l'Auvergne représente 1 % de la production européenne. C'est dire la faiblesse de la répercussion qu'aurait représenté un accroissement de notre volume de 4 % »*. M. Blanc et ses amis ne voient pas pourquoi seule l'Irlande a bénéficié d'une dérogation.

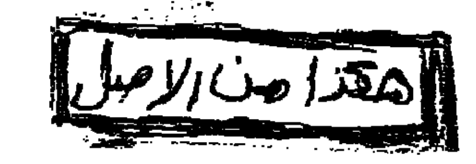
Le poids de la production laitière *dans l'agriculture régionale est* important : 40 % des productions animales, celles-ci représentant 82,50 % de la production agricole finale. Le lait est très largement produit dans la zone de montagne, par conséquent dans des conditions difficiles avec, en particulier, un surcoût de collecte de 10 centimes par litre, compensé de 3 centimes par une mesure spécifiquement française. Parmi les handicaps, il faut signaler la faiblesse de la production (moyenne de 2 570 litres par vache contre 4 731 litres sur le plan national) *et la surface moyenne des* exploitations (28 hectares).

Ces *caractéristiques rendent* très délicate la reconversion de petites structures où la quasi-totalité de la main-d'œuvre est à base de travail familial. *« Se tourner vers la viande, est une éventualité peu réaliste*, souligne M. Blanc. *Tous les gens qui disposaient de la surface nécessaire ont déjà opéré cette reconversion. »*

Les menaces qui pèsent sur la production laitière portent ainsi en germe une accentuation de la désertification rurale, phénomène déjà très sensible en Auvergne.

LLIBERT TARAGO.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 mai

Cinq jours de réflexion

ASSEZ pauvre en termes de transactions, la semaine écoulée n'en a pas moins été riche en événements à la Bourse de Paris. Il y a eu d'abord le nouvel *épisode de l'affaire AMREP, puis* le choc Michelin, *enfin* la nouvelle baisse des valeurs françaises (– 2,5 %). Qui commence, AMREP ou Michelin ? Même si la chronologie n'y trouve pas son compte, Bibendum mérite bien qu'on *parle de lui en premier. A tout seigneur tout honneur.* Que s'est-il passé ? Jeudi, l'action Michelin baissait brusquement de 4,8 % avec près de 12 500 titres échangés. Pourquoi ? Une information était tombée en fin de matinée *faisant état pour la Manufacture française de* pneumatiques Michelin d'un déficit de 3,83 milliards de francs pour 1983. Horreur et émoi. C'était une lamentable erreur, et de taille. Il s'agissait non pas de milliards mais *de millions, donc d'une situation plutôt rassurante, même* si cette forte réduction des pertes (1,65 milliard en 1982) est imputable à d'importantes plus-values dégagées en revalorisant le patrimoine immobilier et que le déficit réel de la Manufacture *atteint encore 1,11 milliard. Bref,* après dementi, le calme revenait sur Michelin, et vendredi l'action remontait de 7 %. Ce n'était pas fortuit. Dans la soirée, Michelin allait lui-même faire savoir, avec un luxe *de détails inouï, qu'il se portait beaucoup mieux.* L'an dernier son chiffre d'affaires (39,6 milliards de francs) a augmenté de 14,7 %, surtout au cours du second semestre, grâce à l'Amérique du Nord et aux produits nouveaux; sa marge brute négative *en 1982 (– 661 millions de francs)* est redevenue positive de 651 millions de francs en 1983. Conformément aux objectifs, préalablement fixés, le déficit consolidé du groupe a été réduit de moitié ou presque, à 2,14 milliards de francs contre 4,16 milliards de francs. *Les stocks sont encore lourds,* mais ne représentent que 35,3 % des ventes nettes (40 % en 1982, 44,5 % en 1981). Grâce à la baisse des taux d'intérêt les frais financiers ont diminué (7,6 % du chiffre d'affaires contre 9,1 %). Il *reste que Michelin a encore du chemin à* parcourir avant de recouvrer une pleine santé financière. Mais en 1985 M. François Michelin espère bien, avec la mise en œuvre du plan social, parvenir à rééquilibrer les comptes.

Pour une bonne nouvelle, c'est une bonne nouvelle. Reste à savoir maintenant si les détenteurs de titres qui ont vendu dans l'affolement vont se retourner contre les responsables de la diffusion de cette nouvelle erronée.

Mais revenons à AMREP. Décidément, l'affaire n'en *finit plus de défrayer la chronique. Suspendue le 11 mai* dernier, la cotation de l'action a fini par reprendre le 16 à 98 F, soit à 39 % en-dessous de son dernier cours coté le 3 mai (160 F), mais à 30 % au-dessus du cours indicatif du *15 mai (80 F). Le lendemain jeudi, l'action montait de* 9,2 %. Motif : les rachats effectués par les vendeurs à découvert sur la rumeur, fausse, d'un renflouement prochain de la société par ses anciens actionnaires. *Vendredi, nouvelle péripétie : derechef, la* cotation était suspendue jusqu'au 21 mai. La raison : un communiqué de la société informait que les fonds nécessaires audit renflouement n'avaient pas pu être réunis. Malgré le concours des banques (entre 500 et 600 millions de francs) *et des anciens actionnaires (100 millions de francs)* il manquait encore 400 millions. Résultat : le conseil d'AMREP doit se réunir le 24 mai, à 11 heures pour statuer. En conclusion le communiqué précise : *« La survie du groupe AMREP est en jeu. »* La chambre syndicale a voulu que le maximum de personnes en prennent connaissance, d'où sa décision d'interrompre les transactions vingt-quatre heures. Mais, en attendant, les vendeurs à découvert ne vont plus avoir que deux séances *pour racheter le « papier » qu'ils doivent livrer* puisque l'action AMREP sera radiée de la cote du RM le 23 mai. C'est un problème. Les autorités boursières en sont bien conscientes.

Le troisième événement de la semaine a été constitué *par la baisse des valeurs françaises. C'est la deuxième fois* consécutive que le phénomène se produit. Cette semaine il s'est amplifié. Pour l'essentiel cette baisse a été acquise au cours des seules séances de lundi (–2 %) et de vendredi (–1 %), une très légère reprise (+0,7 %) étalée sur trois *jours ayant été enregistrée dans l'intervalle.*

Faut-il s'en inquiéter ? Les professionnels étaient relativement sereins. Selon eux, plusieurs facteurs sont à prendre en compte. En premier lieu, les courants d'affaires, assez minces en général et qui n'ont pas cessé de diminuer. *Ce fut le cas le 14 mai et encore le 18 mai.* Habituellement, quand les transactions sont faibles, la baisse est au rendez-vous. Elle n'a pas manqué d'y être. Il y a aussi la perspective de nombreuses et prochaines augmentations de capital *et/ou* le lancement de gros emprunts. Ces appels au marché financier ne manqueront pas d'absorber une partie des liquidités disponibles. Les opérateurs le savent. C'est une des raisons pour laquelle ils n'ont pas montré beaucoup d'empressement à s'engager. L'autre motif de leur réticence ? Le spectacle *qu'offre* la scène internationale. Il n'est pas apparu très réconfortant avec l'aggravation du conflit Iran-Irak, la tension persistante sur le front des taux d'intérêt aux États-Unis, *les désordres monétaires* et la chute de Wall Street.

Ces mauvaises nouvelles sont, de l'avis général, arrivées au plus mauvais moment, c'est-à-dire précisément avant l'échéance mensuelle. les opérations de liquidation générale débuteront lundi prochain avec la réponse des primes. *D'inévitables dégagements se sont donc produits ; mais ils n'ont pas revêtu une très grande ampleur,* ce qui conduit les spécialistes à faire montre d'un certain optimisme. Certaines informations sont un peu plus réjouissantes, comme le ralentissement de l'inflation en avril et le *maintien le même mois de l'activité industrielle.* Certains ajoutaient même avec une pointe d'ironie cruelle : *« Le chômage monte, c'est une bonne chose* car *les entreprises, en réduisant leurs effectifs, vont pouvoir mieux maîtriser leur rentabilité. »*

En résumé, donc, le sentiment était plutôt à la confiance *ou, à tout le moins, à la réflexion, mais à quoi* conduira-t-elle ? Pour l'instant, à la résistance. Vendredi, l'indice CAC, le plus fiable de tous, se situait encore légèrement au-dessus du niveau atteint fin janvier après les excès à *la* hausse commis au cours du premier mois de l'année. Après le *correctif de février,* la consolidation de mars, le redémarrage des affaires au printemps, les boursiers avec une belle assurance ne désespèrent pas maintenant d'assister à une reprise d'été.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	18-5-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	209,80	– 1,20
CIT-Alcatel	1 331	– 69
Crouzet	105	– 5
Générale des Eaux	555	– 14
Intertechnique	1 530	+ 45
Legrand	1 901	– 169
Lyonnaise des Eaux	795	– 8
Matra	1 470	+ 19
Merlin-Gérin	1 078	+ 23
Moteurs Leroy-Somer	404	– 15
Moulinex	102,40	– 0,10
PM Labinal	340,10	– 19,40
Radiotechnique	308,90	– 6,10
SEB	447	– 2
Signaux	865	– 34
Téléméc. Electrique	1 735	– 8
Thomson-CSF	302	– 8
IBM	1 106	– 57
ITT	360,10	– 26,90
Schlumberger	585	– 23
Siemens	1 410	– 80

Filatures, textiles, magasins

	18-5-84	Diff.
André Roudière	141	– 3
FF Agache-Willot	120	– 1,70
BHV	159,50	+ 3,5
CFAO	701	– 4
Damart-Serviposte	1 675	
Darty	950	– 26
DMC	105,10	– 5,90
Galeries Lafayette	186	– 12
La Redoute	1 175	– 55
Nouvelles Galeries	104,50	
Printemps	155	– 8
SCOA	59,05	– 1,35

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour la première fois depuis 1981, *Amax* a dégagé un bénéfice au 31 mars dernier : 8,2 millions de dollars dont 7,7 millions provenant d'éléments exceptionnels.

Pour la même période de 1983, la perte du groupe avait atteint 48,7 millions de dollars.

	18-5-84	Diff.
Géophysique	911	– 19
Imétal	94	– 2
Michelin	840	– 2
MM Penarroya	62,90	– 3,60
Charter	32	– 2,25
INCO	113,90	– 17,60
RTZ	86	– 4,5
ZCI	2,55	– 0,04

Bâtiment, travaux publics

Pour la deuxième année consécutive, le *bénéfice consolidé* de *Poliet* a diminué en 1983, cette fois de plus de moitié : 40 millions de francs contre 88 millions.

Le président Fontaine compte bien *rattraper cette baisse en 1984.*

La société *envisage de faire appel* à ses actionnaires pour augmenter son capital en espèces.

	18-5-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	901	– 15
Bouygues	685	– 5
Ciment Français (1)	267	+ 1,70
Dumez	679	– 36
J. Lefebvre	145	– 2,90
Générale d'Entrepr.	68	– 5,50
GTM	269	– 5
Lafarge	372	– 13,5
Maisons Phénix	218	– 25
Poliet et Chausson	420	– 11,8
SCREG	185	– 5

(1) Compte tenu d'un droit de 12,20 F.

Mines d'or, diamants

Pour le premier trimestre le cours moyen de l'or s'est établi à 386 dollars l'once contre 388 dollars pour le quatrième trimestre de 1983. Malgré ce léger recul, les bénéfices d'exploitation des mines d'or ont légèrement *progressé* (+ 1,5 %) à 1 097 millions de rands. Cependant en raison de l'alourdissement de la charge fiscale avec effet rétroactif, les résultats nets des compagnies ont globalement baissé de 12,5 % à 682 millions de rands.

	18-5-84	Diff.
Amgold	1 130	– 58
Anglo-American	169	– 13
Buffelsfontein	595	– 24
De Beers	73	– 2
Driefontein	363	+ 7
Free State	404	+ 17
Goldfields	75,80	– 2,20
Gencor	207,50	– 11,20
Harmony	209,10	– 5,90
President Brand	427,50	+ 9,50
Randfontein	1 440	– 35
Saint-Helena	349	+ 4
Western Deep	572	– 13
Western Holding	481	+ 1

Alimentation

Le bénéfice net consolidé de Générale Biscuit pour 1983 passe de 86,96 à 138,18 millions de francs. Le dividende net est majoré : 36 F contre 30 F.

	18-05-84	Diff.
Béghin-Say	280	– 1,50
Bongrain	1 750	– 70
BSN G.-Danone	2 645,00	– 45
Carrefour (1)	1 686	– 35,50
Casino	1 000	– 29
Cédis	596	– 25
Euromarché	730	– 20
Guyenne et Gasc.	305	– 5
Lesieur	1 240	– 5
Martell	1 840	– 34
Moët-Hennessy	1 600	– 39
Mumm	562	– 13
Occidentale (Gle)	628	– 16
Olida-Caby	280	– 17
Pernod-Ricard	788	– 7
Promodès	1 625	– 25
Source Perrier	525	– 8
St-Louis-Bouchon	395	– 7,50
C.S. Saupiquet	684	– 16
Veuve Clicquot	2 090	+ 85
Viniprix	802	– 48
Nestlé	23 460,00	– 980

(1) Compte tenu d'un coupon de 78,50 F.

Métallurgie construction mécanique

	18-5-84	*Diff.*
Alspi	93,40	+ 1,50
Amrep		
Avions Dassault-B.	585	– 20
Chiers-Châtillon	28,10	– 1,10
Creusot-Loire	31,70	– 0,30
De Dietrich	360	– 16
FACOM	871	– 7
Fives-Lille (1)	295	– 10,80
Fonderie (Générale)	43,50	– 1,40
Marine Wendel	102,20	– 3,80
Ch. Fr. Dunk.	5,30	– 0,11
Penhoët	628	+ 39
Peugeot SA	237	– 12,20
Poclain	45	
Pompey	128	
Sagem	1 366	– 14
Saulnes	26,40	+ 2,50
Valéo	261	– 13
Vallourec	66,50	

(1) Compte tenu d'un coupon de 13,20 F.

Produits chimiques

	18-5-84	Diff.
Institut Mérieux	1 225	+ 24
Laboratoire Bellon	734	– 16
Nobel-Bozel	8,40	– 0,20
Roussel-Uclaf	1 100	– 20
BASF	594	– 34
Bayer	605	– 45
Hoechst	620	– 65
ICI	83,40	– 4,40
Norsk Hydro	850	– 14

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le bénéfice net de la *Continentale d'Entreprises* pour 1983 s'élève à *10,22* millions de francs contre 8,26 millions. Le dividende net est fixé à 9,20 F contre 8,50 F.

Les comptes consolidés sont cependant déficitaires (30 millions de francs) en raison des difficultés de *Mors maintenant sur la voie du redressement.*

Le bénéfice de *Silic* pour 1983 augmente de 33,9 % à 43,54 millions de francs le dividende net est porté à 26,25 F. (+ 14, 13 %).

	18-5-84	Diff.
Bail Équipement	275,10	– 8,90
Cetelem	368	– 3
Chargeurs SA	340,10	– 10,09
Bancaire (Cie)	495	– 6
CFF	650	– 31
CFI	237	– 9
Eurafrance	803	– 32
Hénin (La)	325	– 10,20
Imm. Pl.-Monceau	290	– 5
Locafrance	289	– 13
Locindus	652	– 23
Midi	1 575	– 45
Midland Bank	226,00	+ 3
O F P	798	– 47
Parisienne de résc.	641	– 9
Prétabail	956	– 9
Schneider	90,10	– 5,40
UCB	284	+ 17

Pétroles

	18-5-84	Diff.
Elf-Aquitaine	274,90	+ 7,90
Esso	659	+ 17
Francarep	386,20	– 3,90
Pétroles (Française)	286	– 4,30
Pétroles B.P.	107	– 2,90
Primagaz	250,50	+ 11
Raffinage	113	– 8
Sogerap	503	– 28
Exxon	430	– 8
Petrofina	1 393	– 37
Royal Dutch (1)	511	– 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 12 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours du 11 mai	Cours du 18 mai
Or fin (kilo en barre)	102 100	102 500
– (kilo en lingot)	101 800	102 250
Pièce française (20 fr.)	606	614
Pièce française (10 fr.)	380	410
Pièce suisse (20 fr.)	608	605
Pièce latine (20 fr.)	583	586
● Pièce tunisienne (20 fr.)	729	587
Souverain	738	739
Souverain Elisabeth II	788	788
● Demi-souverain	410	404
Pièce de 20 dollars	4 200	4 080
– 10 dollars	2 020	2 012,50
● – 5 dollars	1 200	1 300
– 50 pesos	3 886	3 880
● – 20 marks	720	720
– 10 florins	617	613
● – 5 roubles	402	380

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquit. (1)	391 566	105 286 356
4 1/2 % 1973	35 495	64 025 389
Matsushita (1)	797 862	61 254 491
CFP	173 998	50 109 433
L'Air liquide (1)	79 499	45 173 928
Legrand (1)	21 472	42 648 016
Lafarge (1)	98 009	37 058 189
Moët	22 211	35 893 251
L'Oréal	13 525	33 875 035
Hitachi (1)	772 799	28 912 428
Royal Dutch (1)	51 199	26 548 307
Pernod-Ricard	31 729	24 950 729
Esso (1)	38 525	24 612 814

* Du 11 mai au 17 mai inclus.
(1) Séance du 18 mai incluse.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 mai	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai
RM	331 461	331 917	310 500	318 627	339 354
Comptant					
R. et obl.	1 470 180	1 664 945	1 341 758	1 151 297	1 618 896
Actions	44 058	40 828	50 154	39 436	176 632
Total	1 845 699	2 037 690	1 702 412	1 509 360	2 134 882
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	114	114,5	115,1	115,2	–
Étrang.	96,8	96,5	96,5	95,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	110,2	110,5	111	111,2	110
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	176,1	176	177,2	178,1	176,3

Combat de nationalisés pour un strapontin chez Roussel-Uclaf

Rhône-Poulenc veut-il ou va-t-il entrer dans le capital de *Roussel-Uclaf en rachetant à* l'Etat français 10 % des actions sur les 40 % en sa possession ? Les bruits les plus divers ont circulé ces derniers temps à ce *sujet. Qu'en est-il exactement ?* En haut lieu, l'on assure que le groupe chimique a bien nourri un tel dessein. Mais l'idée lui en serait *venue après avoir eu vent* d'un projet identique mis sur pied par le groupe Suez, soucieux de diversifier ses intérêts dans une entreprise ô combien florissante. *Voilà plus de six mois que le* groupe Suez, ce n'est un mystère pour personne, sentant monter en lui une vocation de véritable *banque d'affaires*, avait pris langue avec les pouvoirs publics afin d'étudier dans quelles conditions il pourrait éventuellement reprendre des participations détenues par l'Etat.

Faisant en particulier valoir que ledit Etat n'était pas « outillé » pour gérer des participations industrielles, le groupe avait fait des offres de service et de fil *en aiguille* en était venu à *proposer de rapatrier dans* son portefeuille une partie des actions Roussel-Uclaf. Pour quel prix ? L'histoire ne le dit pas. *Mais* au hasard des conversa*tions*, M. Le Floch Prigent, président du groupe Rhône-Poulenc l'aurait appris. Jugeant qu'il n'était pas souhaitable de diviser la participation de l'Etat, donc le *relatif pouvoir de décision,* ce face à un partenaire de la force et de la puissance de Hoechst, M. Le Floch aurait, dit-on, tout mis en œuvre pour faire échec à ce projet et fait une contreproposition. *Il s'agirait donc d'un* débat de doctrine.

Chez Rhône-Poulenc, l'on se *refuse bien sûr à* confirmer ou à démentir, *affirmant* que la direction *« assiste en spectateur »* à des événements extérieurs.

On peut se demander *quel* accueil l'administration a réservé aux arguments développés par M. Le Floch Prigent. Les avis *divergent* mais un chose est sûre. Si la *démarche* du Suez avait abouti, le groupe aurait eu automatiquement un siège au *conseil de surveillance de* Roussel-Uclaf. Or ce siège, laissé vacant par M. Alain Madec, entré au directoire de la firme pharmaceutique, M. Peyrelevade, président du Suez ne l'a pas eu. Le gouvernement a désigné M. Pierre Dreyfus, ancien ministre de l'industrie pour l'occuper. Est-ce un « non » définitif opposé *à Suez ? Probable.*

Mais dans ce cas-là, ce refus ne dissimulerait-il pas une vague *promesse à Rhône-Poulenc ?* La réponse est assurément négative. L'acord signé en 1982 entre le groupe allemand Hoechst et l'Etat français sur le partage des actions Roussel-Uclaf (contrôle laissé à ce groupe à plus de 50 %, 40 % revenant à l'Etat français) est sans ambiguïté. Il *contient une clause interdisant à* l'Etat de revendre des titres à un concurrent, donc à un chimiste. Cela M. Le Floch le savait, ayant participé à l'époque comme *directeur de cabinet de* M. Dreyfus, à la conclusion des accords signés avec Hoescht. Tout comme il connaissait très bien, aussi, l'impossibilité à peu près totale qu'il y avait pour l'Etat de *renégocier* ledit accord.

Une autre clause, assez floue *celle-là, ouvre, certes, la possibilité* à l'Etat de demander à Hoescht, en juin ou en juillet 1986, de rééquilibrer les participations à 50/50. Mais elle donne également le droit à Hoescht de *refuser,* dans ce cas *de faire des propositions pour* reprendre d'autres intérêts industriels en France, en tout état de cause de différer trois mois sa réponse.

Le seul but poursuivi par M. Le Floch était donc bien d'allumer un contrefeu pour faire barrage aux ambitions du Suez. De toute façon, *si renégociation il y a elle ne pourront s'ouvrir* avant la fin du mois de septembre 1986. D'ici là avec les élections législatives du mois de mars 1986, le gouvernement aura d'autres chats à fouetter. – A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La chute

En dépit de sérieux efforts, Wall Street *n'a pas réussi cette semaine* à remonter la pente et, un instant freinée, sa chute a repris en s'accélérant, l'indice des industrielles s'inscrivant, vendredi, à 1 133,79 (– 23,34 points), son niveau le plus bas depuis le 11 avril dernier.

Les mauvaises nouvelles, il est vrai, n'ont pas manqué avec la manifestation de plus en plus évidente d'une surchauffe économique, le gonflement plus important que prévu de la masse monétaire, la hausse des taux *qui en masque* d'autres, enfin la montée des périls dans le golfe Persique. Pour être complet, il faut ajouter à cette *liste* les graves difficultés éprouvées par la Continentale Illinois, qui ont mis en lumière la fragilité du système bancaire américain.

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
Alcoa	34 1/8	32 5/8
ATT	15 3/4	15 3/4
Boeing	38 7/8	38 7/8
Chase Man. Bank	47 3/4	44 3/4
Du Pont de Nemours	49 7/8	48 1/4
Eastman Kodak	67	65 1/2
Exxon	42 3/8	42 5/8
Ford	34 1/4	34 1/2
General Electric	54 3/8	53 1/2
General Foods	52 3/8	51 3/8
General Motors	63 3/4	62
Goodyear	26	24 1/8
IBM	111 1/8	109 3/8
ITT	35 3/4	35 1/2
Mobil Oil	29 3/8	28 5/8
Pfizer	33 1/4	31 5/8
Schlumberger	50 1/2	51 1/8
Texaco	39 3/4	38 1/2
UAL Inc.	35 3/8	34 3/8
Union Carbide	55	56
US Steel	28 1/2	26 7/8
Westinghouse	45	41 3/8
Xerox Corp	40	38 1/4

LONDRES

Indécis

Partagé sur l'interprétation à donner aux dernières nouvelles sur l'évolution de l'économie, le marché n'a pas su cette semaine trop sur quel pied danser. Tantôt en baisse, tantôt en hausse, les cours se sont finalement immobilisés un peu au-dessus de leurs *niveaux* du 11 mai dernier. Il y avait de quoi nourrir l'indécision avec, d'une part la reprise de l'inflation, de l'autre l'accélération des ventes au détail.

Indices « FT » du 18 mai : industrielles, 874,4 (contre 871) ; mines d'or, *637,8* (contre *618,6*) ; *fonds d'Etat,* 79,60 (contre 79,75).

	Cours *11 mai*	Cours *18 mai*
Beecham	308	320
Bowater	310	300
Brit. Petroleum	480	532
Charter	228	228
Courtaulds	157	144
De Beers (*)	7,17	7,33
Dunlop	39	38
Free State Geduld	27	28 1/4
Glaxo	820	830
Gt. Univ. Stores	605	615
Imp. Chemical	592	592
Shell	635	690
Unilever	925	900
Vickers	162	162
War Loan	34 1/8	34

(*) En dollars.

TOKYO

Nouvelle et forte baisse

L'aggravation de la situation dans le golfe Persique, la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et la faiblesse *du yen* vis-à-vis du dollar ont continué de peser lourdement sur le marché, qui, lundi notamment, enregistrait la deuxième plus forte baisse quotidienne de son histoire. Cependant, une assez vive reprise s'est produite au cours de la demi-séance de samedi, qui a permis de limiter la perte hebdomadaire à 5,5 %.

Indices du 19 mai : Nikkei Dow Jones, 10 230,20 (contre 10 833,87) ; indice *général, 804,19* (contre 848,98).

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
Akai	473	441
Bridgestone	605	569
Canon	1 290	1 100
Fuji Bank	1 060	1 000
Honda Motors	1 180	1 070
Matsushita Electric	1 870	1 670
Mitsubishi Heavy	250	233
Sony Corp.	3 510	3 310
Toyota Motors	1 400	1 330

FRANCFORT

Nouveau repli

En raison des conflits sociaux, également de la hausse du loyer de l'argent avec le relèvement des taux directeurs de la Bundesbank, les opérateurs ont procédé à des ventes de précaution.

Le mouvement de baisse s'est poursuivi, notamment aux automobiles, et, vendredi, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 1004,80 (contre 1015,70 le 11 mai).

	Cours 11 mai	Cours 18 mai
AEG	97,20	96,80
BASF	163,50	163,50
Bayer	169,40	169,30
Commerzbank	169,70	170,50
Deutschebank	376	363,80
Hoechst	175	172,70
Karstadt	264	260,50
Mannesmann	143	143
Siemens	392,40	390
Volkswagen	193,60	189

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

L'arme absolue pour faire financer par les étrangers le déficit budgétaire américain

Les États-Unis pourraient bien, sans crier gare, se doter de l'arme absolue pour faire financer par les capitaux étrangers une part beaucoup plus grande encore de leur déficit. C'est ce qui ressort de la révélation faite par un banquier américain à l'assemblée générale, qui vient de se tenir à Nice, de l'association des négociants en obligations *internationales* (AIBD). La pluie battante qui a sans interruption accompagné les trois journées de réunion était à l'image de la morosité qui règne sur le marché international des capitaux, *déprimé* par la hausse des taux d'intérêt aux *Etats-Unis*. Néanmoins, *c'est un* autre sujet qui a soulevé une profonde émotion parmi les délégués, jetant les bases d'un éclatement possible de l'association. M. Thomas Sanders, le directeur général de Morgan Stanley, l'une des grandes banques américaines d'investissements, a causé un scandale en laissant entendre la fin prochaine du marché euro-obligataire par suite de l'abolition de la retenue à la source aux Etats-Unis. La suppression, selon l'orateur, devrait intervenir incessamment et être totale, c'est-à-dire disparaître et non pas seulement être *réduite à 5% comme certains lobbies* le préconisaient.

La disparition de cette taxe aurait pour effet de ramener à New-York l'immense marché obligataire libellé en dollars qui avait immigré en Europe afin précisément d'échapper à la retenue à la source. Cette perspective ne pouvait évidemment plaire aux euro-banques londonienne et européenne dont le commerce a *précisément fructifié depuis* vingt ans à cause de l'imposition américaine. « *C'est une véritable déclaration de guerre* », ont immédiatement souligné plusieurs eurobanquiers.

Evidemment, la suppression de la retenue à la source s'appliquerait aussi aux obligations émises par le Trésor américain, de quoi inciter les investisseurs *allemands*, *japonais*, suisses (et par conséquent aussi français, par l'intermédiaire des comptes ouverts en Helvétie) à acquérir massivement des titres émis pour financer le déficit budgétaire des États-Unis. Selon certaines estimations, c'est 60 milliards de dollars que le Trésor américain pourrait *ainsi drainer, alors que la suppression* de la retenue à la source lui ferait perdre une recette de 150 millions de dollars seulement.

Aucun d'entre eux ne s'est levé de son siège pour répondre immédiatement au directeur de Morgan Stanley. Néanmoins, dans l'après-midi de vendredi, H.-J. Ruddlof, le représentant du Crédit suisse First Boston, l'eurobanque la plus puissante du marché international des capitaux, a commencé à réagir en disant qu'il n'allait pas abandonner aux Américains un marché de 200 milliards de dollars. Il tentait immédiatement de rallier autour de lui d'autres banques internationales qui, telle la Deutschebank, jouent un rôle très éminent sur le marché euro-obligataire en clamant son intention de créer prochainement une association séparée de l'actuelle AIBD.

Cette affaire met en lumière un des traits les plus caractéristiques de ce marché. Selon la loi américaine actuellement en vigueur, 30 % du coupon touché par un investisseur étranger *est déduit à la source* par le fisc des Etats-Unis. Mais beaucoup *de pays ont conclu avec* Washington un accord selon lequel le produit de l'impôt ainsi perçu peut être restitué à leurs ressortissants respectifs. C'est un fait que ces accords ont peu d'occasion d'être appliqués pour la simple raison que la plupart des *acheteurs d'obligation préfèrent* l'anonymat. Aussi, les obligations émises sur l'euromarché sont-elles généralement au porteur. Tout le monde s'y retrouve, car l'avantage de l'anonymat, comme tout le reste, se paie et les emprunteurs peuvent, en conséquence, se permettre d'offrir une rémunération plus basse que *celle d'une émission correspondante* sur le marché de New-York.

Cela n'est pas sans avoir de paradoxales conséquences. Il arrive qu'un débiteur américain n'ayant droit dans la classification établie par les agences spécialisées qu'à un simple « A » (le fin du fin est d'obtenir un triple « AAA » auquel ne peuvent prétendre que les emprunteurs donnant les plus solides garanties) *soit en mesure de lever sur l'euro*-marché des fonds à de meilleures conditions que le Trésor américain lui-même sur le marché de New-York.

Le poids des Japonais

Exception de taille dans le contexte général d'incertitude et de hausse des taux : pour la partie *suisse d'une transaction convertible* qui comprend également une opération en dollars EU, la chaîne de restaurants japonais Royal Co annonce une émission assortie d'un coupon de 13/4. On ne se souvient pas d'un plus bas niveau, même s'il ne s'agit pas d'un nouveau record – plusieurs emprunteurs de même origine sur le même *marché* s'étant déjà parés d'un taux aussi faible cette année. *Le fait prend toute sa signification si* l'on sait que les termes définitifs de l'emprunt ont été fixés mardi dernier, alors que l'indice Nikkei Dow Jones venait de subir la plus grande chute hebdomadaire de son histoire, que d'autres candidats japonais à une émission convertible *étaient* contraints de renoncer provisoirement à leur projet, tel Nippon Shinpan en dollars, et que sur un marché secondaire en plein désarroi, la cote des titres japonais libellés en dollars venait de céder en moyenne plus de 10%. Si le débiteur a pu obtenir des conditions aussi avantageuses, il ne le doit *ni* à un quelconque *isolement* du marché suisse – durement atteint ces derniers jours, ni à sa propre notoriété. *Royal Co n'en est en* effet qu'à sa première apparition sur ce marché.

Ce qui est en cause c'est d'une façon générale la détermination des emprunteurs japonais, bien décidés à tout mettre en œuvre pour obtenir les meilleurs taux possibles. Une telle attitude n'a certes rien de vraiment *neuf*, *mais elle* ne s'est jamais exprimée avec autant de netteté. *Conscients de leur poids sur ce marché* – ils ont représenté 45% du total des emprunts étrangers en Suisse l'an passé, – ils ne reculent devant aucun éclat pour parvenir à leurs fins. C'est ainsi que, récemment, rompant avec une tradition légendaire de fidélité *à sa banque*, *une société* du groupe Toyota voulant recueillir des fonds en Suisse a renoncé aux services d'un grand établissement nippon pour s'adresser à une banque étrangère qui lui garantissait une opération moins coûteuse. Qui plus est, non contentsde jouer les banques entre elles, les débiteurs *japonais jouent désormais plus pleinement* que jamais un marché contre l'autre.

Une semblable préoccupation de diversification pourrait, par ailleurs, jouer dans l'autre sens, faisant revenir sur le marché suisse qu'elles boudent depuis près d'un an des entités publiques françaises. Le récent report d'une émission *prévue en Allemagne* pour le compte du crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises pourrait, dit-on, hâter leur retour. Dans les milieux bancaires helvétiques, on ne voit à cela qu'une seule raison, l'attrait du succès. Celui-ci pourrait être obtenu aisément alors que les *investisseurs sont assurément prêts à* faire bon accueil à un nom français. *Mais on attend de bonnes conditions* qui fassent oublier toute une série de coupons trop justes, souvent d'un huitième de point seulement.

L'emprunt d'un siècle

Pour ceux qui ont à cœur le bien de leur descendance, la Royal Bank *of Canada va offrir le mois prochain* une émission à taux variable d'une *durée de cent ans. En juin* 2083, elle sera convertie au gré des porteurs en actions ordinaires de la grande banque canadienne à un prix qui sera l'équivalent de 95 % du cours du titre à l'époque. Entre-temps, les obligations porteront un taux d'intérêt *qui sera ajusté chaque mois* à partir d'une formule originale dont les détails n'ont pas encore été communiqués. Il s'agit là d'un emprunt émis sur le marché intérieur canadien et libellé dans la devise à la feuille d'érable, et non pas d'une émission proprement euro-obligataire. Néanmoins, il a le mérite de porter au *rêve. Aussi le proposons-nous non* aux portefeuilles mais à l'imagination de nos lecteurs.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Un environnement menaçant

En dépit d'un léger fléchissement en cours de semaine, les taux américains semblent bien orientés à la hausse, la contagion étant susceptible de gagner l'Europe, essentiellement l'Allemagne, où la Bundesbank, *obligée de défendre le mark*, pèse le pour et le contre.

Presque tous les observateurs sont d'accord maintenant, il y a de fortes chances pour que la montée des taux se poursuive outre-Ataltique. L'économie américaine fait preuve, pour l'instant, d'une santé insolente et indéfectible, sans se soucier du renchérissement du loyer de l'argent. En avril, les mises en chantier de logements ont repris leur progression, interrompue en mars en raison des intempéries ; le taux d'utilisation des capacités de production est passé de *81 %* à *81,9 %*. A 85 % ces capacités sont saturées, et c'est la *surchauffe caractérisée*.

Quant à la croissance du PNB *américain au premier trimestre* 1984, elle a été révisée en hausse à *8,8 %. Phénomène plus significatif*, le crédit à la consommation continue à se gonfler, de même que la demande de crédit des entreprises, ce qui devrait inciter la Réserve fédérale à ne pas autoriser une expansion plus rapide de la masse monétaire, en forte augmentation cette semaine (+ 4,5 milliards de dollars). L'un des membres du conseil des gouverneurs de la Fed, M. Lyle Gramley, a déclaré que ce serait une erreur, pour les autorités monétaires, d'accorder à l'économie une augmentation plus rapide des liquidités pour tenter de freiner la hausse du taux.

Pour l'instant, la Réserve fédérale a dû, en hâte, colmater les brèches ouvertes dans le crédit de la Conti*nental Illinois*, septième banque des États-unis avec un bilan de 41 mil*liards de dollars. En sus de 4,5 mil*liards de dollars accordés pour un *mois par un consortium* de seize banques, plus une aide, en capital, de 2 milliards de dollars, la Fed lui a escompté 4 milliards de dollars de « papier » par jour, lui garantissant toutes facilités pour lui éviter de s'écrouler. A la suite de rumeurs fâcheuses sur sa santé financière, la Continental Illinois avait dû faire face à une avalanche de retraits de la clientèle, plus de 4 milliards de dollars. Cela a été la *plus importante* opération de sauvetage de l'histoire de la banque américaine.

Comment la Continental Illinois a-t-elle pu se trouver *ainsi acculée*, sa situation réelle ne paraissant pas *véritablement catastrophique en* dépit de pertes certaines sur des crédits à l'industrie pétrolière ? Aucune banque ne peut résister à une vague massive de retraits. Malveillance, règlement de comptes, imprudences : nul ne sait encore quelle a été la cause réelle de cette crise bancaire, réglée pour l'instant, mais qui, redoute-t-on, pourrait, éventuellement, se reproduire pour d'autres établissements.

En Allemagne, où la Banque fédérale a dû intervenir assez vigoureusement, les commentaires vont bon train sur la possibilité d'un relèvement du taux d'escompte, actuellement de 4 %, et du taux *Lombard* (5,5 %). La Banque, désireuse de ne *pas casser la reprise économique en* cours, ne s'y résignerait qu'à contrecœur, mais l'écart avec les taux américains devient trop important. Selon M. Peter Reimpell, président du directoire de la Bayerische Vereins Bank, désormais troisième établissement commercial d'Allemagne à égalité avec la Commerzbank, ce relèvement pourrait intervenir la semaine prochaine ou dans une quinzaine de jours, en tout cas pas avant le règlement du conflit social en cours de développement outre-Rhin. Un tel relèvement ne ferait pas l'affaire de la *France*, où *la Banque* centrale, qui vient d'abaisser d'un quart de point son taux d'intervention, *fixé* à 12 % depuis le 30 novembre 1983, *suit de très près le comportement de* la Bundesbank, véritable fil directeur.

Un marché français à petite vitesse

Le marché obligataire français a tourné à régime réduit cette semaine. Certes, les émissions n'ont pas manqué : 5,7 milliards de francs au total, mais elles ont été pratiquement toutes placées dans les réseaux de leurs émetteurs. Cela a été le cas pour les *4,5 milliards* de *la* Caisse nationale du Crédit agricole, dont la *tranche à taux fixe de 2,5 milliards* de francs à 13,70 % et huit ans de *même que celle* de *1,5 milliard* de francs à taux révisable annuellement ont été souscrites dans tous les guichets de la « banque verte » ; la troisième tranche de 500 millions de francs à taux variable (taux moyen mensuel du marché monétaire) a été réservée à la Caisse elle-même pour ses propres besoins.

Le scénario a été le même pour les 700 millions de francs de la Caisse centrale de Crédit mutuel, en deux tranches, l'une de 350 millions *de francs à taux fixe de 14 % et l'au*tre de 350 millions de francs à taux *variable (TMO)*, *absorbées par* le réseau du Crédit mutuel. Le processus a été encore identique pour les 500 millions de francs de la Caisse centrale des Banques populaires à taux fixe de 13,70 % d'une durée de dix ans,avec amortissement *in fine*, casés dans les trente-neuf banques populaires. Ce genre de papier est pourtant très goûté par les investisseurs institutionnels, surtout pour son amortissement *in fine*, mais voilà : il n'en est pratiquement pas resté *pour le marché*.

En fait, ce marché, on tient à le *ménager*, *les émissions de la semaine* prochaine s'annonçant relativement *réduites*.

C'est que l'horizon n'apparaît pas *entièrement dégagé*, *tant s'en faut*, comme en témoigne la légère hausse *des rendements cette semaine* : 12,84 % contre 12,79 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 12,69 % contre 12,64 % pour ceux à moins de sept ans et 13,91 % contre 13,84 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. En fait, le climat international étant ce qu'il est, on redoute à Paris la contagion d'une hausse des taux, surtout en provenance d'Allemagne.. La conséquence en est que les transactions sur les émissions à taux variable (TMO) sont très actives. Décidement, rien n'est jamais acquis dans ce domaine.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Tension politique sur le dollar

Après un repli temporaire en mi*lieu de semaine*, *le dollar s'est vive*ment raffermi à l'approche du week-end, en raison de l'aggravation subite de la situation dans le golfe Persique et de la tension persistante des taux d'intérêt aux États-Unis. Le mark est resté déprimé, en partie à cause de la grève pour les trente-cinq heures, qui s'étend en RFA, tandis que le yen japonais a continué de s'affaiblir vis-à-vis du « billet vert ».

*Dans la première partie de la pé*riode sous revue, le dollar fléchissait quelque peu, *revenant* de 2,77 DM à 2,73 DM et de 8,52 F à 8,40 F. On observait une légère détente sur les taux d'intérêt américains et de ventes bénéficiaires après la forte hausse de la semaine précédente. En outre, le déclenchement de la grève en Allemagne contribuait, paradoxalement, à atténuer les pressions sur le mark : toujours le phénomène du fait accompli. Les difficultés de la banque Continental Illinois nuisaient aussi à la monnaie américaine. Jeudi, changement à vue : l'attaque d'un pétrolier saoudien par un avion iranien *faisait monter* brutalement la tension dans le golfe *Persique*, *et le dollar* redevenait refuge, d'autant que la communauté bancaire des *Etats-Unis*, solidement appuyée par la Réserve fédérale (FED), apportait tout le soutien possible à la Continental Illinois. Vendredi, le mouvement *s'accen*tuait, après l'annonce d'une forte augmentation de la masse monétaire et, surtout, d'une poursuite rigoureuse de l'expansion de l'économie en avril, synonyme de hausse des taux, puisque la FED entend bien calmer la surchauffe en laissant les taux d'intérêt monter.

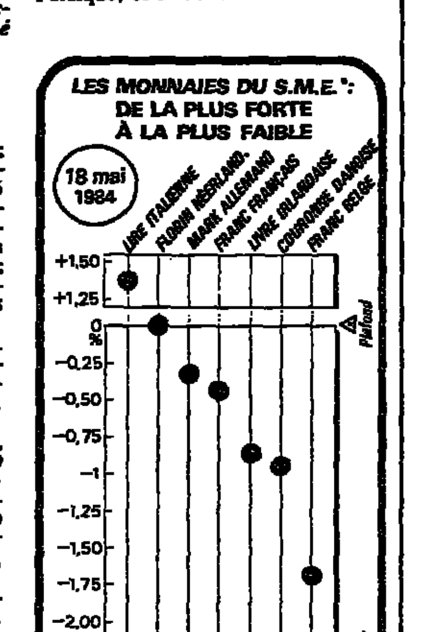
En fin de semaine, le dollar se montrait très vigoureux par rapport à un mark de nouveau affaibli par la grève pour les trente-cinq heures, et ceci malgré les interventions de la Banque fédérale d'Allemagne sur le marché des changes (*300 à 400 mil*lions de dollars, jeudi).

Le yen japonais, phénomène assez remarquable, fléchissait nettement par rapport au « billet vert », qui retrouvait son cours le plus élevé depuis trois mois (234 yens), en dépit des interventions massives de la Banque du Japon (500 millions de dollars, vendredi). La perspective d'une hausse du taux aux Etats-Unis contribue à déprécier la monnaie nippone et déprime la *Bourse de Tokyo*, qui a lourdement chuté.

A *Paris*, le cours du mark s'est maintenu un peu au-dessus de *3,07 F*, *le franc profitant de la faiblesse* de la monnaie allemande.

Sur le marché de l'or, une timide remontée a été notée cette semaine, de *371* dollars l'once à *376* dollars, sans beaucoup de conviction toute*fois*.

F. R.



* Système monétaire européen

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Le Quai d'Orsay lâche M. Pisani

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La France et la Commission européenne sont en désaccord sur les modalités d'octroi de l'aide financière de la *CEE aux soixante-quatre pays* d'Afrique, des Caraïbes et du Pa*cifique* (ACP) *signataires de la* convention de Lomé. La conférence ministérielle pour le renouvellement de l'accord de coopération entre les Dix et leurs partenaires du tiers-monde, qui s'est tenue récemment aux îles Fidji (*le Monde* du 10 mai), a confirmé l'écart qui sépare les positions de Paris de celles de Bruxelles.

L'objectif de la négociation, font valoir les Français, est de re*conduire les dispositions de l'ac*cord actuel en faisant « *quelques pas en avant* ». On est loin de l'orientation que voulait imprimer M. Edgar Pisani, commissaire à la coopération, à la prochaine convention en instaurant « *un dialogue sur les politiques sectorielles* » qui aurait associé les instances communautaires *à la définition de « stratégies » – alimentaire notamment – de dé*veloppement dans les ACP.

Le projet, certes ambitieux, a soulevé de vives critiques chez les pays du tiers-monde, qui y voyaient une manière détournée pour les Dix de rendre leur aide conditionnelle. De fait, certains Etats membres ne cachaient pas que la Communauté devait saisir cette occasion pour exercer une pression *sur les régimes qui* prenaient trop de liberté par rapport à l'*orthodoxie souhaitée dans* le domaine des droits de l'homme, *mais aussi dans leur politique* intérieure et extérieure. Etait-ce suffisant pour renoncer au projet ?

Sans l'appui de la France, qui a toujours considéré l'association avec les ACP comme un dossier prioritaire de la Communauté, M. Pisani avait-il la moindre chance de réussir ? L'expérience de M. Claude Cheysson, qui a négocié les deux premières conventions lorsqu'il était le prédécesseur de M. Pisani à Bruxelles, l'a-t-elle conduit à op*ter pour une politique « réaliste »* ? Les relations entre les deux hommes – le *ministre* des relations extérieures et le commissaire ne sont pas, de notoriété publique, les meilleurs amis du monde, – ont-elles également joué un rôle ? Toujours est-il que le « lâchage » par le Quai d'Orsay de M. Pisani est consommé.

MARCEL SCOTTO.

Les matières premières

Hausse du zinc et du café

Le regain de tension survenu dans la région du golfe Persique et la confirmation de l'accentuation du rythme de l'expansion économique aux Etats-Unis ont donné un petit « coup de fouet » à l'évolution de certains prix.

MÉTAUX. – *Le zinc a amplifié sa progression à Londres. Le métal de bonne qualité tend à se raréfier. La clause de force majeure pourrait être invoquée pour réduire les livraisons de métal par plusieurs producteurs exploitant en Australie, au Pérou ou au Mexique. Un nouveau relèvement du prix des producteurs européens paraît probable, estiment les négociants. Pour les deux premiers mois de l'année l'utilisation mondiale de métal s'est accrue de 17 % par rapport à la période correspondante de 1983.*

La baisse s'est poursuivie au Metal Exchange de Londres sur les cours du cuivre, malgré la réduction des stocks britanniques revenus à leur niveau le plus bas depuis juillet 1983, soit à 252450 tonnes (– 18475 tonnes), après la livraison de métal au Japon. Le président d'une importante société américaine estime que, durant les quatre premiers mois de l'année, les quatre cinquièmes des stockes mondiaux excédentaires accumulés en trois ans ont été liquidés.

Le plomb a récupéré en presque totalité son recul de la semaine précédente, soutenu par l'évolution de certains conflits sociaux. La consommation des pays du monde occidental s'est accrue de 5 % durant les deux premiers mois de l'année.

Nouveau et sensible recul de l'aluminium à Londres. Il est de près de 20 % depuis le commencement de l'année.

DENREES. – *La hausse s'est amplifiée sur les cours du café, qui ont retrouvé désormais leur niveau le plus élevé depuis six ans et demi. Elle atteint 25 % depuis le 1er janvier. La sécheresse aurait affecté sérieusement les récoltes en Afrique et dans les pays d'Amérique centrale. Mais c'est surtout la raréfaction des disponibilités à court terme en robustas de bonne qualité, qui a stimulé la spéculation et les achats de couverture de la part des torréfacteurs. La troisième augmentation de un million de sacs du quota d'exportation des pays membres de l'accord international, risquerait, selon les négociants de n'avoir qu'un impact fort limité sur l'évolution des marchés.*

Le cacao s'est maintenu pratiquement à ses niveaux de la semaine précédente sur la plupart des marchés. Il est prévu par l'Organisation internationale du cacao un déficit mondial de production de l'ordre de 112000 tonnes pour la saison 1983-1984.

Le sucre n'a finalement enregistré que des fluctuations peu importantes en fonction des achats effectués par certains pays sur le marché mondial.

LES COURS DU 18 MAI 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 001,50 (1 015) ; à trois mois, 1 022,50 (1 031) ; étain comptant, *9 085 (9 150)* ; à trois *mois*, *8 950* (9 080) ; plomb, 328,25 (309) ; zinc, 738 (691) ; aluminium, 885 (906) ; nickel, 3 470 (3 435) ; argent (en pence par once troy), 642,50 (630). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,35 (62,65) ; argent (en dollars par once), 8,91 (8,78) ; platine (en dollars par once), 416 (414,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,15).

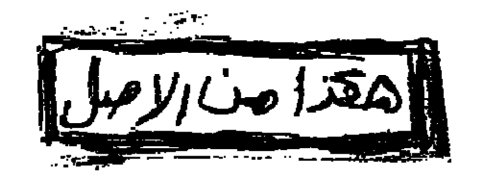
TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 84,05 (82,40) ; octobre (80,60). – **Londres** (en nouveaux pences par kilo), laine (peignée à sec), août, 454 (450). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 50,10 (50).

CAOUTCHOUC. – *Londres* (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 710-740 (720-759). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 226,50-227,50 (232-232,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 635 (2 647) ; septembre, 2 650 (2 644) ; sucre, juillet, 5,70 (5,59) ; septembre, 6 (5,86) ; café, juillet (152) ; septem*bre, 149,10 (148)*. – ***Londres*** *(en li*vres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, août, 155 (153,20) ; octobre, 164,30 (163,20) ; café, juillet, 2 475 (2 281) ; septembre, 2 348 (2 247) ; cacao, juillet, 2 014 (1 993) ; septembre, 2 012 (1 995). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, juillet, 2 368 (2 370)) ; septembre, 2 415 (2 399) ; café, juillet, 2 775 (2 665) ; septembre, 2 760 (2 665) ; sucre (en francs par tonne), *août, 1 365 (1 365)* ; *octobre, 1 450* (1 431) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 197,30 (198,70) ; août, 198,70 (199,70). – **Londres** (en livres par tonne), juin, *151,50* (155) ; août, 150,50 (156,40).

CÉRÉALES. – ***Chicago*** *(en cents par* boisseau) : blé, juillet, 352 3/4 (346) ; septembre, 353 1/4 (346) ; maïs, juillet, 349 (347 1/4) ; septembre, 321 1/4 (320).

INDICES. – Moody's, 1 078,90 (1 071) ; Reuter, 1 991,70 (1 990).



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE TRAFIC REDEVIENT NORMAL A LA SNCF

Le trafic ferroviaire était quasi normal, samedi 19 mai, selon la direction de la SNCF, dans la région parisienne comme en province, les grèves tournantes qui avaient lieu en différents endroits n'entraînant pratiquement pas de perturbations pour les voyageurs. Vendredi après-midi, trois trains sur quatre avaient roulé sur Paris-Est et la ligne C du RER.

A propos des incidents de la gare Saint-Lazare, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a condamné à nouveau vendredi les excès de *« quelques agents »* et *« les déprédations de personnes mal intentionnées »*. Il a souhaité une politique d'information plus *« dynamique »* de la part de la SNCF et un accord rapide sur l'application de la semaine de trente-cinq heures.

La CGT a répété qu'*« elle ne soutient pas les actions de type commando »* et la fédération FO a condamné les *« irresponsables qui portent atteinte à la crédibilité du service public »*. Enfin l'Union des cheminots CFDT de Paris Saint-Lazare a accusé M. Jean Tiberi, maire adjoint de Paris (RPR) d'avoir été présent dans la gare au moment des incidents – ce que celui-ci a *« démenti formellement »*.

TGV gratuit à Lyon

Lyon. – Pour « populariser » les mouvements de grève limitée qui perturbent à Lyon depuis le 4 mai le trafic voyageurs, les cheminots grévistes ont imaginé vendredi en fin d'après-midi une forme d'action inédite : offrir le voyage Lyon-Paris aux usagers du TGV numéro 632.

Des militants portant des badges CGT ou CFDT présentaient des tracts sur le thème : *« Nous voulons les trente-cinq heures pour tous les postés. »* Toute l'opération s'est déroulée à Lyon-Perrache jusqu'à 17 h 50, heure de départ du premier TGV gratuit de l'histoire ; jusqu'à 18 heures à la Part-Dieu où des syndiqués Force Ouvrière ont rejoint le mouvement.

Il n'y a pas eu d'incidents. La grande majorité des voyageurs a paru apprécier ce mouvement. *(Corr.)*

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, ancien premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 20 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

Le président du RPR, qui soutient la liste d'Union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil pour les élections européennes et qui défendra la motion de censure RPR-UDF dans le débat sur l'enseignement libre à l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, de Gilles Leclerc et de Christian Ménanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1984 a été tiré à 460 489 exemplaires

A B C D E F G

EN RÉPONSE AU LIVRE DE PATRICK MENEY

Le ministère des relations extérieures précise les conditions dans lesquelles il est intervenu auprès du Kremlin en faveur de Français qui voulaient quitter l'URSS

Dans une lettre adressée au journaliste de l'AFP Patrick Meney, auteur du livre *les Mains coupées de la Taïga* (*le Monde* du 25 février), et dont l'agence a révélé vendredi 18 mai le contenu, le ministère des relations extérieures fournit différentes précisions sur le sort des Français disparus en URSS depuis 1945. Dans son livre, M. Meney évaluait leur nombre à six cents ; il précisait que certains étaient encore vivants et retenus contre leur gré en Union soviétique. Il s'agit notamment, selon le journaliste, d'anciens « malgré-nous », Alsaciens et Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht.

D'après le Quai d'Orsay, dix-sept Français qui avaient été empêchés de quitter l'URSS ont regagné la France au cours de ces trois dernières années à la suite des démarches effectuées par le gouvernement.

Le ministère avait tout d'abord fait état, le 24 février, du cas de *« quelques dizaines »* de Français qui souhaitaient revenir. Il précise maintenant dans sa lettre qu'il s'agissait de vingt-trois familles de « doubles nationaux », en faveur desquels Paris intervient, mais que les Français qui ont été portés disparus après la guerre *« ne figurent pas dans cette liste »*.

D'autre part, le gouvernement français a demandé au gouvernement soviétique des informations sur l'existence d'un carré français dans un cimetière d'URSS dont l'agence soviétique Novosti avait fait état pour la première fois le 30 mars.

Dans une violente attaque contre le livre de Patrick Meney, l'agence soviétique avait indiquée que 348 Français, *« volontaires de la Waffen-SS ou de la LVF* (légion des volontaires français), *morts dans les camps de prisonniers de guerre »*, étaient enterrés au cimetière de Kirsanov, dans la région de Tambov. Elle avait affirmé que les *« représentants français »* avaient refusé de visiter ce cimetière, *« arguant qu'il s'agissait de personnes qu'ils considéraient comme des traîtres à la patrie »*. Le gouvernement français, indique le Quai d'Orsay, *« n'a pas connaissance de l'existence de tombes de français enterrés à Kirsanov. Ce cimetière ne figure pas sur la liste des lieux de sépulture de soldats français. Aucun représentant français n'avait donc de raison de demander à le visiter. La dépêche de Novosti a conduit le gouvernement français à demander des informations au gouvernement soviétique sur l'existence d'un carré français dans ce cimetière. Nous n'avons pas encore obtenu de réponse »*.

Le ministère précise qu'il n'a *« jamais cessé de recevoir des lettres de proches de personnes supposées disparues en URSS »* et qu'il étudie ces informations *« avec toute la gravité et la compréhension que justifient des situations aussi douloureuses »*. *« Ces lettres, ces informations, ces indications*, ajoute-t-il, *sont la justification, aussi bien que tout témoignage écrit ou verbal reçu, de la préoccupation dont nous faisons et continuons de faire part au gouvernement soviétique, à tous les niveaux. »* Le ministère souligne cependant qu'il est *« tragiquement vrai que l'absence de preuve formelle ou même de présomptions concordantes ne rend pas possible l'établissement de listes sûres et définitives et rend difficiles les démarches, aléatoires les résultats »*.

LA DIFFUSION A LA TÉLÉVISION D'UN FILM SUR L'AFFAIRE SAKHAROV

Après l'appel adressé par Médecins du monde et un certain nombre de personnalités à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et aux présidents des trois chaînes de télévision pour qu'elles diffusent *« samedi soir, à une heure de grande écoute »*, un *« film-dossier »* consacré aux époux Sakharov (*le Monde* du 18 mai), la Haute Autorité a fait savoir dans un communiqué, publié vendredi 18 mai, qu' *« une société de télévision française est déjà en train de négocier les droits, d'ailleurs relativement importants, de ce documentaire dramatique »*.

Ce terme de « documentaire dramatique » désigne les films joués par des acteurs et relatant des faits réels. Le document en question est une production réalisée en langue anglaise, dont une adaptation française est en cours mais ne devrait pas être achevée avant le mois de juin. Sa diffusion serait d'ores et déjà programmée pour le mois de septembre. La Haute Autorité ajoute que la radiotélévision n'a pas manqué *« depuis longtemps d'alerter l'opinion »* sur l'affaire Sakharov.

Irlande du Nord

RECRUDESCENCE DU TERRORISME : QUATRE MORTS ET ONZE BLESSÉS

(De notre correspondant)

Londres. – La journée du 18 mai a été en Irlande du Nord la plus meurtrière depuis le début de l'année et, à Belfast comme à Londres, on redoute que ce regain de violence ne s'accentue encore dans les semaines à venir.

Quatre membres des forces de l'ordre ont été tués et onze autres personnes blessées lors de deux attentats à la bombe revendiqués par l'IRA provisoire. En fin d'après-midi, à Enniskillen, dans le comté frontalier de Fermanagh, une voiture piégée a explosé, blessant mortellement deux de ses occupants, des militaires en permission. Quelques heures plus tôt, dans le comté d'Armagh, là aussi à un endroit situé non loin de la frontière avec la République, près de cinq cents kilos d'explosifs dissimulés sous la chaussée ont été mis à feu au passage d'un véhicule blindé. Deux policiers ont été tués et un autre grièvement blessé.

La veille, pour la première fois en quinze ans de conflit, un journaliste avait été victime d'une tentative d'assassinat. Correspondant à Belfast d'un hebdomadaire de Dublin, M. Jim Campbell, catholique ne cachant pas ses sentiments nationalistes tout en dénonçant fortement la violence d'où qu'elle vienne, a été blessé par balles et son état, samedi, demeurait « critique ». D'après les premiers éléments de l'enquête, les soupçons s'orientent vers un mouvement paramilitaire protestant qui se livre depuis longtemps à des représailles.

FRANCIS CORNU.

EN RFA

LE CONFLIT SUR LES TRENTE-CINQ HEURES

Le syndicat de la métallurgie se heurte à une riposte très dure du patronat et du gouvernement

Correspondance

Essen. – L'étau se resserre en Allemagne fédérale autour du syndicat IG Metall, dont le mouvement de grèves sur les trente-cinq heures se heurte à une riposte très dure du patronat et du gouvernement. L'Office fédéral du travail a indiqué, vendredi 18 mai, qu'il ne verserait aucune indemnité aux personnels mis à pied dans les régions affectées indirectement seulement par les grèves. Quant au patronat de la métallurgie, il a fait savoir qu'il procéderait à partir de mardi, en Bade-Wurtemberg, au lock-out de toutes les entreprises de deux mille salariés. Le président d'IG Metall, Hans Mayr, a vivement dénoncé l'attitude du gouvernement, qu'il a accusé d'avoir transformé l'Office fédéral du travail *« en instrument de lutte active contre les syndicats »*. Il a immédiatement appelé à une grande marche sur Bonn pour le 28 mai prochain. Aux quinze entreprises de sous-traitance de l'automobile officiellement en grève dans la région de Stuttgart sont venues s'ajouter, vendredi, deux autres, sans compter l'usine Mercedes de Sindelfingen. A partir de lundi prochain, le mouvement s'étendra à la Hesse, où il affectera notamment les usines d'Opel à Russelsheim, d'Honeywell à Hanau et de Daimler-Benz à Kassel.

La décision de l'Office allemand du travail place IG Metall dans une situation inconfortable. Conjuguée aux fermetures d'usines décidées un peu partout en RFA dans le secteur de l'automobile, à la suite de l'arrêt des livraisons de pièces détachées, elle signifie que des milliers de salariés risquent de se retrouver dans les semaines à venir avec des pertes de salaires nettes, sans être directement associés eux-mêmes aux grèves. Les caisses du syndicat ne peuvent venir en aide qu'à ceux de ses membres se trouvant dans les régions officiellement en grève.

Les premières réactions enregistrées dans les usines où la production a déjà été ralentie ou arrêtée, comme celles de BMW en Bavière, sont loin de faire l'unanimité en faveur d'IG Metall. Sans doute celui-ci peut-il compter sur la solidarité d'une partie des autres syndicats, sur celle de la direction du DGB, l'Union des syndicats allemands. Le syndicat IG Druck und Papier, qui a adopté dans son propre conflit une tactique coup de poing beaucoup plus souple, a durci ses actions cette semaine, empêchant de nouveau, jeudi et vendredi, la parution de nombreux journaux allemands. Vendredi soir un dirigeant régional du syndicat a été grièvement blessé à Stuttgart par un camion de livraison qui a forcé un piquet de grève.

La protestation du SPD

Annoncée vendredi au beau milieu du congrès du Parti social-démocrate réuni à Essen, dans la Ruhr, la décision de l'Office du travail a suscité une violente condamnation du SPD. Dans une motion adoptée à l'unanimité, les délégués ont dénoncé la transformation de l'*« Etat social »* en un « Etat patronal ». *« Là encore, comme dans l'affaire de l'amnistie, le chancelier Kohl apparaît comme le chancelier des privilégiés. »*

La réduction du temps de travail a occupé, vendredi, une place importante dans les débats consacrés par le SPD à la *« troisième révolution industrielle »*. A une large majorité, le congrès a adopté, en fin de journée, un texte beaucoup plus ferme que celui proposé à l'origine par le comité directeur du parti. *« La semaine de trente-cinq heures est un objectif réaliste »*, indique ce texte en invitant les militants du parti à appuyer les syndicats par des meetings et des actions publiques de soutien. Tout en reconnaissant la nécessité d'une réduction du temps de travail pour tenir compte de l'introduction des nouvelles technologies et des efforts de rationalisation dans les entreprises, de nombreux dirigeants du parti, comme Helmut Schmidt et Johannes Rau, ministre-président de Westphalie-Rhénanie du Nord, se sont cependant montrés relativement prudents, souhaitant ouvertement une solution de compromis dans le conflit en cours. Le tribun de l'aile gauche du parti, Oskar Lafontaine, maire de Sarrebruck, a pris lui-même son monde à contre-pied en affirmant que la semaine de trente-cinq heures n'irait pas sans sacrifices sur les revenus. *« La solidarité ne s'obtient pas sans payer un certain prix »*, a-t-il déclaré.

HENRI DE BRESSON.

En Pologne

Nouvel appel commun en faveur du pluralisme syndical

Dix représentants des syndicats légalement reconnus avant l'instauration de l'état de guerre ont lancé un appel au rétablissement du *« pluralisme syndical »* : le texte, signé par deux anciens dirigeants de Solidarité, deux représentants des syndicats de « branche » (qui avaient pris après août 1980 la place des syndicats officiels) et six représentants des anciens syndicats « autonomes », a été rendu public, vendredi 18 mai, par M. Lech Walesa.

Cette manifestation de solidarité des diverses organisations désormais bannies au profit des seuls syndicats officiels renouvelle une démarche déjà entreprise il y a un an exactement. Selon les signataires, le moment est à présent venu pour le pouvoir de *« respecter ses engagements sur le droit au pluralisme syndical »*, *« condition indispensable à la stabilisation intérieure du pays »*.

La nouvelle loi sur les syndicats, votée en 1982, prévoit qu'il ne peut y avoir qu'un syndicat par entreprise jusqu'en 1985, mais laisse théoriquement la possibilité d'un retour à un certain pluralisme après cette date. C'est cette possibilité que veulent exploiter les signataires de l'appel.

A Varsovie, une dizaine de milliers de personnes dont un grand nombre de jeunes gens, ont participé à une cérémonie religieuse à la mémoire d'un lycéen, Grzegorz Przemyk, battu à mort après son arrestation par la police. Cette affaire a donné lieu à une longue bataille juridique, au terme de laquelle deux miliciens ont finalement été inculpés, aux côtés de deux ambulanciers et de deux médecins.

NOUVELLES BRÈVES

● *Report de l'émission « Politiques » avec M. Pierre Mauroy.* – Le « Face à la presse » auquel était invité M. Pierre Mauroy mardi 22 mai à 20 h 35 sur TF 1, a été reporté au 3 juillet en raison du débat sur l'enseignement à l'Assemblée nationale auquel doit participer le premier ministre. Une émission « Mardis de l'information » sera diffusée à la place.

● *Le général Poli décoré par le président Habré.* – Le général Jean Poli, qui commandait depuis août 1983 les forces françaises au Tchad, a été élevé au grade d' *« officier de l'ordre national du Tchad »*, le vendredi 18 mai à N'Djamena, par le président Hissène Habré, en raison de ses *« éminents services »* rendus *« à la cause de la paix »* au Tchad. Le général Poli devait quitter le Tchad ce samedi, pour être remplacé par le général Yves Béchu. Le général Poli a déclaré que la présence française a permis de stopper *« l'agresseur du nord »*, *« dissuadé l'ennemi et semé le doute dans ses rangs »*. – *(AFP.)*

● *Nouvelle sortie dans l'espace pour les cosmonautes de Saliout-7.* – Pour la cinquième fois en moins de quatre semaines, deux des trois cosmonautes soviétiques à bord de Saliout-7 sont sortis dans l'espace, vendredi 18 mai, pour installer des panneaux solaires supplémentaires sur la station orbitale.

LE PRÉSIDENT REAGAN N'AURA PLUS DE REPRÉSENTANT SPÉCIAL AU PROCHE-ORIENT

Washington *(AFP)*. – M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Reagan au Proche-Orient, a démissionné et ne sera pas remplacé dans ses fonctions, a annoncé, vendredi 18 mai, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. M. Rumsfeld, dont la démission a été acceptée par M. Reagan, restera à la disposition du président pour effectuer d'éventuelles missions au Proche-Orient, en tant que « consultant » extérieur au gouvernement.

Tout en reconnaissant que les Etats-Unis n'étaient pas engagés dans des négociations actives au Proche-Orient, M. Speakes a rejeté les interprétations selon lesquelles l'absence de représentant spécial illustrerait l'échec de la diplomatie américaine dans cette région. Les Etats-Unis, a-t-il dit, *« disposent d'un corps d'ambassadeurs compétents »*. *« Ils ont été actifs et demeureront actifs »* dans la région, a-t-il ajouté.

M. Rumsfeld avait été nommé représentant spécial au Proche-Orient en novembre dernier en remplacement de M. Robert McFarlane, devenu conseiller du président Reagan pour la sécurité nationale.

La Maison Blanche a indiqué que M. Lawrence Silverman, adjoint de M. Rumsfeld, poursuivrait ses activités dans la région en tant que « consultant » du gouvernement américain avec rang d'ambassadeur. M. Silverman ne sera toutefois pas nommé représentant spécial du président Reagan, a précisé M. Speakes.

Aux Etats-Unis

LA CROISSANCE A ATTEINT UN TAUX DE 8,81% AU PREMIER TRIMESTRE

Washington *(AFP)*. – Le produit national brut (PNB) des Etats-Unis a progressé de 8,8 % en rythme annuel au premier trimestre, et non pas de 8,3 % comme indiqué précédemment (*le Monde* du 21 avril), a annoncé, le 18 mai, le département du commerce en publiant une révision de ses estimations. Il s'agit de la plus forte augmentation du PNB depuis le deuxième trimestre 1983, lorqu'au démarrage de la reprise économique il avait progressé de 9,7 %. Au quatrième trimestre de l'an dernier, sa progression n'avait été que de 5 % (+ 5,5 % de janvier à mars).

Pour le deuxième trimestre de l'année en cours, les économistes, qui avaient au départ prévu une croissance de 3 % en rythme annuel, tablent désormais dans l'ensemble sur une progression du PNB de l'ordre de 5 %. Tout indique en effet que le taux d'expansion économique aux Etats-Unis, après un ralentissement en mars du fait du mauvais temps, a retrouvé un niveau élevé.

La révision en hausse notable du PNB américain traduit une progression plus forte qu'indiquée initialement des stocks industriels, commerciaux et agricoles, des dépenses de consommation et des investissements en biens d'équipement.

Selon les derniers calculs du département du commerce, pour le premier trimestre, le taux annuel de l'inflation s'est inscrit à 3,7 %, contre 3,9 % au dernier trimestre 1983, et les bénéfices nets – après impôt – des sociétés ont cru de 3,9 %, alors qu'ils avaient baissé de 0,8 % au trimestre précédent.

● *M. Reagan a subi une intervention chirurgicale.* – M. Ronald Reagan se trouve *« en condition physique tout à fait exceptionnelle »*, a déclaré vendredi 18 mai la Maison Blanche à l'issue d'un examen médical de routine au cours duquel le président a subi une intervention chirurgicale bénigne. Un polype de 4 millimètres de diamètre avait été découvert dans le colon du président et a été partiellement retiré, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Il a ajouté que la tumeur *« s'est révélée être bénigne »*, c'est-à-dire non cancéreuse. – *(FFP.)*

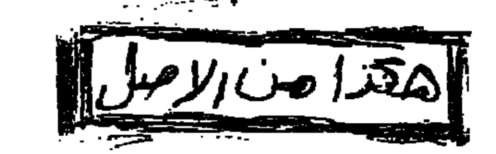
Le Monde

Aujourd'hui

JEAN-PIERRE FAVREAU/VIVA

La presse japonaise au paradis, page II

Supplément au numéro 12228. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 20-Lundi 21 mai 1984.



هذا من الاصل

Les journaux japonais *sont dans une éclatante santé : dynamisme des réseaux de*

Au pays des tirages millionnaires

Les grands quotidiens dans leur paradis.

SON nom, *Asahi*, signifie « *Lumière du matin* ». Son étendard, celui rouge et blanc du Soleil-Levant, flotte en plein ciel au cœur de Tokyo, et, au-delà, rayonne sur tout le japon. Il donne le ton. Et quand il le hausse, d'un coup de manchette, les gouvernements, souvent, l'écoutent en baissant la tête – ou font semblant. Comment pourrait-il en être autrement alors que les « lumières » éditoriales, matinale et vespérale, de ce défenseur de la morale politique et du pacifisme irradient quotidiennement plus de douze millions de foyers, et trois fois plus d'électeurs et de consommateurs... ?

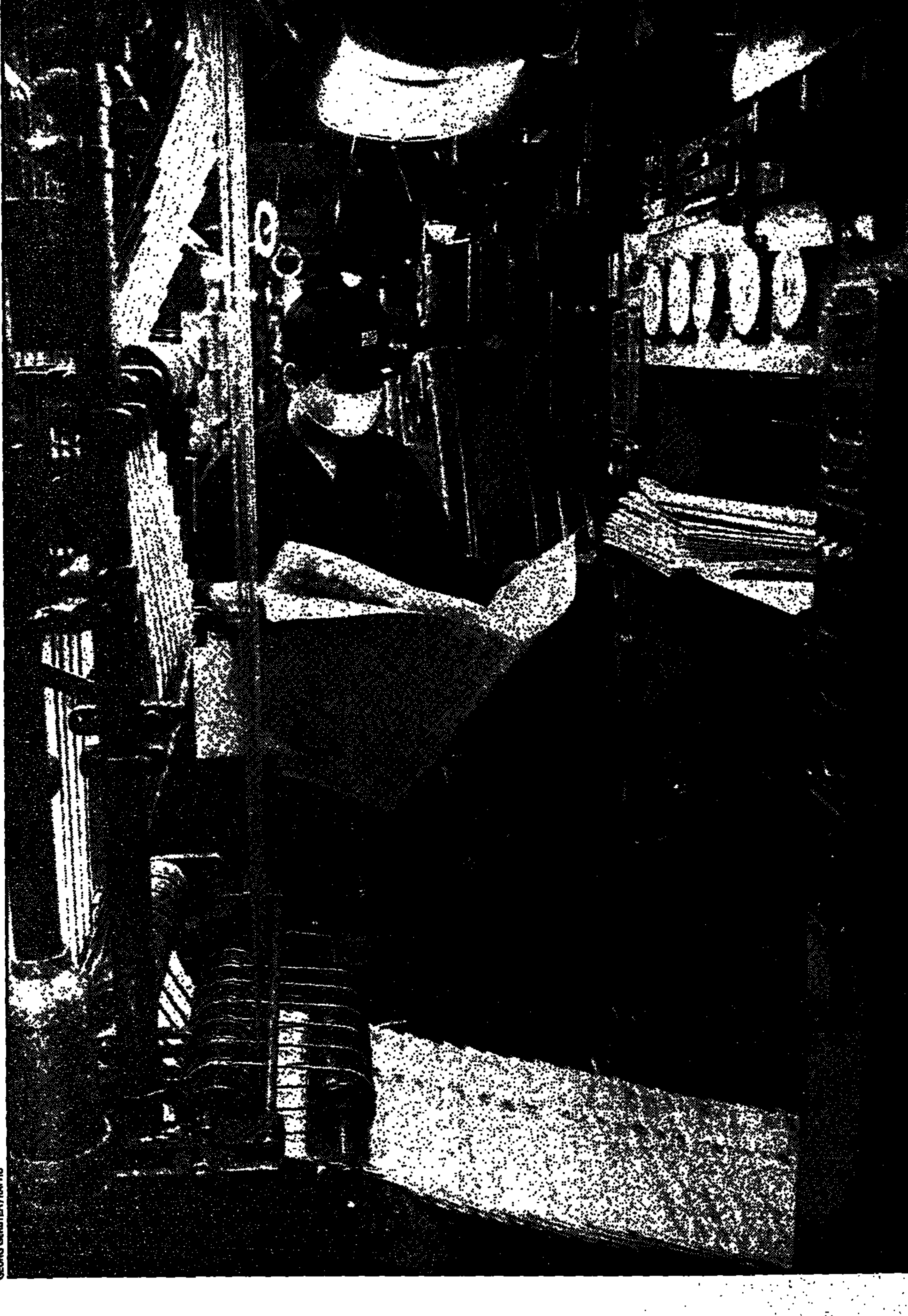
A l'heure matinale ou les gourmets petit-déjeunent de filets de thon et de dorade crus dans les « sushiayas » toutes proches de Tsukiji, le plus célèbre marché aux poissons du Japon, le *Asahi*, lui, engouffre comme des petits pains les 2 600 rouleaux (1 500 tonnes) de papier qui sont à son menu quotidien, et qu'il arrose d'une vingtaine de tonnes d'encre - la belle santé !

Il est de la pâte dont on fait les journaux japonais : ces « *shimbun* » uniformes et prospères que dévorent quotidiennement des millions de papivores insatiables.

Plus tôt encore, à l'heure qui serait ailleurs celle du laitier, des milliers d'étudiants-cyclistes-voltigeurs ont gavé des millions de boîtes aux lettres de ses feuilles toutes fraîches d'encre et de sang à la « une ». Ils sont plus de 400 000 livreurs de journaux, dans tout l'archipel, à faire ainsi ce marathon matinal avant de se rendre à l'école. Alors que de par le monde tant d'autres journaux s'anémient, dépassés par les événements, victimes de l'évolution des mœurs ou de l'anorexie de leurs lecteurs, l'appétit gargantuesque du *Asahi Shimbun* témoigne, entre autres – car il n'est même pas le plus prolifique, – de l'éclatante santé de la presse nippone, du dynamisme de ses réseaux de distribution, du respect pour la chose écrite d'un public à la fois avide et passif.

Et cela en dépit de sa fascination pour les images qu'une dizaine de chaînes de télévision émettent jusqu'à tard dans la nuit.

Ici, bien que l'on consacre en moyenne trois heures par jour à la « *terebi* » (TV) – que possèdent 99 % des foyers japonais, – on garde quarante minutes pour le journal. Mais il est vrai que le citadin moyen passe quotidiennement plus d'une heure dans le train et que le conformisme social accentue l'effet de masse ici plus encore qu'ailleurs.



GEORG GERSTER/RAPHO

Chaque jour, y compris le dimanche, les quelque 9 000 employés du *Asahi* (pour un tiers journalistes, un tiers techniciens et ouvriers et un tiers cadres) fabriquent à Tokyo, à Osaka, Nagoya et Kyushu les deux éditions (24 et 16 pages) qui sont diffusées respectivement à 7,5 et 4,6 millions d'exemplaires, soit plus de 12 millions chaque jour. Il y a sans doute de quoi faire rêver n'importe quel patron de presse occidental, mais c'est loin d'être tout. Le *Asahi*, bien qu'il ait ses entrées dans un foyer japonais sur cinq, n'est même pas, même plus, le « *ichi ban* », le numéro un. S'il reste le premier par la qualité, le record de diffusion appartient à son grand concurrent national le *Yomiuri*, un « shimbun » qui tire, c'est le cas de le dire, à la cadence quotidienne d'environ 14 millions d'exemplaires : une mitrailleuse à nouvelles, le champion toutes catégories du pilonnage d'information.

Viennent ensuite le *Mainichi* (6,6 millions), le *Sankei* (4 millions) et le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* (3 millions), ce dernier tirant à lui seul plus que le *Financial Times* (Grande-Bretagne) et le *Wall Street Journal* (Etats-Unis) réunis : un appétit d'économie qui, on le sait, ne réussit pas si mal aux Japonais... La liste n'est pas exhaustive, car la diffusion totale des quotidiens japonais s'élève à plus de 68 millions d'exemplaires... pour 118 millions d'habitants. Un pour deux, qui dit mieux ?

Les trois premiers de ces géants ont aussi une édition quotidienne en anglais qui tire à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Quant aux autres publications, tous genres confondus, on mentionnera pour mémoire, outre les 142 quotidiens, une centaine d'hebdomadaires et quelque 2 000 mensuels qui, à eux seuls, ont vendu en 1982 plus de 3 milliards d'exemplaires. C'est assez dire l'intérêt du Japonais pour toutes sortes d'informations. Parce que le citoyen moyen a peur de ne pas être « à la page » sans doute, mais aussi parce qu'il ne prétend pas avoir la connaissance infuse, qu'il juge la presse crédible à 70 % et, surtout, qu'il n'existe pas ici d'équivalent du « Café du commerce ». Le « je parle, donc je sais » n'est pas très japonais. Ici on lit plutôt pour savoir ou parce que ne pas lire le journal « cela ne se fait pas ». Ou encore, on le verra, parce qu'on a pas vraiment le choix.

Le *Asahi* fut fondé en 1879 à Osaka, à l'époque Meiji, peu après l'ouverture du Japon sur le monde extérieur. Après deux siècles de repli, la fringale pour les informations de toutes sortes et la volonté de rattraper l'Occident étaient grandes – ce qui a peu changé, bien que l'élève ait, depuis, souvent dépassé ses maîtres.

Dans le domaine de la presse comme dans tant d'autres où la technique locale était inexistante, les Japonais surent apprendre, emprunter et transformer leurs retards et faiblesses en innovations et en succès. Par exemple, c'est à un fabricant français (Marinoni) que le *Asahi*, en 1890, acheta une rotative dernier cri. Moins d'un siècle plus tard (en 1980), c'est avec les grands de l'électronique : IBM-Japon, Fujitsu et Nippon Electric que le *Asahi* mit au point le procédé NELSON (New Editing and Layout System Of Newspapers), informatisant sa production du traitement des textes à la mise en pages et au chargement des camions.

La diffusion totale des quotidiens japonais s'élève à plus de soixante-huit millions d'exemplaires pour cent dix-huit millions d'habitants. En 1982, une centaine d'hebdomadaires et près de deux mille mensuels ont vendu plus de trois milliards de numéros...

C'est le système le plus perfectionné au monde dans son genre. Il fonctionne jour et nuit dans un immeuble de presse d'une modernité réputée sans égale. Les étrangers viennent aujourd'hui s'en inspirer. La presse nippone ne lésine pas sur les moyens. Par rapport à des journaux occidentaux comparables quant au volume de la copie, la rédaction du *Asahi*, avec 3 000 journalistes, est au moins dix fois plus nombreuse. Même en tenant compte de quelque 300 bureaux régionaux et d'une trentaine à l'étranger, cela fait beaucoup. Pour satisfaire aux besoins de la couverture journalistique et autres, une flottille de limousines noires avec chauffeurs est toujours là, ainsi que quatre hélicoptères et trois avions.

Les plus grands journaux ont encore une palette de publications annexes, des radios, des actions dans quelques chaînes de télévision et toute une gamme d'activités culturelles qui servent à la promotion de l'image et des ventes.

Les raisons avancées par les journalistes japonais pour expliquer cette popularité, et la prospérité qui l'accompagne, sont nombreuses, variées et parfois inattendues.

Les aléas de la vente au numéro et des retards postaux ; les recettes en dents de scie, selon le temps, l'événement, les congés, l'humeur du lecteur ou celle des syndicats ; les prévisions incertaines et les efforts d'originalité pour « fidéliser » la clientèle, tout cela ne semble pas ici préoccuper outre-mesure. Un chiffre et une pratique expliquent parfaitement cette confiance : la diffusion du *Asahi*, pour 98 %, se fait par abonnement et à domicile toutes les douze heures. Le reste (2 %) par vente au numéro dans les kiosques, à 60 yens (2 francs) l'exemplaire.

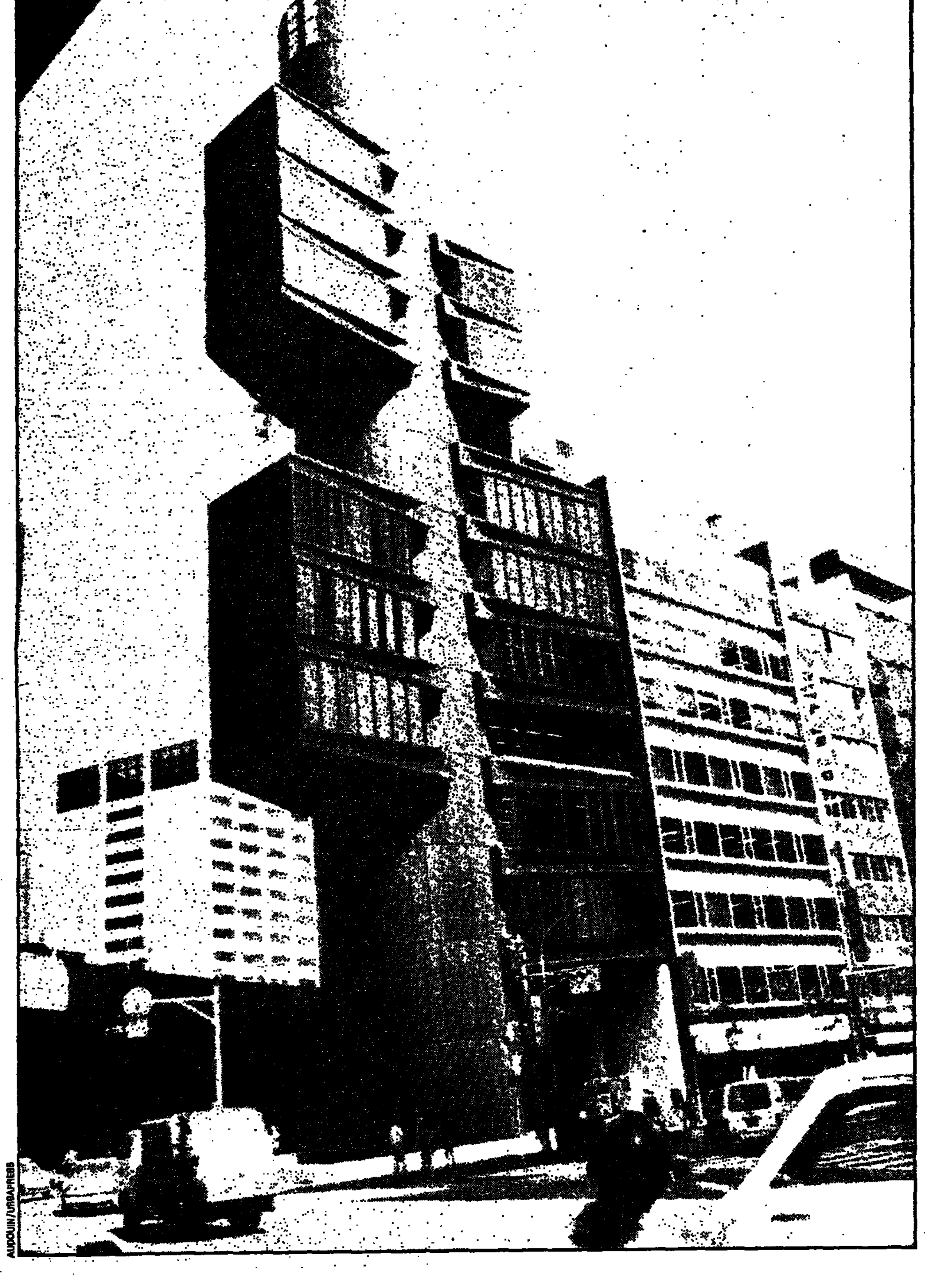
Pour plus d'efficacité, chaque grand quotidien a son propre réseau de distribution. On estime d'ailleurs dans la profession que si l'on opérait ici comme dans certains pays européens (forte vente dans les kiosques, distribution par service postal, etc.), on perdrait jusqu'à 40 ou même 50 % des lecteurs. Pour le *Asahi*, cela veut dire près de 6 500 distributeurs sous-traitants qui emploient, à travers tout le pays, et à leurs frais, quelque 72 000 livreurs à temps partiel. Pour le *Yomiuri*, les chiffres sont respectivement 8 800 et 83 000.

distribution, avidité du public, tout concourt à développer une industrie ailleurs par le monde souvent anémiée.

« La concurrence que se livrent ces réseaux est inimaginable à l'étranger, et c'est d'abord là qu'il faut voir la cause principale des chiffres de ventes phénoménaux des grands quotidiens nationaux », explique M. Tomoda, responsable du service étranger du *Sankei*, qui ajoute : *« Souvent, l'abonnement est moins un choix individuel, politique ou intellectuel, qu'une obligation commerciale : on vous force à acheter. Le conformisme social, la conformité des journaux – tous plus ou moins semblables, ils sont interchangeables, – et le fait que le client ne se détermine pas en fonction de choix politiques rendent la compétition très ouverte. »*

Les journaux et les lecteurs se ressemblant, rien n'est épargné en matière de harcèlement à domicile ou de cadeaux aux ménagères pour arracher l'abonnement.

« Certains – quel paradoxe – offraient un poste de télévision contre un abonnement, poursuit M. Tomoda. *On en est arrivé à un tel degré de surenchère que la commission nationale chargée de veiller au respect de la libre concurrence a dû intervenir en 1983 et demander que cela cesse. Mais le* Yomiuri, *engagé dans une véritable lutte au couteau pour conserver la première place qu'il a arrachée au* Asahi, *a refusé. Cela n'est pas étonnant parce que le* Asahi *continue à bénéficier d'un plus grand prestige et parce que c'est au système de vente acharnée, et également au fait qu'il possède l'équipe de base-ball des « Giants » que le* Yomiuri *doit sa réussite. Les billets gratuits pour le stade favorisent l'abonnement. »*



Le Shizuoka press and broadcasting center, dans le quartier Ginza, a été construit en 1967 par Kenzo Tange. L'architecte, qui réalisa plusieurs stades pour les Jeux olympiques de Tokyo en 1964, est reçu le lundi 21 mai à l'académie des Beaux-Arts à Paris.

Cette surenchère côté distribution est dans la logique d'un système dominé par les grands groupes et, parfois, compétitif à l'excès. Elle est essentielle pour augmenter le tirage et les recettes de publicité : et le gâteau publicitaire n'est pas mince, il équivalait à 30 milliards de francs en 1982 pour la seule presse écrite. De surcroît, cette bataille trouve son pendant sur le plan rédactionnel dans une autre surenchère : celle du fait divers.

C'est une rubrique systématiquement sensationnelle, faite pour accrocher le public, et qui dispose dans les grands journaux de quatre à cinq fois plus d'effectifs que celles de l'économie ou de la politique, dit M. Tomoda. Et comme tous les grands quotidiens se ressemblent ; comme tous combinent en un seul journal ce qui souvent est séparé ailleurs, avec, d'un côté, la « grande presse » et, de l'autre, les « journaux populaires » ; comme, enfin, ils s'adressent pour l'essentiel à cette « classe moyenne » uniforme censée représenter 80 % de la population japonaise, chacun fait ce que fait le voisin et met généralement le sport et le sang à la « une », précise M. Yasuo Kurata, universitaire, ancien journaliste.

L'insularité, l' *« uniformité culturelle et raciale »* de l'archipel, la domination de la presse nationale – qui conduit, dit M. Tomoda, à une *« tokyoisation »* dangereuse des régions, – ainsi que la légèreté des programmes de télévision, *« qui ne font pas vraiment concurrence aux journaux »*, sont d'autres raisons avancées par nos interlocuteurs en faveur de la presse écrite. M. Kazuo Yoshinaka, du *Asahi Shimbun*, y ajoute le *« haut niveau d'éducation »* des Japonais et leur tendance marquée au conformisme. *« On lit aussi le journal pour se former une opinion que l'on n'a pas individuellement sur tel ou tel sujet et pour être sûr d'avoir l'opinion de la majorité »*, dit-il.

Reste, lorsque l'on a passé tout cela en revue, un autre aspect, sinon l'unique, du moins tout à fait remarquable du rôle des grands quotidiens nationaux : celui de mécène des arts dans un pays où la promotion culturelle est laissée au secteur privé, et tout particulièrement aux médias et aux grands magasins, qui en profitent, bien naturellement, pour faire prospérer leurs affaires.

Ce n'est pas au gouvernement nippon que le public japonais doit d'avoir pu voir à Tokyo depuis une vingtaine d'années : la Vénus de Milo, Toutankhamon, une rétrospective Delacroix, d'autres sur l'art espagnol ou grec, ou encore *« cinq mille ans d'art coréen »*, les trésors tout frais exhumés de la Chine populaire, etc. On doit cela au *Asahi*, par exemple. Son département des projets culturels organise tout au long de l'année des expositions, des concerts, avec les meilleurs ensembles, et de grands événements sportifs. Les deux grands marathons internationaux de Tokyo, c'est encore *Asahi*. Quelques réunions et conférences internationales à caractère politique aussi. Prestige et publicité obligent, le *Yomiuri*, lui, s'est offert la meilleure équipe de base-ball du pays, qui draine les foules et les annonceurs. Jusqu'à l'inauguration, l'an dernier, d'un Disneyland à Tokyo, c'est aussi lui qui possédait le plus grand parc d'amusement du Japon, le Yomiuriland, pour se « yomiuriser » dès l'enfance. Pour varier les plaisirs, il finance aussi un collège de science et technologie.

Cet impressionnant tableau n'est pas – pas plus qu'ailleurs – sans ombres. On souligne fréquemment que, en dépit de sa puissance et de sa vitalité, cette presse demeure conformiste, officialiste et nationaliste. Elle présente, écrit Franck Gibney, *« un degré d'homogénéité qui n'existe nulle part ailleurs hors du monde communiste »* (1). Elle est sélectivement critique et moralisatrice, et pratique l'autocensure pour certains sujets jugés tabous : la famille impériale, la discrimination raciale et celle des minorités, certains agissements des grands groupes industriels nippons, certaines mœurs et tares sociales, etc. Bref, tout ce qui pourrait nuire à une certaine image du Japon conforme au « modèle ».

On reproche parfois à cette presse de manquer de courage politique et d'esprit critique jusqu'au moment où, concurrence obligeant, elle passe d'un excès à l'autre. Ainsi, l'affaire Tanaka, qui déchaîne les vitupérations de la grande presse depuis bientôt une décennie, avait d'abord suscité son extrême réticence : c'est un « indépendant » et des révélations américaines qui ont lancé l'affaire.

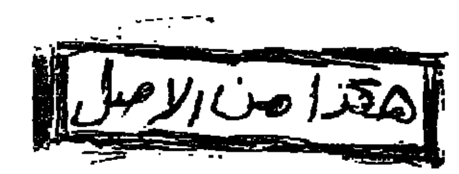
Par ailleurs, dans l'intérêt supérieur des bonnes relations sino-japonaises, et pour pouvoir ouvrir des bureaux à Pékin, les grands quotidiens nippons (à l'exception du *Sankei*) se sont engagés à n'écrire aucun *« article de caractère négatif »* sur la République populaire. C'est là un diktat – un *« compromis »*, diraient les Japonais – qui n'a pas été imposé à la presse occidentale. On reproche encore aux grands journaux d'être rigides et hiérarchisés (comme presque tout au Japon) et moins indépendants qu'il n'y paraît du fait de leurs liens avec le monde politique et celui des affaires, notamment par le biais des « clubs » exclusifs de journalistes accrédités dans ces milieux. C'est, affirment certains, une presse qui, plutôt que chercher à refléter sans parti pris les conditions de vie et l'état d'esprit du lecteur au nom duquel elle prétend parler, a tendance à imposer au lecteur ses propres choix, commentaires et « réalités », en fonction d'une conception toute mandarinale de l'orthodoxie.

La passivité des lecteurs renforce ces phénomènes, qui ne sont d'ailleurs pas tous particuliers à la presse nippone, exception faite des tirages records. Forts de tout cela, et peu portés à l'introspection, les mastodontes japonais de l'information vont de l'avant, vers l'ère des médias électronisés, pour mieux captiver 118 millions de Japonais. C'est sur ce terrain, concurrence oblige toujours, que la bataille des grands « shimbun » se déplace avec, cette fois, un œil sur les marchés étrangers de l'information et de la communication.

R.-P. PARINGAUX.

---

(1) *Japan : The Fragile Superpower*, Charles Tuttle Company, Tokyo.



Virus et cancers

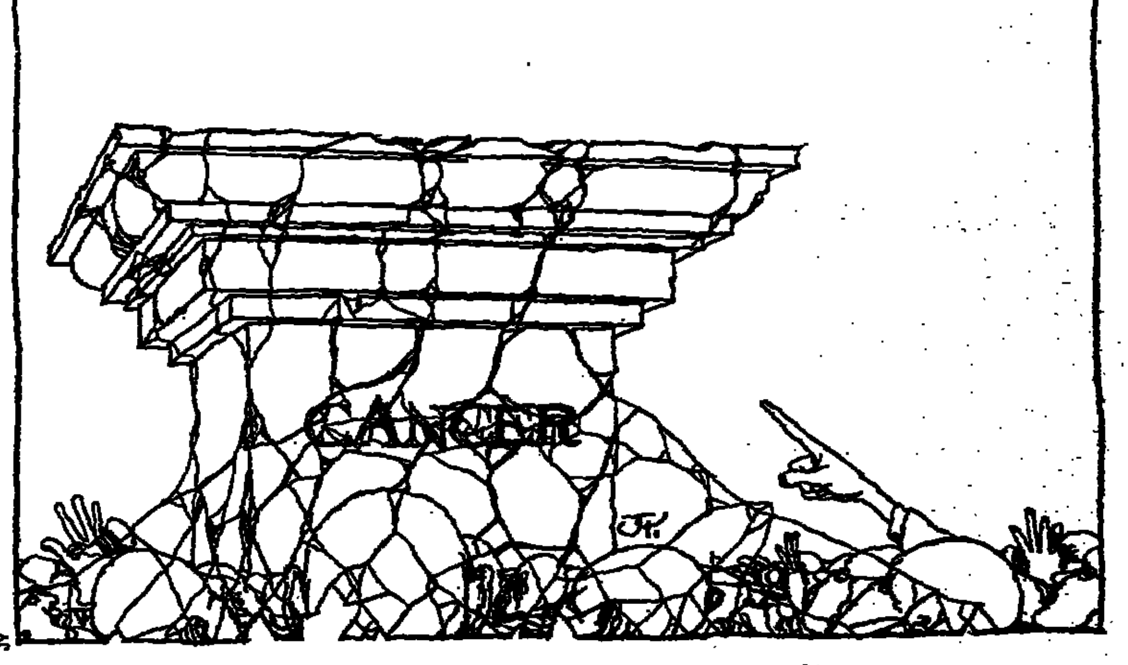
Aucune véritable démonstration n'est faite mais des éléments convergent.

LES virus jouent-ils un rôle dans l'apparition des cancers humains et, si oui, quelle conclusion thérapeutique faut-il en tirer? Voilà sans doute l'une des plus passionnantes questions de la biologie et de la médecine. Une question difficile qui n'a pas cessé d'agiter tout au long du siècle la communauté des biologistes. Une question souvent mal venue aussi, puisque l'un des tout premiers à travailler sur ce thème (Peyton Rous en 1910) dut attendre d'être nonagénaire pour se voir attribuer, en 1968, le prix Nobel de médecine.

Où en est-on aujourd'hui? Aucune véritable démonstration n'a encore été faite qu'un virus pouvait déclencher chez l'homme un processus cancéreux. En d'autres termes, il n'existe pas, en l'état actuel des connaissances, de «*virus du cancer humain*». Pourtant, un faisceau d'éléments convergents établis chez l'animal et chez l'homme depuis plusieurs années permettent de penser que certains virus sont bien associés à l'apparition de cancers. L'exemple du SIDA constitue aujourd'hui le dernier chapitre de cette longue enquête médico-scientifique. Un récent colloque, organisé à l'initiative de l'Association internationale pour l'étude et la prévention des cancers viro-associés et avec l'aide de la Fondation Mérieux, vient de réunir, au Centre européen de la Tults Université de Talloires (Haute-Savoie), les meilleurs spécialistes mondiaux de cette question. Cette réunion a témoigné du rôle pilote joué par plusieurs équipes françaises dans ce domaine et devrait prochainement déboucher sur une meilleure collaboration interdisciplinaire et internationale.

On dispose aujourd'hui de plusieurs «modèles» bien documentés dans lesquels le rôle d'un virus n'est plus mis en doute. On distingue ainsi :

● *Le cancer primitif du foie* et le virus de l'hépatite virale B (HBV). Toute une série de résultats laissent penser que le virus responsable de l'hépatite virale de type B pourrait être en cause dans l'apparition du cancer primitif du foie, tumeur particulièrement fréquente dans les régions où le virus sévit sur un mode endémique. Depuis 1978, la France, par l'intermédiaire de l'Institut de virologie de Tours et de l'Institut Pasteur production (groupe Sanofi), est engagée au Sénégal dans une importante campagne de vaccination des enfants. Des travaux sont aussi réalisés sur ce thème à Taïwan. Objectif : prévenir l'hépatite virale, affection très fréquente dans ces régions tropicales, et protéger les sujets vaccinés du cancer du foie. Si cet objectif est atteint, on aura indirectement démontré le rôle du virus dans l'apparition du cancer. Mais cette tumeur n'apparaît chez l'homme que vers la quarantaine. De longues années seront donc encore nécessaires avant que la première conclusion puisse être tirée.



● **Le cancer du naso-pharynx : est-ce le virus** d'Epstein-Barr (EBV) ? Dans les pays industrialisés, ce virus est responsable d'une maladie le plus souvent bénigne : la mononucléose infectieuse. Mais, dans certaines régions du monde, il est impliqué dans l'apparition de processus cancéreux très particuliers. C'est le cas en Afrique du lymphome de Burkitt, cancer du tissu lymphoïde frappant les jeunes enfants (1). C'est en Chine le cas du cancer du naso-pharynx. Cette tumeur représente dans certaines régions de la Chine du Sud l'une des principales causes de mortalité par cancer. Elle touche les sujets entre quarante et cinquante ans.

Les équipes des professeurs J.Y.I. Zeng (Institut de virologie, Académie des sciences médicales de la République populaire de Chine) et Guy Blaudin de Thé (CNRS, faculté de médecine Alexis-Carrel, Lyon) ont, en collaboration, développé un test biologique permettant, à partir d'une simple prise de sang, d'observer le «réveil biologique» du virus (présence d'immunoglobulines caractéristiques). Le «réveil» précède d'un à deux ans l'apparition de la tumeur. Le traitement de celle-ci par radiothérapie peut dès lors être mis en œuvre très progressivement avec des chances notablement accrues de guérison (93 % à cinq ans contre 70 % de mortalité à un an pour un cancer d'un stade avancé). «*Plusieurs centaines de millions de personnes peuvent être considérées comme étant «à risque» pour cette tumeur*», estime le professeur de Thé, et «*cette détection précoce constitue l'une des grandes aventures médicales de la Chine*». Parallèlement, plusieurs équipes anglaises et américaines travaillent à la mise au point d'un vaccin contre l'EBV. Elles rencontrent, semble-t-il, de nombreuses difficultés.

● **Le cancer du col de l'utérus et les papillomavirus** : il s'agit du modèle le plus récemment établi. Il y a une dizaine d'années, une équipe canadienne avait avancé que les anomalies cellulaires observées dans certaines lésions du col de l'utérus pouvaient être liées à cette famille de virus alors encore mal connue (2). L'an dernier, une équipe allemande du centre de recherche sur le cancer de Heidelberg (Lutz Gissmann et Harald Zur Hausen) démontrait l'existence de liens très étroits retrouvant notamment des génomes viraux dans des cellules cancéreuses. Compte tenu de la fréquence du cancer du col de l'utérus et de la transmission de ces virus par voie vénérienne, ces résultats pourraient avoir des conséquences considérables. Tout, pourtant, est loin d'être clairement établi. On a, en effet, dénombré vingt-sept types de papillomavirus humains, dont quelques-uns semblent à haut risque. Leur identification précise reste à faire. «*Quoi qu'il en soit*, indique le professeur Gérard Orth (CNRS, INSERM, Institut Pasteur), *on peut raisonnablement penser que dans un avenir proche chaque frottis vaginal comportera un examen virologique pour recherche de papillomavirus. Il s'agirait là d'un événement d'importance et d'une des premières applications préventives des travaux sur les virus du cancer.*»

Curieusement, l'ensemble de ces travaux ne semblent pas encore — sauf pour le lymphome de Burkitt — converger vers l'autre chapitre en plein développement de la recherche en *cancérologie moléculaire* concernant les oncogènes, ces structures particulières du patrimoine héréditaire dont le rôle semble déterminant dans l'apparition de certaines tumeurs cancéreuses.

● **Pour certaines leucémies humaines** enfin, l'orientation prise par les recherches sur le SIDA et les derniers résultats enregistrés ont donné un coup brutal de projecteur sur un secteur encore mal connu (et souvent délaissé en France) concernant les liens entre virus et cancer. Le SIDA, pour lequel tout aujourd'hui laisse penser qu'il est étroitement lié au LAV, virus découvert à l'Institut Pasteur de Paris par l'équipe des professeurs Luc Montagnier et Jean-Claude Chermann, constituera-t-il à l'avenir un nouveau modèle ? En tout cas, la prodigieuse accélération des recherches sur cette nouvelle maladie permet dès maintenant de programmer les prochains événements marquants : d'abord la mise au point à l'échelle industrielle d'une méthode permettant le dépistage sanguin des sujets porteurs du LAV (et donc à risque pour le SIDA), puis, ultérieurement, la mise au point d'un vaccin protecteur. Le jeu ici en vaut-il la chandelle ? Plusieurs opinions contraires ont, sur ce point, été émises à Talloires. Certains scientifiques estiment en effet totalement irréaliste le développement à l'échelle industrielle d'un procédé de vaccination spécifique contre une affection aussi marginale que le SIDA. «*Qui vaccinera-t-on ?* interroge le docteur Alain Goudeau (Tours), *et quel industriel acceptera d'investir dans un tel vaccin ?*» A un autre échelon, pourrait bientôt se poser la question de la prise en charge par l'ensemble de la collectivité d'une prévention active et coûteuse contre une pathologie qui ne concerne que quelques franges de la population. Question d'autant plus épineuse que ces franges se définissent pour l'heure à partir de comportements plus ou moins acceptés, comme l'homosexualité et la toxicomanie.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le Monde* du 4 janvier 1984 a consacré un dossier aux derniers résultats de la recherche sur cette maladie.

(2) Les papillomavirus sont les agents des verrues cutanées et des condylomes vénériens.

Doctrines politiques et travestissements de la science

LANCÉE en 1975 par la parution du traité d'Edward Wilson : *Sociobiology, the new synthesis*, la controverse provoquée dans les milieux scientifiques par la prétention de la sociobiologie à constituer «la» nouvelle synthèse s'est progressivement éteinte.

Il s'agit d'une discipline scientifique dont l'intérêt et le sérieux ne sont mis en doute par personne ; son objectif est d'étudier les comportements sociaux des animaux, termites, abeilles ou babouins, et de tenter de préciser les éléments de ces comportements qui sont étroitement gouvernés par le patrimoine génétique. Cette recherche progresse assez facilement lorsque les animaux étudiés sont des «automates génétiques» ; les difficultés sont, au contraire, considérables dès que l'on aborde l'étude d'espèces où l'interaction entre le milieu et le patrimoine génétique est plus complexe. Malgré ces obstacles, des modèles théoriques ont pu être élaborés, qui proposent une explication de l'évolution de certaines structures sociales en fonction de la pression exercée sur les populations par la sélection naturelle. Ainsi conduites, les recherches ont pu déboucher sur des théories qui sont, dans certains cas, en bon accord avec les faits observés. *Elles font, certes, l'objet de controverses, mais ni plus ni moins virulentes que celles auxquelles les scientifiques se livrent avec délice dans tous les domaines.*

Pourquoi alors les polémiques et les violences qui ont marqué ce débat ? C'est que les recherches sur les objets de notre univers, vivants ou inanimés, n'ont en dernière analyse qu'une finalité, comprendre l'homme, à la fois élément et observateur de cet univers. Les véritables difficultés commencent lorsque l'on prétend appliquer à notre espèce les modèles théoriques reconnus provisoirement comme plus ou moins valables pour les fourmis ou pour les gorilles. Selon Wilson lui-même, cette transposition pose problème, car les rapports entre *homo sapiens* et son milieu font de lui *«une espèce très particulière» : au lieu de subir, il transforme*. L'exemple type de ce renversement est le feu : pour tous les animaux il est un ennemi, une source de crainte : l'homme en a fait un allié, un outil, une source de sécurité. Même si l'on peut supposer que tel comportement animal est étroitement déterminé par son patrimoine génétique, le comportement analogue de l'homme peut fort bien résulter d'un processus tout autre. Le piège tendu par les mots est ici particulièrement traître : ils nous font croire que deux comportements sont de même nature pour la seule raison que nous les désignons par le même terme.

Ainsi l'altruisme. Ce mot a été forgé à propos de l'homme ; il est chargé de multiples idées associées, dévouement, générosité, sacrifice... Lorsqu'un termite se porte au devant d'un prédateur et se laisse tuer au profit de la collectivité, *nous qualifions son attitude d'altruiste. Mais les mécanismes qui provoquent cette attitude peuvent fort bien n'avoir rien de commun avec ceux qui sont à l'œuvre chez l'homme «altruiste»*. La conscience qu'il a de ses actes et de lui-même suffit à tout bouleverser. Démontrerait-on *le déterminisme génétique strict de l'altruisme des termites, on n'aurait pour autant aucune lumière sur l'altruisme humain*, qui est, malgré les mots, un tout autre objet. Des remarques identiques peuvent être formulées à propos de l'«instinct de propriété», des attitudes de domination ou de la tendance à l'homosexualité.

Pour l'essentiel, les critiques adressées à la sociobiologie concernent le danger de ces extrapolations de l'animal à l'homme : ce qui n'est que métaphore risque d'être présenté comme preuve. Depuis quelques années, un accord assez général semblait trouvé sur ces évidences.

La polémique risque d'être relancée pour un temps par un jeune physicien, Charles Lumsden. Faisant équipe avec Wilson, il propose, dans un livre écrit pour un public non scientifique (1), un modèle permettant d'expliquer, selon eux, l'émergence de l'esprit humain. Rien de moins. Pour cela, ces auteurs utilisent un concept présenté comme nouveau, celui de la «coévolution gène-culture». Une fois débarrassé d'un certain habillage, il est clair que ce mécanisme est tout simplement celui de la sélection naturelle, ce qui nous ramène au modèle darwinien classique. *Tout le raisonnement repose sur l'idée que les gènes responsables de comportements efficaces se répandent au fil des générations, tandis que les autres peu à peu disparaissent.* Ainsi est-il affirmé que *«les gènes qui prescrivent le refus de l'inceste»* se sont multipliés, car ils évitent un comportement biologiquement néfaste.

Mais une telle présentation de l'évolution suppose résolu le problème essentiel : comprendre comment des gènes, ces structures chimiques, peuvent «prescrire» une attitude aussi complexe que le choix du partenaire sexuel selon les liens de parenté. En dernière analyse, les mécanismes proposés par Lumsden et Wilson supposent que les géniteurs transmettent leurs caractéristiques à leur progéniture, alors que nous savons depuis Mendel qu'ils transmettent la moitié des facteurs, les gènes, qui en eux gouvernent ces caractéristiques. *Ce qui est un processus totalement différent ; tous les raisonnements basés sur la transmission directe des caractères se trouvent caducs.*

Il s'agit donc d'une théorie prémendélienne à propos de laquelle la discussion scientifique sera sans doute vite close. Elle ne *constitue pas réellement un modèle explicatif, mais n'est qu'une tautologie annonçant que le «meilleur» l'emporte ; à condition de définir le «meilleur» comme ce qui est capable de l'emporter.* Selon une remarque de l'astronome Hubert Reeves, cette théorie est simplement *«une preuve du fait qu'à vouloir tout expliquer, on n'explique rien».*

Le tapage fait autour de la sociobiologie il y a quelques années n'était pas pour l'essentiel le fait de scientifiques ; il a surtout été provoqué par quelques groupes politiques extrémistes, qui ont prétendu y trouver une justification de leur doctrine ; si les comportements des hommes sont génétiquement déterminés, ils *correspondent à la «nature humaine», toute tentative de réforme est alors perverse et vouée à l'échec* ; la hiérarchie entre individus, le droit de propriété, la domination des hommes sur les femmes, l'hostilité à l'égard des étrangers, sont des éléments «naturels», donc fatals.

De telles élucubrations ont été rapidement reniées par les fondateurs de cette discipline. Wilson lui-même, dans *le Feu de Prométhée*, constate avec regret que certains groupes d'*«extrême droite, y compris le Front national anglais et la nouvelle droite française (...), qui sont favorables à diverses nuances de gouvernement autoritaire et de pratique raciste»*, ont adhéré à la sociobiologie ; mais, selon lui, cette adhésion concerne *«non pas la science réelle, mais la caricature... qu'on pouvait tirer des écrits de quelques auteurs à sensation».*

Il apparaît que la même opération de détournement est tentée à l'occasion de la parution du livre de Lumsden et Wilson ; les «auteurs à sensation», qu'eux-mêmes dénoncent, s'en donnent à cœur joie (2). Leur objectif est de persuader le lecteur que les activités essentielles de l'esprit humain ne sont que le résultat des ordres inscrits dans le patrimoine génétique. Ils ne s'embarrassent pas de nuances, invoquent la *«science» à chaque paragraphe* et assènent leurs affirmations sous forme de slogans ; *«La biologie confirme les lois de la morale»*, et même : *«Le problème de la science, c'est l'âme.»*

L'utilisation de ce dernier mot, si lourd de sens pour tout lecteur, est *révélatrice de la manipulation dont celui-ci est victime*. Selon le *présentateur du Figaro-Magazine*, qui utilise ces slogans comme titres, l'*«âme»* serait l'objet du livre de Lumsden et Wilson. Or ce mot n'y est utilisé que deux fois, dont l'une pour affirmer que justement, les modèles proposés ne concernent pas l'«âme». Plus étrange encore, on apprend dans le *même* article que le traité de J.-P. Changeux, *l'Homme neuronal «commence par un chapitre sur la notion d'âme»* ; il aurait été plus conforme à la vérité de préciser que l'objectif de ce chapitre est, tout au contraire, de reléguer hors du champ de la recherche scientifique *«les cogitations des spiritualistes»*. On ne saurait plus totalement falsifier les intentions d'un auteur.

Ceux qui se rendent coupables de tels travestissements peuvent-ils être de bonne foi ? *L'objectif de la démarche scientifique est de nous rendre plus lucides sur l'univers et sur nous-mêmes. Comment ne pas être indigné lorsque la science est faussement et systématiquement invoquée par ceux qui n'ont pour objectif que la défense d'une idéologie ?* Il est regrettable que cette *indignation*, ressentie par tant de scientifiques devant l'utilisation pervertie de leurs travaux, ne soit pas plus largement exprimée.

ALBERT JACQUARD,
généticien, professeur à l'université de Paris-VI.

(1) *Le Feu de Prométhée*, éd. Mazarine, 222 p., 69 F.

(2) Cf. le «Cahier-science» publié par le *Figaro-Magazine* du 11 février.

La longue mémoire du boulier

Pour les champions, des opérations aussi rapidement exécutées qu'avec une calculatrice.

PARIS. Un magasin japonais de la Porte Maillot. Décor luxueux et ambiance ouatée. Sur le comptoir central, une vendeuse (japonaise) comptabilise sur sa calculatrice les achats d'une cliente. Fin de l'addition. *« ... 750 francs, Madame... je vérifie... »* Le regard de la vendeuse se porte maintenant sur la partie droite de sa calculatrice associée à un « boulier ». Index et pouce font rapidement claqueter les petites boules blanches. *« ... 750 francs, c'est bien ça Madame. »*

Sur ce simple boulier, utilisé au Japon depuis le quatorzième siècle, la vendeuse vient de vérifier un résultat donné par l'électronique. *« C'est rassurant »*, dit la vendeuse. Comment des industriels de l'électronique en sont-ils venus à associer une calculatrice à un boulier ? *« Au Japon,* explique la jeune femme, *comme dans d'autres régions d'Asie, on utilise le boulier, comme en Occident on a le réflexe du « papier-crayon » pour faire une opération... » « Et puis,* confie-t-elle, *pour une personne habituée à se servir du boulier, le résultat d'une opération élémentaire de calcul est plus rapide à trouver sur boulier qu'avec une calculatrice... »* Habituée ? Peut-être.

Mais, au Japon, l'enseignement du boulier est obligatoire dans les écoles primaires et dure trois ans. Ensuite, ceux qui souhaitent se perfectionner dans la *« maîtrise »* du boulier s'inscrivent dans des établissements spécialisés, où ils passent des examens de qualification. D'abord *six degrés puis huit* « dans » (comme en judo). Les *niveaux de qualification* sont fondés sur la rapidité et la précision des calculs. Six mois de pratique quotidienne (3[e] degré) *permettent de calculer* aussi vite qu'avec une calculatrice...

Après, les choses se compliquent. L'examen du deuxième degré comporte en plus des épreuves de calcul mental et de calculs d'intérêts. Enfin, la qualification pour le 1[e] dan comprend des extractions de racines carrées et racines cubiques !

Véritable calculatrice permettant d'« *opérer* » sans retenues, au fur et à mesure de l'énoncé, de constituer des mémoires et de calculer avec autant de décimales qu'il en faut, le boulier a aussi ses champions. Tous les ans, quelque trois cents d'entre eux, représentant douze pays d'Asie, se rencontrent pour les « Olympiques » de calcul mécanique. Ces championnats sont organisés par l'Association internationale de maîtrise du boulier créée en 1975.

Le pouvoir de l'objet dépasse une simple fonction. Il est symbole d'ordre, d'adresse, de concentration et de méthode. Il est aussi culture. On le retrouve loin dans l'histoire de l'Asie. La première mention sûre d'abaque mathématique apparaît dans un traité chinois du troisième siècle après J.-C. Qu'on l'appelle Leo-Kid (boules à penser) en thaïlandais, Suan-Pan en mandarin, ou Soo-Pan dans le sud de la Chine, ce qui est étonnant, c'est que cet instrument, que l'on retrouve dans toute l'Asie, n'a pratiquement pas subi de modifications depuis le quatorzième siècle. Seuls les Japonais le firent évoluer et poussèrent leur Soroban à l'extrême de ses possibilités : méthodes d'emploi s'appuyant sur des bases théoriques plus précises, outil simplifié par réduction du nombre de boules (par colonne), forme des boules affinée autorisant un toucher plus léger, un déplacement « doigts-boules » plus rapide. C'est d'ailleurs leur modèle qui est utilisé lors des « Olympiques » annuels.

Son mode d'emploi ? *Comme pour le boulier chinois,* il suffit de connaître ses tables d'addition et de multiplication de 1 à 9 pour effectuer, sans papier *ni* crayon, des calculs aussi compliqués que des extractions de racines. Fabriqué aujourd'hui en plastique, c'est l'outil de tous les jours, disponible en permanence. Il nécessite de l'entraînement et une parfaite dextérité « doigts-boules. »

« C'est une des plus belles réalisations en matière d'instrument scientifique. » Assis derrière le comptoir de sa boutique du dix-septième arrondissement, Li Ching Tang parle volontiers « boulier ». Adepte passionné, il a récemment édité une méthode en français (un ouvrage d'une centaine de pages (1). *« Étudiant en démographie (à Paris), j'utilisais mon boulier chaque fois que nous avions des calculs de statistique à faire. Les autre sétudiants étaient assez intrigués par les performances de cet instrument d'apparence primitive et pourtant si efficace. Mais plus qu'une manière de calculer, ce qui m'intéresse, pour les enfants par exemple, c'est que la pratique du boulier est en réalité une gymnastique mentale qui développe le pouvoir de concentration et l'acuité visuelle. Cela apporte une parfaite coordination entre le cerveau, les yeux et les doigts. Un écolier qui pratique le boulier va plus vite pour faire ses devoirs qu'un autre enfant. »*

Dans l'introduction de sa méthode, Li Ching Tang rapelle que l'on peut apprendre la maîtrise du boulier dès l'âge de cinq à six ans, que la connaissance de cette technique permet de mieux percevoir le système arithmétique et développe les capacités de calcul mental. Partie intégrante de la technique du boulier, la méthode de calcul mental est complètement différente de celle que nous connaissons en Occident, dans la mesure où elle consiste en une pratique sur un instrument « imaginé ». « *Il suffit,* dit-il, *d'imaginer un boulier invisible sur lequel on opère. Ce type de calcul mental sera toujours plus rapide que le calcul digital, grâce à la suppression de la limitation du mouvement des doigts. »*

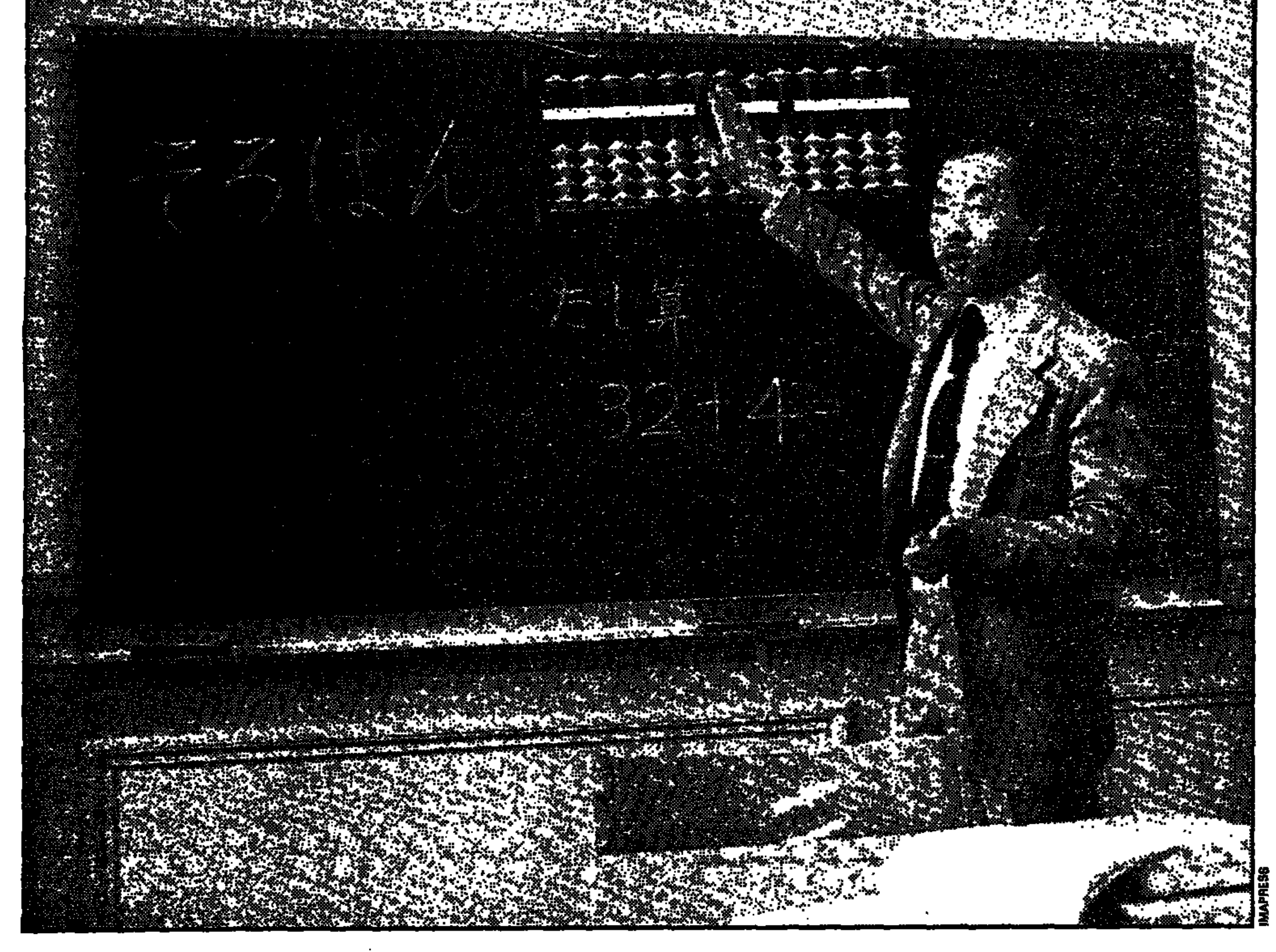
Le processus est plus simple qu'il n'y paraît et permet de comprendre l'efficacité incroyable et déroutante de certains maîtres du boulier. Les annales citent volontiers la performance de M. Yoshio Kogima, qui, en 1 minute, 18 secondes et 4 centièmes, réussit à donner les résultats corrects pour 50 divisions. Chaque opération comprenait entre 5 et 7 chiffres de diviseur et de dividende.

Avec l'avènement de la calculatrice, le vénérable boulier, chinois ou japonais, semblait bien condamné à s'empoussiérer dans les musées. Mais à mesure que les nouvelles calculatrices se multiplièrent, les éducateurs commencèrent à se plaindre, les cybernéticiens à douter, les comptables à pratiquer une rassurante double vérification et les fabricants à proposer cette calculatrice associée à un mini-boulier.

Après une période de flottement, les « boules à penser » *font un retour en force. Rien* qu'au Japon, il y a aujourd'hui *plus de 30.000 académies de* boulier. L'Association internationale de maîtrise du boulier compte maintenant douze pays concourant à ses « Olympiques ». Enfin, la pratique du boulier semble prendre les chemins de l'Occident. Signe avant-coureur : depuis peu l'université de la Caroline du Sud publie un bulletin du « Soroban » ; des associations se créent sur la côte ouest des États-Unis ; des méthodes sont publiées en langue anglaise, et maintenant en français. Retour en force ou éternel retour ?

SERGE VIALLET.

(1) *La Maîtrise du boulier,* par Li Ching Tang/Tien Shien, 71, rue de Levis, 75017 Paris.



IMAPRESS

Origines

MARQUÉ par son image extrême-orientale, le boulier serait-il en réalité d'origine gréco-romaine ?

Si le mot « boulier » n'apparaît en français que très tardivement (1863 selon le Robert), « *planche à compter* », « compteur » ou « abaque » l'ont précédé. Citons seulement l'« abaque de poche » (conservée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris), provenant du cabinet de physique du jésuite Anasthase Kircher (mort en 1680). La boule supérieure vaut 5, les quatre boules inférieures 1 chacune... *ce qui est l'exacte disposition* du boulier japonais actuel. Le boulier (chinois ou japonais) se fonde sur le système décimal. En fait, il serait plus juste de dire qu'il utilise un système biquinaire, c'est-à-dire celui de la numeration romaine I, II, III, IIII, V). La notion de IV n'apparaissant qu'au Moyen Age, et X ou 10 étant en fait V + V superposés *tête-bêche*.

Dès le début du seizième siècle, une lutte opposa les « abacistes » aux « algoristes » qui *défendaient les calculs écrits,* ancêtres des méthodes actuelles. Ces derniers l'emportèrent vite chez les mathématiciens, l'abaque n'ayant plus qu'un usage commercial et financier. La Révolution française en interdit l'usage dans les écoles, et ce qui devait s'appeler le boulier ne fut plus, en France, qu'un amusement *sans rôle mathématique.*

S.V.

Petites Nouvelles

Les écrits d'Einstein

LA *National* Science Foundation (NSF) américaine a accordé une subvention de 750 000 dollars (environ 6 millions de francs) aux Presses de l'université de Princeton (*Princeton* University Press) pour commencer *la publication de la* correspondance et des écrits *d'Albert Einstein.* Trente-huit volumes devraient paraître dans les trente prochaines années, et la correspondance d'Einstein sera éditée à 95 % pour la première fois, source d'information considérable mise à la disposition des *historiens* et *des philosophes de* la science.

Cette aide financière accordée par la NSF – agence fédérale in*dépendante créée* en 1950 pour promouvoir le progrès de la science aux Etats-Unis – devrait couvrir les frais d'édition relatifs à la période 1879-1914 : le premier volume : *« Les années d'études »* (1879-1900) sortirait en 1985. D'autres volumes seront consacrés aux *« Années suisses »* (1900-1914), période très féconde pendant laquelle Einstein formula la théorie restreinte de la relativité, expliqua l'effet photoélectrique (pour lequel il obtint le prix Nobel de phy*sique en 1921) et fit un pas* important dans l'élaboration de la *théorie générale* de la relativité.

Le projet de publication des *écrits d'Einstein est parrainé par* l'Université hébraïque de Jérusalem – qui, après une bataille juridique de vingt ans, fut reconnue dépositaire des notes du savant, aux dépens de l'université de Princeton, où il a travaillé – et *les Presses de l'Université de* Princeton. Outre la subvention de *la NSF, d'autres aides ont déjà* été consenties précédemment : de la Sloan Foundation, de la maison d'édition américaine McGraw Hill et de fondations suisses.

C. G.

Une bibliothèque des logiciels

L'UTILISATION des ordinateurs à des fins éducatives est appelée à augmenter dans les prochaines années. Aussi, pour mieux faire connaître *l'enseignement assisté par ordi*nateur (EAO), le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) a ouvert dans ses locaux (1), à l'intention du public, une didacthèque : bibliothèque de logicels éducatifs *(logiciels spécialisés regroupant* des suites d'instructions exécutables par un ordinateur).

Cette bibliothèque sera aussi un lieu de débats sur l'EAO entre toutes les parties intéressées de près ou de loin par cette applica*tion de l'informatique : les ensei*gnants, bien sûr, les centres de formation professionnelle, les chercheurs, les sociétés de service et de conseils en informatique, les responsables de PME, les créateurs-concepteurs, etc.

*Pour aider les visiteurs à éva*luer les réalisations présentes de l'EAO, *et réfléchir sur son avenir, plusieurs actions sont* envisagées : établissement d'un fichier de logiciels éducatifs accessible par vidéotex – Dictatel, – mise à la disposition du public d'une documentation sur les expériences d'introduction de l'infor*matique dans l'enseignement et* sur les tendances du marché des « petits logiciels » éducatifs pour micro-ordinateurs. Enfin, des animations sont prévues, soit sur un thème précis (l'enseignement des langues par exemple), soit sur les utilisateurs existants ou potentiels de l'EAO (des journées sur *les logiciels destinés aux enfants* en échec scolaire sont envisagées).

C.G.

(1) Le CESTA – créé en novembre 1981 – a pour vocation d'aider à *la diffusion* des technologies modernes dans le tissu économique et social. Il est installé dans les anciens locaux de l'Ecole polytechnique : 1, rue Descartes, 75005 Paris, tél. 634-33-33.

En Toute Logique

Facteurs, facteurs

PROBLÈME N° 264

Les factorielles orbitent aux limites de l'univers des calculettes. « Factoriel n », produit de tous les entiers de 1 à n, dépasse vite les 8 *chiffres permis à l'affichage.* Saurez-vous néanmoins explorer leurs curiosités ? Certaines factorielles sont elles-mêmes le produit de factorielles inférieures :

$$2! = (0!)\,(1!)\,(2!)$$
$$6! = (1!)\,(3!)\,(4!)$$

En trouverez-vous d'autres ?

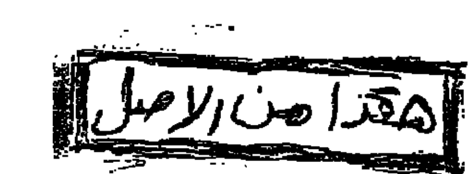
(Solution dans *le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 juin).

SOLUTION DU PROBLÈME N° 263

Ce sont les nombres « pentagonaux » et les nombres « hexagonaux ».

Ainsi, 1 est le nombre de points du pentagone nul, tous sommets confondus. 5 est celui du pentagone de côté 2 points, à 5 som*mets. Ensuite chaque pentagone* entoure le précédent, deux de ses côtés utilisant 2 côtés du précédent.

PIERRE BERLOQUIN.



هكذا من الاصل

Le jour se lève sur la loi Debré...

Au matin du 24 décembre 1959, l'Assemblée nationale renforce l'aide aux écoles privées.

DANS la nuit du 23 au 24 décembre 1959, l'Assemblée nationale débat fiévreusement du projet de loi sur l'enseignement privé. L'incertitude la plus grande pèse. Des membres de la majorité, surtout MRP et indépendants, s'interrogent : vont-ils voter le projet gouvernemental qui leur paraît dangereux pour la liberté de l'enseignement ? Le suspense demeure jusqu'au vote. Finalement, la presque totalité de la majorité vote la loi Debré, qui laisse amertume et volonté de revanche à gauche, mais aussi craintes et incertitudes du côté des défenseurs de l'école privée. Ce n'est pas l'enthousiasme.

La loi Debré est une construction originale qui rompt avec le régime des subventions octroyées par Vichy et repris par la loi Barangé (1951). Elle est fondée sur un système de *contrats* qui impliquent droits et devoirs de la part des deux parties en présence, l'État et l'enseignement privé, catholique à plus de 90 %, contrats simples et contrats d'association qui impliquent des obligations différentes. Ce système a fait son chemin, puisqu'il est repris dans ses grandes lignes par l'actuel projet de loi Savary, avec des différences importantes, mais surtout une modification capitale pour ce qui concerne le choix des maîtres et leur statut.

Dès son retour au pouvoir, le général de Gaulle sait qu'il va devoir régler la question scolaire. Les écoles privées sont en proie à de graves difficultés financières, et déjà s'exercent des pressions discrètes de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (APLE), qui regroupe trois cent quatre-vingts députés et cent soixante sénateurs. Cependant, la question de l'école n'a pas pesé dans la campagne électorale qui précède les élections de novembre 1958.

La première idée du général de Gaulle fut de régler la question par ordonnance. Celle-ci prévoyait la prise en charge, par l'État, des traitements des maîtres de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, sous réserve d'un simple contrôle pédagogique.

On peut s'interroger sur les causes de l'abandon de ce texte. On a évoqué les exigences excessives émanant des Associations de parents d'élèves à l'enseignement libre (APEL), la pression des parlementaires de la majorité qui voulaient pouvoir s'attribuer le mérite d'une loi favorable à l'école privée ou encore, finalement, la décision du général de Gaulle de consulter les élus de la nation sur un sujet éminemment politique. Ce qui est certain, c'est que, lorsque M. Michel Debré prend ses fonctions de premier ministre, son chef de cabinet, M. Pierre Racine, rencontre Georges Pompidou, chef de cabinet du général de Gaulle tant qu'il fut premier ministre et que celui-ci lui remet le dossier scolaire en lui disant : *« C'est le plus important. »*

Les députés partisans de l'enseignement privé n'attendent pas. Dès la déclaration de politique générale de M. Debré, celui-ci se voit reprocher son silence sur la question scolaire. C'est incontestablement la fraction non gaulliste de la majorité qui est en flèche, Louis Terrenoire (UNR) suivant prudemment en termes beaucoup plus généraux.

Après une démarche de députés de la majorité, le premier ministre s'engage par une lettre publiée le 1er février 1959 à mettre en marche une procédure législative qui pourrait aboutir avant l'été. Le 1er juin, il décide de créer une commission d'étude des problèmes scolaires. Ces retards indisposent les députés de la majorité, qui manifestent leur mauvaise humeur en provoquant de graves escarmouches à l'Assemblée.

En outre, une commission scolaire peut apparaître comme une mesure dilatoire. N'a-t-on pas déjà connu les échecs de la commission Philip (1945) et de la commission Paul-Boncour (1950) ?

L'ardeur des APEL

Si l'initiative de la relance appartient officiellement aux partis de la majorité, c'est qu'ils sont talonnés par le puissant groupe de pression que constituent les APEL, fortes de six cent mille familles extrêment motivées et qui ont le vent en poupe : majorité favorable au Parlement et faveur croissante de l'opinion publique. Un sondage de mai 1959 indique que 43 % des personnes interrogées accepteraient de mettre leurs enfants dans l'enseignement privé si celui-ci était gratuit. Sûres de leurs positions, les APEL développent un programme maximaliste lors du meeting de la salle Wagram le 6 mars 1959. Elles réclament une dotation annuelle de 75 milliards, égale à la moitié de ce que coûteraient à l'enseignement public les élèves du privé s'ils venaient à être pris en charge par l'État, le maintien de la loi Barangé et son extention à l'enseignement secondaire, des crédits pour la construction de locaux nouveaux.

Cette position extrémiste n'est pas du goût de tous les catholiques, soit qu'elle apparaisse peu politique – ni M. Edouard Lizop, l'animateur du Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement, ni les dignitaires de la hiérarchie catholique n'assistaient au meeting, – soit qu'elle heurte ceux qui souhaitaient une harmonisation progressive des deux modes d'enseignement. Sur ce point, les positions du Syndicat général de l'éducation nationale, d'*Esprit*, de la Paroisse universitaire, sans être identiques, révèlent un même sentiment.

L'ardeur des APEL fut certainement freinée par la hiérarchie, car des propositions beaucoup plus vagues furent formulées au grand rassemblement national de Caen le 10 mai 1959. En tout cas, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui, les APEL se veulent les porte-parole officiels de l'enseignement libre et non de l'épiscopat. En outre, il y eut des consultations, mais jamais de négociations officielles entre le gouvernement et les représentants de l'épiscopat.

Dès fin janvier, la promesse du premier ministre d'envisager une procédure législative avait déclenché les réactions laïques. Le Comité national d'action laïque (CNAL), dans une lettre au général de Gaulle, et M. Albert Bayet, président de la Ligue de l'enseignement, dans une lettre à M. Michel Debré, expriment leur opposition formelle : toute mesure d'aide à l'enseignement privé serait le triomphe de l'esprit de Vichy sur celui de la Libération, en même temps qu'une atteinte à la laïcité de l'État et à l'unité de la nation. On a alors l'impression que les organisations laïques sont en flèche par rapport aux partis de gauche. Guy Mollet n'avait-il pas négocié avec le Vatican en secret peu de temps auparavant (1) ?

Quant au Parti communiste, il attise la querelle en attaquant avec la même vigueur les cléricaux et ces *« faux laïques »* que sont les socialistes. Georges Cogniot accuse même M. Deixonne de souscrire au programme de *la Croix !* Au printemps 1959, le débat s'élargit : le courant doctrinaire laïque et le courant politique se rejoignent, et c'est la première vague des grandes manifestations, après les élections municipales de mars qui, curieusement, ne cristallisent pas le débat scolaire. Après le rassemblement de 80 000 catholiques à Caen, le 10 mai, ce sont les grandes manifestations laïques des 21 et 28 juin qui mobilisent des forces importantes. L'été est un temps de pause, mais l'agitation reprend avec le dépôt des conclusions de la commission Lapie. Le mois de novembre est marqué par une nouvelle vague de meetings laïques, qui rencontrent le même succès qu'au mois de juin – on dénombre cinquante-sept réunions pour le seul dimanche 27 novembre.

Du côté catholique, ce sont maintenant les évêques qui président les rassemblements dans une vingtaine de villes. L'agitation, notamment celle du CNAL, ne cessera pas jusqu'au vote de la loi.

M. André Boulloche, ministre de l'éducation nationale, socialiste en congé de parti, n'avait annoncé la création d'une commission d'étude que le 1er juin, et le décret qui en fixait les attributions n'avait paru que le 23 juin. Le gouvernement est en retard sur ses engagements, et on s'explique mal ces délais. La commission, présidée par M. Pierre-Olivier Lapie, socialiste, ne tient sa première séance que le 25 juillet. Elle est composée de personnalités de divers bords, aptes au dialogue et qui ont l'expérience des problèmes de l'enseignement.

Les affinités idéologiques entre MM. Boulloche et Lapie augurent bien d'un compromis. Mais, en même temps, les vues de M. Lapie sont très proches de celles de M. Debré : mesures prises pour une durée limitée, dix ou quinze ans, et qui atténueraient la disparité et la concurrence entre les deux ordres d'enseignement.

Pour la commission Lapie, point de vacances, les auditions se succèdent, sans exclusives. Fin octobre, elle est en mesure de communiquer son rapport final au gouvernement. Les conclusions présentent les grands traits de ce que sera la loi Debré : préférence pour une solution souple et progressive qui favorise l'harmonisation des deux ordres d'enseignement, système de contrats entre lesquels les établissements privés pourront choisir. Le rôle de la commission Lapie a été capital.

Proche du projet Savary

Il faudra encore deux mois au gouvernement pour aboutir à un projet de loi définitif en raison des désaccords entre le ministre de l'éducation nationale et le premier ministre, puis des dissensions au sein du gouvernement.

Le projet Boulloche de 1959 est finalement assez proche du projet Savary de 1984. Il prévoit une seule forme de contrat et multiplie les dispositions relatives au recrutement des maîtres et à l'autorité du ministère de l'éducation nationale. Le désaccord est tel avec le premier ministre que celui-ci rédige lui-même plusieurs projets de loi pendant l'hiver. En outre, en décembre, le débat avec M. Boulloche porte sur l'article premier du projet de loi. Comment concilier la liberté de conscience exigée par l'Etat dans les établissements sous contrat, que M. Boulloche interprète en termes de neutralité, et le caractère propre des établissements privés ? La question est débattue au cours de plusieurs conseils de cabinet et portée devant le conseil des ministres.

Le désaccord règne aussi au sein du gouvernement. Dès le 27 novembre, la presse suggère que le projet Boulloche constitue l'extrême limite des concessions acceptées par le ministre de l'éducation nationale et que celui-ci envisagerait de se retirer si le projet était trop remanié ; M. Jean-Marcel Jeanneney passe pour soutenir fermement M. Boulloche. De son côté, Pierre Chatenet affirme aussi ses convictions laïques, tandis que Robert Lécourt et Henri Rochereau sont bien décidés à défendre l'enseignement privé et que Robert Buron et Edmond Michelet s'emploient à réduire les antagonismes.

En outre, M. Debré doit s'appliquer à rallier la majorité à ses vues. Le 9 décembre il rencontre ses représentants. A l'issue de la réunion, la presse fait état de la mauvaise humeur du MRP et de l'optimisme de l'UNR. L'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, sous l'influence en particulier de son secrétaire général, M. Marcel Prélot, joue un rôle important pour réduire les dissensions au sein de la majorité. Le 11 décembre, elle déclare accepter le rapport Lapie comme base de discussions en posant certaines exigences supplémentaires.

Le 17 décembre, le projet de loi est déposé sur le bureau de l'Assemblée. La question aurait pu être close jusqu'au débat parlementaire. Au contraire, dans la semaine du 18 au 24 décembre, la tension atteint son comble. L'alarme est donnée le 18 décembre par M. Edouard Lizop, qui affirme que l'article premier du texte déposé par le gouvernement n'est pas conforme à celui qui avait été communiqué aux représentants de la majorité. Le groupe parlementaire MRP est plus réservé, mais parle d'indispensables modifications. L'incertitude est telle que *le Monde* évoque un retrait possible du texte et parle de dissolution.

L'autorité de De Gaulle

A ce stade, l'autorité du général de Gaulle a pesé dans la balance pour inviter le gouvernement à la détermination. Jusqu'en décembre, il était fort peu intervenu. S'il pousse M. Debré à faire aboutir son projet, c'est pour des raisons qui concernent le fonctionnement des institutions. Il aurait pris longuement la parole au conseil des ministres du 22 décembre pour exposer que l'impossibilité de parvenir à un accord signifierait que les institutions ne fonctionnent pas, et il aurait conclu : *« Le Parlement a tort de gâcher sa dernière chance »*. Il fallait que la loi fût votée par toute la majorité unie derrière le chef de l'Etat. Pour parvenir à ses fins, le gouvernement amende encore le texte, M. Debré multiplie les consultations et s'entretient avec le général de Gaulle. Mais l'incertitude subsiste.

Le 23 décembre, à 14 h 30, va s'ouvrir le débat. Avant que le premier ministre ne prenne la parole, le ministre de l'éducation nationale remet sa démission au général de Gaulle. M. Boulloche ne pourrait, en concience, accepter l'article premier du projet de loi tel qu'il a été amendé. Plus profondément, l'ensemble du texte heurtait les conceptions laïques du ministre. Sans doute resta-t-il en place tant qu'il crut un compromis possible. Il perdit un combat qu'il avait mené avec beaucoup de dignité.

Quand le premier ministre monte à la tribune, la partie est loin d'être jouée. La fermeté de M. Debré, l'élévation de ses propos et les voies d'avenir qu'il trace ne laissent pas insensible l'Assemblée, qui l'écoute attentivement, et la majorité l'applaudit longuement lorsqu'il quitte la tribune.

Les débats qui suivent sont de bonne tenue et contrastent sur ce point avec ceux qui avaient précédé le vote de la loi Barangé en 1951. Mais aucun orateur de la majorité ne s'engage au nom de son groupe, et lorsque M. Debré reprend la parole vers 1 heure du matin, l'incertitude persiste. Le conseil d'administration de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement recommande enfin un vote favorable et l'UNR décide la liberté de vote. La loi est alors votée à une majorité écrasante : 427 voix contre 71. L'examen du scrutin montre que la frontière de la laïcité ne s'est pas déplacée depuis 1951 : elle passe toujours à l'intérieur du parti radical, et si quinze membres de la majorité ont fait défection en votant contre ou en s'abstenant, c'est plus souvent par extrémisme clérical que par convictions laïques.

Au lendemain du vote, ce sont encore les groupes de pression qui reprennent la parole. Du côté laïque, ce n'est qu'un cri : *« On assassine l'école publique ! »* Du côté de l'école privée, M. Lizop appelle à la prudence et même à la méfiance. Mais le cardinal Liénart, dès le 25 décembre, marque sa gratitude à l'égard du gouvernement et de l'Association parlementaire. Il se déclare favorable à un esprit de rapprochement et de coopération entre les deux ordres d'enseignement.

ALINE COUTROT.
maître-assistant à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) Robert Lecourt : *Concorde sans concordat*. Hachette, 1978.



KEYSTONE

Du côté laïque ce n'est qu'un cri : *« On assassine l'école publique. »*

Une laïcité du troisième type

L'attitude des musulmans s'explique par le dogme et l'histoire.

« JE refuse de parler de la laïcité et des laïcs. Les laïcs, je les foule aux pieds. Je n'ai pour eux que dédain et mépris (...) Ceux qui réclament la laïcité sont des agents de l'impérialisme qui veut gâter les rapports de l'Etat avec la religion. »

Le violent qui tient ces propos, bedonnant, enturbanné, barbe en collier et œil de Tartuffe derrière des lunettes faussement savantes, répond au-delà de toute attente à l'idée qu'on peut se faire en Europe, depuis Khomeiny, de la version islamique du péril jaune.

Circonstance aggravante, c'est dans un pays où la mansuétude du plus grand nombre a désespéré plus d'une révolution qu'éclatent ces outrances, un pays où il y a plus de chrétiens que n'en comptent tous les Liban, Diaspora comprise.

Pis... Bien qu'il soit de notoriété publique un membre ou tout au moins un sympathisant actif du mouvement interdit de politique des Frères musulmans, le personnage, membre du haut comité du néo-Wafd, héritier du plus laïc des partis laïcs de l'Egypte contemporaine, est le porte-parole officiel de ce parti à l'Assemblée du peuple.

Enfin, pour ajouter l'horreur à la confusion, Cheikh Salah Abou Ismaïl – c'est son nom – a affirmé à la décharge des accusés, au procès des meurtriers du président Sadate, avec toute l'autorité que lui confèrent ses fonctions à l'université millénaire d'Al-Azhar : *« Tuer Sadate est licite. »*

L'état d'esprit que caricature si bien Cheikh Salah inquiète beaucoup d'Egyptiens par l'importance qu'il pourrait prendre, mais il reste minoritaire, et ce ne sont pas les réponses énergiques à ses débordements qui manquent. En voici une d'un homonyme du cheikh, Salah El Sayyéd Gouda, l'un des responsables des jeunesses du néo-Wafd pour la capitale, publiée dans l'hebdomadaire à grand tirage *Al Mossawwar* : *« Je n'aurais jamais cru qu'un uléma de l'Azhar, un homme du Wafd, abaisse le débat à un niveau aussi regrettable, se fourvoie à discuter de sujets dont il ne connaît que le peu du peu (...) Votre réaction, Cheikh Salah, révèle une profonde ignorance de la laïcité. Votre démission du parti serait la bienvenue. »*

Depuis quelques mois déjà, avant que n'éclate cette polémique, de nombreux laïcs, principalement musulmans, menaient campagne dans la presse sur trois fronts : contre l'islamisation du code pénal, pour prouver l'indissolubilité du tryptique laïcité/modernité/unité nationale, enfin pour dénoncer l'entrisme des Frères musulmans dans les partis autorisés de l'opposition.

Avant que Cheikh Salah ne pourfende publiquement la laïcité, c'est le jeune idéologue du Wafd, Farag Foda, qui, bien que petit-fils de Frère musulman, donne avec d'autres membres du parti sa démission pour protester contre la mollesse de la direction vis-à-vis du courant *« droitier et religieux »*. On notera cependant que si M. Foda réclame haut et fort la séparation de la religion et de l'Etat, cela n'implique pas à ses yeux de remettre en cause les articles de la Constitution qui font de l'islam la religion de l'Etat et la source principale de la législation. Certes, il s'oppose fermement à une application sans discernement du code pénal musulman et récuse l'invocation à la tradition religieuse ou le recours à des arguments d'autorité prétextant la sacralité des textes religieux pour entraver la modernisation du pays, mais il ne lui viendrait pas à l'esprit de contester l'application aux musulmans du statut personnel découlant des prescriptions coraniques.


BISSON/COLLECTIF

Cette attitude, relativement difficile à comprendre en Europe, est, dans les pays musulmans, une constante. Il s'agit, beaucoup plus que d'une position politique, d'une donnée culturelle, pour ainsi dire organique, à laquelle n'échappent pas les modernistes. Comme le souligne l'Egyptien Farouq Khorchéd, *« dans la formation de leur philosophie, l'attachement à la culture religieuse est à la fois déterminant et constitutif de la personnalité de tous les novateurs musulmans au même titre que leur imprégnation par les cultures et modèles occidentaux »*.

On peut probablement distinguer quatre formes de l'idée laïque : celle où les laïcs *« assument à l'intérieur d'un cadre institutionnel de l'Eglise certaines fonctions imparties anciennement au clergé »*.

C'est la laïcité soumise à l'idée et aux fonctions religieuses. Le phénomène subsiste en Occident dans les Eglises, mais ne s'est pas développé dans la société civile. Sans avoir le nom de laïcité, il est très répandu dans l'islam non chiite, où il n'y a pas de fonctions religieuses bien définies et où tout musulman qui s'en estime capable peut remplir temporairement ou durablement des fonctions rituelles ou exécuter des dispositions *d'origine religieuse*. Le chiisme, plus proche du catholicisme, connaît moins cette forme de laïcité.

Une deuxième forme de laïcité est l'indépendance vis-à-vis de l'autorité des organisations religieuses et, par extension, de tout pouvoir religieux, mais dans le cadre de la reconnaissance de ce pouvoir. Jules Ferry en donne une illustration lorsqu'il déclare en 1881 au Sénat : *« Nous n'avons pas éliminé l'enseignement religieux, nous avons dit seulement qu'il cesserait d'être donné par l'instituteur et qu'il serait donné par le ministre du culte. Le catholicisme religieux, qui est une manifestation de la conscience d'une si grande partie de la population française, a droit à notre respect et à notre protection dans la limite du contrat qui lie les cultes à l'Etat ; nous avons voulu la lutte anticléricale, mais la lutte religieuse, jamais. »* Nous sommes là à la limite de ce qu'un pays musulman tolère en matière de laïcité.

Une troisième forme de laïcité, *« l'Etat neutre entre les religions, tolérant pour tous les cultes et forçant l'Eglise à lui obéir en ce point capital »* (Renan, 1882), semble, en Occident, un corollaire de la précédente. En fait, parce qu'elle débouche sur l'indifférence en matière de religion et suppose que, en plus de n'attaquer aucune religion et de n'en préférer aucune, l'Etat n'en protège aucune, elle n'est admise en terre d'islam que par les laïcs occidentalisés. Elle équivaut, pour la majorité des musulmans, à ce que l'Etat ne fasse plus rien pour défendre la culture ou les valeurs communautaires dans la mesure où, selon eux, ces dernières s'expriment principalement à travers la religion. La neutralité de l'Etat est assimilée dans ce contexte à une démission. L'indifférence à la religion devient synonyme de l'indifférence à l'identité communautaire que l'Etat a pour charge de protéger. L'abandon de la religion se confond avec celui des valeurs fondatrices de la nation.

La quatrième forme de laïcité, la religion de la neutralité, trouve, entre autres, son illustration en Albanie – pays à majorité musulmane, – où il a été demandé aux citoyens lors du cinquième congrès du Parti en 1966 de renoncer à leur foi religieuse, préface à la poursuite pénale des croyants. Pour beaucoup de musulmans, y compris « progressistes », le pas entre une neutralité indifférente aux religions et l'intolérance de cet athéisme militant est vite franchi.

L'attitude des musulmans s'explique à la fois par le dogme et l'histoire. Si l'islam reconnaît institutionnellement le christianisme et le judaïsme, il ne reconnaît ni l'athéisme ni les croyances *« non révélées »*. Quoi qu'en pense un certain apologétisme dissolvant à force d'œcuménisme, il n'y a sur ce point aucun doute possible. Rifaa Rafee El Tahtâwi, *« père de la pensée égyptienne moderne »* et *« l'un de ceux qui contribuèrent à asseoir l'Etat laïc »*, selon l'expression du Pr Louis Awad, champion du radicalisme laïc en Egypte, n'écrit-il pas que les rois ne doivent pas forcer les convictions religieuses de leurs sujets mais qu'ils doivent s'attacher fermement à la religion afin que la voix de Dieu reste la plus haute ?

Bref, un secrétariat aux non-croyants sur le modèle de celui qui existe au Vatican serait en islam impensable et la laïcité tant vantée du Wafd égyptien consistait d'ailleurs à mettre côte à côte une croix et un croissant.

C'est que la quasi-totalité des dispositions régissant le statut personnel et certaines dispositions du code pénal sont inscrites noir sur blanc dans le Coran. Imposer à un croyant une loi contraire à ces dispositions équivaut donc en toute logique à violer sa liberté de conscience.

Certaines particularités historiques, sociales et politiques des sociétés musulmanes expliquent, d'autre part, cette attitude peu familière aux Européens.

Alors que l'Europe, si anciennement et profondément christianisée qu'elle en oublie parfois qu'elle est chrétienne, peut voir dans la résurgence du vieil esprit païen l'expression d'une saine liberté ou d'une spontanéité à la fois archaïque et critique qu'auraient refoulées de lourdes strates de culture judéo-chrétienne, beaucoup de sociétés musulmanes *vivent encore sous le joug du* clan, de la bande, qui imposent brutalement la loi – que les croyants disent païenne – du plus fort. Mais pour un musulman, la société païenne d'avant l'islam est encore aujourd'hui trop présente pour qu'il ne voie pas d'abord dans l'islam une culture civilisatrice, en lutte permanente contre la *« barbarie »* résurgente des Arabes, Berbères, Mongols, Turcs et autres peuplades islamisées.

Autour des cités de sable ou de pétrole règne encore l'épaisse et dure brutalité, et, contre cet obscurantisme-là, contre l'infinie violence d'autorités souvent illégitimes, la plupart des musulmans choisissent encore l'islam, et la religion n'a pas encore achevé de civiliser les « bons sauvages » qui excitent les beaux esprits européens.

Il y a aussi cet attachement des musulmans à une religion qui, malgré les défaites à répétition de la communauté, reste *miraculeusement indemne* dans leur imaginaire. La rhétorique suffisante et belliqueuse de nombreux discours islamiques n'est ainsi, souvent, que le masque pudique de la conscience douloureuse du formidable échec historique de la *Oumma*, cette communauté/nation élargie de tous les musulmans. Elle exprime aussi le sentiment que, sans une vengeance collective au moins aussi sanglante et spectaculaire que celle qu'Ezéchiel promettait aux nations qui avaient osé mépriser celle que Dieu avait choisie, il n'y a pas de dignité possible, fût-elle strictement particulière et privée.

Les musulmans croient peu à un discours laïc neutraliste *qu'ils taxent d'hypocrite* parce qu'ils sont convaincus qu'il ne se présente comme neutre que pour mieux masquer ses intérêts. Il y a en effet le passif du colonialisme. Les musulmans ne peuvent oublier que l'empire colonial ne les a jamais humiliés aussi sûrement que lorsque les valeurs laïques et démocratiques s'imposaient *de façon irréversible* à la France et à la Grande-Bretagne. Voilà peut-être pourquoi le mot d'ordre cher à une certaine modernité conquérante, *« changer de culture tout en restant soi-même »*, ne les convainc pas.

Enfin, là où la laïcité à l'occidentale a triomphé, son image de marque a presque toujours été ternie par les excès d'un nationalisme débridé. C'est le cas notamment en Turquie, où la laïcité est née dans le sang des Arméniens et se consolide aujourd'hui encore dans celui des Kurdes. Il semble d'ailleurs que *« le destin de la République kémaliste proclamée à Erzeroum, ce haut lieu des massacres, soit indissociable de la glorification de ce massacre fondateur puis de quelques autres nécessaires au mythe d'une nation turque homogène et éternelle »* (1).

Et comment aussi ne pas noter l'hostilité affichée entre deux des régimes les plus laïcs du monde musulman, partageant de surcroît la même idéologie : l'Irak et la Syrie ? Il y a enfin cette indélébile suspicion depuis que le très laïc Crémieux accorda aux juifs d'Algérie ce qu'il refusait aux musulmans. Ces derniers ne sont pas loin de penser que, du colonialisme à l'impérialisme, la violence envers l'Autre est le fondement, à l'intérieur de l'espace européen ou nord-américain, du triomphe des valeurs laïques.

L'acharnement des hommes à défendre leur conception très particulière de l'objectivité et de l'universalité est constitutif de leur identité. Cet acharnement paraît parfois, vu de l'étranger, contraire à leurs intérêts bien compris. En raison, en droit ou en conscience, il est bien difficile de trancher. Reste le rapport des forces. On enseigne dans les grandes écoles françaises qu'il convient aux vaincus d'adopter les valeurs de leurs vainqueurs. Mais on doit aussi comprendre que des Musulmans (avec une majuscule) tout comme des Juifs, des Polonais ou des Français, résistent à la tentation de choisir entre le destin du singe et celui du... perroquet.

AMR HELMY IBRAHIM.

(1) Michel Marian dans « Arménie : le droit à la mémoire », Esprit, avril 1984

Statut personnel et code pénal

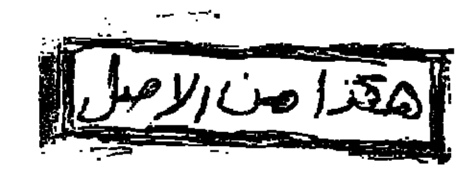
LES principales incompatibilités entre les grandes lignes d'un code musulman et les codes laïcs occidentaux concernent :

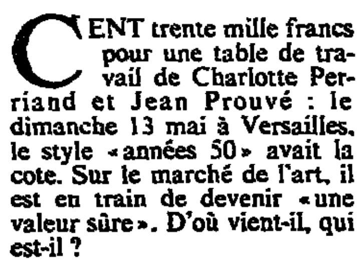
1) Les rapports hommes-femmes : polygamie ; restrictions importantes au droit de divorce pour la femme, alors que ce droit est pratiquement illimité pour l'homme, sauf dans le cas – courant, où la femme est au départ beaucoup plus riche que l'homme – où, par contrat préalable, les prérogatives masculines *(Al Esma)* sont dévolues à la femme ; majorité précoce de la femme ; inégalité devant le témoignage (celui d'un homme vaut celui de deux femmes) ; sévérité, égale pour les deux sexes, des peines réprimant l'adultère ;

2) Le régime de l'héritage et certains aspects du régime de la propriété : les héritiers mâles sont favorisés, mais ils sont seuls tenus légalement de subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille, et le principe absolu de la séparation des biens protège femmes et enfants de l'arbitraire éventuel du chef de famille) ;

3) *La loi du talion, qui régit* dans l'esprit comme dans la lettre le domaine pénal. Le Coran institue la victime en juge : une fois établi le délit ou le crime, il *lui offre de choisir entre* l'application de la peine et une rémission de ses péchés proportionnelle aux dommages encourus si elle renonce à ses droits. Dans la pratique, *en cas d'arrangement*, une compensation matérielle se substitue à *l'application de la peine.*

Ce volet est le plus contesté par les organisations humanitaires non musulmanes, mais il est aussi celui qui, dès l'aube de l'islam, a suscité parmi les croyants eux-mêmes des conflits d'autant plus violents que deux de ces peines, la main coupée et la lapidation, étaient, dès l'époque omeyyade, perçues comme disproportionnées, tant dans la forme que par rapport à la responsabilité juridique collective qu'elles impliquaient.





هكذا من الأصل

Style 50 pas mort

Habiter devait devenir un art : c'était le slogan d'une industrie née de la guerre.

CENT trente mille francs pour une table de travail de Charlotte Perriand et Jean Prouvé : le dimanche 13 mai à Versailles, le style « années 50 » avait la cote. Sur le marché de l'art, il est en train de devenir « une valeur sûre ». D'où vient-il, qui est-il ?

En ces temps d'après-guerre les matériaux traditionnels sont devenus trop chers. L'on se tourne alors vers des matériaux neufs nés d'une industrie de guerre : plastique, aluminium, ou encore panneaux de bois façonnés à chaud.

Dans la plupart des pays européens, le travail à la chaîne entraîne une production massive contre laquelle les artisans ne peuvent pas se défendre. Après l'industrie automobile, les appareils électroménagers et le mobilier sont fabriqués d'une seule pièce, grâce à des machines très sophistiquées. Les objets sont empilables, démontables. Souvent irréparables...

Le style industriel veut lutter contre l'aliénation de l'objet usuel : les formes et les couleurs sont délibérément choquantes et criardes afin de mieux le dissocier de son contexte et de son utilisation. Les décorateurs sont d'accord pour dire *qu'il ne faut pas laisser l'angoisse envahir jusqu'à sa propre maison.* Habiter doit devenir un art.

Le mobilier 1950 est incontestablement marqué par l'influence de Bauhaus, même s'il cherche moins à moderniser le mobilier existant qu'à exploiter les possibilités de tous les matériaux pour stimuler l'invention. Si les années 80 réhabilitent les années 50, c'est parce que ces dernières sont à l'origine de toute la production et l'invention actuelles en matière d'architecture intérieure. Il est amusant de voir que certains « maîtres » dessinaient déjà en 1930, que d'autres dessinent toujours en 1984 et sont même les instigateurs de nouveaux courants, *comme* Ettore Sotsass à Milan avec le groupe Memphis.

Aujourd'hui, nous pouvons faire le point sur les grands créateurs, grâce aux antiquaires qui s'y consacrent, grâce à une profusion de boutiques et de stands créés depuis moins d'un an et bien décidés à s'imposer, grâce également à diverses expositions, dont une intitulée « Intérieur 50 » à Bruxelles en octobre 1983 (dont on peut trouver le catalogue en librairie), d'autres plus spécialisées à Paris, sur la verrerie de maîtres, sur le luminaire, ou encore sur les objets américains... Grâce aussi, consécration ultime, à ces ventes aux enchères où le « cinquante » est évalué à part entière, et non plus noyé dans une masse d'objets vulgaires. Il faut distinguer le mobilier et les objets signés et répertoriés, et le mobilier « populaire » où l'on retrouve les grandes lignes *de toutes les tendances, mais dont les matériaux et les finitions sont incomparables.* Les « maîtres » donnent le ton d'une époque, mais il n'y a pas lieu de dénigrer tout ce qui représente un quotidien moins luxueux mais plein d'humour.

Les musées eux-mêmes commencent à manifester un intérêt certain pour ces années-là : le Musée des arts décoratifs a fait l'acquisition, lors de la dernière vente consacrée au style 1950 à Drouot le 7 décembre dernier, d'un bureau de Jacques Adnet.

Ce style est né d'un même souffle, il est universel, sans frontières... Les grands créateurs, originaires des quatre coins du monde, se rencontrent dans un même esprit, mais leurs œuvres restent toujours très personnelles, *compte tenu de la tradition et des ressources propres à chaque pays :* prédominance de l'acier, de l'aluminium et du verre aux Etats-Unis ; recherche sur les matériaux classiques, principalement le bois et le travail d'ébénisterie en Scandinavie...

Dans les magasins ou dans les ventes aux enchères, on peut trouver les bureaux de Jacques Adnet, gainés de cuir par Hermès ; beaucoup de consoles et de buffets, toujours très en longueur, soutenus *par un piétement si léger qu'ils ont* l'air suspendus, flottants, comme le buffet en opaline bleue de Jean Royère. Il y a aussi des salons *en rotin en rond ou en corolle, toujours sur* des pieds métalliques ; des bibliothèques et rayonnages à caissons métalliques modulables, ou d'autres à rayonnage multicolore ; de grands meubles de rangement en bois gainé de parchemin, d'origine italienne ; un ensemble de bureau complètement recou*vert de verre dépoli rouge,* une *chambre à coucher américaine* en bois laqué gris-mauve ; des lits métalliques noirs de Jean Royère, des tables de Gio Ponti, composées d'une dalle de verre posé sur un pied en bois naturel asymétrique...

En 1950, on s'assied aussi bien sur un siège de Sotsass, devenu depuis notre traditionnel fauteuil de bureau sur roulettes, que sur des sièges en treillis de métal de Charles Eames (pour Florence Knoll) ou de Bertoïa. D'autres préfè*rent* le *daim* et les tubes de *métal noir* (Mathieu Matégot), ou les chaises en bois d'une seule pièce, comme celles d'Arne Jacobsen, de Roger Caillette ou de Tapio Wirkkala, et d'autres en tôle perforée de toutes couleurs. D'autres viendront s'asseoir dans un salon « anthropomorphe » en mousse et, pourquoi pas, sur ce matériau détesté qu'est le « scoubidou » des fauteuils de la maison de *Mon oncle.*

Sur le sol, un tapis de Jean Picart le Doux, de Saint-Saëns, ou de Borker, ou de Maurice André, sur les murs une tapisserie de Matégot ou de... Cocteau, des panneaux décoratifs, très en vogue à l'époque, quelquefois en lithographie...

Rigueur et esthétique ne bannissent pas la fantaisie : les années 50 veulent distraire avec des tables à trois pieds ou gigognes, des sièges à trois pieds aussi, très instables, des paravents souvent inutiles, surtout quand ils sont en scoubidou, des porte-manteaux à boules-atomes rouges, jaunes et vertes, toujours *en service* dans les bars. *Le mobilier a plutôt des formes féminines, légères,* dans une espèce de mouvement interrompu. *Plus du tout les formes imposantes et solides* d'avant-guerre, nettement plus lourdes.

Vers 1950, les artistes sont polyvalents : les architectes sont aussi designers, les grands artistes donnent dans l'artisanat. Le design est entraîné par l'architecture et l'urbanisme. Artistes, architectes et industriels sont confrontés à un même problème global d'environnement, qui les concerne tous directement. Picasso influence les artisans de la *céramique* et du *verre.* Les *petits ateliers se transforment en unités de production industrielle* (comme Cassina, Tecno ou Fritz Hansen). La leçon des années 50 est peut-être celle d'une osmose, d'une rencontre extraordinaire entre créateurs géniaux et éditeurs.

Un créateur toutefois remporte tous les suffrages, même s'il est considéré comme un cas à part, comme un génie intemporel : Carlo Mollino (également architecte) et ses meubles - sculptures - constructions. Artiste génial, il applique ses multiples talents à tout ce qui fait l'essor des années 50 : de l'architecture à la décora*tion, en passant par l'urbanisme,* le dessin d'automobile, ou la photographie... Denis Bosselet accueillera certaines de ses œuvres pour une exposition consacrée au maître du bois courbé (à partir du 14 juin).

Le luminaire est une pièce importante du mobilier 1950, respectant les lignes auxquelles les meubles nous ont déjà accoutumés, silhouettes longilignes et gracieuses, d'une finesse et d'un graphisme très recherchés.

Le plus célèbre des designers de luminaires est Serge Mouille, qui a dessiné des lampes, lampadaires et appliques à plusieurs branches, en métal déployé noir ou blanc, à la fois mobiles et stables, *dont* le globe rappelle un *mamelon.* Chacun de ses luminaires est une représentation artistique d'un mouvement physique, donne l'impression d'être prêt à s'envoler, à décoller...

D'autres s'inspirent de cette ligne, *comme les lampes aux multiples articulations* de Pierre Guarriche (édité par Pierre Disderot), le réflecteur en tôle de couleur de Jacques Biny, les lampes de Matthieu, celles de Sarfati pour la maison Arteluce en Italie, d'autres à balancier et contrepoids.

La verrerie aussi tient une place capitale : les formes dévient du classique, des lignes simples, géométriques et sobres auxquelles les années 30 nous avaient habitués, avec la traditionnelle, et superbe, pâte de verre opaque.

Les couleurs des verreries 1950 *sont révolutionnaires,* vives, *éclatantes. Les grands* maîtres sont Venini, et ses célèbres vases « mouchoirs », au col plissé, Bianconi et ses sculptures de verre, Barovier et Toso, et leurs vases à motifs géométriques et aux curieux mélanges de couleurs, Luciano Ferro et ses vases blancs à inclusions de filets de verre *multicolores,* et un très *grand* maître, *Flavio* Poli, *déjà fort* primé en 1950, et aujourd'hui à sa juste place dans les *musées* d'art décoratif américains et français, collectionné et exposé par Yves Gastou : des vases et flacons faits d'une masse de verre lourd qui juxtapose les couleurs, réunissant les qualités du verre plein, d'une transparence pure, d'une matière lisse et d'une ligne rigoureuse.

Tous sont italiens. Pourtant, on ne peut oublier les verriers scandinaves, toutefois moins « bouleversants », comme Wirkkala, Kosta ou Sarpaneva, spécialistes du verre filigrané, du cristal incisé, blanc.

Du côté de la céramique, on voit que tous les créateurs sont marqués par l'abstraction picturale des années 50. Ils préfèrent les couleurs primaires, le noir et blanc, et sont influencés par les peintres : Picasso, Léger, Dubuffet ou Lurçat. La transformation libre des objets usuels en fait du même coup des œuvres d'art au quotidien. Citons Capron, Madoura, Jouve et... Lurçat.

La révolution des *formes* et des couleurs touche aussi le monde *quotidien* de l'art ménager. Raymond Loewy, Français installé aux Etats-Unis, part du principe que *« la laideur se vend mal ».* Il fera endosser à la plupart des objets ménagers des carrosseries aérodynamiques. En Italie, un prix, *« il Compasso d'oro »,* récompense déjà les plus belles créations en ce domaine. Les musées de Montréal et de Zurich ont entrepris fort heureusement des collections d'art industriel.

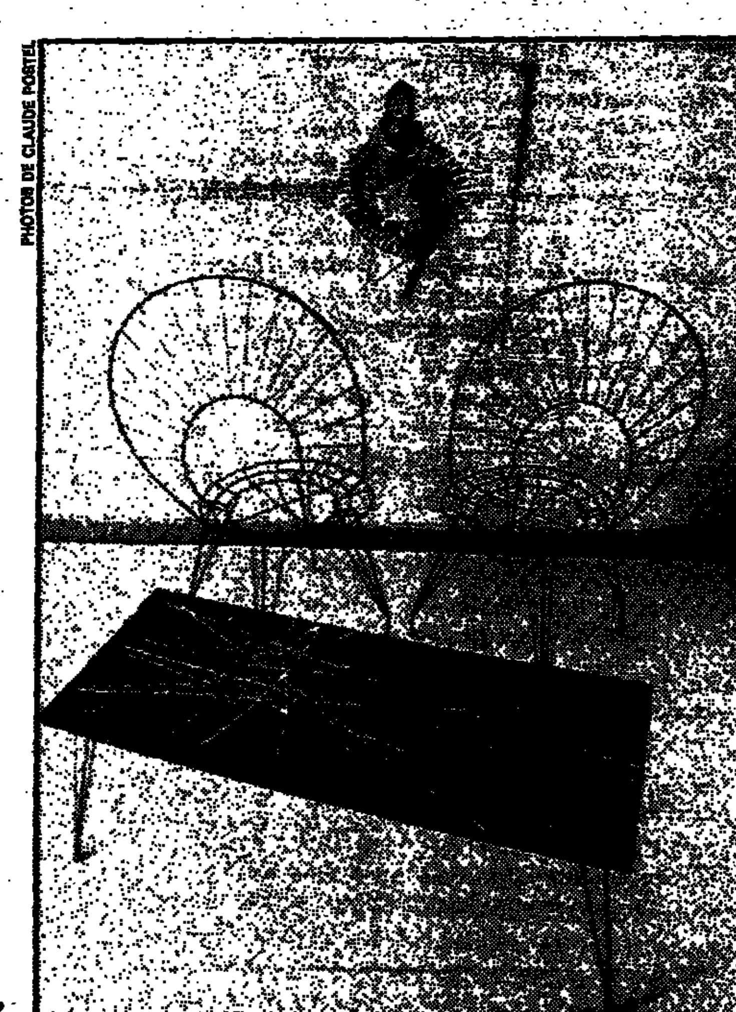
A Paris, une galerie spécialisée, la galerie Trophée, expose et vend toutes sortes d'objets en bakélite et chromés, du ventilateur au presse-citrons, pour un quotidien *nostalgique et en fête,* — le tout *en état de marche.* Les *années 50,* c'est aussi l'ère de *la* publicité et des affiches de Brenot qui prônent sourire, bonne humeur et santé, dans un monde de Coca-Cola, de juke-boxes et de plaques émaillées...

Le style des années 50 est donc en voie d'être réhabilité. Il ne demande qu'à être publiquement *montré. Peut-être* sera-ce le mérite des années 80 que d'avoir su discerner ce qui vaut la peine d'être reconnu. Il est temps d'éduquer notre regard sur des objets encore très présents dans notre mémoire, dont la beauté et l'originalité justifient pleinement les prix qu'ils atteignent déjà sur un marché qui se joue principalement en France.

FLORENCE BELLAICHE.



Vittelloise, affiche de Brenot.



Sièges non répertoriés, table allemande.



Presse fruits Braun, 1955.

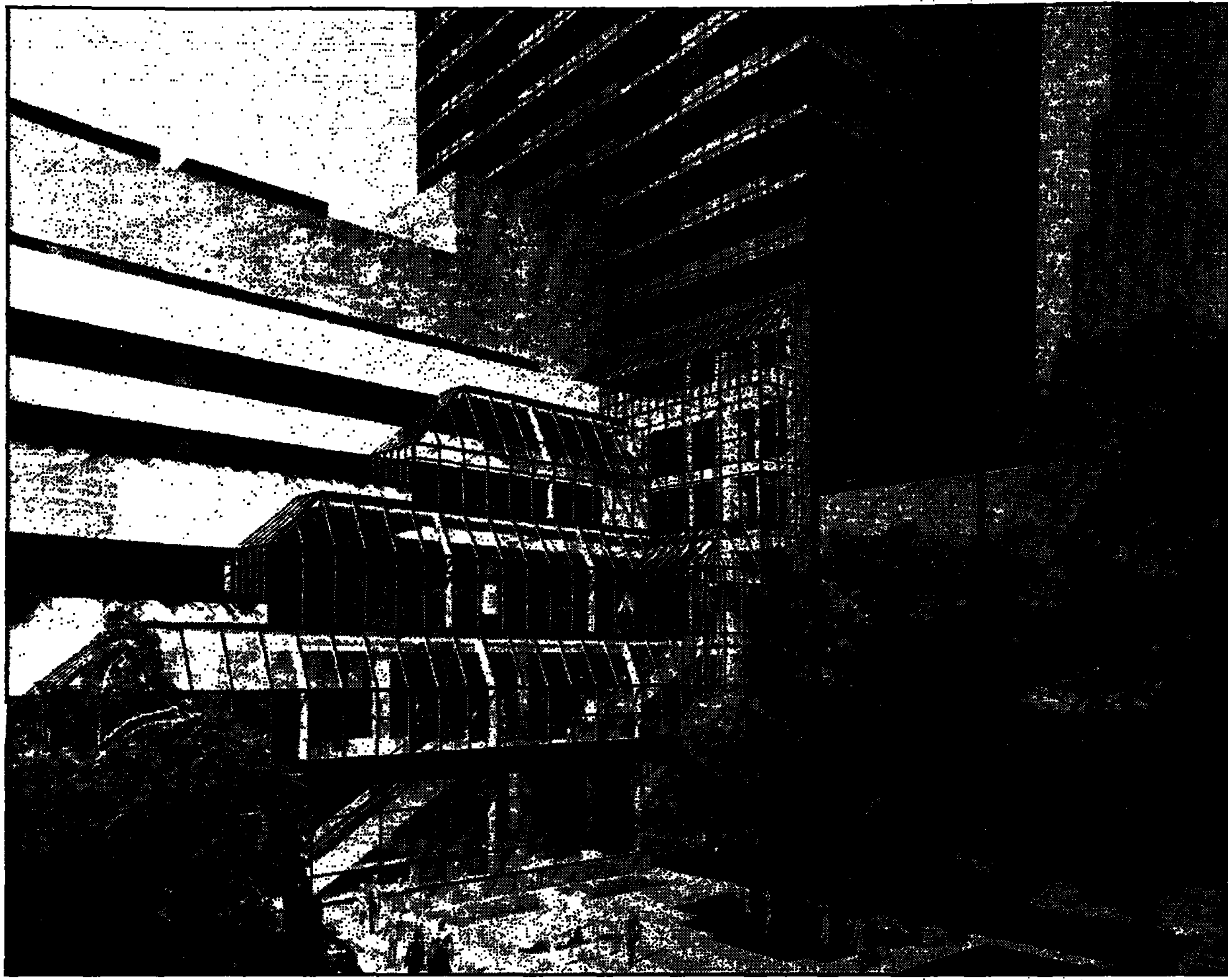
Branle-bas de cimaises au MOMA

Deux cents chefs-d'œuvre en plus à New-York.

MOMA ! Où ailleurs qu'à New-York aurait-on pu affubler un musée d'art moderne d'un tel surnom, ironique et tendre ? Il a vu le jour en 1929, année folklorique du capitalisme en crise, alors que les financiers ruinés se jetaient par les fenêtres du haut des gratte-ciel ou se retrouvaient vendeurs de marrons au coin des rues. Logé dans une petite maison en location, il avait pris alors le titre pompeux de Museum of Modern Art. Dans son adresse au peuple américain, Roosevelt, président attentif aux artistes, devait le présenter comme une *« citadelle de civilisation »*.

Cette « citadelle » n'avait pour commencer que huit œuvres sur papier, des dessins, des gravures. Aujourd'hui, cinquante-cinq ans après, sa collection compte environ cent mille numéros. Une richesse qui illustre bien, du côté du musée, la société d'accumulation qu'est l'Amérique. Le *MOMA* est la grange maternelle, regorgeant de nourritures esthétiques. Les tout premiers chefs-d'œuvre de notre temps se trouvent dans son antre. De plus, il a fait des petits, puisque, depuis un demi-siècle, les musées d'art moderne se comptent par centaines à travers le Nouveau Continent, certes pas aussi riches, mais le *MOMA* a perdu sa splendide singularité. Au pays du pragmatisme, les musées sont encore plus nombreux que les chapelles de sectes religieuses.

Tous les New-Yorkais de souche ou d'occasion connaissent le musée de la 53e Rue, côté ouest, qui se signale de loin par son fanion portant le sigle *MOMA*. Des générations de jeunes amateurs se sont donné rendez-vous dans ses jardins, tout petit arpent de verdure et de sculpture, entre les grandes tours environnantes qu'on découvre derrière la façade blanche et plane construite par Godwin et Stone comme un manifeste d'architecture du style international. C'est en 1935 qu'on implante cette cathédrale sobre des valeurs esthétiques de la société industrielle.



WOLFGANG HOYT/ESTO

Extension du Musée d'art moderne de New-York. Architecte : Cesar Pelli.

Les petites maisons de pierre ne sont plus là. Il n'y a que de hautes tours qui rentabilisent l'espace de la ville. Le musée a aussi dû se loger à la même enseigne, dans les six premiers étages d'une tour toute neuve qui en compte quarante-quatre. Pendant un demi-siècle, ce musée, qui n'a pas cessé d'enrichir sa collection, a vécu dans l'obsession du manque de place. Disposer de tant de trésors et ne pouvoir en montrer qu'une toute petite part ! On y a vite rêvé de lui voir des « ailes nouvelles ». Il lui en poussa une, côté ouest, deux décennies plus tard, qui a présenté en 1953 l'élégante et sombre façade de Philippe Johnson, très caractéristique de l'architecture de bronze de son maître Mies Van Der Rohe. Trente ans après, le musée a dû vendre l'« air » qu'il n'occupait pas au-dessus de ses six étages. Contre le droit de construire une tour d'habitation dominant son jardin, il a reçu les six premiers étages aménagés en musée.

L'opération lui permet de doubler son espace et de porter les six cents œuvres qu'il expose habituellement (15 % de sa collection !) à huit cents numéros. Ce qui lui permet au moins de montrer les acquisitions de ces dernières années jamais exposées. Ce temple de l'art moderne est tout simplement un espace traditionnel, avec ses marbres, ses escalators, ses illuminations encastrées au plafond. Il a la neutralité architecturale d'une banque. César Pelli, l'architecte choisi, n'a pas fait d'étincelles le promoteur lui ayant recommandé l'économie. Son musée est sobre, classique. C'est un travail propre de professionnel, où l'architecture s'efface devant les œuvres. Nous ne sommes pas au Guggenheim ! Ce n'est qu'un moyen de financer un peu plus d'espace pour montrer des tableaux, qui autrement resteraient dans les caves. Le promoteur a donné des mètres carrés, pas un monument : il lui faut bien rentabiliser l'investissement de cet ensemble d'appartements qui ne se vendent pas si facilement, étant parmi les plus chers de la ville, bien qu'il n'existe pas d'adresse plus flatteuse à New-York que la Museum Tower, 53e Rue, au-dessus du nid de chefs-d'œuvre qu'est le *MOMA*.

César Pelli en a orné les quatre premiers étages d'une *impressionnante verrière* à la mode de l'architecture des années 80. Elle enlace l'édifice, fermant et ouvrant l'espace, lui donnant une ample respiration de lumière. Il y a même derrière cette véranda de cristal un escalier mécanique, visible du dehors, comme au Centre Pompidou. (Les musées s'empruntent les recettes à succès !) Il ouvre une vue plongeante sur le jardin de sculptures du *MOMA*, dont le réaménagement n'est pas encore achevé.

Un écrin pour Matisse

Les salles sont plus vastes, les tableaux amplement séparés les uns des autres, bien isolés, sanctuarisés. L'accrochage revient à l'idée traditionnelle du musée intime qui ne cherche ni à imiter l'atmosphère intimidante des palais, comme au Louvre, ni à jouer les machines-à-montrer-des-œuvres-d'art, comme à Beaubourg, mais très précisément à retrouver l'intimisme du tableau, dans un appartement à moquette. Le *MOMA* a toujours été un musée intime. Après tout, jusqu'aux grands « Environnements » et aux « Installations » des années 70 et 80, l'art moderne est un art de tableaux de chevalet. *« Même lorsqu'il s'agit des vastes toiles des abstraits expressionnistes »*, dit William Rubin, directeur du département des peintures et sculptures du *MOMA*, il cite ce mot de Rothko : *« Je peins grand pour être intime. »*

La salle Matisse est un des joyaux du musée, avec *la Danse* et *l'Atelier* qui ouvre sur l'école de Paris (Picasso, Braque, Chagall, Modigliani, Léger, Delaunay); le surréalisme et le dadaïsme ; l'école russe (Malevitch, Lissitsky...) ; l'école américaine des années 20 (Hopper, Wyeth, O'Keeffe, Stuart Davis...). Et c'est encore Matisse avec le monumental découpage de *la Piscine*, récemment acquis, qui introduit à l'école de New-York des années 50-60 avec Pollock, Rothko, Motherwell, Gotlieb, de Kooning... Cet ensemble particulièrement riche affirme, comme il se doit, la prépondérance de l'école de New-York durant l'immédiat après-guerre, et l'éclipse de l'école de Paris. La suite va dans le sens de l'école américaine avec Jasper Johns, Rauschenberg, Kelly, Noland...

On reprochait assez au *MOMA* de mettre surtout en valeur l'art américain. Un des rares artistes français contemporains qui trouvait grâce dans ses salles est Dubuffet. Par manque de place, disait-on ! Aujourd'hui, avec la nouvelle aile, il offre un accrochage plus œcuménique, un peu plus généreusement ouvert à l'école de Paris. Les gens du *MOMA* se targuent de posséder la seule collection synoptique d'art moderne couvrant toutes les écoles nationales. *« Nous ne sommes pas un musée national*, dit William Rubin, *mais un musée international. »*

Aucune autre institution artistique, y compris notre Centre Georges-Pompidou, dont les collections encyclopédiques sont loin d'être négligeables, ne peut lui disputer sa place de premier musée d'art moderne. C'est le *MOMA* qui a établi le concept de musée pluridisciplinaire, couvrant la totalité de l'expérience esthétique contemporaine. Libéré du poids des traditions, son créateur, Alfred Barr Jr., pouvait poser la question première sur ce que devait être un musée d'art moderne. Selon ses mécènes, dont la famille Rockefeller, si *« citadelle de civilisation »* il devait y avoir, ce devait être la citadelle de la société industrielle contemporaine.

Alfred Barr Jr. avait le sens de l'américanité. Si en peinture et en sculpture il devait se contenter de réunir des chefs-d'œuvre européens, en revanche, il pouvait innover en architecture, dans le design d'objets industriels ayant des qualités esthétiques, dans la photographie et le cinéma. Il fut le premier à en faire entrer les créations dans les collections d'un musée. Son exemple inspira le Stedelijk d'Amsterdam puis le Centre Georges-Pompidou (*le Monde* du 2 mai).

Contrairement aux autres musées, où des fonctionnaires ont sagement géré des collections qui étaient là bien avant qu'ils viennent au monde, le *MOMA* fut fait par des hommes qui se sont conduits en *collectionneurs*, motivés par leur passion de réussir, allant partout chercher, où ils se trouvaient, les œuvres et les chefs-d'œuvre modernes, encore à l'encan sur le marché, alors que ce musée était le seul de son genre. Les nôtres ignoraient les inventeurs de l'art contemporain, trop occupés qu'ils étaient par le dosage subtil des achats obligatoires faits aux peintres bien en cour. Il a fallu attendre l'après-guerre pour que les Picasso, les Braque, les Matisse, les Chagall, les Léger, les Gris – la liste en serait longue – aient accès à leurs cimaises. Le paradoxe est que la connaissance de l'art moderne était plus avancée dans ce musée américain. Ainsi, le *MOMA* a pu acquérir chez Doucet, le couturier collectionneur, au moment de sa déconfiture, sans qu'aucun de nos musées songe à lever le petit doigt, *les Demoiselles d'Avignon*, qui passe pour le tableau fondateur du cubisme, *la Danse* et *l'Atelier*, pendant que nos musées n'avaient pas le moindre rogaton de Matisse, sinon l'étude de cette *Danse* oubliée dans les caves de la Ville de Paris.

Acheter le meilleur

Alors que les autres musées du monde recevaient presque passivement leurs trésors, le *MOMA* se livrait à des acquisitions volontaires, choisies, voulues, en fonction d'une connaissance précise de l'histoire de l'art. Trouvant d'importants moyens financiers chaque fois que les œuvres se présentaient, il essayait de n'acheter que le meilleur, l'œuvre jalon, qui marque significativement un tournant, un moment élevé de l'art d'un artiste, d'une tendance. Cette politique de chefs-d'œuvre – que le Centre Georges-Pompidou essaye d'appliquer aujourd'hui, mais c'est trop tard lorsqu'il s'agit d'œuvres d'importance historique – plaçait le *MOMA* en avant de tous les autres musées du monde. Il recueille aujourd'hui le bénéfice de la politique menée par Alfred Barr Jr., conservateur et historien de grande imagination, auteur d'ouvrages fondamentaux sur Picasso et sur Matisse.

Sa tradition d'excellence a été reprise à partir de 1972 par William Rubin, un directeur de *collections modernes* comme il n'en existe pas d'aussi savant, rigoureux, précis. Ecrivain d'art d'une grande pénétration de pensée, cet ancien élève de Meyer Schapiro applique à l'art moderne le sérieux scientifique jusque-là réservé à l'art ancien. Auteur de deux expositions qui sont des succès absolus « Cézanne : les dix dernières années » et « Picasso : une rétrospective », William Rubin a développé la collection du musée et l'a mise en place avec le soin de l'historien et l'exigence de l'esthète, sensible avant tout à la théâtralité des chefs-d'œuvre significatifs. Elle compte un impressionnant ensemble cubiste de soixante tableaux, des œuvres de Matisse *sans équivalents* ailleurs, de Léger, de Chagall, de Gris ; seize Mondrian achetés très tôt alors que notre Centre Georges-Pompidou en a été réduit, pour tenter de rattraper son retard, à courir malencontreusement après des faux ; seize Malevitch ; une collection de futuristes italiens que n'ont pas – hélas ! – tous les musées de Rome, de Turin et de Milan réunis... A la puissance d'hier, le *MOMA* ajoute la *gloire*, s'étant donné les moyens de sa politique volontaire, en capitaux et en imagination.

Cette inauguration est complétée par une exposition internationale d'art contemporain qui marque bien sa nouvelle ouverture. Après avoir largement contribué à établir les classiques modernes, ce musée veut être à l'avant-garde aujourd'hui encore, afin de le rester demain.

JACQUES MICHEL.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les images assassines

Textes et décors en concurrence.

C'EST avec *le Regard du sourd* de Robert Wilson, au Festival de Nancy, puis à Paris, en 1971, que cela a commencé : l'image – ce que Wilson appelait *« de la peinture à trois dimensions »* – a conquis la scène. Et l'on s'est mis à parler d'un *théâtre des images* (les Italiens disent même : *« teatro-immagine »)* par opposition à un théâtre de texte. Certes, cette « révolution » était dans l'air. Plus de dix ans auparavant, extrapolant la leçon du Berliner Ensemble, Roger Planchon se plaisait à distinguer entre l'écriture scénique et l'écriture dramatique : celle-ci était le fait de l'auteur, celle-là du metteur en scène. Mais ce qu'il construisait alors sur la scène, avec l'aide de René Allio, c'était une « machine à jouer ». Moins une image qu'une architecture. Et les acteurs y gardaient leur autonomie. Dans *le Regard du sourd*, le jeu lui-même n'était là que pour nourrir les images. C'est ce que Stefan Brecht, le glossateur de Wilson, définissait alors comme *« la subversion du drame et de la fable en imagerie »* (1).

Depuis, ce théâtre des images a proliféré. Les scènes donnent dans le trompe-l'œil. Elles lorgnent du côté des peintres à la mode : on ne monte plus un romantique allemand sans faire référence à Gaspar David Friedrich et toute pièce actuelle doit payer son tribut à l'hyperréalisme, entre autres à Hopper... Elles flirtent avec les photographes dans le vent. Mieux : on renonce souvent à la scène pour un « lieu » : une usine désaffectée ou un vieux garage... La représentation se transforme en parcours. Spectateurs et acteurs partagent la même condition : ils explorent le lieu, ils se perdent dans l'image.

Certes, cette quête du visuel, voire d'une matérialité sensible, nous a valu de beaux moments de théâtre. Robert Wilson a réussi à transformer la scène de nos vieux théâtres à l'italienne en cavernes d'Ali-Baba de notre âge scientifique. André Engel, Bernard Pautrat et Nick Rietti ont fait, de *Week-end à Yaïck* à *Dell'Inferno*, se confronter (sans se confondre) un lieu et une fiction, une réalité donnée et un jeu, au point que l'on en venait, parfois, à douter de notre propre identité de spectateur... Au Festival de Nancy, en 1977, dans *Pig, Child, Fire* du Squat Theatre (un groupe d'origine hongroise qui, après avoir séjourné aux Pays-Bas, s'est fixé maintenant à New-York), qui se déroulait dans la vitrine d'un magasin, avec la rue comme toile de fond, *« la confrontation de plusieurs espaces (salle/rue), de plusieurs regards (spectateurs passants, télévision) »* – faisait bien, comme le rappelle Georges Banu, *« la matière même du spectacle »* (2).

En juillet dernier, au Festival de Santarcangelo, près de Rimini, dans le tohu-bohu bavard des post-avant-gardes, ce qui nous atteignit au cœur (car le « cœur » était le thème du festival), ce fut le bref *Spazio delle quiete (l'Espace de la tranquillité)* du petit Teatro della Valdoca. Là, il n'y avait que deux corps en mouvement, unis, à la hauteur des yeux, par un fil coloré. Ainsi s'élaborait devant nous, sur une alternance de silences et de musique de Bach, toute une géométrie de regards : des ébauches d'images, inspirées des dessins scientifiques de Léonard de Vinci... Le « théâtre-danse », comme on dit aujourd'hui, n'est pas loin : il est vrai que celui de Pina Bausch, par exemple, repose aussi sur des images, qu'il varie, détruit et reconstruit obsessionnellement.

Là où les choses se gâtent, c'est lorsque l'image et le texte entrent en concurrence, soit qu'ils demeurent trop étrangers l'un à l'autre pour se fondre dans une action théâtrale ou pour menacer le spectateur dans son confort de voyeur, soit qu'ils ne fassent que se répéter ou s'annuler. Deux spectacles récents en témoignent.

Dans l'un, *le Dîner de Lina*, nous assistons à une soirée chez des cadres de l'industrie qui « font » dans le veau aux hormones. C'est un tableau de mœurs grotesque qui vire au jeu de massacre. Une « parlerie » où les mots l'emportent sur les personnages. Cela rappelle aussi bien *la Noce chez les petits-bourgeois* de Brecht que Vitrac, Tchekhov ou Labiche auxquels se réfère l'auteur, Philippe Minyana, qui ajoute : *« C'est du heurt des mots, des phrases de chacun des personnages qui se rencontrent sur cet espace, que naît l'explosion, la situation de crise. »*

Or, dans le spectacle du Théâtre du Labrador (3), cette explosion ne se produit pas. C'est que, voulant fuir tout naturalisme, Stéphanie Loïk, qui l'a mis en scène, a dilaté ce *Dîner* aux dimensions d'une cérémonie « multimédiale ». Le salon bourgeois y tient de la piste de danse et du hall d'une aérogare. A l'arrière-plan, sur un écran, défilent des vues de mer. Des faisceaux de lumière hachent le plateau. Des bouffées de rock achèvent de démantibuler cette soirée de cadres. Ainsi, rien ne vient plus des mots, qui sont comme perdus dans ce lieu abstrait et agité. Les personnages eux-mêmes sont astreints à une exténuante chorégraphie. Ce qui, dans le texte de Minyana, est surprenant et cocasse, se trouve désamorcé. On y parle beaucoup, jusqu'à la nausée, d'odeurs. Or le spectacle de Stéphanie Loïk est, étrangement, aseptisé. Jeux de lumières et effets sonores y agissent comme des détersifs. *« Toute cette vie de famille, leurs habitudes, les odeurs »*, dont parle Philippe Minyana, en sont absentes. Reste un ballet mécanique. Une apocalypse climatisée, en format de cinémascoscope...

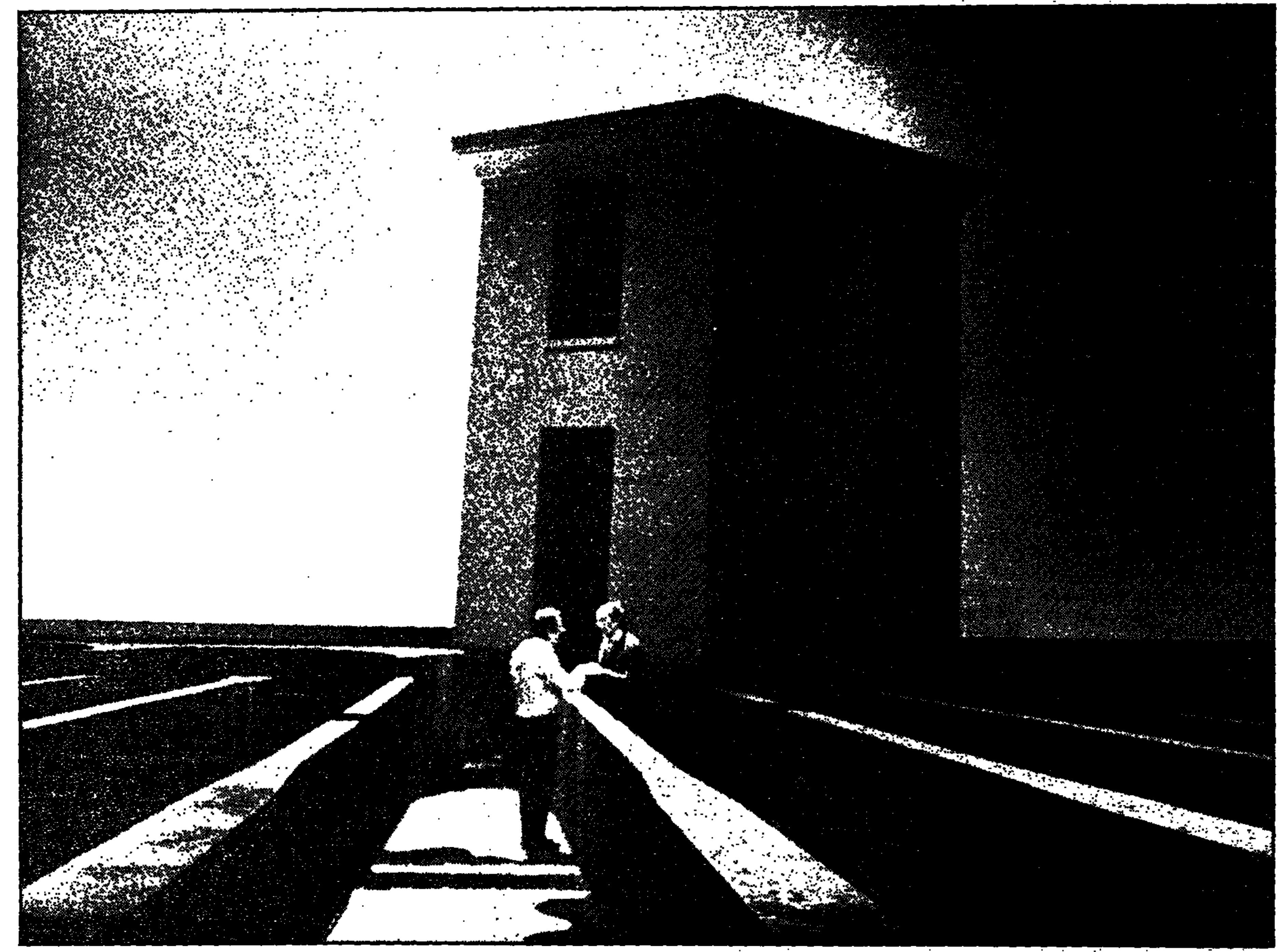
Pour l'autre, *Great Britain* (4), le traducteur, François Regnault, et l'adaptateur-metteur en scène, Jean-Hugues Anglade (« l'homme blessé » du film de Chéreau), ont, de leur propre aveu, reconstruit l'*Edouard II* de Marlowe selon la perspective du décor d'Olivier Peduzzi : *« Celle dont les canaux de ce décor, se rejoignant à l'infini au-delà d'un petit pavillon rouge et jaune, nous donne une image visible. »* Il est vrai qu'un tel décor est *impressionnant* : occupant près de la moitié de la salle, cet ensemble de canaux, presque labyrinthique, sur lequel veille une haute maison jaune aux volets rouges, est d'évidence un *mauvais* lieu. Il dit d'emblée la séparation, l'échec, la mort. Peu à peu, il va être envahi par l'eau. Il devient cloaque. Le cul-de-basse-fosse où sera assassiné le roi Edouard. Mais, dans un tel lieu, les enjeux paraissent dérisoires. On ne lutte plus pour la couronne. Au mieux, on se l'arrache. L'amour même y a un goût de vase et de mort. Tout est joué d'avance.

De plus, cet espace réduit les acteurs à des pantins, des pions manipulés par une main invisible. Leurs voix se perdent et nous parviennent à peine, détachées de leurs corps, et ceux-ci sont condamnés à l'impuissance : ils n'ont pas de prise sur ce paysage de théâtre. Restent quelques courses éperdues dans le labyrinthe, quelques affrontements dans le clapotis de l'eau qui ne saurait tarder à tout envahir, et une émouvante étreinte d'Edouard et de Gaveston (l'un et l'autre fatigués, vieillis, hirsutes : une belle idée de ne pas en avoir fait des adolescents conquérants). Avec, en fond sonore, des vrombissements de musique hollywoodienne, comme autant de points d'orgue dans la dérision.

En l'occurrence, peu m'importe que Jean-Hugues Anglade ait ou non respecté la lettre de Marlowe. Je ne proteste même pas contre le fait d'avoir transformé cette histoire de rois en un règlement de comptes entre voyous. L'ennui, c'est que, une fois le lieu exploré, une fois l'image posée – celle d'un monde en perdition, clos sur son inévitable déchéance, – l'action de *Great Britain* ne peut plus faire que ressasser cette malédiction. Ici, l'image bloque le théâtre. L'histoire (au double sens du mot : la fable et la vie) ne passe plus. Il n'y a plus rien à jouer. Tout n'est que répétition.

C'est que l'image et le texte ne font pas naturellement bon ménage. Sans doute ne faut-il pas choisir entre l'une et l'autre. Mais il convient de ne pas les confondre et d'exploiter leurs différences plutôt que de tout miser sur leur prétendue convergence. Sinon, c'est l'acteur qui risque d'en faire les frais. Et avec lui, un certain plaisir du spectateur : celui de voir se dérouler une action théâtrale qui ne soit pas univoque et qui, donc, appelle son intervention (intellectuelle ou affective, s'entend). Au début du dix-neuvième siècle, alors que fleurissaient les panoramas et autres dioramas, Théophile Gautier avait prophétisé que *« le temps des spectacles purement oculaires était venu »* (5). Ne tombons pas dans le même piège.

BERNARD DORT.





PHOTOS BERNAND

Le décor de « Great Britain »

(1) Cf. *l'Art de Robert Wilson*, par Stephan Brecht, traduit de l'anglais par Françoise Gaillard, dans *le Théâtre*, 1972. « Bob Wilson », Christian Bourgois éditeur, p. 95.

(2) Dans un ouvrage qui vient de paraître : *le Théâtre, sorties de secours*, par Georges Banu, chez Aubier, Paris. Cf. « La ville et ses lieux » et la note 17, p. 210.

(3) Créé à Douai en février, *le Dîner de Lina*, de Philippe Minyana, a été présenté au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis en avril et en mai. Texte publié dans *l'Avant-Scène Théâtre* (n° 248).

(4) Au Théâtre des Amandiers à Nanterre, du 17 avril au 30 mai.

(5) Cité par Marie-Antoinette Allevy : *la Mise en scène en France dans la première moitié du dix-neuvième siècle*, Librairie Droz, Paris, 1938. Repris dans Slatkine Reprints, Genève, 1976, p. 61.

Moi, la Feuillère

Distante et ironique.

PLUS de cinquante ans de théâtre et de cinéma, deux livres, dont le dernier – *Moi, la Clairon* (1), vient de paraître – une nouvelle rentrée sur scène en septembre : Edwige Feuillère.

Non pour faire un bilan de tout cela, mais pour une conversation, Edwige Feuillère a accepté de nous recevoir, de parler de sa biographie de la Clairon – elle tient beaucoup à cet hommage d'une femme de théâtre à une autre, ayant vécu deux siècles plus tôt, – de parler d'elle-même – non sans réticence, – aux carrefours de sa mémoire multiple.

Mais comment mettre sur le papier cette voix aux modulations inoubliables, distante et ironique, ce rire clair, tonique, cette saveur de la vie passée et à venir, entre deux silences, entre l'orgueil et la pudeur, le jeu et la sincérité ?

Lire ses paroles, comme lire ses livres, c'est toujours la voir et l'écouter : une femme à la fois chaleureuse et drôle, lointaine et solitaire, secrète et troublante, qui gardera à jamais le regard droit, la tête haute – *« Mais c'est une question de squelette, j'ai les épaules larges et le dos très droit »*... – et qui glisse à son interlocuteur, avec, au coin de l'œil, l'humour un rien vengeur : *« Moi, je ne vois pas l'âge. S'il n'y avait pas des gens gentils pour me rappeler que je suis une très vieille dame, je n'y penserais pas du tout. »*

***

« Ecrire la biographie d'une tragédienne du dix-huitième siècle, n'est-ce pas davantage le travail d'un universitaire que celui d'une comédienne ?

– Je n'ai pas fait à proprement parler un travail d'universitaire ou d'historien. J'ai respecté les faits, les dates, bien sûr. J'ai surtout beaucoup lu. Les *Mémoires* de Mlle Clairon elle-même, parues en 1821 ; son abondante correspondance ; et puis les Grimm, Voltaire, Diderot ; Mme d'Epinay, qui l'a reçue chez elle ; Marmontel, qui s'est dit son amant. Il est impossible de lire des documents du dix-huitième siècle sans la croiser. L'histoire de cette comédienne m'intriguait. Elle a connu deux règnes, la Révolution, le Directoire. A l'époque, toute l'Europe l'a célébrée. Puis on l'a oubliée, et son nom reste seulement lié... à un type de petit pain, le « petit pain à la Clairon » qui a longtemps perpétué son souvenir dans la principauté d'Ansback. J'ai essayé de comprendre. J'ai une curieuse mémoire, qui est un crible. Alors j'ai travaillé sur ce qui me revenait de tout ce savoir, par « flashes ». Le résultat est évidemment une biographie romancée.

– Vous lui avez créé des mobiles, une psychologie ?

– Il y a des réflexions qui sont de moi. Quand, à la fin de sa vie, elle constate : *« Le monde était trop petit pour ma faim »*, c'est moi qui le lui fait dire. Le « Moi », l'écriture à la première personne, est la loi de la collection dans laquelle le livre est publié. Mais cela me convenait tout à fait : je suis entrée dans cette histoire comme dans un rôle ; cela commence par un embryon, puis se fait un curieux travail de gestation... La Clairon, c'est un peu pour moi un rôle que j'aurais joué.

– A partir d'un texte que vous auriez inventé ?

– Bien sûr. Mais vous croyez qu'on n'invente rien dans les rôles qu'on joue ?


THIERRY HAUVESPRE

« Certains soirs, on peut jouer très mal et être très applaudie : on est très malheureux quand même ».

– Qui dit « réflexion » dit « reflet » ; y a-t-il eu un phénomène d'identification entre la Clairon et vous ?

– Disons que, à tous les sens du mot, je l'ai interprétée, c'est-à-dire comprise, traduite – et jouée.

– Etait-ce une manière de réfléchir sur votre propre carrière ?

– C'était d'abord un regard sur une époque qui me fascine. Mais il y a des constantes à toutes les époques. En son temps, Clairon a pensé qu'il fallait jouer autrement. Je lui fais dire à ses élèves : *« Vous serez des acteurs de votre temps, vous en adopterez les mœurs, les préjugés. »* C'est une évolution qu'on essaie de faire à chaque génération.

» J'aurais pu faire un travail plus documenté, plus érudit, mais j'ai voulu écrire un livre plaisant, facile à lire, une réflexion d'une femme de théâtre sur une autre femme de théâtre... Il est sûr que je me suis servie, pour cela, de mon expérience personnelle.

– Au point qu'on a le sentiment que votre vraie autobiographie n'est pas votre premier livre, *les Feux de la mémoire*, (2) mais celui-ci, *Moi, la Clairon*...

– La Clairon me permettait de me tenir davantage à distance. Je suis pudique, je n'aime guère parler de moi directement. Et puis je m'efface devant mes rôles, les rencontres que j'ai pu faire. Dans mes Mémoires, j'ai préféré évoquer les auteurs que j'ai connus : Claudel, Cocteau, Giraudoux. Non pour la gloriole de dire qu'ils furent mes amis ni pour me cacher derrière eux, mais parce que ce qu'ils m'ont apporté, dans mon métier de comédienne, est fascinant.

» A les entendre lire leurs pièces – même s'ils lisaient mal, – à écouter leur intonation, le rythme de leur voix, leurs silences, leurs éclats, j'en apprenais infiniment sur le texte, sur leur conception du rôle. C'est aussi avec cela que je devais travailler. Aujourd'hui, on a quasiment perdu ce rapport singulier et si riche de l'auteur aux comédiens. Peut-être n'y a-t-il plus ce type d'auteurs de théâtre. Ou que le théâtre est devenu trop exclusivement un théâtre de metteurs en scène...

– Mais les auteurs, surtout ceux que vous citez, n'avaient-ils pas tendance à imposer leur vision propre de leurs œuvres, réduisant ainsi la part de l'interprétation ?

– Pas du tout. Surtout les plus grands. Il y avait chez eux une étonnante qualité d'attente et un bonheur réel quand l'interprète leur faisait découvrir quelque chose à quoi ils n'avaient pas pensé. J'ai un grand souvenir de travail avec Claudel. Il assistait à toutes les répétitions de *Partage de midi*. Au deuxième acte, j'achoppais sur un passage que je comprenais mal. Je lui ai demandé ce que cela voulait dire. *« Cela ne veut rien dire »*, a-t-il répondu. Alors, comment fallait-il le dire ? Il a eu ce mot superbe : *« Vous le savez mieux que moi. »*

» L'auteur attend de l'acteur qu'il crée quelque chose sur sa pensée. Qu'il la sculpte, la malaxe, l'exprime, à tous les sens du terme. En tout cas, c'était l'attitude de Giraudoux, Claudel ou Cocteau. La clef de leur œuvre, ils ne l'imposaient pas sous forme de directions. Ils la livraient de biais, dans des bavardages, des confidences apparemment annexes. Mais ils laissaient au comédien sa part spécifique du travail. Sans doute avaient-ils, à juste titre, confiance en la force de ce qu'ils écrivaient. Et ils acceptaient d'être surpris.

– Votre mémoire se confond donc avec celle de votre travail ?

– C'est parler de tout cela qui m'intéresse. Parce que cela dépasse l'anecdote. Petite fille, j'allais entendre le jeudi après-midi les conférences de Copeau. Il m'a beaucoup influencée. Et quand je pense au travail d'Ariane Mnouchkine, je me dis que c'est la descendance de Copeau, par la manière de vivre, la formation des acteurs, la préparation des spectacles.

» Le véritable intérêt des souvenirs, les vrais feux de la mémoire, ce sont ces choses qui reviennent, qui se lient à d'autres, une série de grésillements...

– Pas davantage ? Rien de plus personnel ?

– Non. C'est accessoire. Et désagréable. De plus, j'ai toujours l'impression, la certitude, que nous sommes très transitaires. Pierre-Richard Willm est mort il y a un an. Il avait été une immense vedette, une légende... Personne ne lui a rendu hommage. C'était fini. Oublié. Il faut se dire que nous sommes des artisans de l'éphémère. Quand les gens parlent de renommée, ils confondent tout. La renommée, c'est Hugo, ou Mozart. Pour nous, tout au mieux, c'est de la popularité. Pour ma part, j'ai fait une honnête petite carrière...

– N'est-ce pas un peu théâtral, cette manière de jouer constamment de la litote ?

– Je ne me suis jamais vraiment prise au sérieux, malgré ce qu'on en pense, même si j'ai un petit côté sûre de moi. Si j'ai une qualité, c'est la lucidité. Il faut avoir son système de valeurs à soi. Certains soirs, on peut jouer très mal et être très applaudie : on est très malheureux quand même.

– Dans ces cas-là, c'est le public qui a tort ?

– On ne doit jamais poser le problème dans ces termes. Il faut quand même avoir une certaine aristocratie dans ce métier. S'il y a chaque soir, dans la salle, trois personnes qui vous estiment et vous aiment, c'est bien. Ou trois personnes que vous irritez profondément. Irriter quelqu'un, c'est bien aussi, c'est vivant. Le théâtre crée ces liens profonds. Le cinéma, lui, fait des admirateurs, pas des amis. C'est un autre regard, plus lointain.

– Vous avez refusé d'être une star, vous vous êtes toujours voulue solitaire.

– Oui, je veux me réserver des moments de détente, de sottise, voire de naïveté. J'ai refusé d'entrer dans ce cycle de l'adulation, puis de l'abandon. Je me suis située en dehors. J'ai fait des choix : la solitude, les voyages – les vrais, pas le « tourisme », – des amis aussi. Je ne suis pas une femme de relations mondaines. Il faut être très vigilant quand on est comédien. En scène on est seul, et puis il arrive qu'on soit porté aux nues, traité en royautés. Cela ne correspond à rien. On va dans des loges sordides, et après on se retrouve seul encore. Ce décalage est une expérience étonnante, mais il ne faut jamais être dupe de ce qu'on appelle la célébrité, c'est mortel. Par chance, j'ai un bon sens de paysanne.

– Le type de vie que vous avez eu, la possibilité de tous les choix, n'est-ce pas ce que les femmes ont revendiqué ? Vous êtes-vous sentie féministe ?

– J'ai toujours respecté la connivence des femmes. Mais féministe, non, je ne comprends pas bien tout cela. La situation des femmes n'est pas drôle. Elle ne l'a jamais été, et ne l'est guère plus maintenant, malgré les batailles qui ont été gagnées. Mais je ne peux en parler bien. Je ne suis pas compétente. Tout de même, il s'est passé beaucoup de choses pendant ce siècle, des choses qui ont facilité la vie – et d'autres qui vont la compliquer, parce qu'il y aura des ordinateurs partout.

– Cela vous inquiète ?

– Oui, c'est déjà perceptible. On peut faire apparaître et conserver des tas de renseignements. On est moins libre de son incognito, de son anonymat. La majorité des gens n'en ont pas encore conscience, mais c'est là, et ils risquent de se reveiller trop tard. Il faudrait être vigilant.

– *« D'avoir tant joué avec les sentiments*, écrivez-vous, *resterait-il au cœur et à la mémoire quelque chose qui a les apparences et la fidélité d'un attachement profond ? »* Pouvez-vous vous-même répondre à cette question ?

– Sur scène, on va très loin dans la fiction. On aime le comédien qu'on doit aimer, même si en réalité on ne l'aime pas du tout. On éprouve pour lui du désir, de l'intérêt. La pièce finie, on se sépare. Mais, des années après, on s'aperçoit qu'il y a un petit dépôt, une petite lie, qui fait qu'on regarde cet homme, qu'on a aimé pourtant fictivement, avec d'autres yeux. D'avoir regardé quelqu'un de si près... Quand on est en scène, c'est exactement comme si on était dans un lit. La tête, le visage, les mains, tout ce qui crée le désir dans la vie existe en scène, en beaucoup plus concentré. Ce sont des sensations très fortes. C'est peut-être pour cela qu'on aime vraiment être une actrice.

– Vous avez reçu récemment un César pour toute votre carrière. Est-ce un couronnement ou simplement un plaisir ?

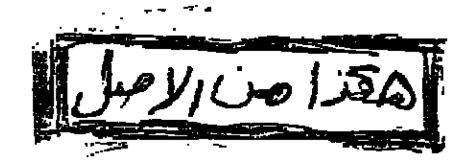
– Cela m'a fait plaisir ; j'ai considéré que c'était une marque d'attachement de la part de ceux avec qui j'ai travaillé. Je n'ai rien sollicité. On m'a donné des choses, et cela aurait été une grande marque d'orgueil que de les refuser. Les honneurs ne sont pas une fin en soi. Je les considère comme une incitation à s'en montrer digne. »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Albin Michel, 275 p., 69 F.

Un autre livre consacré à la Clairon a été publié en janvier 1984 par les éditions Sylvie Messinger. Il s'agit du roman de Jacques Jaubert, *la Comédie galante*, 450 p., 84 F.

(2) Albin Michel, 280 p., 58 F.



هكذا من الأصل



Papiers de route

Ce matin, ciel bleu mais, à la radio, ils annoncent que cela ne durera pas. En effet.

Avant de partir, j'écoute une dernière fois un morceau de Pergolèse pour le chanter ensuite à haute voix, je ne gêne personne puisque je me déplace librement à bicyclette. Le ciel bleu, une lettre d'Irlande dans la boîte : la promesse d'une belle journée. Hélas, au rond-point des Champs-Élysées, il y a des feux : *« Les feux sont des fruits, des cœurs qui scintillent, des yeux qui s'allument au coin de la rue... »*, dit un joli poème de Pierre Gamarra. Je m'arrête, mais plus loin que les feux. Inutile de traverser au rouge à cet endroit, ce serait un suicide. Soudain, de l'autre côté du rond-point, près des massifs de pensées bleues, un homme me fait un signe de la main ; je m'approche. C'est toujours avec grand plaisir que je donne des renseignements aux étrangers que je rencontre dans Paris.

La déception est grande à la vue de l'uniforme : le regard vide, la bouche agressive, il m'inonde de paroles et répète plusieurs fois son seul argument : *« Vous avez franchi les feux. »* C'est exact, mais je n'ai pas traversé l'avenue. Les papiers et la suite. Son collègue, calme, essaie de le raisonner également : *« Oh ! pour une bicyclette ! »* Il menace du regard les pensées bleues sans les voir tout en saisissant nerveusement son stylo, avide de remplir la carte rose. J'ai l'impression d'avoir commis un délit très grave, quelques larmes sortent de mes yeux, malgré moi, ce n'est pas la pluie, ni un stratagème pour l'émouvoir, mais c'est tellement injuste et dur de commencer la journée ainsi. L'air de Pergolèse est sorti de ma tête comme un rêve interrompu, et le ciel est déjà gris.

Cela ressemble d'ailleurs à un cauchemar, pourtant, c'est étrange, car j'ai trouvé dans ma poche la lettre d'Irlande et une carte rose qui, d'après la case cochée par le gendarme, me promet une amende supérieure à 600 francs, le prix de ma bicyclette.

Au rond-point des Champs-Élysées se trouvent des massifs de pensées bleues, ainsi qu'une bouche agressive.

EDITH CLAVET
(Paris).



ISABELLE WATERNAUX/LE MUSÉE DE LA POSTE - PARIS

Boîte aux lettres française (St-Laurent en Granvaux, Jura. XVIIIe siècle).

« Madame le... »

On croyait pourtant bien que c'était gagné ! On s'était battu, on avait fait des pétitions, des grèves, des manifestes, des clubs, des livres, des ligues, des procès, un ministère, des lois, de la pub à la télé... On avait obtenu le droit de vote, l'autorité parentale, la pilule, l'IVG, Yvette Roudy, la garde de son nom patronymique, l'égalité professionnelle, les métiers sans sexe, l'entrée à l'Académie française...

Et le 8 mai 1984, Claude Sarraute nous assène le résultat de son mini-sondage (tout à fait valable puisqu'il est le témoignage de gens motivés) : 70 % des lectrices du *Monde* ayant donné leur avis sont contre l'opportunité de féminiser les titres.

Triste, non ? Triste de constater que la France profonde est encore persuadée qu'un président, c'est tout de même mieux qu'une présidente, un préfet qu'une préfète, un recteur qu'une rectrice. Tout serait-il encore à faire ?

Tout, non, mais encore beaucoup. Car la langue française est comme la société, elle évolue lentement. Ses mutations constatent le changement, elles ne le précèdent pas.

Tant qu'il n'aura pas normalisation de la mixité des hautes fonctions, tant qu'une femme sera obligée de se faire appeler « Madame le... » pour prouver qu'elle est une brillante exception, tant qu'il n'y aura pas autant de députées que de députés, d'académiciennes que d'académiciens, comme c'est le cas pour les institutrices et les instituteurs, les employées des postes et les employés du gaz, la langue française sera le reflet fidèle de la réalité et restera à ce niveau profondément masculinisée.

Mais on peut accélérer le changement :

— Vous, mesdames de la commission de terminologie, sachez convaincre avec humour — merci Claude Sarraute, — car la dérision est l'arme la plus dangereuse employée contre les femmes.

— vous, madame la présidente, madame la conseillère générale ou municipale, madame la ministre, madame la secrétaire générale, madame la présidente-directrice générale, madame la chargée de mission, dont le titre au féminin ne heurte pas l'oreille et semble tellement logique à qui réfléchit quelque peu : osez en user.

— Vous toutes, qui hésitez à prendre des responsabilités professionnelles, syndicales, politiques, associatives depuis toujours réservées en priorité aux hommes, « Allez les femmes », et les mots suivront...

MARIE-THÉRÈSE PICARD.
Secrétaire générale du CIFF/CIDE du Val-de-Marne.

Petite vitesse

Abonné au *Monde*, depuis de nombreuses années, je reçois actuellement ce quotidien assez régulièrement, à la différence d'un certain nombre de vos lecteurs (il n'en était pas de même pendant le quatrième trimestre 1983, au cours duquel la plus grande fantaisie régna dans les dates de réception du journal).

Mais c'est dans le domaine de l'acheminement des lettres qu'existe en ce moment un désordre scandaleux. Aujourd'hui, 12 mai 1984, je reçois une lettre venant de Paris, affranchie à 2 F, et dont l'enveloppe porte le cachet de départ du 10 avril. Ce courrier « rapide » a donc mis *32 jours* à me parvenir.

Avant-hier, j'ai reçu une lettre postée (toujours de Paris) le 6 avril et qui a donc voyagé (ou dormi) *34 jours*.

Depuis plusieurs semaines, presque tout mon courrier (je ne parle pas des imprimés ou des périodiques) me parvient de *4 à 19 jours* après son envoi.

Ces faits ne sont pas nouveaux : pendant le dernier trimestre 1983, la plupart des correspondances que je recevais avaient mis de *4 à 25 jours pour me parvenir* (la moyenne tournant autour d'une douzaine de jours).

J'ai même compté (et je n'ai pas tout noté) :
1 lettre à 50 jours ;
6 lettres entre 40 et 50 jours ;
10 lettres entre 30 et 40 jours ;
12 lettres entre 25 et 30 jours.

Je tiens à apporter mon témoignage pour la dénonciation de ce scandale, qui semble laisser le gouvernement soit indifférent, soit impuissant, à l'égard d'un service public qui fut, dans le passé, un modèle de régularité.

YVES BARTON
(Nogent-sur-Marne).

Pourquoi « english » ?

Je suis un chercheur japonais qui habite à Paris depuis l'octobre dernier. Quand je fais des achats dans quelque magasin ou demande des informations dans quelque bureau, etc., peut-être en raison de la maladresse de mon français, on me demande presque toujours et presque partout : *« Do you speak english ? »*

Pourquoi « english » ? Les Français sont-ils tellement entichés de l'anglais ? Je croyais qu'ils sont plus fiers de leur langue maternelle et qu'ils ne veulent jamais parler cette langue « internationale » ou plutôt cette langue de « dollars ».

Je veux que les Français soient un peu plus patients et plus généreux envers ceux, comme moi, qui parlent mal français mais qui veulent parler seulement français, au moins en France.

Chaque fois qu'on m'adresse en demandant : *« You speak english ? »*, j'en suis un peu froissé, et je me dispose à leur répliquer : *« Et vous, vous parlez franglais, ou plutôt « angçais » ? »*

MASAHIRO YOSHIOKA,
(Paris).

Langage

Brassens et Saint-Simon

EST-CE au journaliste ou à l'homme politique dont il rapporte les propos qu'il faut attribuer (voir *le Monde* du 10 mai page 10) l'affirmation qu'*« il y a grand péril en la demeure de France »* ?

Peu importe puisqu'il ne s'agit que d'une petite faute, banale, celle qui consiste à prendre le péril en la demeure pour un danger qui menacerait une « demeure », une maison, quoi ! au propre ou au figuré. D'où cette « demeure de France », qui fait tout de même un peu tiquer dans le contexte. A moins, bien sûr, que ce dérapage soit voulu, pour faire image.

La demeure dont il est question à propos de péril, c'est le retard mis à sortir d'une situation contestée ou difficile. L'idée première, venue du latin, est celle de s'attarder quelque part. D'où être *« établi à demeure »* en parlant d'un homme ; et plus souvent, être *« scellé à demeure »* en parlant d'un miroir, d'un lambris, d'un appareil quelconque qui n'est pas juridiquement un « meuble », mais un « immeuble ».

D'où aussi *« mettre en demeure »*, c'est-à-dire constater dans les formes légales qu'un débiteur a pris du retard dans le règlement de sa dette, et le sommer de ne pas en prendre davantage. En payant, évidemment. Faut-il rappeler le sens exact d'*« il y a (ou « il n'y a pas ») péril en la demeure »* ? Oui, sans doute, parce que c'est une formule juridique importante.

Saisi d'un litige entre particuliers, ou entre un particulier et l'État, le juge doit apprécier si l'état de choses actuel, au moment où il rend son jugement, présente (ou non) un danger, financier entre autres, pour l'une des parties en cause.

Si c'est oui, il y a péril « en » (et non pas « dans ») la demeure, dans le *statu quo*. Le juge rendra donc sa décision (ou une partie de celle-ci) immédiatement exécutoire. Sinon, il n'y a pas péril en la demeure, et le jugement sera exécuté en temps voulu, sans hâte.

Le cher Brassens connaissait admirablement son français.

Quand il chantait :

Il y a péril en la demeure
Depuis qu'les femmes de [bonnes mœurs,
Ces trouble-fê-ê-te,
Jalouses de Manon Lescaut,
Viennent débiter leurs gigots,
A la sauve-ê-tte...

Il s'agissait bien du risque présent, du dommage injustifié, que le relâchement des mœurs bourgeoises faisait courir aux honnêtes ouvrières du plus vieux métier du monde.

Il n'y a pas de quoi monter sur ses grands chevaux. Mais autant conserver à l'expression son bon vieux sens. C'est facile, ça ne coûte rien, et ça rapporte au moins le plaisir de la finesse des mots.

**

Pour le « poisson d'avril » (une chronique du 22 avril 1984), honte au chroniqueur qui n'avait pas lu ou relu Saint-Simon. Lequel, pour l'an 1711, raconte que l'Électeur de Cologne (par ailleurs évêque, je pense), *« s'avisa un premier jour d'avril de monter en chaire à Valenciennes... L'église était toute remplie. L'Électeur parut en chaire, regarda la compagnie de tous côtés, puis tout à coup se prit à crier : « Poisson d'avril ! Poisson d'avril ! », et sa musique avec force trompettes et tymbales à lui répondre. Lui cependant fit le plongeon et s'en alla »*.

Un grand merci à l'historien namurois qui a pris la peine de me signaler ce texte ; et qui suggère très judicieusement d'orienter les recherches vers l'allemand, qui connaît depuis longtemps l'*Aprilscherz*, « la blague d'avril », mais non le poisson. Affaire à suivre.

JACQUES CELLARD.

Nord

La mine à souvenirs ouverts

A quelques kilomètres au sud de Douai, la petite commune de Lewarde. A son extrémité, un triangle appuyé sur un petit bois bordé d'un long bâtiment aux tuiles rouges et garni de quelques bâtiments plus trapus et plus hauts et de deux chevalements. N'étaient ces chevalements, avec leur carcasse métallique et leurs chapeaux pointus, qui dirait que ce site a été et sera consacré au charbon et à la mine ? Ce terrain de dix hectares est celui de l'ancienne fosse Delloye où la Compagnie des mines d'Haniche exploita à partir de 1931 un gisement difficile d'accès. Plus de mille personnes, mineurs et agents du jour, travaillèrent ici jusqu'en 1971, date de la fermeture. En quarante ans, huit millions de tonnes de charbon ont été extraites...

Au fil des années, au fur et à mesure que s'accélérait la conversion du bassin difficile à exploiter, on sentait le besoin de laisser un témoignage très signifacatif d'une *« civilisation minière ancienne de plus de deux cent cinquante ans »*, ainsi que le disent les auteurs du projet. C'est ainsi qu'en 1982 le conseil de l'administration de l'association du centre historique minier de Lewarde (1) a été renforcé par la participation de l'État, du conseil régional, du comité économique et social, des conseils généraux et des communes. Toute la région a réalisé un beau *consensus* pour atteindre rapidement un objectif que l'on mettra au crédit de la mémoire collective si vantée aujourd'hui. C'est ainsi qu'en ce mois de mai 1984 Lewarde reçoit ses premiers visiteurs.

L'ambition première est de présenter une fosse telle qu'elle était au moment de l'exploitation. Bien sûr, il a fallu nettoyer, aménager les locaux, disposer objets et matériels au mieux, mais tout est fait dans la plus grande sobriété. Cela reste un lieu de travail sévère. C'est ainsi que le bâtiment administratif, avec son long couloir dominé par une arcature de brique rouge évoque même un monastère ; toute proche, la lampisterie, avec ses cuivres brillants, la salle des pendus, où les bleus des mineurs pendent au bout de filins comme des mannequins descendus des cintres d'un théâtre.

Tout n'est pas achevé, loin de là. On consacrera 3 millions de francs chaque année pendant le IXe Plan à ce qu'on appellera bientôt « le centre culturel scientifique et technique de la mine et de l'énergie », car la nouvelle association que préside M. Ragot, ancien directeur des Houillères des bassins du Nord et du Pas-de-Calais, et dont l'administrateur est M. René Liégeois, ingénieur des mines en retraite, a affirmé de nouvelles ambitions. Elle veut certes porter témoignage de la mine, de son peuple et de ses techniques, mais elle entend aussi créer un centre de culture scientifique et technique, non seulement du charbon mais de l'énergie, de toutes les énergies dans leurs applications les plus sophistiquées et les plus récentes. On ne veut donc pas se borner au souvenir du passé et n'apprendre aux visiteurs que la rude épopée du charbon, on souhaite aussi le projeter vers un avenir qui s'annonce fantastique. De l'énergie solaire au nucléaire, on ouvrira des fenêtres.

Pour accomplir cette nouvelle mission, on est en train de constituer un comité scientifique et culturel qui rassemblera une haute autorité de toutes les disciplines. M. Bertrand Schwartz a accepté d'en assumer la présidence. A la fin de cette année, le centre disposera d'une équipe d'animation avec un conservateur scientifique, des archivistes et des documentalistes. Bientôt, restaurant et cafétéria pourront accueillir les visiteurs isolés ou groupés. Des salles seront aménagées pour colloques, conférences ou réunions divers. La première exposition ouverte en ce mois de mai a pour thème : « Les mineurs et la mine dans ce premier quart de siècle ».

G.S.

(1) Association du centre historique minier, rue d'Erchin, fosse Delloye, Lewarde, 59287 Guesnain, tél. (27) 98-03-89.

La télévision-laboratoire

Jean Kerchbron veut faire dialoguer la France sur le petit écran.

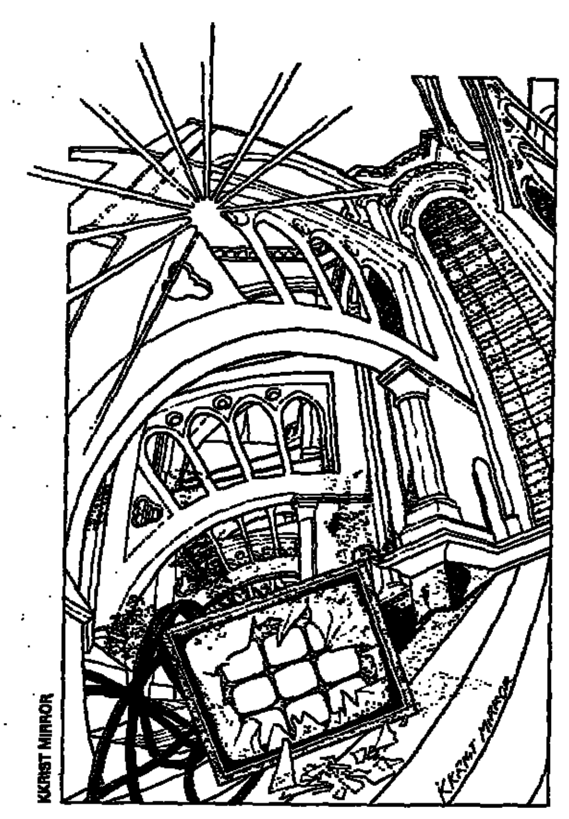
A L'HEURE où le discours sur les moyens de communication, en plein développement, fait passer la rentabilité économique avant le contenu culturel, Jean Kerchbron exprime un point de vue différent. Jean Kerchbron est l'un des grands réalisateurs français de télévision ; il a déjà mis en pratique les idées qu'il défend ici, notamment dans son « Bonjour voisin » de 1980.

On ne s'est peut-être pas encore assez interrogé sur le rôle des nouvelles techniques de communication dans la préparation d'une société qui doit bientôt entrer dans le troisième millénaire. La crise économique, le drame d'une société en mouvement rapide vers l'an 2000 constituent la partie visible de l'iceberg d'une crise culturelle. Nous devons en tirer des conclusions pour des actions concrètes dès maintenant.

On peut écrire : avance technologique plus retard culturel égale chômage. Il semble donc logique de réaliser une action culturelle qui prendrait en charge la crise économique. Loin de reculer devant une telle responsabilité, l'action culturelle *ne doit plus rester* la « petite danseuse » du gouvernement et des entreprises. Elle doit devenir le laboratoire de recherche fondamentale de notre société, elle doit proposer des solutions inédites aux problèmes économiques, et par conséquent devenir l'investissement privilégié du gouvernement et des entreprises. C'est une question de vie ou de mort pour une société occidentale qui doit absolument réconcilier l'« homme profond » et la technologie galopante. Il faut donner à toute l'« énergie humaine » de ce pays l'occasion de manifester son existence, de créer son avenir. Le moyen, c'est l'animation d'une réflexion générale sur la vie, toute la vie englobant une action culturelle générale.

L'installation d'un dialogue dans tout le pays agira comme *« le multiplicateur d'une combinatoire des énergies »*. Ces énergies contenues dans l'homme existent dans son caractère propre, ses idées, son identité culturelle, ses rêves, ses projets, la façon dont il reçoit les idées des autres, les transforme selon son point de vue, son environnement, ses relations, ses réalisations, etc.

Imaginons un groupe de pêcheurs lassés d'aller chercher le poisson de plus en plus loin, de dépenser de plus en plus de fuel, d'investir dans des bateaux de plus en plus gros et de plus en plus sophistiqués. Las de risquer leur vie quotidiennement pour une pêche de moins en moins rentable, ils décident de se réunir un soir et de tout remettre en question. Ils font venir un historien qui leur raconte la pêche à travers les âges, celle des Crétois comme celle des Vikings. Alors ces pêcheurs constatent, *par eux-mêmes*, qu'ils pratiquent la pêche comme il y a deux mille ans, *même si leur* vocabulaire est plus neuf, comme au temps de la « cueillette » avec les paysans. Depuis, les paysans, eux, font pousser le blé non loin de leur maison. Par conséquent, nos pêcheurs, éclairés par leur propre réflexion, décident la création de « fermes marines ». Le long des 3 000 kilomètres de côtes françaises, il y a de la place.


KKRIST MIRROR

Après l'investissement culturel dans cette soirée d'étude, la « combinatoire des énergies » commence à jouer son rôle : décision d'acquisition de connaissances pour étudier la vie des poissons depuis leur naissance jusqu'à leur maturité, chacun choisit sa variété, puis investissement enfin dans l'outil, acquisition d'espaces marins le *long de la côte, construction* de bassins, achat de filets, d'outillage, d'alevins...

Une action culturelle à grande échelle ne peut plus se contenter des retombées hôtelières des festivals d'été. Elle doit déclencher et animer les mécanismes d'une réflexion générale sur la vie, à la manière de ces pêcheurs qui ont accepté de tout remettre en question pour inventer une nouvelle société marine. On comprend que l'outil principal de cette action culturelle est la *communication*. C'est un « vecteur » de l'utopie indispensable pour entrer dans le troisième millénaire.

La télévision, avec ses développements, par exemple dans la quatrième chaîne et les réseaux câblés, vient au bon moment. Au lieu de fabriquer des *« produits audiovisuels »* semblables aux autres, de s'inventer des problèmes en affrontant une concurrence dérisoire copiée sur celle des Américains, des Québécois, des Anglais, etc., enfin, de changer ce bon vieux cinéma en supermarché des boîtes à images, nous proposons d'utiliser ces nouveaux supports pour créer les « champs de communication » indispensables à l'installation d'un dialogue sur l'ensemble du territoire national. Alors les techniques de pointe de la communication, tels les satellites, nous aideront à retrouver l'« homme profond » qui dira son identité aux autres pour se découvrir lui-même et découvrir les autres.

Plutôt que de recommencer ce qu'on a déjà fait en 1974 (lancement d'une chaîne vouée *au cinéma*, *FR3*), nous proposons de nouvelles structures de programmes, de nouvelles structures d'imagination, qui révèleront des individualités à travers des émissions encore jamais vues, des émissions où culture et divertissement cesseront de s'opposer. D'autres « dramatiques », d'autres « variétés », au service d'un immense *dialogue des différences* serviront l'expression de créateurs encore inconnus. Ainsi naîtra le « grand village France ».

Sur tout le territoire, comme l'ont fait les pêcheurs cités plus haut, l'intelligence, dans une grande aventure, *remettra tout* en question à travers des œuvres qui provoqueront les réflexions *que chacun aura* le pouvoir d'exprimer auprès des autres, dialogue qui servira de tremplin à des idées *« différentes »* nées d'une société en voie de mutation. Tout devient *possible : la réalité d'un* consensus comme la relance d'une croissance économique intérieure.

Cette *fantastique* poussée de l'intelligence, sa grande aventure, sera le fruit de la multiplication infinie des combinaisons des énergies humaines composant cette fameuse « ressource humaine » dont parle l'économiste François Perroux. L'accélération de la transmission de la connaissance se fera par une pédagogie adaptée à un public qui veut désormais dire ce qu'il pense, lui aussi, et s'intégrer *dans un grand dialogue général*. Cet ensemble « question-réponse » exprimé dans des œuvres vivantes composera un spectacle un peu fou peut-être aux yeux des êtres « raisonnables » qui nous fabriquent des erreurs chaque jour, un spectacle peut-être utopique, mais qui annoncera le monde de demain.

Les *cathédrales* d'aujourd'hui ne se font plus avec de la pierre, elles sont devenues l'immensité de l'espace envahi par l'esprit humain réalisé dans le monde hertzien et le monde des câbles souterrains. Pourquoi ne pas construire la cathédrale de notre temps, la cathédrale de la communication ? C'est notre espérance.

JEAN KERCHBRON.

Le « kiosque hertzien »

A côté de « télé-Etat » et de « télé-fric ».

DEPUIS trois ans, TVL 22, à Lyon, avec ses minuscules *moyens, a tenté de faire* entendre au nouveau gouvernement qu'il faut, en matière *d'expression audiovisuelle*, organiser cette « fonction-kiosque » qui, entre autres, *garantit la liberté à l'expression imprimée.* Nous proposons dans quelques villes de France une période transitoire pour des expériences-tests, et en particulier l'expérimentation à Lyon de ce que nous appelons un « kiosque hertzien ». C'est-à-dire un canal « co » *ou* « auto » géré par les intéressés et ouvert à tous ceux qui souhaitent l'utiliser quel que soit leur statut, dans des conditions de liberté qui, au minimum, soient celles que garantissent les lois sur la presse et la publicité à l'expression dite « écrite ». Avec, bien entendu, ce que cela veut dire de droits mais aussi de charges. Pour être plus sûrs *d'être entendus*, nous avons employé les moyens mêmes de nos propositions (émis*sions expérimentales*, accès public, semaine « zéro », etc.), avec la philosophie op*timiste du « Aide-toi et l'Elysée t'aidera »*. Nous attendons toujours un accusé de réception. Impossible de communiquer avec la communication.

Pourtant, notre projet nous semble avoir le mérite (*en s'inspirant des lois et du* fonctionnement de la presse dite écrite) de garantir les *Charybde et Scylla de l'audiovisuel* que sont « télé-Etat » et « télé-fric ». Nous *ne pensons pas que télé-Etat* et télé-fric n'existeront pas, mais ainsi, à côté d'elles, au*ront la possibilité* de vivre des expressions audiovisuelles qui seront à la télévision d'aujourd'hui ce que sont par *exemple Libération, le Monde, Hara-Kiri, la Recherche, Pilote, le Canard enchaîné ou les Cahiers du cinéma* à la presse des partis et des trusts. Avec la loi actuelle, M. Fillioud fait la route à moyen terme à trois seuls types de télévision : télé-Etat, *télé-municipalité* (le câble), et télé-fric (les satellites).

En matière de presse imprimée, ce qui rend possible, en France et ailleurs, l'exercice d'un véritable pluralisme de l'information, c'est que la diffusion ne commande pas à la collecte et à la rédaction de l'information. Si les journalistes ne veulent pas qu'elle leur commande. Un journal, un magazine, un livre peuvent être diffusés (c'est-à-dire avoir accès au verdict du lectorat) quels que soient *leur contenu ou leur forme.* La place, sur les rayons des kiosquiers ou des libraires, *n'est pas « rare ». Cela* n'a pas toujours été le cas. Il fut un temps (une centaine d'an*nées) où la diffusion de la* chose écrite et imprimée était un monopole d'Etat.

C'est cette fonction « kiosque », cette fonction « messagerie » qu'il faut créer en matière d'expression, d'information, de création, de divertissement audiovisuels, et de toute urgence. En commençant par le plus immédiat, le *plus simple, le moins coûteux* des systèmes de diffusion : le réseau hertzien. C'est d'au*tant plus urgent que l'explo*sion de la vidéo légère rend encore plus étroit le cadre des trois chaînes et encore plus exorbitant le privilège de ceux qui y ont accès.

CLAUDE JAGET.
animateur de TVL 22.

• 4, rue Jubin, 69100 Villeurbanne.

Radios Locales

A Toulouse, un pool pour l'information

IL y a comme des encombrements sur la bande MF à Toulouse, surtout au centre ville où *il est quasiment impossible de capter* dans de bonnes conditions certaines radios nationales. Officiellement, dix-sept radios locales ont obtenu une autorisation d'émission, *mais les branchés du mégahertz* savent bien qu'elles sont beaucoup plus nombreuses à tenter de faire entendre leur voix. Une situation propre à ouvrir les appétits, *d'autant que le marché des programmes radio* s'annonce, avec l'autorisation de la publicité, fort intéressant.

Dominant Toulouse, au rez-de-chaussée d'un petit immeuble de quatre étages, une grande vitrine barrée de cinq lettres : « ACCÈS ». Il *faut comprendre accès à l'information*: C'est le nom d'une nouvelle agence *créée* il y a quelques mois par sept jeunes gens venus, pour la majorité d'entre eux, de Paris, et désireuse d'occuper un créneau encore vacant dans le paysage *médiatique. « Faire un ruban musical, inviter des gens devant un micro ouvert, c'est en fait à la portée de n'importe quel radioteur. Le vrai problème des radios locales c'est l'information. L'information coûte cher, elle n'est pas à la portée de tous les budgets »*, explique Thierry Guentch, trente-trois ans, journaliste de formation.

Deux départs parmi ces « nouveaux entrepreneurs », qui croyaient à la valeur marchande de l'information : les sept du début ne sont plus que cinq. ACCÈS, c'est aujourd'hui *une société coopérative ouvrière de* production, un choix qui concilie les idéaux autogestionnaires avec le renouveau de l'économie sociale.

Très vite les « Petits Poucets » *de l'information se sont aperçus* qu'ils n'étaient pas les seuls à convoiter le marché des radios locales. De gros poissons parisiens avaient déjà pris rang auprès des *médias de la ville rose. R. Com. et* l'agence AFC avaient déjà prospecté le terrain, s'assurant plusieurs marchés importants auprès des *radios les plus écoutées* dans la métropole de Midi-Pyrénées. *« Difficile de lutter contre eux*, constate Bruno Guentch, frère du premier. *Ils cassent les prix sur les journaux parlés, mais obligent leurs clients à diffuser des reportages publicitaires. »*

Du coup, la SCOP ACCÈS a dû ranger au placard ses tarifs initiaux, 2 000 F par mois pour deux jour*naux quotidiens, et s'aligner sur* les prix des « majors » du secteur. Autant dire que cette reculade n'a pas *résolu* les problèmes des coopérateurs ! Même si le marché tou*lousain des radios locales* apparaît assez vaste, il demeure largement insuffisant pour faire tourner une entreprise de cinq salariés. *« On cherche des appuis; nous nous sommes tournés vers les collectivités locales. »* Faute de vouloir s'attaquer au marché de la publicité et des émissions sponsorisées, les coopérateurs essaient de vivre d'expédients. En tirant sur leurs économies, avec le secours, il est *vrai, de trois emplois d'initiative* locale (40 000 F par poste).

Dans la salle de rédaction qui *sert également de lieu d'accueil*, une grande table. Au bout, Yasna Maznik, une autre journaliste de l'équipe. L'ordinaire d'une rédactrice : coups de téléphone, vérifica*tions diverses, rédaction des informations* pour le journal de 18 h 30. ACCÈS fournit ainsi quotidiennement trente minutes d'informations toulousaines, régionales, mais aussi *nationales et internationales*, avec, en plus, un invité obligatoire. La première édition d'informations produite par ACCÈS est diffusée à 12 heures. Quinze minutes sans *filet destinées à la dizaine de clients* que l'agence assure servir.

Prière de ne pas demander à ACCÈS un enregistrement de leurs journaux. Il n'y en a pas. L'origina*lité de la formule réside dans le* direct, les journaux sont diffusés à partir des studios d'une radio locale avec qui l'agence entretient des liens privilégiés. Le temps d'un *sonal (jingle), les autres clients peuvent* alors se brancher sur la fréquence. Libre à eux de diffuser en direct ou d'enregistrer pour un passage ultérieur. Avantage : les frais *de diffusion réduits au maximum* et la possibilité pour les journalistes de « boucler » au dernier moment. *« Nous cherchons maintenant un moyen technique pour étendre le système aux radios de la région, celles qui en tout cas souhaitent offrir à leurs auditeurs des services étendus. »*

ACCÈS entend bien tenir sa place dans une région où le monopole de *la Dépêche du Midi* continue à cristalliser les passions. *« Il n'y a pas d'information objective, mais nous ne faisons pas un journal militant. La preuve, nos journaux donnent toute satisfaction aux radios classées à droite. »* Souci de professionnalisme, donc, qui ne s'embarrasse pas de considérations sur les dangers d'une information standardisée, d'un uniforme prêt à entendre.

Et si, avec ses trois magnétophones, son petit studio et son *capital de 10 200 F*, la SCOP ACCÈS ne fait pas encore figure de monstre médiatique, elle n'en pose pas moins le délicat problème de la multiplicité des sources d'informa*tion sur des médias qui se sont* créés en réaction, précisément, au monopole radiophonique. Pour l'instant, les cinq coopérateurs d'ACCÈS espèrent bien obtenir *d'une façon ou d'une autre* un abonnement au fil de l'agence France-Presse, la grande sœur nationale. Histoire de mieux répondre à la demande des deux cent mille audi*teurs revendiqués par* ACCÈS.

GÉRARD VALLES.

Médias du Monde

Sélection du Reader's Digest : 31 millions d'exemplaires

Rideau. Après son mari disparu en 1981, c'est Mme Lila Acheson Wallace qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-*vingt-quatorze* ans, dans l'État de New-York. Ensemble, ils *avaient fondé en 1922 ce qui* reste l'un des succès les plus spectaculaires de l'histoire de la presse : *Sélection du Reader's Digest*. A l'origine, cette publication mensuelle, au format poche, était entièrement composée *d'articles repris dans d'autres* publications sous une forme condensée.

Puis les Wallace ressentirent le besoin de produire des enquêtes et des reportages qui respectent ces principes et ce style *qui depuis plus d'un demi-siècle* sont la marque du *« Digest »* : raconter une histoire, simplement, en proposant toujours une issue au problème soulevé. Une *démarche qui séduit encore* les cent millions de lecteurs que revendique *Sélection* de par le monde...

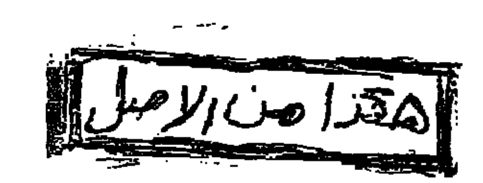
Si le groupe du *Digest* réalise *grosso modo un peu plus de* 50 % de son chiffre d'affaires avec des livres, des disques ou des cours de langue, la publication éditée aujourd'hui en dix-sept *langues et distribuée à peu* près partout dans le monde reste encore son fer de lance avec un *tirage global de 31 millions* d'exemplaires.

En France, le mensuel s'est lancé en 1947. Il peut aujourd'hui se targuer d'une diffusion de quelque 1,1 million d'exem*plaires achetés, à 90 %, sur* abonnement. *Sélection*, dans l'Hexagone, est produit pour un tiers avec des articles originaux commandés par la rédaction française, pour un tiers avec des « papiers » traduits de l'américain, et pour le reste il puise *dans la « banque »* des articles écrits dans les vingt-deux autres rédactions que compte le groupe sur la planète.

Europe : une nouvelle imprimerie pour l'« IHT »

Dix ans après sa première réa*lisation, grâce au fac-similé*, entre Paris et Londres, le quotidien américain *International Herald Tribune* – dont le siège est à Neuilly (Hauts-de-Seine) – vient d'inaugurer un nouveau centre d'impression à Vitrolles, dans la région marseillaise. Désormais, le journal pourra ainsi être dif*fusé le jour même de sa parution* dans tout le midi de la France. Sa *diffusion* vers l'Espagne (Barcelone et la Costa del Sol) sera également favorisée.

Rappelons que depuis 1984 ce recours à la technique du fac-similé – système de composition simultanée transmise par *voie hertzienne ou par fil – a été* employé par l'*International Herald Tribune, en dehors de Lon*dres, à Zurich, La Haye, Francfort, Hongkong et Singapour. Consécutivement, les chiffres de vente du journal ont été sensiblement confortés.



L'Algérie française : *vingt-six ans après mai 1958, les anciens porte-parole des*

Dernière mission pour le général Jouhaud

LE vieux putschiste est devenu dur d'oreille. Il nous fait répéter la question. Retourner en Algérie? « *Non. La seule chose que j'aimerais, ce serait d'aller me recueillir sur les tombes de mes parents et de mes grands-parents, à Aïn-El-Turc et à Bou-Sfer. Leurs tombes ont été respectées, et je sais qu'elles sont fleuries parfois par des mains anonymes. J'éprouve un sentiment de piété et de reconnaissance pour les gens qui font ce geste. Cela prouve que nous n'étions pas si détestés que ça...* » Edmond Jouhaud interrompt sa phrase, plonge dans ses souvenirs. Sur l'une des étagères de la petite bibliothèque encombrée de bibelots, dans la pièce où il reçoit le visiteur, au cinquième étage d'un banal immeuble du quinzième arrondissement, à Paris, une collection attire le regard : « *L'Algérie heureuse...* »



Les généraux Jouhaud (à gauche) et Salan en 1961 à Alger

Du «quarteron» de généraux qui partagea le commandement de la fronde d'avril 1961, à Alger, l'ancien chef d'état-major général de l'armée de l'air est le seul à s'exprimer encore un peu. Maurice Challe et André Zeller sont morts. Le «Mandarin», Raoul Salan, l'ancien commandant en chef en Indochine et en Algérie, son ancien «patron» dans la légalité, puis dans la subversion, et à la tête de l'Organisation de l'armée secrète, ne quitte pratiquement plus son domicile parisien. Agé de quatre-vingt-six ans, physiquement diminué, il ne se manifeste plus que par téléphone auprès de ses anciens compagnons.

Alors, il lui appartient, à lui, Edmond Jouhaud, le seul pied-noir des quatre généraux factieux, de continuer, à soixante-dix-neuf ans, d'entretenir « *la flamme* », comme il dit. *Serons-nous enfin compris?* C'est le titre de son nouvel ouvrage (1). « *Mon dernier livre* », assure-t-il. Son ultime message de colère, car on ne saurait parler de cri tant ce réquisitoire apparaît serein. Un réquisitoire dirigé contre les «barons» gaullistes qui entretiennent volontiers l'interprétation selon laquelle les pieds-noirs auraient été les uniques responsables de l'enchaînement dramatique des événements survenus en Algérie de 1958 à 1962. A preuve de la complicité qui associa les fidèles du général de Gaulle aux chefs de l'armée française en Algérie lorsqu'il s'agit, en mai 1958, de porter au pouvoir l'homme du 18 juin 1940 — vieille controverse, — le général Edmond Jouhaud produit un nouveau document : le témoignage écrit du général Jean-Louis Nicot, ancien major général de l'armée de l'air, qui affirme avoir reçu, par l'intermédiaire de MM. Pierre Lefranc et Michel Debré, le 29 mai 1958, l'aval personnel du général de Gaulle au déclenchement de la fameuse opération « *Résurrection* » qui devait imposer l'homme de Colombey-les-Deux-Eglises au président Coty et au Parlement sous la pression des parachutistes transportés, pour la circonstance, vers la capitale.

L'ancien numéro deux de l'OAS s'adresse aussi à l'opinion publique. Pour dénoncer « *une campagne* » qui vise, selon lui, avec la bénédiction des gaullistes et à la grande satisfaction des communistes, à falsifier la vérité historique.

Edmond Jouhaud, qui éprouve le besoin de magnifier le passé, se défend d'avoir une démarche politique.

Vingt-deux ans après l'exode, ce fils d'instituteurs radicaux-socialistes et laïques, devenu le dernier grand commandeur de la diaspora de l'Algérie française, repart donc en mission « *pour rétablir la vérité* ». Il mène dans le Midi une campagne de dédicaces. En quête, surtout, d'affection.

(1) *Serons-nous enfin compris ?* Edmond Jouhaud, Albin Michel, 65 F.

Jean Gardes, le bon Samaritain

LE colonel Jean Gardes, lui, reste en charge du sort des hommes qui partagèrent ses engagements et ceux du «quarteron». Spécialiste de l'action psychologique depuis sa découverte de la guerre idéologique, en Indochine, l'ancien responsable de l'organisation des masses, dans l'organigramme de l'OAS, joue un rôle prééminent dans la vie associative militaire. Cet Auvergnat de Paris, qui gère sagement le patrimoine immobilier de sa famille, préside l'Association des combattants de l'Union française (ACUF) et l'Association de défense des intérêts matériels et moraux des anciens détenus (ADIMAD). Le temps paraît avoir peu de prise sur ce baroudeur du renseignement. Toujours les mêmes traits fins, ce sourire «sympa» qui le fait ressembler à un éternel séminariste, les cheveux noirs coupés en brosse, la pipe au bec... Après cinq ans d'exil en Argentine, où il avait créé une prospère fabrique de pâtés de lièvre et de perdreau distribués par Moët et Chandon, et où sa compétence en matière de lutte révolutionnaire et contre-révolutionnaire avait été sollicitée par le ministère argentin de la marine, ce soldat d'élite, bénéficiant de l'amnistie de 1968, a hésité à revenir en France. C'est le souci de l'avenir de ses enfants qui a emporté sa décision.

Ancien responsable de l'information au ministère de la défense, dans le cabinet de Jacques Chaban-Delmas, avant mai 1958, Jean Gardes a tenté, ces dernières années, de contribuer à apurer le contentieux entre ses anciens compagnons d'armes et les gaullistes. Ses fonctions actuelles le placent en position d'interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics dans le petit monde des anciens combattants. Bien qu'il ne cache pas ses convictions « *antitotalitaires* », il s'interdit toute prise de position politique qui risquerait d'altérer la diversité de ses relations politiques.

Maintenant, à la direction de l'ADIMAD, le colonel Gardes œuvre, tel un bon samaritain, à aider ceux des « soldats perdus» qui ont eu du mal à opérer leur reconversion civile en métropole. Le fichier de l'association ne compte pas moins de quatre mille noms. Tous les «anciens» de l'Algérie française et de l'OAS n'ont pas eu la chance de préparer leur avenir professionnel en prison, comme, par exemple, le colonel Argoud, qui a appris l'art de la graphologie à la Santé et qui y est devenu si expert qu'il a ouvert, dans sa retraite vosgienne de Darney, un cabinet spécialisé prisé par les chefs du personnel de nombreuses entreprises.

Vendredi de la semaine dernière, Jean Gardes s'est rendu au cimetière de Thiais pour rendre hommage à la dépouille mortelle de l'un de ces ex-baroudeurs «paumés», mort abandonné, et qui, sans l'intervention de son association, aurait fini à la fosse commune...

De Gaulle « putschiste »

A PREUVE de son affirmation selon laquelle le général de Gaulle aurait accepté, en mai 1958, de revenir aux affaires par un coup d'Etat militaire, le général Edmond Jouhaud produit, dans son dernier ouvrage, le témoignage *écrit, inédit jusqu'à présent*, du général Jean-Louis Nicot, major général de l'armée de l'air, affecté à l'époque à l'état-major des forces armées.

« Le 27 mai, accompagné du commandant Vitasse, le général *Nicot se rend ensuite rue de* Solferino. Il y va, écrit-il « *pour informer ces « messieurs »* que les trois chefs d'état-major des armées et le général Ely sont d'accord *pour* permettre le retour aux affaires du général de Gaulle avec le concours et l'apppui des forces armées (exception faite *du général Lorillot qui n'a pas* été mis dans le coup), mais en spécifiant bien que rien ne se ferait sans que les chefs d'état-major aient « *l'accord explicite du général de Gaulle.* » Assistaient à cette réunion, précise-t-il, « *MM. Foccart, Debré, Lefranc, Guichard et d'autres dont j'oublie les noms. Ce qui est certain, c'est que « les principaux lieutenants » du général de Gaulle étaient présents et qu'ils nous ont, ce jour-là, assuré que c'était bien le souhait du général de Gaulle de revenir, par ce moyen, aux affaires, étant donné qu'aucune ouverture politique ne semblait se faire jour* ».

» Le général Nicot *rend compte de cet entretien* aux chefs d'état-major qui restent sceptiques sur les affirmations des fidèles du général. Ils hésitent à s'engager sur le simple accord de *l'état-major* gaulliste. Ils *sont tellement* et de toutes parts sollicités pour intervenir qu'ils invitent Nicot à retourner rue de Solferino au plus tôt. Ce dernier s'y rend le 29 mai vers 11 heures.

« *Ces messieurs,* écrit le général Nicot, *me réitèrent le feu vert du général : Vous pouvez déclencher l'opération.* » *J'exige alors qu'on téléphone devant moi à Colombey, car je ne puis faire fond sur l'assertion d'une équipe très excitée.*

» *Ce n'est que vers 11 h 30, midi, que la communication est obtenue avec la Boisserie. Lefranc, je crois m'en souvenir, exposa les scrupules des chefs d'état-major des trois armées, prêts à déclencher l'opération, mais ne voulant prendre cette décision qu'avec le feu vert formel et explicite du général. Je n'entends pas, bien sûr, ce que l'interlocuteur, qui est au bout du fil, répond, car je n'ai pas le second écouteur que doit tenir Debré, me semble-t-il, mais à la fin de la conversation, Lefranc dit :* « Oui, mon général, bien mon général, mes respects mon général » *et, se tournant vers moi et les autres qui font cercle, me dit que* « le général donne son accord complet pour que l'opération soit déclenchée sans *plus attendre* ».

» Bien que ce témoignage date de décembre 1978, et sous réserve d'erreurs de détail, l'es*sentiel ne saurait être contesté.* Le général Nicot méritera du reste la confiance de Michel Debré qui en fera plus tard son chef de cabinet militaire.

» De Gaulle a, de toute évidence, donné le feu vert. (...) Le général Nicot se précipite au ministère de l'air pour rendre *compte de la décision de* de Gaulle au général Gelée, *chef* d'état-major de l'armée de l'air. Ce dernier me téléphone, peu avant 15 heures, à Alger, pour me mettre au courant de la si*tuation et de la décision des chefs d'état-major de déclencher* « Résurrection ». Un télégramme est rédigé à mon intention, en accord avec le commandant Vitasse (...).

» Parallèlement, le général Gelée donne l'ordre au général de Rancourt de faire *décoller* les avions de transport sur le Sud-Ouest. L'ordre est exécuté et déjà, vers 15 h 30, six Dakota *s'étaient envolés* : *l'opération* « Résurrection » était déclenchée.

» Cependant, les chefs d'état-major vont annuler l'opération, déjà engagée, en apprenant que *le président Coty va recevoir* le général de Gaulle, tard dans la soirée, pour lui confier les pouvoirs. Je reçois un second télégramme :

« *Pour le général Jouhaud — Président de la République recevant Grand Charles, opération prévue est reportée.* »

» Ainsi, le coup de force prévu sur Paris avait reçu un début d'exécution. Avec l'accord de qui ? Du général de Gaulle. Dans le compte rendu, rédigé après la conversation téléphonique entre Colombey et la rue de Solferino *que nous venons de mentionner,* le général Nicot écrit, par souci d'objectivité :

« *Pour avoir la certitude que de Gaulle approuvait ce plan, il faudrait avoir la certitude absolue que c'était vraiment le général de Gaulle qui était au bout du fil, lors de la conversation du 29 mai à midi, depuis la rue de Solferino. Peut-être son ancien aide de camp qui devait être à la Boisserie et qui filtrait les communications pourrait le dire — s'il le sait et s'il veut bien parler !* »

» En ce qui me concerne, ne pouvant mettre en doute le témoignage du général Nicot, je tiens pour certain que le général *de Gaulle a donné son accord* au déclenchement de l'opération. Sinon, et ce serait très grave, Michel Debré et Pierre Lefranc auraient menti à Nicot, ce que je considère comme *absolument improbable.*

» Si la *relation que je fais de l'accord* de de Gaulle à l'opération est inexacte, je demande au saint-cyrien Pierre Lefranc, de la promotion « 18 juin 1944 » de la démentir. »

Le capitaine Sergent à la solde du CNIP

QU'EST-CE qui a poussé le capitaine Pierre Sergent à devenir en politique un indépendant paysan? Son antigaullisme! « *Le président du Centre national des indépendants et paysans, M. Philippe Malaud, est un grand honnête homme et je trouve dans ce parti une façon fort honorable de faire de la politique*, explique l'ancien chef militaire de l'OAS en métropole. *On lui reproche souvent d'être un parti de notables, mais, justement, c'est un parti fondé sur les élus ruraux, les maires, les conseillers généraux de nos campagnes, ces hommes de bon sens qui constituent les classes intermédiaires que de Gaulle a voulu casser avec les institutions de la Ve République.* » Car Pierre Sergent est un farouche partisan d'une révision de la Constitution de 1958 dans un sens moins présidentiel.



Pierre Sergent.

Mais son antigaullisme n'a d'égal que son anticommunisme : « *Avant, il y avait deux gauches tout à fait différentes. L'armée française était en bonne entente avec les socialistes de Guy Mollet. Mitterrand joue avec le feu en maintenant les communistes au gouvernement. Ce qui me met dans l'opposition, c'est cette alliance entre les socialistes et les communistes. Je ne suis pas un anticommuniste primaire car je trouve le sectarisme des idées insupportable, mais la présence des communistes au pouvoir aura des conséquences dramatiques pour notre pays. Je me suis réengagé parce qu'il se passe des choses graves depuis 1981. Je ne veux pas que le totalitarisme communiste s'installe en France.* »

L'ancien officer du 1er REP (régiment étranger de parachutistes) est vite monté en grade au CNIP. Il occupe désormais, à cinquante-huit ans, les fonctions de délégué général chargé de l'animation du parti. Il va pouvoir donner la pleine mesure de son talent pour les relations publiques, en s'appuyant, au besoin, sur le « *réseau d'amitiés* » qu'il a soigneusement entretenu. En quelques semaines il est devenu le plus ouvertement engagé, dans la vie politique française, de tous les anciens chefs du mouvement de l'Algérie française.

Son style contraste avec les subtilités feutrées du vieux parti d'Antoine Pinay, mais ce n'est pas son problème. L'essentiel, pour lui, est de disposer désormais d'un poste qui va lui permettre de participer à « *la nouvelle résistance* » contre les communistes. « *Et cette résistance s'appuiera sur ces gens-là, les notables ruraux, ces hommes qui parlent lentement, au cours de nos réunions, mais dont chaque mot pèse...* » Si nécessaire, ce « *fils spirituel de Lyautey* » — ainsi qu'il se définit — ira, cette fois encore, jusqu'au bout de son engagement : « *J'ai franchi le Rubicon une première fois, pendant la guerre, quand j'ai pris le maquis pour me battre contre les Allemands, je l'ai franchi une deuxième fois en Algérie, et, si demain on veut nous imposer le totalitarisme, je le franchirai une troisième fois...* »

Pieds-Noirs et les anciens chefs de l'OAS n'ont pas tous abandonné la scène politique ou publique. Des revenants très présents.

Guy Forzy a tourné la page

LE nom des Forzy n'apparaît *guère dans* la plupart des récits consacrés aux événements d'Alger de 1958 à 1962. Pourtant, cette famille d'agriculteurs, qui a exploité pendant quarante ans le domaine d'Ouarzen, dans la région de l'Ouarsenis, y a été étroitement mêlée, comme beaucoup d'autres. En compagnie de ses frères, Guy Forzy, *capitaine de réserve*, a *pris* notamment une part importante à la semaine insurrectionnelle des barricades de janvier 1960, en qualité d'adjoint militaire de Pierre Lagaillarde, au camp retranché des facultés, quand l'*ancien président des étudiants* algérois espérait encore obliger le général de Gaulle à renoncer à l'autodétermination de l'Algérie. Comme cet ancien officier du 5e régiment des chasseurs d'Afrique – qui participa, pendant la deuxième guerre mondiale, à toute la campagne de France au 2e régiment de spahis algériens – est un personnage modeste, il y a peu de chance que les annales retiennent le rôle déterminant qu'il tint dans l'organisation de ce réduit des facultés, puis dans la conclusion non violente de cet épisode historique, avant de prendre le commandement du commando « Alcazar », dans lequel figurait en particulier Jean-Jacques Susini. Très vite expulsé d'Algérie et assigné à résidence *dans* le Gers, Guy Forzy n'a pas participé aux activités de *l'OAS* bien qu'il ait rejoint un moment Raoul Salan en Espagne et *qu'il ait été de tout cœur* avec les généraux putschistes.


Janvier 1960 : Lagaillarde et Forzy abandonnent le réduit des facultés à la tête de leurs compagnons.

Aujourd'hui, il a tourné la page. S'il milite, c'est en dehors des clans politiques, uniquement au service des autres rapatriés. Président de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR) et coordonnateur du mouvement du RECOURS, il forme avec l'ancien président des lycéens d'Alger, Jacques Roseau, et avec l'ancien président de la Fédération des maires d'Algérie et du Sahara, Claude Laquière, un trio avec lequel les pouvoirs publics doi*vent inévitablement* composer dès lors qu'il s'agit de traiter avec le mouvement associatif des pieds-noirs.

Homme tranquille, le « *capitaine Forzy* », *qui a cinquante*-huit ans, vit à la campagne, près de Fleurance. Directeur régional d'une imprimerie spécialisée dans la fourniture de papiers pour matériels informatiques, il est l'un des rares pieds-noirs à avoir renoué des liens étroits avec l'Algérie, où ses *affaires l'appellent de plus* en plus. Ses relations avec Pierre Lagaillarde, son voisin – l'ancien député dirige un cabinet d'avocats d'affaires à Auch, – *se sont distendues* depuis que celui-ci s'est mis au service des giscardiens au cours de la campagne pour les élections législatives de 1976 avant de rallier, déçu, le camp chiraquien, en 1981. A Auch, Pierre Lagaillarde « *ne reçoit pas* ». « *Je traverse*, dit-il, *une phase de silence.* » Guy Forzy, lui, conserve soigneusement, *pour ses enfants et petits*-enfants, le journal de sa mère Jeanne, qui a su si bien raconter, dans des pages émouvantes, les couleurs, les parfums, la chronique si belle de cette Algérie chérie, sous un titre d'espoir : *Là où l'on s'aime il ne fait jamais nuit...*

L'insurgé et les chefs

DANS le journal familial de souvenirs ouvert par sa *mère*, *Guy Forzy* raconte comment a pris fin, en *janvier 1960*, la « *semaine des barricades* », qui avait rassemblé des milliers d'insurgés, à Alger, à l'appel de Pierre Lagaillarde et de Jo Ortiz. Il écrit notamment : « *Vendredi* [29 janvier], *à 15 heures, les colonels Godard, Dufour, Lacheroy et Broizat nous rencontrent au PC d'Ortiz. Aimery, mon frère, est venu du bled, et il assiste à l'entretien :* « Il faut casser le combat et accepter les conditions de reddition... Nous, militaires, nous ne pouvons plus vous appuyer ; vous avez marqué un premier point, le pouvoir est écroulé. Il faut savoir arrêter. Plus tard, c'est nous qui reprendrons l'action. »

» *Ortiz a capitulé dans la nuit du samedi : je l'ai accompagné à la barricade de la grande poste, pour que les légionnaires le laissent passer avec sa valise... J'ai fait fuir Orsini. Il est caché chez des amis et partira bientôt avec un petit viatique.*

» *Au petit jour, je me rends, avec le colonel Dufour, au PC Rignot, où loge Delouvrier, qui m'attend en pyjama. Aidé du colonel, il m'adjure d'accepter, et tous deux me donnent leur parole d'honneur :* « De Gaulle veut sauver l'Algérie, il faut lui faire confiance. »

» *Delouvrier ajoute :* « Si je n'en étais pas assuré, moi, son délégué, je donnerais ma démission sur-le-champ. »

» *Dimanche matin* [31 janvier] : « *Silence de mort sur la ville. Plusieurs généraux et de nombreux officiers sont rassemblés dans leur PC, grand snack-bar près du parc Laferrière.*

» *Mal rasé, j'ai l'air d'un soudard et m'adresse à tous les meilleurs chefs de l'armée française, ceux qui, dans moins d'un an, se rebelleront ouvertement, et, peut-être au souvenir de mes paroles brutales, mais qui résonnent ce matin là comme un avertissement terrible, ils tiendront leur parole avec une abnégation exemplaire :*

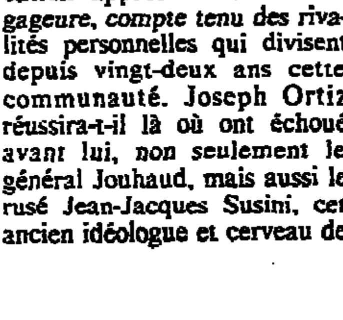
« Vous nous avez abandonnés car vous croyez encore en de Gaulle, mais il vous a trompés une fois de plus, il a triché avec vous comme avec tous ceux qu'il abandonne déjà. Il cassera vos belles unités et brisera cette armée que vous avez forgée au combat difficile de la reconquête de la France, de l'Indochine et de l'Afrique, après la défaite de 1940. Il vous mutera, puis il abandonnera l'Algérie.

*Si vous avez le sens de l'hon*neur, avant un an, vous serez contraints de faire le geste que nous avons fait pour ne pas connaître la honte que vous avez subie en Indochine. »

La nouvelle barricade de Joseph Ortiz

PERSONNE ne saurait être plus activiste que Joseph Ortiz ! L'ancien propriétaire du bar du Forum, qui a aujourd'hui soixante-sept ans, *n'a rien perdu de sa pas*sion pour les combinaisons politiques. Il a minci, ses cheveux ont blanchi, son visage s'est émacié, mais le gaillard prati*que toujours* la pêche sous-marine et il demeure impressionnant par sa stature. Fidèle à ses engagements passés dans la mouvance de l'extrême droite, l'ancien président du Front national français avait fait une réapparition fugitive dans l'arène politique, au cours de la campagne pour les élections européennes de 1979, en s'engageant sous la bannière de l'Eurodroite portée en France par le Parti des forces nouvelles (PFN).

Voilà qu'il se manifeste à nouveau, à la tête, cette fois, de l'une des plus récentes organisations de rapatriés, la Fédération pour l'unité des réfugiés, des rapatriés *et de leurs amis* (FURR). Son ambition est de ravir au mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des *rapatriés et spoliés* d'outre-mer), qu'il juge trop neutre, la prééminence que cette fédération occupe dans la représentativité de la communauté pied-noir.



Cette entreprise de réunification apparaît comme une gageure, *compte tenu des riva*lités personnelles qui divisent depuis vingt-deux ans cette communauté. Joseph Ortiz réussira-t-il là où ont échoué avant lui, non seulement le général Jouhaud, mais aussi le rusé Jean-Jacques Susini, cet ancien idéologue et cerveau de l'OAS, qui s'efforça en vain de rassembler les pieds-noirs avant de terminer ses études de médecine à Paris, puis de se faire oublier, surtout depuis qu'il fait partie des huit inculpés concernés par l'enquête ouverte après l'assassinat, en 1968, de Raymond Gorel, l'ancien trésorier de l'Organisation armée secrète ?

La FURR a installé son siège au Palais de l'étoile, rond-*point Bir-Hakeim*, à *Toulon*. Une large banderole, accrochée au balcon, signale son existence, au-dessus du local de l'union départementale du PFN. « *Jo* » Ortiz *est confiant*. Son organisation fédère déjà quatorze associations départementales ou nationales : Unité rapatriés, l'Association des Français musulmans et de leurs amis, le Comité nationaliste des rapatriés, l'*Union pour la* défense des libertés et traditions, l'Association des Français d'outre-mer, Jeune Pied-Noir, le Rassemblement pour le *souvenir pied-noir*, l'Union nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord, l'Association des anciens des unités territoriales (que préside son ancien compère, Marcel Ronda), l'Association des anciens détenus, *exilés* et expulsés politiques, et, depuis peu, l'Amicale des rapatriés de Toulouse et le groupe Solidarité San-Francisco (rassem*blant les pieds-noirs* réinstallés au Québec).

Combien de monde en tout ? La réponse est évasive. Une seule indication précise, la FURR compte deux mille cent adhérents directs dans le seul département du Var où son implantation est *plus forte* que celle du parti républicain.

Son *objectif est triple* : défendre les intérêts des rapatriés certes, revendiquer pour eux « *le droit à la différence* », mais surtout participer directement à l'action politique, dans le camp de l'opposition. Foin des ambiguïtés ! « *Nous voulons avoir l'écoute du gouvernement de demain*, souligne l'ancien meneur des barricades d'Alger. *Nous serons toujours du côté de ceux qui défendent l'intégrité du territoire, de ceux qui défendent la sécurité des personnes et des biens, de ceux qui préfèrent l'ordre à la chienlit.* »

Quand la droite reviendra au pouvoir, la FURR entend être considérée comme interlocutrice privilégiée parmi les rapatriés d'Afrique du Nord. « Jo » Ortiz et ses amis participent activement, d'ores et déjà, au *combat de l'opposition contre* la gauche. Aux élections municipales, une vingtaine de porte-drapeaux de la FURR ont été élus, sous son étiquette, parmi *les nouveaux conseillers* d'opposition, à Bandol, Hyères, Fréjus, Six-Fours, Toulon, La Valette, mais aussi à Avignon et à Marseille. Dans les conseils d'arrondissement de la cité phocéenne, six vice-*présidents* de la FURR *siègent* parmi les élus de la droite. Ils appartiennent également, pour la plupart, aux partis politiques de l'opposition, les uns au CDS ou au PR, les autres au CNIP ou au PFN, l'un d'entre eux au Front national. Parmi ces élus figure le président de Marseille-Sécurité, M. Bernard Manovelli.

La double appartenance favorisera la progression des *revendications des rapatriés* dans les milieux politiques locaux. En échange de l'appui de la fédération de « Jo » Ortiz durant la campagne électorale, les chefs de file de l'opposition avaient été priés de prendre, par écrit, l'engagement de constituer, en cas de victoire, *dans leur commune, une com*mission extra-municipale chargée des problèmes des rapatriés et placée sous la direction d'un délégué de la FURR.

En contrepartie, les représentants locaux de l'opposition trouveront en la FURR une bonne courroie de transmission et, au besoin, une masse militante aguerrie – les anciens de l'Algérie française et de l'OAS y étant nombreux – à toutes *les tâches de l'action politique* directe. A Toulon, le vice-président de la FURR, M. André Criado, appartient aussi au bureau du PR. Sa femme préside une association des amis de M. François Léotard, *député UDF. L'homme* qui, au sein de la fédération, a en charge les missions politiques, M. Georges Condet, ancien membre de l'OAS, n'est autre que le secrétaire départemental du CNIP et un transfuge du PFN. Dans la construction de cette nouvelle barricade politique érigée contre la gauche, l'ancien meneur du 13 mai 1958 caresse aussi un autre projet : instituer à partir de cet été, chaque 15 août, *au mont Faron*, un « super-pèlerinage » en l'honneur de Notre-Dame d'Afrique !

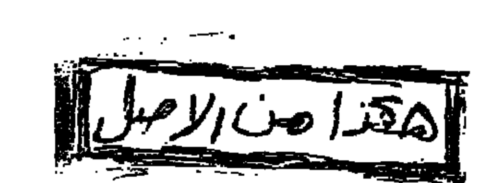
Enquête réalisée

par ALAIN ROLLAT

Robert Martel le solitaire

UNE petite maison proprette entourée de gazon. Dans l'entrée, sur une commode, une figurine de bois représente un Vendéen armé d'une faux. Aux murs du salon, de nombreuses images pieuses : le Père Charles de Foucauld, Jean-Paul II. Sur les meubles des statuettes : la Vierge de Fatima, celle de Notre-Dame-de-la-Salette. Pas de doute, nous sommes bien chez lui. Le personnage est d'ailleurs resté tel que le montrent les rares photos qui existent encore de lui. Massif, le visage carré, le verbe passionné. Oui, c'est bien lui, celui qu'on surnommait « *le chouan de la Mitidja* », Robert Martel, maintenant retiré à Poitiers, plus exactement à Migné, bourg situé à six kilomètres de la ville. Qui se souvient du fondateur du Mouvement populaire du 13 mai – le MP 13, – dont les troupes dépassaient en nombre, à l'époque, celles de « Jo » Ortiz et de Pierre Lagaillarde, qui monta à l'assaut du Gouvernement général, en ce 13 mai 1958, non pour crier « Vive de Gaulle », mais pour abattre la République, au nom du Sacré-Cœur de Jésus ? « *Je suis monté à l'assaut du GG avec sur la poitrine le Sacré-Cœur et j'en suis ressorti avec le général de Gaulle et la République laïque et maçonnique...* » Qui se souvient de ses compagnons pieds-noirs de l'Armée du Christ-Roi, avec lesquels il tint le maquis, dans la Mitidja, de 1960 à 1963 ?

Marginalisé, Robert Martel l'est resté depuis sa comparution devant la Cour de sûreté de l'Etat en 1963. Traité d'« *illuminé* » sous prétexte qu'il menait sa propre croisade pour l'avènement de la contre-révolution en Algérie, cet ancien colon milliardaire, ennemi juré de l'OAS, a tout perdu. Aucune de ses anciennes connaissances ne lui est venue en aide. Il vit en location. Mais il ne désarme pas. Il poursuit son combat solitaire contre « *les forces du Mal* » en donnant ici ou là quelques conférences, devant des auditoires clairsemés, pour défendre l'Eglise de Rome contre les déviationnistes, et en s'exprimant chaque mois dans *l'Entente*, organe confidentiel du CERF (Comité d'entente pour le réveil français), dont le siège est à Marseille. Peu importe sa solitude, puisque sa vérité, il le sait, finira par triompher : « *Nous descendons vers l'abîme depuis les années 60, à cause du libéralisme d'abord, maintenant à cause du socialisme mélangé d'utopisme et de marxisme. Il va falloir un choc pour le renouveau de la France. Il n'y a de salut possible que dans le retour à une certaine transcendance. Il faudra une forme autoritaire de gouvernement, non pas pour instaurer un totalitarisme, mais pour qu'on ait une France honnête et propre. Il faut que le temporel travaille en harmonie avec le spirituel. Pourquoi n'y aurait-il pas un conseil spirituel composé des représentants de différentes religions, qui donnerait des conseils au pouvoir politique ? Sinon, on retombe dans le nationalisme athée.* » Même combat que Le Pen ? « *Ah ! non, Le Pen c'est le néant. Le Pen égale Ortiz ! Je le dis : jouez le jeu de Le Pen et vous vous retrouverez en caleçon !* » A soixante-trois ans, Robert Martel garde une foi de néophyte : « *Après ce temps de tribulations, l'Evangile, adapté à notre siècle, sera prêché à toute la terre. Je suis imbu de l'espérance chrétienne. Si Dieu a aidé la France jusqu'à présent, pourquoi l'abandonnerait-il ?* »





Kiosque

Profession, chien

LA France est coupée en deux. Il ne s'agit pas de l'opposition gauche-droite. Ni des gens des villes et des gens des champs, ni des riches et des pauvres. Ce qui nous divise, c'est le chien. Le consensus est impossible, l'union nationale utopique. Partisans et opposants s'affrontent de la voix, du regard ou des crocs. Les trottoirs souillés suscitent des haines, les aboiements des polémiques, et des conflits de frontières se multiplient à propos de haies peu étanches, de parcs publics mal partagés. S'il y a un jour une guerre civile dans ce pays, le chien en sera la cause.

Personne ne peut rester indifférent. Ils sont partout. Chiens de race des quartiers cossus, bâtards efflanqués des banlieues grises, toutous des rez-de-chaussée, chiens-loups des pavillons, aboyeurs d'appartements, chiens calmes des alpages silencieux. Il faut faire le point. Tous les Français qui croient avoir un avis sur le chien devraient attendre, avant de donner de la voix, de lire le passionnant numéro spécial de *l'Action vétérinaire* qui consacre aux impérialistes à quatre pattes un numéro spécial, complet, passionnant (1).

D'abord leur poids dans la société française. « *Il y avait,* écrit le professeur Roger Wolter, *six millions de chiens en 1968 et leur nombre atteindrait approximativement 9 millions aujourd'hui.* » Battus, les chats, dont la population serait stabilisée aux environs de 6 à 7 millions.

Mais il y a chien et chien. On évalue à 4 millions le nombre des bâtards contre 5 millions pour les chiens de race. Parmi ces derniers, il y a le Gotha, les privilégiés de la naissance – et souvent de la fortune – qui sont inscrits au « Livre des origines françaises » (le LOF). Ils sont 1,5 million dans ce cas. Un million et demi de cabots de la « haute », fichés, repérés, contrôlés.

Ces privilégiés qui accèdent au LOF comme les hommes qui se croient importants accèdent au *Who's Who* sont enregistrés au rythme de cent mille par an. Les conditions d'accès au fichier des belles bêtes sont très sévères. Il faut d'abord avoir des parents irréprochables. « *Dans la très grande majorité des cas,* écrit M. G. Colas, *il s'agit de deux géniteurs eux-mêmes inscrits au LOF.* » C'est la « reproduction » des classes supérieures plus marquée que pour les hommes. En cas de « mariage », les maîtres doivent adresser à la Société centrale canine – gardienne jalouse de l'état civil du peuple à quatre pattes – un « *certificat de saillie* ».

Ce n'est pas tout : il faut encore que ladite saillie soit suivie d'effets. Il faudra remplir un « *imprimé de demande d'inscription au LOF pour les futurs chiots* » et un « *imprimé de déclaration de naissance* ». Restera à franchir l'étape ultime de la « *confirmation* » – c'est le mot qu'on utilise, – examen auquel procède religieusement un « *expert confirmateur* » qui, selon M. Colas, « *accordera (ou pas) le permis de reproduire, allant de pair avec l'inscription définitive au LOF* ». « *En somme,* conclut-il, *c'est nettement plus sérieux que chez l'homme.* »

Il y a plus d'un trait commun entre les humains et leurs compagnons. La vie sociale, le partage du travail, la hiérarchie, autant de questions que pose l'organisation des chiens de traîneaux. C'est un travail d'équipe qui ne s'improvise pas. « *La difficulté,* explique Dominique Grandjean, *consiste à trouver la place à laquelle chaque chien s'exprime le mieux, prenne en compte ses voisins, sa position hiérarchique dans la meute et la proximité du traîneau* ». Et puis, comme partout, « *la valeur de l'attelage passe par celle du chien de tête* ». Il y a des conflits de pouvoir dans cette institution : « *Le chien de tête n'est pas obligatoirement le chef de la meute, bien que ce dernier ne tolère pas forcément un chien hiérarchiquement inférieur à lui comme* lead-dog (...). *Cet ensemble de contraintes, psychologiques fait du choix du chien de tête un art délicat, nécessitant beaucoup d'observation, de tact, de diplomatie, voire de démagogie canine.* » Il peut y avoir du hourvari chez les huskies de Sibérie et des querelles chez les samoyèdes, mais avec une bonne gestion du personnel, ça glisse...

Les chiens savent tout faire. Il y a dans ce monde-là des spécialités très pointues, des experts et des rôles. Chiens de berger, chiens policiers, animaux de compagnie, chiens de course, de chasse, de ferme ou de salon, mannequins, brutes épaisses ou chiens d'aveugles, thérapeutes.

Prenez les policiers à quatre pattes. Cela ne s'improvise pas. La formation est exigeante et le métier aussi. La spécialisation est poussée : la préfecture de police de Paris a huit chiens experts en recherche de drogue, trois chiens qui ne font que renifler les décombres pour y détecter des présences humaines. Pour les explosifs, il y a deux chiens opérationnels mais, explique fièrement le commissaire Michel Barbier, « *deux autres sont en cours de formation* ». Le gros de la meute, ce sont pourtant les bêtes chargées du « *travail permanent de surveillance des bois* ». L'unité est divisée en deux sections, une au bois de Vincennes (brigadier Goubet), l'autre au bois de Boulogne (brigadier Girouille). Au total, vingt-quatre chiens qui doivent se faire une piètre idée de la race humaine.

Beaucoup de gens vous le diront : les bêtes valent mieux que les gens. Le chien, dit M. J.-F. Bianchetti, président du syndicat des vétérinaires de la région parisienne, « *joue un rôle de reconquête du territoire social qu'est la rue par l'homme* », il devient « *un véritable médiateur social* », un « *facteur d'équilibre* », « *l'élément stabilisateur du milieu familial* » et même « *pour l'élu local un auxiliaire précieux de travail* ». Encore un peu et on regretterait de n'être pas né chien.

Mais il y a les méchants. Ceux qui tuent les enfants à belles dents, ceux qui mordent les facteurs par douzaines et véhiculent la rage. En 1983, 8 475 Français se sont présentés dans les centres antirabiques après avoir été mordus par des chiens dont 602 étaient enragés. Presque deux par jour...

Oublions ces délinquants très minoritaires et songeons à la France profonde des chiens, à cette population honnête et qui fait où on lui dit de faire. Des drames peuvent survenir : accidents de la circulation, décès du maître. Tout est prévu. A Paris, en cas d'urgence, on peut appeler SOS vétérinaire. L'organisation est née il y a vingt-cinq ans, bien avant qu'on ne songe à faire de même pour les hommes.

Votre maître meurt ? Vous êtes couvert : grâce à l'association Avenir et protection des animaux qui verse un capital-décès pour la bête orpheline.

Les chiens sont en avance aussi sur le plan sexuel : le centre Fido-conseil diffuse chaque mois un bulletin où figurent des petites annonces à faire rougir, dans la rubrique « *propositions de saillies* ». Le bulletin s'appelle *l'Œil et l'Oreille.* Pourquoi l'oreille ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) *L'Action vétérinaire,* 11, rue Godefroy-Cavaignac, 75541 Paris Cedex 11. Tél. : 379-06-30.

Funambule

Un cœur sur la corde



MARTINE VOYEUX

PHILIPPE PETIT est un poète de l'espace qui danse dans le ciel en costume blanc de funambule.

Un jour de juin 1971, il dessine ainsi des signes sur un fil tendu en secret la nuit précédente entre les tours de Notre-Dame. Toujours en clandestin, il fait la traversée entre les deux plus hautes tours du monde, celles du World Trade Center de New-York : se présentant alternativement en pseudo-journaliste et en pseudo-électricien, Petit a préparé son coup, comme un cambrioleur, pendant de longs mois et, aidé de deux complices, il a tendu son fil une nuit, avec un arc et une flèche avant de se griser de liberté sous le regard ébahi des New-Yorkais et de recevoir quelque temps plus tard en hommage une chanson de Bob Dylan : *D'nt fall* (« Ne tombe pas »).

Philippe Petit devient alors la principale attraction du cirque américain Ringling-Barnum, avant de marcher sur un autre fil qui va d'un bout à l'autre de la nef de la cathédrale Saint John de New-York, tandis que le magnétophone dissimulé sous une voûte jouait la *Campanella* de Paganini. En octobre prochain, accompagné sur une péniche par soixante musiciens, Petit fera la traversée, longue d'un kilomètre entre l'Opéra et le pont du Port, à Sydney.

Paradoxalement, ce n'est pas l'exploit qui intéresse Philippe Petit. Ni le goût du risque. Mais la fascination du fil, la faculté de rêver sans contrainte, de mettre en scène une vision à partir d'une scène de douze millimètres de diamètre.

Le funambule, âgé aujourd'hui de trente-quatre ans, a ses quartiers d'hiver à New-York. Il y promène dans la rue, à Washington Square, au Lincoln Center ou à Harlem son deuxième personnage : un comique silencieux qui jongle avec les torches, marche sur une petite corde tendue entre deux arbres, joue avec les passants, devient magicien ou pickpocket.

Philippe Petit connaît Paco Ibanez, le chanteur des poètes espagnols, depuis quatorze ans. Tous les deux ont quelque part les mêmes folies, la même rigueur, le courage de suivre dans la vie certains critères, d'aller jusqu'au bout de ceux-ci en dépit des difficultés.

Paco Ibanez rêve depuis longtemps d'un chapiteau à l'exemple de cette *Barraca* que Federico Garcia Lorca promenait par les chemins andalous. Pour rendre le projet plus précis, le peintre Alfred Manessier a travaillé sur une maquette et a réalisé un chapiteau ambulant, une *Carpa* aux couleurs éclatantes. Plus que jamais, Ibanez imagine cette *Carpa* dans ses grandeurs naturelles : une maison de spectacles itinérante de 1 200 places allant à la rencontre de tous les publics, une sorte de territoire libre mariant les divers modes d'expression artistique. L'aménagement de l'espace intérieur sera inventé par Rafaël Soto, Tinguely, Hugo de Marco, Nicky de Saint-Phalle, Cruz-Diez et Yvon Taillandier.

Le rêve doit devenir réalité. Paco Ibanez le crie sur les toits, obtient l'appui de Jack Lang et du ministère de la culture, de la DATAR et de l'UNESCO. Et il en parle à son ami le funambule : « *Je voudrais faire appel au mécénat populaire. La fabrication du chapiteau et ses aménagements représentent 5 millions de francs, soit l'envoi de 100 francs par cinquante mille personnes, ou même de 10 francs par cinq cent mille.* »

Pour populariser le projet, quoi de mieux que d'offrir un spectacle en forme de rêve éveillé au-dessus du palais de Chaillot illuminé. C'est ainsi que naît le duo piano-fil entre Jacques Higelin, prince du rock dégingandé, mais aussi Monsieur Loyal à la fête des fous, et Philippe Petit. Le funambule a rencontré le rocker à Calvi... « *Il a compris,* dit Petit, *que j'étais sans foi ni loi. Moi, j'ai vu qu'il était un poète qui allait jusqu'au bout des choses.* »

Lundi 21 mai, Petit et Higelin interpréteront ensemble une pièce funambulesque à trente mètres au-dessus du parvis du Trocadéro. Le premier sera tour à tour voleur de partitions musicales, magicien et bien sûr funambule ; le second jouera le personnage du compositeur céleste s'accompagnant au piano posé sur un échafaudage.

Il y a trois semaines déjà que Philippe Petit s'est installé au Trocadéro. « *Préparer un spectacle de funambule,* dit-il, *cela veut dire avoir une connaissance physique et historique des lieux où va se jouer la pièce. Or Chaillot est une construction bizarre qui a vu se succéder trois architectes. Il y a très peu de renseignements fournis par les plans. Il faut aller voir à la main, tâter le béton. C'est un travail minutieux que j'ai dû faire avant de savoir où et comment monter le câble.* »

Comme d'habitude, le funambule n'a pas pris d'assurance. Pour conjurer le sort, Paco Ibanez, heureux, chantera à la fin du spectacle. Il espère voir la *Carpa* sur les routes de France en septembre 1985.

CLAUDE FLÉOUTER.